

~~Gov. Doc.~~
~~Egypt.~~
8

Egypt Service des Antiquités

— I

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

~~A. Doc. Egypt.~~ Service des Antiquités
111

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

UNIVERSITY OF TORONTO

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

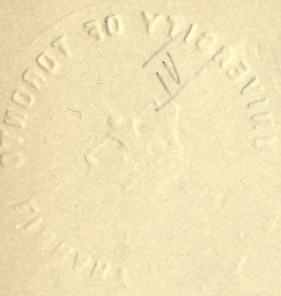
TOME XV



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XV



SERVICE DES ACTIVITES DE LA BIBLIOTHEQUE

DT
57
A24
t.15

ANNALES

DE SERVICE DES ACTIVITES

617832
30.8.55

NO. 11



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT KAYGAS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M. JACOBY

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE.

LES TOMBEAUX D'ASSOUAN

PAR

M. LE BARON FR. W. DE BISSING.

Malgré toutes les descriptions que nous en possédons, les tombeaux d'Assouan sont loin d'être connus à fond. Et pourtant ils méritent une notice descriptive plus peut-être que beaucoup de monuments dont nous avons des publications soignées. Je commence par les deux tombes de Mekhou et de Sábni situées aux confins sud de la nécropole jadis explorée par le général Grenfell. Je donnerai ensuite quelques notes sur les autres chapelles funéraires, pour finir avec une publication intégrale de la tombe du nouvel empire découverte par Lady Cecil⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Voici la liste des descriptions et publications se référant à la nécropole d'Assouan : a. Descriptions d'ensemble : BUDGE, *Proceed. B. Arch. Soc.*, X, 1887, 16 seq.; J. DE MORGAN, *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte*, I, 143 seq.; BOURIANT, *Rec. de trav.*, X, 181 seq.; *Guide Joanne-Bénédictine*, 567 seq.; HALL, *Handbook for Egypt and the Sudan*, 1910, 503 seq.; BEDEKER-STEINDORFF, 1913, 344 seq.; WEIGALL, *Guide to the antiquities of Upper Egypt*, 423 seq.; LADY W. CECIL and H. CARTER, *Report on the work done at Assuan, Annales du Service*, IV, p. 51 seq., VI, p. 273 seq. b. Publications et discus-

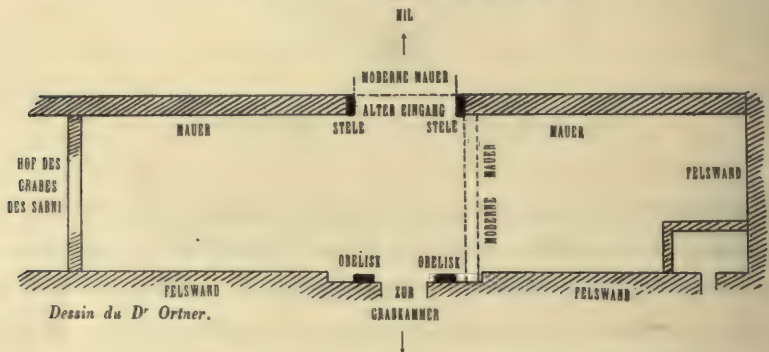
sions se référant aux inscriptions, surtout du tombeau d'Herikhouf : SCHIAPARELLI, *Una tomba egiziana inedita della VI^e dinastia*, Reale Accademia dei Lincei, 1892, 22 seq. [*Memorie della classe di scienze morali, storiche e filologiche*, X]; ERMAN, *Zeitschr. der Deutsch. Morgenländ. Gesellschaft*, 1892, 574 seq.; MASPERO, *Études de mythologie* (1892), VI, 15 seq.; ERMAN, *Æg. Zeitschr.*, 1892, 78 seq., 1893, 65 seq.; SCHEIL, *Rec. de trav.*, XIV, 94 seq.; A. H. GARDINER, *Inscriptions from the tomb of Si-renpowet I*, *Æg. Zeitschr.*, 1908, 123 seq.

Il est peut-être intéressant de raconter

I. TOMBEAUX DE MEKHOU ET DE SÂBNI

(N^{os} 25 ET 26).

L'*escalier* partant de la rive du Nil débouche dans une cour ouverte taillée dans le roc. Il se compose d'une rampe lisse et de gradins d'une hauteur assez inégale à droite et à gauche. Bouriant a mesuré la hauteur de certains gradins à 0 m. 20 cent. et d'autres à 0 m. 60 cent. Mais il a



PLAN DES HOFES DES GRABES DES MEKHO



Fig. 1.

tort de croire pour cela que l'*escalier* n'était pas contemporain des tombes de la VI^e dynastie. Probablement il ignorait encore que les deux tombeaux avaient chacun leur *escalier* aboutissant exactement en face de la porte de la chapelle.

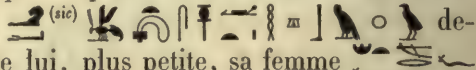
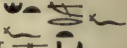
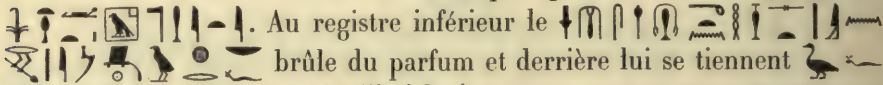



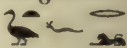
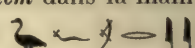
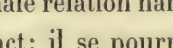
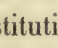
La *cour* de Mekhou (fig. 1) est quadrangulaire (5 m. × 20 m.) et séparée de la cour voisine de Sâbni, tout aussi longue et étroite, par un petit mur

d'après ces sources l'histoire des fouilles d'Assouan : en 1885 un sieur Moustapha Shakir, agent consulaire à Assouan, obtint du Service des Antiquités la permission de fouiller la nécropole; il travaillait pour le major général Grenfell. En janvier 1886 le général Grenfell prit lui-même la suite de ces fouilles et déblaya

l'*escalier* qui mène au tombeau de Sâbni. On trouva dans le tombeau, « tons of fragments of coffins, the remains of burnt mummies, several small coarse earthenware pots, and some funeral tablets of stone; some were inscribed in hieroglyphics, some in demotic characters ». Environ quarante stèles provenant de ces deux

dans le mur de la cour de Mekhou comme de Sâbni et devant elles gisent ou gisaient autrefois des tables d'offrandes. La cour même était jadis pavée.

Le mur est de la cour est en partie refait avec des fragments antiques : telle la tête d'un homme au teint rouge, les cheveux courts et noirs, qu'on voit tournée à l'envers en face de la porte du tombeau de Sâbni⁽¹⁾. Probablement déjà dans l'antiquité ce mur n'était pas entièrement taillé dans le roc mais paré avec des pierres.

Dans l'embrasure de la porte qui ne porte aucune décoration on voit au registre supérieur à droite le  ^(sic) debout avec son bâton et en face de lui, plus petite, sa femme . Au registre inférieur le  brûle du parfum et derrière lui se tiennent  (avec des oiseaux)  (avec un plat portant des gâteaux pointus),  (avec un oiseau dans la main droite),  ^(sic) (avec un gâteau pointu). Le dessin chez M. de Morgan, p. 144, est exact. Au registre supérieur de l'embrasure gauche Mekhou se tient debout avec les titres et le costume usuels, le sceptre *sekhem* dans la main droite (le bâton passe par devant l'habit); en face de lui  (que Weigall a mal interprété comme « a male relation named Baa »). Le croquis de M. de Morgan, p. 144, est assez exact; il se pourrait que la répétition du titre , fût due à une restitution postérieure, le titre  ayant été détruit. Mais il est impossible de se rendre compte de la lecture originale. La partie inférieure de l'embrasure, contre laquelle la porte en bois s'ouvrait, a été laissée, comme c'est si souvent le cas, sans décoration.

Par la porte on pénètre dans la *salle aux dix-huit colonnes* groupées par trois rangées de 2 × 3 colonnes à bases plates circulaires⁽²⁾. Ces colonnes se contractent par en haut, moins cependant qu'elles n'en ont l'air d'abord, parce qu'elles ne sont pas encore achevées par en bas. L'état de

⁽¹⁾ Ces restaurations sont dues, paraît-il, aux soldats anglais.

⁽²⁾ Le plan du major Plunkett dans les *Proceedings* est plus exact sur ce point que celui de M. de Morgan. Le plan de la cour n'a jamais été publié; j'en avais

relevé un croquis qui a été égaré plus tard avec quelques dessins de ma femme. Mais M. le Dr Ortner a eu l'extrême obligeance de dresser pour moi le plan que je publie (fig. 1) et qui est très supérieur au croquis perdu.

perfection diffère beaucoup. Les anneaux de décoration dont parle M. de Morgan sont des bandes de la pierre non polie⁽¹⁾. Les abaques sont des dalles minces, carrées, au-dessous desquelles on a réservé dans le roc une architrave mince. Bouriant en a donné une esquisse suffisante dans le *Recueil de travaux*.

Entre les deux colonnes centrales de la moyenne rangée se trouve une table-autel reposant sur trois dalles en pierre. Le profil en est très simple — Bouriant en a publié un croquis — : sur les deux côtés étroits on a ajouté une main courante en forme de bourrelet. La hauteur de la table

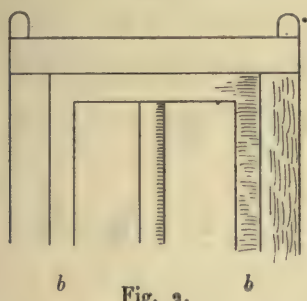


Fig. 2.

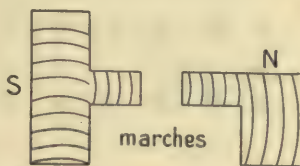


Fig. 3.

mesure 0 m. 75 cent. ; la bande *b* dans notre dessin et la dalle du milieu ont un retrait de 0 m. 25 cent. (fig. 2).

Juste en face de la porte d'entrée, au milieu de la paroi ouest de la salle, est creusée dans le roc *une chambre* qu'on atteint par trois marches assez hautes. Le mur antérieur, haut seulement de 1 m. 75 cent., se termine par un bourrelet. Il est coupé en deux parties un peu inégales par une étroite issue : la partie de droite, qui grossit beaucoup par derrière (au nord), s'étend toute droite du sud au nord tandis que du côté gauche une balustrade mince se rattache à un mur plus fort courant de l'est à l'ouest (fig. 3)⁽²⁾.

La paroi du fond de la chambre est occupée par une stèle très large

⁽¹⁾ Il s'ensuit qu'on polissait les colonnes par bandes horizontales. Comparez peut-être LEPSIUS, *Denkmäler*, I, 27, Grab 81.

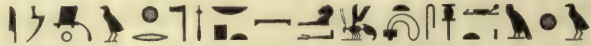
⁽²⁾ La chambre est pour ainsi dire di-

visée en deux parties : une chapelle et une petite cour, le mur antérieur n'arrivant qu'à peu près à la moitié de la hauteur des autres. Je prie le lecteur de se référer aux publications citées.

dont M. de Morgan a copié les inscriptions (p. 144). Sur le linteau se trouve la formule que voici :



Sur le bandeau cylindrique de la porte :



Dans la «fenêtre» de la fausse porte le défunt est représenté assis sur un siège à pieds de bœuf devant une table. Il porte le pagne long et étroit, un collier et un bandeau dans la chevelure. Au-dessus de la table : (→)

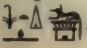


Sur les montants de la porte, à droite et à gauche :




Les Coptes se sont installés dans cette chapelle : ils en ont noirci les parois, ils ont creusé une niche dans le mur gauche (méridional) près du plafond et un trou s'avancant dans le rocher à l'angle gauche de la paroi du fond. La chambre indiquée sur le plan de M. de Morgan et désignée sous le nom de *serdab* n'existe pas.

Le long du mur du fond de la salle à colonnes s'ouvrent les orifices des puits ainsi que M. de Morgan les a dessinés. Le puits principal semble être celui qui se trouve entre les deux dernières colonnes méridionales de

la troisième rangée. Au-dessus de lui on a sculpté une stèle. La surface est couverte d'une couche de stuc blanc tacheté de rouge sur lequel les inscriptions sont dessinées en noir. Les feuilles de la corniche sont peintes alternativement en rouge, noir et jaune. La «fenêtre» au-dessus de la fausse porte est étroite, les proportions en sont plutôt mauvaises. Déjà du temps de Bouriant il ne restait des inscriptions que ce qu'on y déchiffre encore : , et quelques titres peu distincts d'un personnage inconnu (pl. I, 1 et fig. 4).

Une seconde stèle inachevée sans inscriptions est placée au-dessus du puits, entre la paroi sud de la salle et la dernière colonne.

La salle aux colonnes a deux chambres annexes : celle à droite de la porte d'entrée dans le coin nord-est est ornée d'une stèle également inachevée, placée au-dessus d'un puits sur la paroi ouest.

Au dehors, à gauche de l'entrée, sur le mur nord de la grande salle, on voit une fausse porte très large d'une forme assez rare (pl. I, 2 et fig. 5). Les inscriptions et les reliefs qu'elles accompagnent entourent la porte qui mène dans l'annexe. On y voit le  en

pagne long, le sceptre dans la main gauche, le bâton (simplement rendu par la couleur) dans la main droite; il est debout, et un prêtre versant de l'eau se tient devant lui. L'inscription est conçue comme suit :

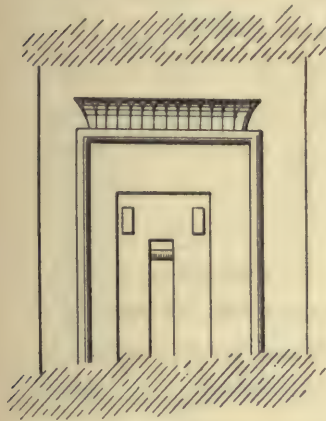


Fig. 5

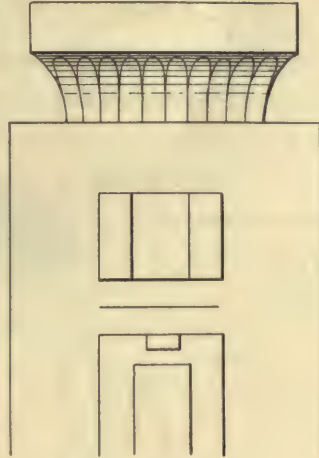
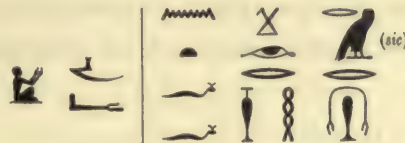


Fig. 4.



Ce dernier groupe est inscrit sous les bras du prêtre et ne semble pas

tous les murs tandis qu'à Assouan il n'y aurait que de petits tableaux disséminés à droite et à gauche. Il me semble qu'il y a là une faute d'appréciation : nous avons déjà trouvé tant de marques de l'état inachevé de la chapelle qu'il n'est pas trop hasardeux de supposer que la mort de Mekhou a interrompu les travaux : alors on a poli dans la plus grande hâte les champs pour quelques tableaux et inscriptions absolument néces-


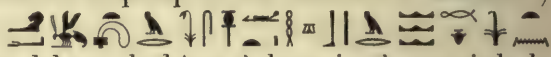
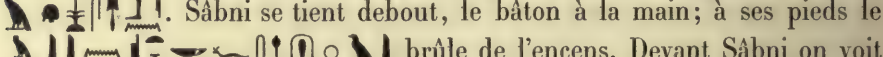
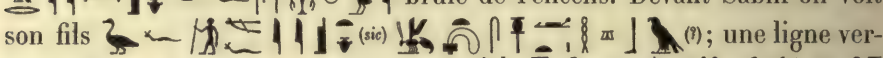

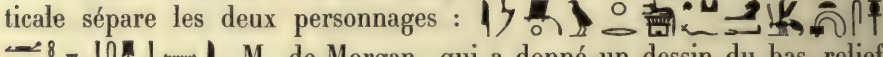


Fig. 6.

saires; on les a presque toujours placés à hauteur d'œil ou même plus bas; on a tellement voulu épargner le travail qu'on a laissé par exemple entre deux reliefs de la paroi d'entrée une bande âpre. Plusieurs tableaux n'ont jamais été exécutés autrement qu'en peinture; pour d'autres le dessin et la couleur sont posés sur une rude silhouette en relief. Les représentations du tombeau voisin de Sâbni sont bien supérieures comme travail. Le dessin que nous en donnons (fig. 6) rend mieux le style un peu brutal que les dessins mous publiés par M. de Morgan⁽¹⁾.



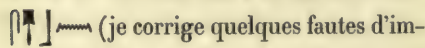
⁽¹⁾ Il est dû à la plume de ma femme. Comparez la tête et les oiseaux de la scène de chasse chez M. de Morgan, p. 146.

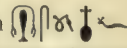
celle de Mekhou. De beaux battants en bois d'ébène auraient fermé cette ouverture. Mais les travaux s'interrompirent soudainement comme chez Mekhou; seuls les champs pour les reliefs ont été lissés sur l'embrasure de la porte : on a commencé à une hauteur de 0 m. 40 cent. du sol et continué à travailler de bas en haut selon l'habitude curieuse des Égyptiens.

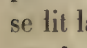
Dans la cour, devant l'entrée, sont placés deux obélisques, avec tables d'offrandes, et des stèles sculptées dans le rocher. Sur le montant gauche de la porte on lit . Les inscriptions qui accompagnent les reliefs du montant de porte à droite (représentant le défunt en présence de quelqu'un des membres de sa famille) se déchiffrent comme suit : . Sâbni se tient debout, le bâton à la main; à ses pieds le  brûle de l'encens. Devant Sâbni on voit son fils  (sic) ; une ligne verticale sépare les deux personnages : . M. de Morgan, qui a donné un dessin du bas-relief qui paraît être exact, indique que la même scène était figurée sur le côté gauche. L'état très fruste de ces reliefs et le mauvais éclairage rendent difficile un jugement définitif⁽¹⁾.

Sur le linteau on découvre les restes de quelques groupes de personnages recouverts en partie par le n° 26 que M. de Morgan y a fait peindre. Probablement ces reliefs incisés sur la surface peu unie du rocher devaient être recouverts de stuc et enluminés par la couleur. Ce qu'on y déchiffre des inscriptions ne renferme que les titres usuels.

À gauche de la porte, sur la paroi donnant sur la cour, deux inscriptions, l'une horizontale, l'autre verticale, mentionnaient autrefois la pyramide du roi Nofirkare. Au-dessous tous les titres de Sâbni étaient inscrits et

⁽¹⁾ M. Budge a lu « over the doorway » le texte suivant :    (je corrige quelques fautes d'impression) et a mentionné sur le montant

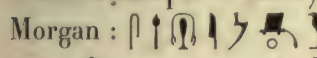
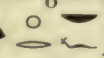


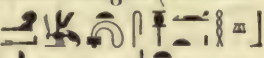
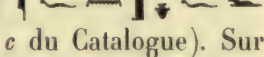
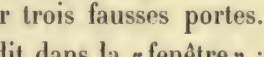
gauche un , personnage que peut-être nous retrouvons plus loin. Peut-être toutes ces inscriptions sont-elles plus nettes vers le coucher du soleil, et celui qui aurait le temps pourrait alors les déchiffrer complètement.

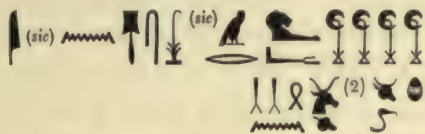
lui-même est assis, tourné vers la droite, tandis que son fils(?) et deux prêtres représentés plus petits se tiennent devant lui. A droite de la porte se lit la grande inscription de M. de Morgan, p. 147, et par-dessous  est assis le bâton long dans la main droite, un sceptre dans la main gauche. Un prêtre, plus petit, lui donne de l'encens. La grande biographie a été éditée par M. Sethe dans ses *Urkunden*; je n'ai pas besoin d'y revenir.

A l'intérieur du tombeau on se trouve dans une salle dont le toit est supporté par 2 x 8 piliers (fig. 8). Aux côtés nord et sud ils sont munis d'un très mince abaque tandis que des deux autres côtés le pilier monte tout droit vers l'architrave étroite qu'on a laissé subsister dans le roc.




Fig. 8.

Sur le côté est du second pilier de la première rangée (en commençant par le nord) est gravée l'inscription *a* de M. de Morgan :  et  (1). Le prêtre au rouleau se nomme également , un garçon portant une boîte (?)  (sic). Sur le côté sud du second pilier de la même rangée (en commençant par le sud) on lit le texte *b* de M. de Morgan   (sic) et sur le même pilier . Ce personnage brûle de l'encens (inscription *c* du Catalogue). Sur le mur du fond (ouest) on a commencé à sculpter trois fausses portes. Sur celle du sud, qui paraît être la principale, on lit dans la « fenêtré » :



au-dessus de la table d'offrandes devant laquelle le défunt est assis.

Sur les montants extérieurs, plus larges, Sâbni se tient debout, accompagné de ses titres; les montants intérieurs renfermant la fausse porte

(1) M. Budge ajoute  et remarque avec justesse que ces inscriptions sont tracées sur une couche de stuc assez fra-

gile.

(2) Sur l'original la gazelle n'a qu'une corne.

FOUILLES À CHEIKH ZOUÈDE

(JANVIER-FÉVRIER 1913)

PAR

M. JEAN CLÉDAT.

I. — Les Arabes modernes, comme du reste les anciens, donnent à la bande de terre qui longe la mer, d'El-Arich à Gaza, le nom de *Sahel*; plus anciennement, à l'époque pharaonique, bien avant l'établissement des Iduméens, le pays semble avoir été celui de *Tiba*, mentionné dans l'inscription d'Ouni (VI^e dynastie)⁽¹⁾. La partie explorée de cette région ne s'étend que d'El-Arich à la limite actuelle de l'Égypte, qui est Rafah. Dans l'antiquité ce territoire formait vraisemblablement une vaste plaine cultivée et abondamment arrosée de deux à trois kilomètres de largeur; elle était limitée vers le sud par une région aride et inculte à laquelle les indigènes ont donné les noms de *Roumélât* du côté de la Syrie, jusqu'aux Ouâdy Rafah, et de *Al-Gora* pour toute la partie qui va du Roumélât au Ouâdy el-Arich. La plupart des bédouins qui occupent le pays sont nomades; cependant quelques-uns ont formé de petites agglomérations, et certains, comme à Cheikh Zouède, ont construit un petit village en bordure de la grande route des caravanes — route du Sultan — dont les habitations ne diffèrent en rien de celles de la vallée du Nil⁽²⁾. Ce

⁽¹⁾ MASPERO, *Notes au jour le jour*, dans *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, vol. V, p. 438.

⁽²⁾ La Jonquière (*L'Expédition d'Égypte*, vol. IV, p. 213 note 2) rapporte que «près du cheikh est un village arabe composé de huttes souterraines; en général on va chercher l'eau douce dans le voisinage de la mer». Ce village

souterrain n'existe plus aujourd'hui et a été remplacé par celui plus moderne que j'ai signalé. Le puits vu par les soldats de l'Expédition existe toujours; son eau est légèrement saumâtre et les bédouins préfèrent aller en quérir dans les dunes, du côté de la mer, où elle est plus douce et agréable à boire, et réservent celle du puits à la culture.

village est entouré de vastes jardins, où les gens cultivent principalement des fruits remarquables par leur grosseur et leur saveur douce et agréable.

Depuis l'antiquité la constitution géographique du sol a notablement changé; cette transformation est due surtout à l'envahissement de la plaine par les sables qui ont formé des dunes dont la hauteur peut atteindre environ soixante à quatre-vingts mètres et occupent à peu près un bon tiers de la largeur de la plaine. La partie qui regarde la mer et qui pourrait être soumise à l'agriculture ne montre de loin en loin que de petites palmeraies; au contraire, celle que traverse la grande route est riche en arbres fruitiers et aussi en orge, la principale des cultures; malheureusement cette céréale, mal traitée, ne donne que de médiocres résultats. C'est dans ces régions que j'ai retrouvé l'emploi de la charrue grecque qui est figurée sur de nombreux monuments antiques et qu'Hésiode désignait sous le nom de *πιχτὸν ἄροτρον* « charrue composée »⁽¹⁾. Elle mesure actuellement et en moyenne 0 m. 90 cent. pour la hauteur et un mètre pour la longueur.

La plaine comprise entre Rafah et El-Arich était, comme elle l'est encore aujourd'hui, l'unique voie conduisant d'Égypte en Syrie; après El-Arich les caravanes comme les troupes armées disposaient de plusieurs routes pour aboutir dans la vallée d'Égypte : d'où la difficulté d'en défendre l'entrée; c'est ce que comprirent fort bien les Romains et, sans dégarnir la frontière orientale du Delta, ils pourvurent d'une organisation spéciale le Sahel qui fut, du coup, entièrement transformé. De nombreux postes militaires et forteresses furent créés. Jalonnés sur toute l'étendue de la plaine sur différentes lignes et à des intervalles réguliers, ils assurèrent par un système de défense à peu près infranchissable la paix à l'Égypte du côté de l'Asie. Ce nouvel établissement produisit, semble-t-il, un réel effet; mais toutefois il dura peu, car toutes ces forteresses paraissent avoir été abandonnées avant le triomphe du christianisme, c'est-à-dire quelques siècles à peine après leur construction.

Tous ces édifices militaires, comme du reste les édifices civils, sont élevés en briques crues; la brique cuite est rarement employée et la pierre ne joue qu'un rôle insignifiant dans les constructions. Les briques, mal

⁽¹⁾ DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, au mot *Aratrum*, fig. 431-433.

préservées par suite même de la nature des matériaux employés, sont parfois à peine reconnaissables sur le sol, tant elles ont souffert des ravages de la guerre, du temps, et peut-être encore plus des intempéries. Pour ces causes le plan des constructions est fort difficile à lever; seul un déblaiement méthodique et exécuté avec beaucoup de soin sur les points principaux pourrait nous donner une connaissance à peu près complète sur cette nouvelle création qui, à mon avis, doit être rapportée à l'empereur Hadrien ou au plus tôt au règne de Trajan son prédécesseur (II^e siècle de J.-C.)⁽¹⁾. C'est l'époque à laquelle peuvent être attribués les monuments et objets divers recueillis au cours de mes fouilles. Fixer la date qui vit disparaître cette organisation est assez difficile; mais, comme je l'ai dit plus haut, je crois devoir la rapporter antérieurement à la suprématie du christianisme, c'est-à-dire avant l'arrivée de l'empereur Théodose (an 378). Parmi les objets trouvés, à l'exception de deux petites lampes ornées du chrisme constantinien, tous sont antérieurs à cette date. En outre, si je n'ai trouvé aucun monument épigraphique, les monnaies recueillies en assez grand nombre peuvent, par contre, être très utiles pour limiter les recherches; ces monnaies, au nombre d'une centaine, s'espacent entre le règne d'Antonin (an 138) et celui de Constantius II (an 361)⁽²⁾. On remarquera cependant, et l'on sera peut-être assez surpris, l'absence totale de monnaies appartenant aux règnes de Trajan et d'Hadrien; mais serait-ce une preuve suffisante pour faire descendre ces établissements militaires jusqu'au règne d'Antonin, qui n'entreprit par lui-même aucune expédition et dont les lieutenants ne livrèrent que des combats défensifs⁽³⁾?

Ces forteresses ont été construites sans exception sur le sommet d'une dune de sable, de telle manière que le soldat placé au haut de la tour de

⁽¹⁾ Nous savons que Trajan avait organisé en 106 la province d'Arabie et que l'essentiel fut exécuté par Hadrien; la province lui consacra des médailles avec la légende : *Restitutori Arabiæ*. L'empereur Dioclétien, d'après Malalas, avait construit une ligne de châteaux forts qui s'étendait de l'Égypte à la Perse. Il est probable que ce ne fut là qu'une remise

en état, au moins pour une bonne partie, de la ligne de défense construite par Trajan et Hadrien.

⁽²⁾ Dans le nombre des monnaies trouvées je ne compte naturellement que celles qui ont résisté au travail du décapage.

⁽³⁾ DURUY, *Histoire des Romains*, vol. V, p. 160.

l'une d'elles pouvait voir et surveiller les forteresses avoisinantes (fig. 1)⁽¹⁾. Préalablement le sommet de la dune en forme de mamelon était aplani; de grandes amphores, placées sur certains points, pressées les unes contre les autres et souvent sur plusieurs étages, servaient, à la façon de pilotis, à assurer la stabilité de l'édifice qui sans cela n'eût pu tenir sur un terrain aussi meuble que le sable (pl. I, n° 2). Dans certains cas les amphores étaient liées et enveloppées dans une épaisse et compacte

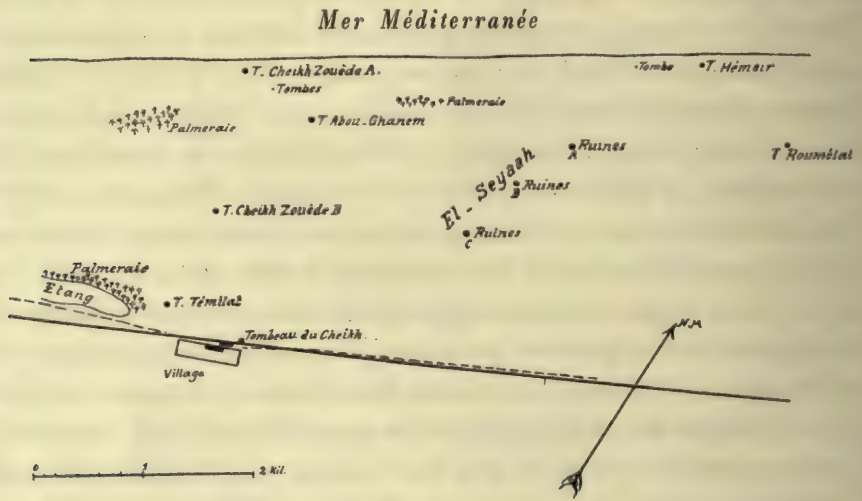


Fig. 1.

couche de terre battue ou de briques crues, avec glacis à la face extérieure, prévenant ainsi les risques de la poussée des sables.

Cheikh Zouède, qui a fait tout particulièrement l'objet de mes recherches, est l'une de ces forteresses. Le nom de *Cheikh Zouède*, appliqué à toute la région environnante, est celui d'un saint musulman très vénéré des bédouins et mort, dit-on, de fièvre en ce lieu. Son mausolée est à quelques mètres au nord de la route et à l'est du village. C'est une construction carrée de six mètres de côté surmontée d'une coupole. Il est construit en briques crues et moellons mélangés. La porte percée au centre de la face orientale a son linteau en marbre blanc portant une inscription arabe moderne

⁽¹⁾ On peut comparer cette disposition à celle rapportée par Maqrîzi du *Mur de la Vieille* (trad. Bouriant, p. 86 et p. 410).

très mal gravée, de deux lignes et demie. A l'intérieur il n'y a rien de remarquable à signaler. Chaque année à la fin de l'été ont lieu des fêtes en l'honneur du saint, qui durent trois jours et rassemblent à ce moment un grand nombre de bédouins. Selon ce qui m'a été raconté par les indigènes, Zouède était un compagnon de Mahomet⁽¹⁾.

Dans ce territoire de Zouède nous trouvons, à trois cents mètres à peine à l'ouest du village et proches de la Sabkhat, les vestiges de ruines romaines en partie couvertes par les sables, que l'on désigne sous le nom de *Tell Témilat*. Ces ruines ne sont certainement pas celles d'un camp, mais bien celles d'une petite bourgade, car la dune sur laquelle sont disposées les constructions est basse, fortement encaissée, par conséquent peu propre à remplir le rôle d'observation que l'on demandait alors aux constructions militaires. Il n'en est pas de même des ruines que l'on peut voir plus au nord, ayant l'aspect d'un vaste cône noir émergeant du milieu des sables blonds et dominant tout le pays environnant; à ces ruines on donne le nom de Cheikh Zouède. Ce nom est encore attribué à un troisième groupe de ruines situé sur le rivage de la mer à 1.200 mètres environ de ce dernier point et qui ont fait l'objet de mes recherches.

⁽¹⁾ Doguereau (*Journal de l'Expédition d'Égypte*, p. 151) fait un récit bien différent et je dois dire peu vraisemblable. «Après quatre ou cinq lieues de marche (d'El-Arich) nous arrivâmes dans un fond que nous jugeâmes bientôt être une habitation d'Arabes. Il y avait une maison de santon; nous le trouvâmes mort dedans, probablement de vieillesse et de peur à l'approche des Français.» Le Journal de Detroye (dans LA JONQUIÈRE, *ibid.*, IV, p. 213, note 2) ne confirme nullement ce récit. Les Journaux de Detroye (dans La Jonquière, IV, p. 213 note 2) et Doguereau donnent fautivement la distance de quatre à cinq lieues entre El-Arich et le Cheikh. L'erreur a été rectifiée sur la carte de l'Expédition, qui donne exactement la situa-

tion et au lieu le nom de *Zawi*, sans toutefois mentionner les ruines antiques. Les auteurs anciens n'ont laissé aucun renseignement sur toute cette région; cependant, dans un Itinéraire postal de Masr (Le Caire) à Gaza (E. QUATREMÈRE, *Histoire des Mamlouks*, 4^e partie, p. 91, note) on trouve après El-Arich la mention des stations de Kharroubah (nom qui existe encore aujourd'hui), Zakah (orthographié *الزكاح*) et Rafah. Ce Zakah conviendrait fort bien à la situation de Cheikh Zouède, dont la position est à mi-distance de Kharroubah et Rafah; mais Edrisi (trad. Jaubert, p. 340) rapporte que Zakah, qu'il écrit *زح*, est la même chose que Rafah *رفح*. Il est vrai qu'ainsi orthographiés les deux noms ne diffèrent que par la ponctuation.

Pour les distinguer, je leur attribue sur ma carte les lettres A et B. Enfin, non loin de là et à l'est, une quatrième ruine, restes probables d'un petit fortin, se voit à la limite des dunes qui ont vue du côté de la mer. Cette ruine est à moitié ensevelie dans le sable et distante de 900 mètres environ; on la nomme *Tell Abou-Ghanem*. Le tell B occupe l'emplacement d'un poste assez important qu'il serait certainement intéressant d'étudier. Sa position élevée est parfaitement choisie. De son point culminant, encore



Fig. 2.

que les tours soient entièrement démolies, on domine toute la plaine environnante. Très au loin vers l'est on peut parcourir de l'œil le littoral méditerranéen jusqu'à Rafah; et vers l'occident, à plus de trente kilomètres, dans les lointains brumeux on distingue parfaitement par un temps clair la très grande palmeraie d'El-Arich. Vers l'intérieur des terres la situation n'est pas tout à fait semblable; les accidents divers du terrain ne permettaient pas d'exercer aussi loin la surveillance, mais en multipliant les postes d'observation les Romains rachetèrent amplement ce défaut. Les constructions de cet édifice sont marquées nettement sur le sol et les murailles paraissent mieux conservées que celles du tell A. Le plan serait facile à suivre et la fouille probablement fructueuse.

Le tell A ⁽¹⁾, qui fait l'objet de ce rapport, n'offrait pas les mêmes facilités de travail (pl. I, n° 1, et fig. 2); il est certainement le plus important

⁽¹⁾ Un bédouin m'a dit que l'on désignait encore ces ruines sous le nom de tell *el-Mahaiif* المعاييف; je ne donne cette nou-

velle désignation que sous toute réserve; elle est peu connue des gens du pays et je n'ai pu par ce fait en contrôler l'exactitude.

et aussi le plus intéressant de la région. C'est à peine si quelques habitations se dessinaient en plan sur le sol; aucun mur n'était apparent et le plus souvent, principalement dans les parties hautes, les murailles écroulées, les briques mouillées ensuite diluées par les pluies, se sont peu à peu transformées en une épaisse couche de boue noire, consistante et difficile à pénétrer à la pioche.

Les ruines, assises sur une petite dune de sable élevée d'une quinzaine de mètres au maximum, se développent parallèlement à la mer, de l'ouest à l'est. Les fouilles, qui ont duré deux mois entiers, ont eu pour résultat la découverte de la forteresse, de thermes, d'un petit édifice que je n'ai pu identifier, et, en dernier lieu, de la nécropole. Plus rien ne subsiste du sanctuaire, ou du moins dans l'état lamentable où ont été laissées les constructions je n'ai pu en constater l'emplacement; s'il est permis de supposer qu'il occupait une place dans la forteresse, aucune trouvaille cependant n'a pu confirmer cette supposition. N'ayant trouvé aucune trace de l'enceinte, il y a lieu de supposer que la ville était ouverte, les habitants se réfugiant à l'intérieur de la forteresse dans les cas de danger. Dans mes recherches il y a beaucoup d'autres constructions qui ont été déblayées; quelques-unes m'ont paru appartenir à des magasins, mais à vrai dire la destination en demeure inconnue.

II. LA FORTERESSE. — Elle était établie sur la partie la plus élevée de la dune, à son extrémité nord-ouest, à dix ou douze mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est à peine si on peut aujourd'hui en saisir les contours ou même en étudier la terrasse sur laquelle elle reposait. Les murs sont entièrement détruits jusqu'à la base; quelquefois même la couche de terre battue qui formait cette terrasse a été emportée, ne laissant plus qu'un trou béant, rempli peu à peu par le sable apporté par les vents. Aussi le plan n'a pas été toujours facile à exécuter; il présente bien des lacunes que malheureusement il sera impossible de combler (fig. 3). La forteresse était probablement entourée d'une forte muraille qu'il faut reconnaître peut-être dans ce débris situé du côté nord, et se poursuivait sur les autres faces est et sud. La face occidentale était défendue par un épais glacis en terre battue et à pente raide. La forteresse était évidemment rectangulaire, peut-être sans tours ou seulement avec un donjon. J'ai déjà dit que je n'ai trouvé aucune

trace du sanctuaire, qui était sans doute enfermé dans son enceinte; je n'ai pu davantage déterminer l'affectation des salles déblayées. Aussi l'intérêt de la fouille pratiquée en ce lieu est tout dans la découverte d'une superbe mosaïque, de statues ou de débris de statues qui ont échappé miraculeusement au pillage. L'étude du terrain ainsi que la fouille ont montré que plusieurs autres salles de cette forteresse étaient ornées de pavements en mosaïques, la plupart coloriées. Les débris de l'une d'elles, coloriées, ont

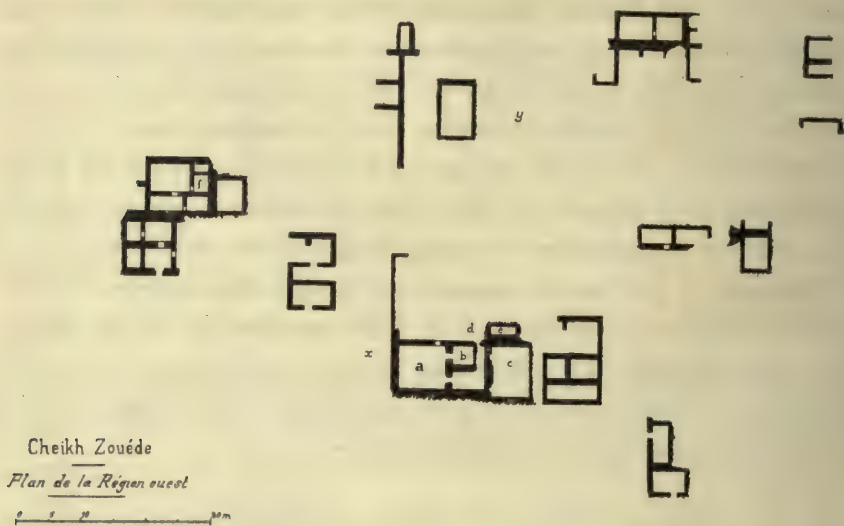


Fig. 3.

été recueillis au point *x*. Il semble qu'elle ait été coupée en morceaux puis transportée vers la mer. Sur le sol on pouvait en suivre les traces à plus de vingt mètres de distance. Dans la région *y* le sol était jonché également de petits cubes de mosaïques, de couleur blanche seulement. Enfin une troisième a été trouvée dans la salle *a*. Celle-ci est intéressante à plusieurs points de vue; d'abord elle nous est parvenue absolument intacte, fait assez rare étant donné ses dimensions; ensuite elle présente une série de quatre tableaux, dont trois superposés: l'un de ces tableaux me semble nouveau comme sujet ou du moins je n'en connais aucun autre exemple; le quatrième tableau est rejeté à droite et au bas des trois autres (C du plan de la fig. 4); le reste de la salle était entièrement couvert par

une mosaïque blanche (fig. 4). Cette mosaïque n'était protégée que par quelques centimètres de sable, 0 m. 30 cent. environ dans les parties les plus épaisses; c'est un hasard bien étrange et heureux à la fois qu'elle ait échappé à l'œil exercé et fureteur des bédouins, ou même qu'elle n'ait pas été mise à découvert par les vents fréquents qui règnent sur le bord de la mer.

La salle qui renfermait cette mosaïque est placée sur la partie la plus haute

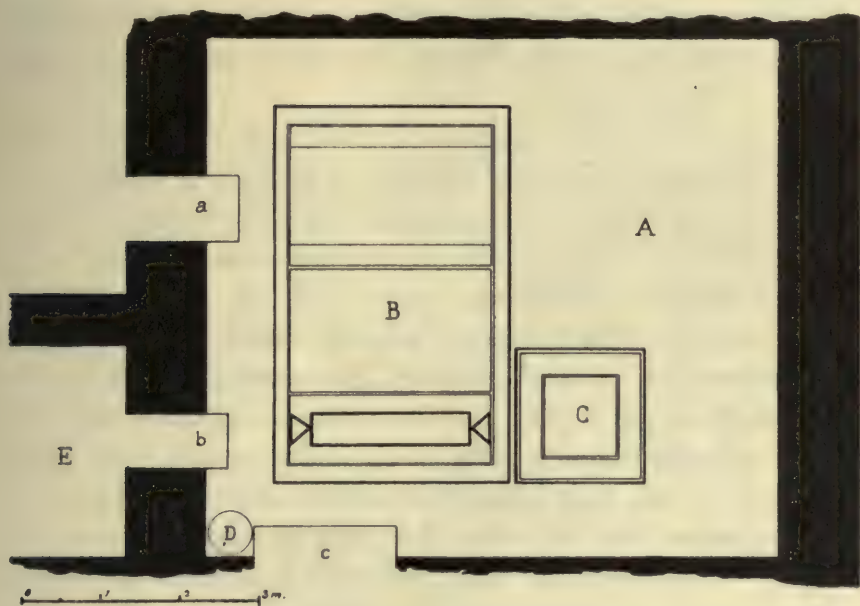


Fig. 4.

de la colline de sable (pl. II); rectangulaire, elle mesure 7 m. 25 cent. de longueur et 6 m. 60 cent. de largeur. On y pénétrait par trois portes, dont deux, *a* et *b*, aux seuils de marbre, étaient percées dans la paroi est. La porte *b* donnait accès dans une petite chambre de 3 m. 30 cent. de côté, dépendante de la précédente et qui paraît avoir servi de vestibule à notre salle; elle était pavée d'une mosaïque blanche (pl. II, fig. 1, à gauche). La porte *a* conduisait également dans une autre chambre qui a été entièrement détruite. La porte *c*, percée à l'extrémité de la paroi nord, avait un seuil en beau porphyre rouge. Sur cette face comme sur la face

opposée les constructions attenantes ont été complètement ravagées; le sol des chambres ainsi que les fondations des murailles n'ont pas échappé à la destruction. Je n'ai relevé aucune ouverture à la paroi sud, pas plus du reste sur la face ouest dont la muraille reposait sur le glacis en terre battue qui servait à défendre la forteresse de ce côté (fig. 4).

L'affectation de cette salle, qui appartenait incontestablement à la forteresse, peut-être au temple, n'est pas absolument fixée. Le sol était entièrement paré d'une mosaïque; la moitié environ était blanche et sans dessin. L'autre partie, au contraire, établie sur le côté est, offrait une décoration particulièrement riche. Elle se divise elle-même en deux parties distinctes et d'intérêt inégal.

L'une, C, comme rejetée au bas et à droite de B, est caractérisée par un décor purement ornemental emprunté à celui de la tapisserie. Les combinaisons géométriques très élégantes, les couleurs riches et variées attestent une forte influence orientale. Elle mesure en hauteur 1 m. 72 cent. et en largeur 1 m. 65 cent.

La seconde, B, est de beaucoup la plus importante, non seulement par ses dimensions, 4 m. 75 cent. \times 3 mètres, mais encore par les sujets variés qui la composent (pl. II et fig. 5). Trois tableaux superposés sont enfermés dans un cadre unique dans lequel se développe entrelacée une double corde sertie de noir, l'une rouge, l'autre bleue. Chacun des tableaux est lui-même entouré d'un filet noir de deux rangs de cubes. Des inscriptions grecques, en vers, dont l'une forme à elle seule un tableau, sont dans une certaine mesure le commentaire des représentations qu'elles accompagnent.

Dans cette mosaïque l'on ressent naturellement la même hâte que l'on a mise à élever les édifices. L'œuvre, dans la composition et dans l'ordonnance des scènes, est en général excellente, parce qu'elle est la reproduction probable d'un modèle ancien exécuté par des artisans peu habiles, connaissant mal le métier. Les défauts se révèlent surtout dans l'exécution, qui est lâchée et médiocre, et dans la plupart des figures qui sont hors de proportions; les attitudes également sont froides, sèches et sans grâce. Toutefois, à distance, ces défauts disparaissent sensiblement; les regards sont fort agréablement attirés par la belle disposition des scènes et le charme du coloris. L'ensemble est imposant et d'un effet saisissant.

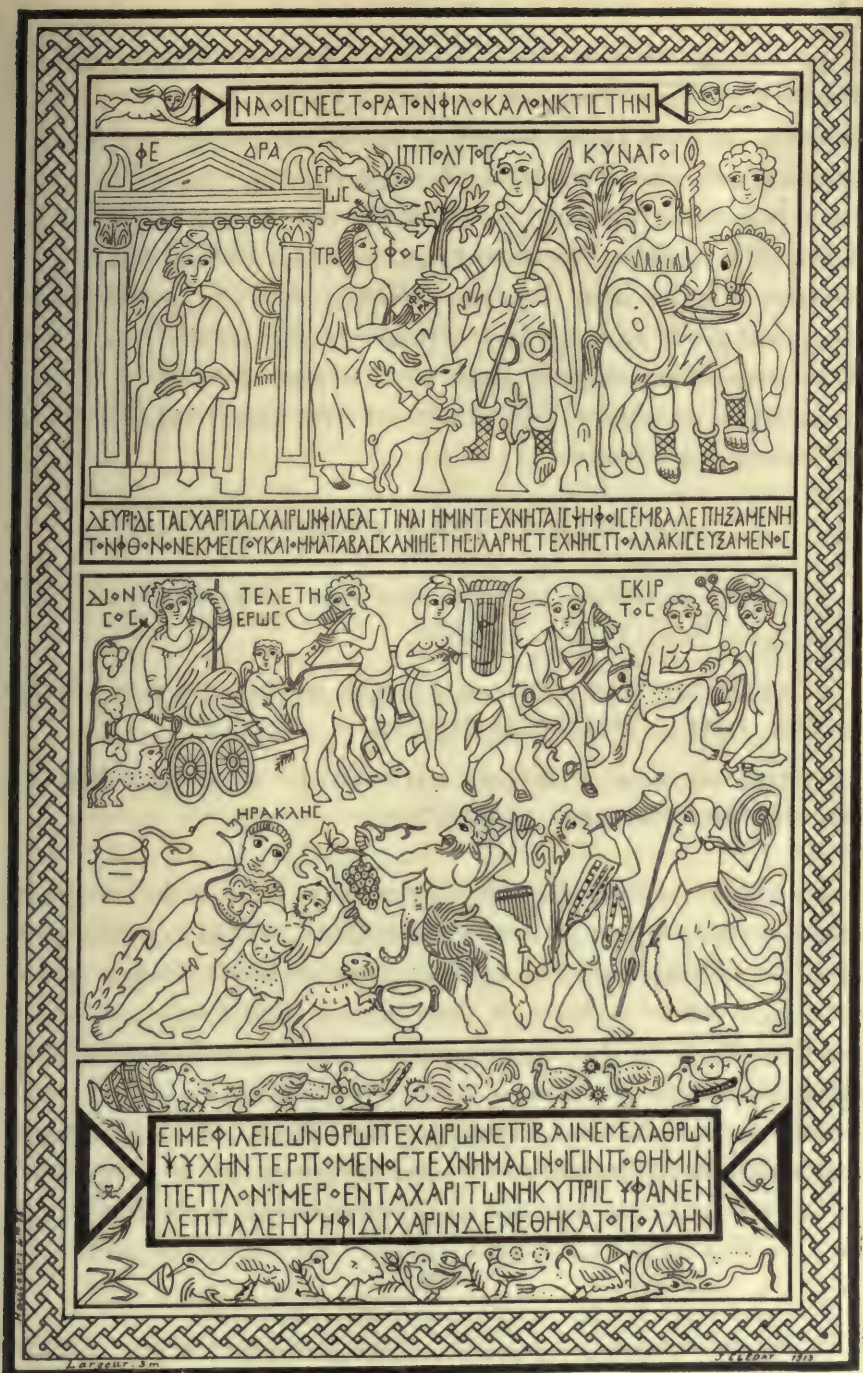


Fig. 5.

Le premier tableau montre la légende de Phèdre et d'Hippolyte (pl. III). Phèdre ΦΕΔΡΑ est assise sous un édicule à fronton triangulaire, supporté par deux colonnes. La tête tournée au dehors, elle suit des yeux Hippolyte ΙΠΠΟΥΤΟΣ, armé d'une lance; il reçoit une lettre de Phèdre que lui remet la nourrice ΤΡΟΦΟΣ; un chien saute au-devant d'Hippolyte; au-dessus de la nourrice plane Éros ΕΡΩΣ indiquant du doigt Hippolyte à la nourrice; à droite, deux chasseurs ΚΥΝΑΓΟΙ, dont l'un, portant un bouclier, tient par la bride le cheval d'Hippolyte. Des arbres dans le champ de la composition indiquent que la scène se passe dans une forêt⁽¹⁾.

Au-dessus du tableau, dans un cartouche que supportent deux amours, est l'inscription suivante :

ΝΑΟΙΣ ΝΕΚΤΟΡΑ ΤΟΝ ΦΙΛΟΚΑΛΟΝ ΚΤΙΣΤΗΝ.

Au-dessous du tableau, une autre inscription, en quatre vers, tracée sur deux lignes, louant l'art du mosaïste :

(1) ΔΕΥΡΪ ΔΕ ΤΑΣ ΧΑΡΙΤΑΣ ΧΑΙΡΩΝ ΦΙΛΕΑΣ ΤΙΝΑΙ ΗΜΙΝ ΤΕΧ-
ΝΗΤΑΙΣ ΨΗΦΟΙΣ ΕΜΒΑΛΕ ΠΗΞΑΜΕΝΗ

(2) ΤΟΝ ΦΘΟΝΟΝ ΕΚΜΕΣΟΥ ΚΑΙ ΟΜΜΑΤΑ ΒΑΚΚΑΝΙΗΣ ΤΗΣ ΪΛΑ-
ΡΗΣ ΤΕΧΝΗΣ ΠΟΛΛΑΚΙΣ ΕΥΞΑΜΕΝΟΣ.

Le tableau suivant, placé immédiatement au-dessous de l'inscription, représente les mystères de Dionysos ΔΙΟΝΥΣΟΣ ΤΕΛΕΤΗ, ainsi que nous l'apprend l'inscription écrite de chaque côté de la tête du dieu (pl. IV). Celui-ci, couronné de lierre, le thyrsé dans la main gauche, est assis sur son char. Il est vêtu de l'himation jeté sur l'épaule gauche et de la tunique visible en dessous; de la main droite il tient un lécythe dont il verse le contenu à terre. Au char conduit par Éros ΕΡΩΣ, le fouet à la main, sont attelés un centaure et une centauresse jouant l'un de l'aulos, l'autre de la lyre; derrière le char sont un pampre de vigne et une panthère courant. Le dieu est précédé de son cortège. C'est d'abord un silène monté

⁽¹⁾ On peut comparer avantageusement ce tableau avec le bas-relief d'un sarcophage du Musée de Latran, à Rome,

où les groupes de la même scène sont disposés d'une façon analogue (DURUY, *Histoire des Grecs*, I, p. 89).

sur son âne; il porte sur l'épaule gauche une besace et de la main droite une coupe. Viennent ensuite un satyre avec une peau de panthère attachée à la ceinture et une ménade, tous les deux dansant ΚΙΚΙΠΤΟC en s'accompagnant de crotales et de castagnettes. La scène se continue dans une deuxième zone; l'on voit tout d'abord Héraclès ΗΡΑΚΛΗΣ, sa massue à la main, alourdi par l'ivresse; il est soutenu par un satyre armé du pedum qu'il brandit en l'air⁽¹⁾. Derrière Héraclès figure un canthare et devant lui une panthère qui, les deux pattes de devant posées sur un deuxième canthare, la tête retournée, grinçant des dents, paraît fort intéressée par cet épisode. Ensuite vient le dieu Pan, aux pieds de chèvre, une grappe de raisin dans la main droite et le crotale dans la gauche; devant le dieu et dans le champ du tableau figurent la syrinx et le crotale. Après figure un jeune satyre, avec sa peau de panthère passée sur l'épaule gauche; il porte dans la main droite le pedum et souffle dans une trompe. Enfin, pour terminer cette scène, l'artiste a figuré une bacchante, vêtue d'une tunique souple et légère, le thyrsé dans la main droite et le tympanon dans la gauche; une guirlande de bacchante est placée devant elle.

Le troisième tableau (pl. V), qui occupe le bas de la mosaïque, moins important que les précédents, offre cependant plus d'un intérêt. Autour d'un cartouche rectangulaire, dans lequel est une longue inscription grecque, se développe en haut et en bas une zone d'oiseaux; ceux-ci sont disposés les uns derrière les autres et se dirigent vers la gauche. Une corbeille, une grenade, un roseau fleuri et diverses autres plantes remplissent les angles ou le champ non employé. Les figures sont bien dessinées, les caractères généraux et particuliers de chacun de ces volatiles sont bien rendus et je crois qu'en général il serait facile de faire les identifications des espèces représentées. Les attitudes sont simples et naturelles; elles rappellent dans une certaine mesure les reproductions analogues que l'on rencontre sur les parois de murailles des vieilles tombes égyptiennes et qui se poursuivront à travers les œuvres coptes.

⁽¹⁾ On retrouve cette même partie de scène dans un sarcophage découvert près de Rome et que l'on interprète généralement comme la représentation de Si-

lène ivre. Ne pourrait-on y voir, comme sur notre mosaïque, la figure d'Héraclès? (cf. DURUY, *Histoire des Grecs*, I, p. 750-751).

L'inscription, de quatre lignes, est encore un éloge enthousiaste en faveur du mosaïste auquel l'auteur de ces vers rend hommage. Elle est ainsi conçue :

EIME ΦΙΛΕΙ ΕΩΝ ΘΡΩΠΕ ΧΑΙΡΩΝ ΕΠΙΒΑΙΝΕ ΜΕΛΑΘΡΩΝ
 ΨΥΧΗΝ ΤΕΡΠΟΜΕΝΟΣ ΤΕΧΝΗΜΑ ΣΙΝΟΙΣΙΝ ΠΟΘΗΜΙΝ
 ΠΕΠΛΟΝ ΙΜΕΡΟ ΕΝ ΤΑ ΧΑΡΙΤΩΝ ΚΥΠΡΙΣ ΥΦΑΝΕΝ
 ΛΕΠΤΑΛΕ Η ΨΗΦΙΔΙ ΧΑΡΙΝ ΔΕΝ ΕΘΗΚΑ ΤΟ ΠΟΛΛΗΝ.

Pour l'étude paléographique de ces petits textes, il sera utile de se reporter aux planches, qui donnent les diverses formes des lettres mieux que ne sauraient le faire les caractères typographiques.

Pendant le déblaiement de cette salle il n'a été trouvé dans le sable qu'une petite lampe chrétienne, en terre rouge, décorée à sa face supérieure du chrisme constantinien, et deux petites palettes en schiste à broyer les couleurs; l'une mesure 0 m. 115 mill. × 0 m. 070 mill. et l'autre 0 m. 122 mill. × 0 m. 080 mill.

La petite chambre contiguë *b* (fig. 3) a fourni un fragment d'une lampe en terre rouge sur lequel figure en relief et entre les deux trous d'évents, Zeus-Sérapis, vu de profil; la tête radiée est surmontée du calathos, un petit vase de couleur grise, à la panse renflée, au col allongé avec ouverture évasée et au fond plat. Hauteur 0 m. 012 mill., diamètre le plus large, 0 m. 080 mill.

Ces divers documents sont d'un intérêt médiocre, mais j'ai été plus heureux tout près de là, au point marqué *d* sur le plan (fig. 3), et sur un espace relativement restreint j'ai trouvé une série de monuments, parmi lesquels un certain nombre de morceaux de statues de marbre, malheureusement brisées, voire même mutilées; la conservation générale en est excellente. La plupart de ces débris, qui ont pu être réunis et assemblés, offrent un certain intérêt artistique.

Les pièces les plus importantes sont deux statues d'Aphrodite en marbre blanc (pl. VI et VII). Recueillies en plusieurs morceaux, elles ont pu fort heureusement être reconstituées à peu près entièrement. La pose des deux statues est la même mais les mouvements sont contraires, c'est-à-dire que les mouvements qui sont à droite dans l'une des statues se montrent

à gauche dans l'autre. Toutes les deux sont des descendantes de la Vénus de Praxitèle arrangées au goût romain et reproduites par un artiste assez médiocre. En effet, si l'ensemble de la figure est harmonieux et les mouvements du corps souples et expressifs, les détails au contraire révèlent une exécution maladroite : les contours en sont mous; certaines parties, comme les attaches des membres, sont lourdes; d'autres hors de proportions; d'autres enfin, comme le dos, sont à peine ébauchées; et ce qui est plus grave encore, c'est de constater dans ces deux statues une ignorance absolue de l'anatomie humaine chez le sculpteur. L'œuvre — les deux statues sont peut-être de la même main — est le produit d'un artisan, habile il est vrai, qui a reproduit un modèle très répandu à cette époque. Les deux statues sont debout, elles mesurent l'une 1 m. 08 cent. de hauteur, l'autre 0 m. 66 cent. seulement. Le corps est nu jusqu'à la hauteur des hanches; la tête, légèrement relevée, regarde à droite dans les deux cas; la partie inférieure s'enveloppe dans une draperie qui laisse à nu l'une des jambes; l'une des mains retient la draperie fixée sur les hanches en l'empêchant de glisser et de dévoiler le sexe; l'autre bras est replié sur la poitrine, la main appuyée légèrement sur le sein; une des jambes fléchit légèrement; un dauphin, le corps redressé, est figuré sur le côté. Les têtes ont été volontairement martelées; le dos est traité fort simplement, comme si la statue ne devait être vue que de face. Dans la grande statue il manque une partie du bas de la figure, l'avant-bras avec la main droite, un morceau de la main gauche, ainsi que la queue du dauphin. Dans la petite nous n'avons à déplorer que la perte de quelques fragments du sein droit, les doigts de la main gauche et quelques morceaux des doigts du pied droit et du bas de la draperie.

Au même lieu ont été trouvés :

1° Torse de femme (probablement d'Aphrodite), en marbre blanc (pl. VIII, 3). Hauteur 0 m. 21 cent. Sur chacune des épaules on voit encore l'extrémité d'une mèche de la chevelure. Sur le sein gauche une marque de cassure, peut-être celle des doigts de la déesse. Vers le milieu du bras droit venait s'appuyer quelque chose que je n'ai pu déterminer. Le sein sur lequel reposait la main est à peine ébauché. L'ensemble de ce morceau de sculpture est fort bien traité et la facture en est meilleure que celle des statues précédentes.

2° Fragment de socle d'une statue d'enfant; il ne reste que les pieds et une partie de la jambe gauche (pl. IX, 1). Marbre blanc; haut. 0 m. 17 cent. A gauche de l'enfant était une autre figure, peut-être un quadrupède ou un oiseau, emporté par la cassure, qui a détruit encore l'autre partie de la base⁽¹⁾. Le modelé de la jambe est fort bien traité et l'exécution en est excellente. Sur la face antérieure était une inscription de deux lignes dont il ne reste que le début :

ΑΡΙCΤΩΝΑ.....

ΒΕΛΗCCTΕΦΑ.....

A la première ligne le second A est brisé à moitié, mais n'est pas douteux.

3° Tête de femme (pl. IX, 4). Marbre blanc; haut. 0 m. 067 mill. Cette petite tête d'un très bel ovale, pas trop accentué, est admirable d'exécution; elle rappelle les belles œuvres grecques du IV^e siècle dont elle semble la copie.

Moins parfaites sont les deux autres petites têtes provenant également de la même fouille. L'une d'elles surtout (pl. IX, 5), avec sa chevelure bouclée cachant les oreilles, se rapproche bien davantage des produits de l'art romain, du portrait par exemple. L'autre rappelle par la coiffure et même la physionomie de la face le portrait de l'impératrice Sabina, femme d'Hadrien, qui est conservé au Musée des Thermes à Rome (pl. IX, 6).

Je signalerai en dernier lieu un fragment de bas-relief en marbre blanc (haut. 0 m. 315 mill.), dont nous ne possédons que le bas de la partie gauche. On y voit représenté, à gauche, Pan, jouant de la syrinx, nu et vu de face. Les jambes à pieds de chèvre sont croisées les unes sur les autres; sur le bras gauche il porte une peau d'animal et son bâton pastoral; la tête manque. Près de lui, à gauche, est une nymphe, le corps légèrement tourné vers le dieu; elle est représentée dans l'attitude de la danse; le pied droit, qui touche de sa pointe le sol, supporte tout le poids du corps; la jambe gauche légèrement pliée est rejetée en arrière. La déesse est vêtue d'une longue tunique flottante agrafée sur les deux épaules, une ceinture passe au-dessous des seins; sa main droite est appuyée sur le bras gauche de Pan. La tête de la nymphe est mutilée et le bras gauche qui s'écartait du corps est perdu dans la cassure (pl. VIII, 1).

⁽¹⁾ On peut penser à une représentation du dieu Aristée adolescent.

III. LES THERMES. — Ceux-ci s'élevaient à l'extrémité nord-est de la ville et près du rivage de la mer (fig. 6). Une mosaïque découverte sur les lieux et portant l'inscription grecque *Καλὸς λουή*⁽¹⁾ nous apprend qu'ils étaient publics. J'ai pu constater que ces bains, qui à l'origine étaient luxueusement décorés, ont été remaniés à diverses reprises à une épo-

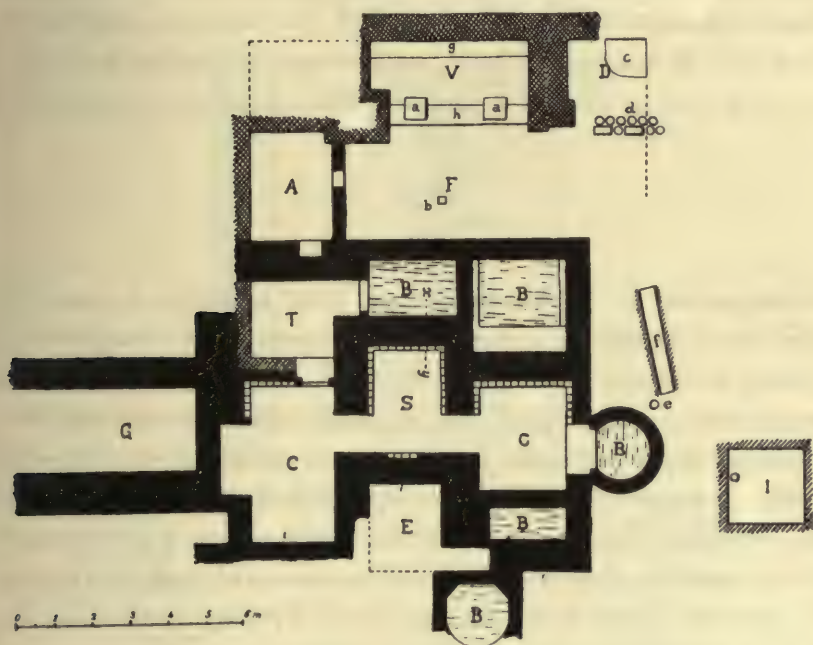


Fig. 6.

que indéterminée et leurs dimensions réduites chaque fois. L'édifice, qui avait déjà beaucoup souffert par ces diverses transformations, ne fut pas davantage épargné par la suite. Tous les matériaux utilisables avaient été arrachés et emportés, de telle sorte qu'il ne restait que peu de chose de cette construction lors de mon arrivée. C'est miracle que des restes du pavement en mosaïque soient arrivés jusqu'à nous, car les destructeurs ont non seulement enlevé les dallages, mais ont encore détruit entièrement

⁽¹⁾ C'est une annonce de bienvenue qui correspond exactement au : *Bene laves!* «Bon bain!» lu sur une mosaïque

d'Algérie et trouvée également dans des bains (GSELL, *Les monuments antiques de l'Algérie*, vol. I, p. 231).

les hypocaustes, la canalisation et les conduites d'eau, dont je n'ai retrouvé qu'une seule trace en *f* du plan. Malgré cet état de délabrement où il a été laissé, on peut cependant reconnaître facilement les principales parties qui composaient l'établissement. L'entrée demeure inconnue; cependant il est probable qu'elle se trouvait du côté de la façade qui avait vue sur la mer ou tout proche, sur l'une des parois est ou ouest, V étant certainement le *vestibule*. La salle F représente les restes du *frigidarium* orné de mosaïques, dessins géométriques en noir sur fond blanc, parmi lesquelles se trouvait la mosaïque à inscription signalée plus haut :

KAA
 ΩΕΑ
 ΟΥΗ.

La disposition de ces dessins est sans ordre apparent; ils sont même parfois placés de travers; certaines parties brisées ont été remplacées par des dalles de calcaire blanc et quelquefois de terre cuite. Je croirais volontiers que cette mosaïque, prise dans une autre salle ou un autre édifice, a été transportée par fragments, puis de nouveau rassemblée sans disposition spéciale, en remplacement d'une mosaïque plus ancienne, beaucoup plus riche, composée d'ornements géométriques de couleurs; à cette première mosaïque appartiendrait, je crois, le beau morceau et le seul que j'ai trouvé en *c*, décorant l'angle d'une salle qui devait dépendre autrefois du *vestibule* V; ce fragment mesure 1 m. 30 × 1 mètre.

Le système employé dans la construction des murailles a été celui de la maçonnerie sans compression, c'est-à-dire de murs à parements de briques cuites, quelquefois en pierres de taille, chargés à l'intérieur de mortier mêlé à des éclats de pierre, briques, tessons de poteries, voire de sable pour remplir les vides laissés par cet amas de matériaux entassés (fig. 7). A l'extérieur les murailles, fréquemment remaniées, ne portaient plus que des revêtements au plâtre, avec parfois un enduit rouge à la détrempe; cependant à la suite de quelques observations je crois pouvoir affirmer que ces parois, au moins pour les soubassements, avaient un revêtement de marbre polychrome; la peinture, par conséquent, n'aurait été que la deuxième étape de cette ornementation. Les murs ne s'élevaient pas à plus d'un mètre au-dessus du sol.

Le vestibule tel qu'il existe aujourd'hui n'a plus qu'un pavage grossier en mosaïque blanche. De cette salle on accédait dans le *frigidarium* F par un portique dont il ne reste plus que les bases carrées de deux colonnes. Dans le *frigidarium* j'ai trouvé debout, comme en place, le tambour inférieur d'une colonne avec sa base à plan carré *b*. Je suppose que c'est par pur hasard que ce fragment architectural a été trouvé dans cette position,

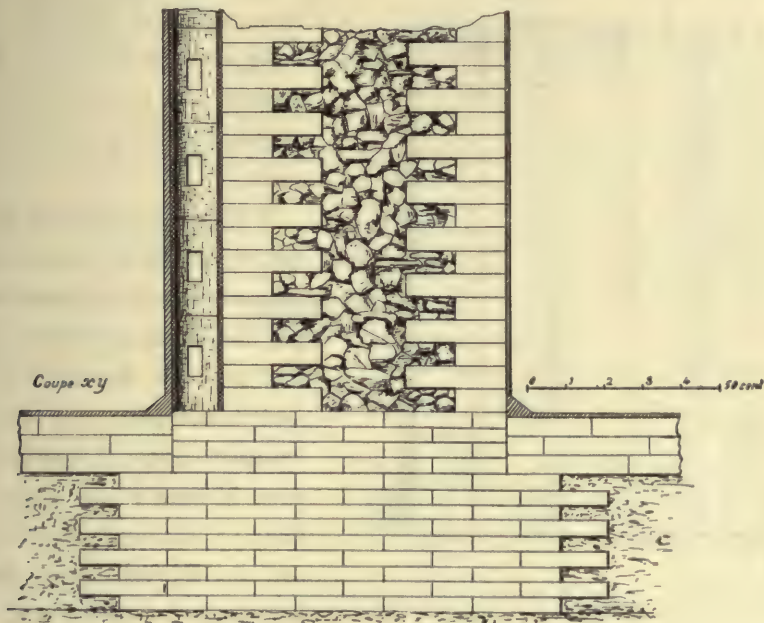


Fig. 7.

car il reposait directement sur le dallage; à mon avis, comme pour les autres fragments de colonnes couchés et réunis ensemble en *d* sur le plan, il appartenait à une colonnade qui paraît avoir existé dans une partie de la construction détruite. Le fond de la salle est occupé par deux piscines rectangulaires, B, dont le fond est garni de plaques de marbre blanc. Toute cette partie des thermes ayant subi de fortes modifications, la destination de la salle A demeure incertaine; peut-être servait-elle de vestiaire. Il faut reconnaître dans T le *tepidarium*, placé, comme il convient, entre le *frigidarium* et le *caldarium*, où l'on entretenait une chaleur douce et modérée. Il y avait deux *caldaria*, C C, de chaque côté du *sudatorium* S;

seul le *caldarium* droit comporte une baignoire maçonnée, demi-circulaire avec un fond en mosaïque blanche et une piscine rectangulaire. Autour de la salle du *sudatorium* et sur certaines parties du *caldarium*, on remarque les restes de conduites en terre cuite verticales, avec ouvertures latérales, qui servaient à répandre l'air chaud dans cette partie du bain

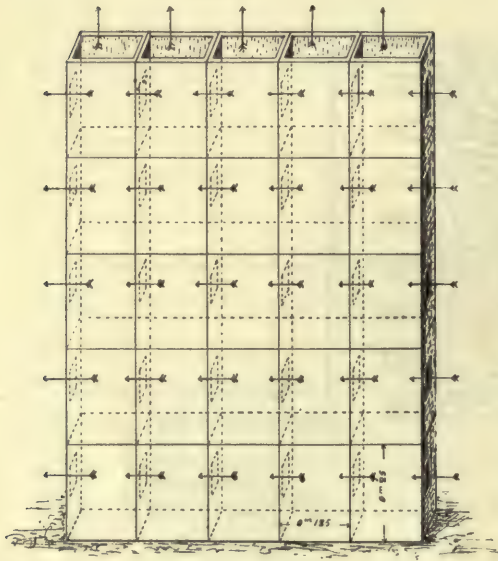


Fig. 8.

(fig. 8). J'ai déjà dit que je n'ai retrouvé aucune trace des hypocaustes et que tout cela avait été détruit; mais il est certain que les salles C, S et peut-être T en étaient pourvues.

L'établissement, sans parler des parties nord et ouest entièrement détruites et remplacées par des locaux qui n'ont rien à voir avec les thermes, s'étendait encore bien plus loin sur les autres faces. Il semble, d'après le mur *i* qui coupe en deux le bâtiment, que du côté sud les thermes aient formé une seconde partie dont une

était réservée aux hommes et l'autre aux femmes, avec entrées indépendantes; l'état des lieux, cependant, ne permet pas d'affirmer le fait. Quoi qu'il en soit, on y voit encore une salle E détruite du côté sud-ouest, accompagnée d'une baignoire maçonnée avec un fond en mosaïque blanche. Du côté est je n'ai retrouvé que le plan d'une petite chambre carrée de 1 m. 40 cent. de côté; les murs avaient été détruits entièrement avec le dallage; il ne restait plus pour reconnaître cette salle que le sol battu qui a permis d'en reconnaître les dimensions. Du côté ouest de cette chambre était posée la base d'une colonne en calcaire de 0 m. 40 cent. de diamètre et de 0 m. 10 cent. de hauteur. Enfin *f* montre les derniers et les seuls vestiges d'une canalisation rectangulaire formée de dalles en calcaire placées côte à côte.

IV. — A l'extrémité sud-ouest du tell se dégageait du massif de ruines un cône de sable cachant un édifice isolé, dont je n'ai pu préciser la nature ni la destination (fig. 9). C'est un massif de maçonnerie en briques sèches, ayant la forme d'une pyramide tronquée, ressemblant dans sa forme générale à un *mastaba* égyptien. Ses dimensions, prises à la

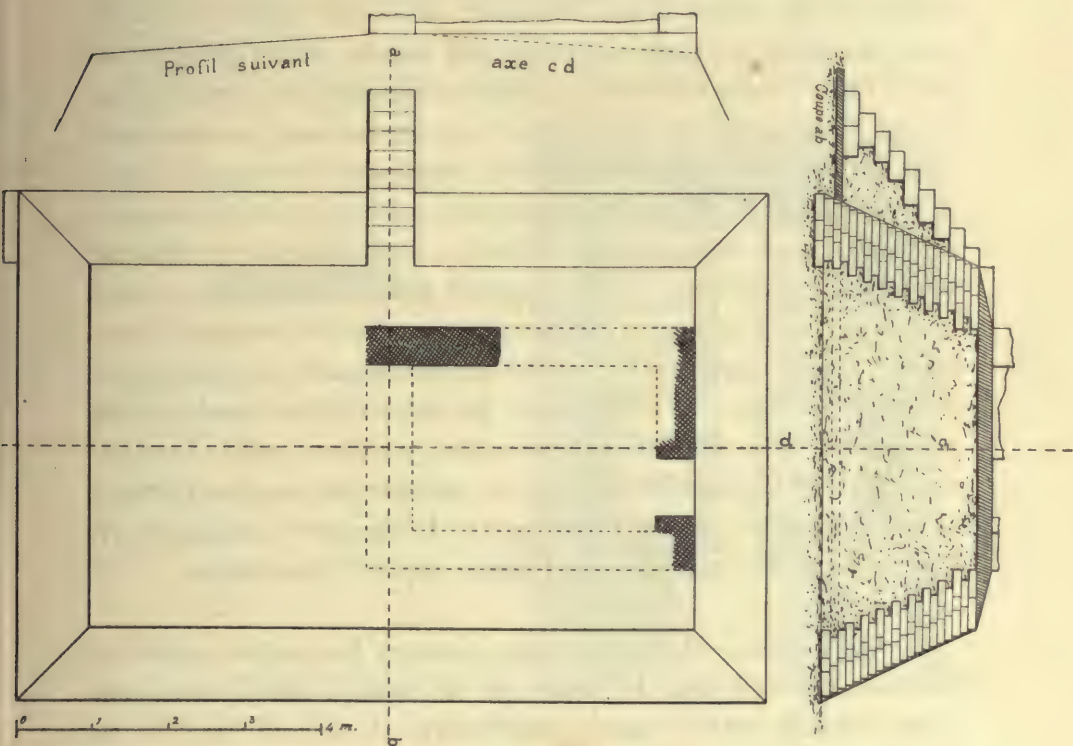


Fig. 9.

base, sont : longueur 9 m. 80 cent., largeur 6 m. 70 cent. La plate-forme mesure 7 m. 90 cent. de longueur et 4 m. 75 cent. de largeur.

La construction est directement posée sur le sol, sans autre assiette que l'épaisseur des murs qui forment la structure générale de l'édifice. Ces murs ont une épaisseur de près d'un mètre; les briques à l'extérieur sont posées en gradins, recouvertes d'un enduit de mortier de terre assez épais formant un parement uni. Le vide intérieur laissé par la maçonnerie a été rempli de sable sur lequel a été établie une plate-forme en terre

battue de 0 m. 20 cent. d'épaisseur seulement. Celle-ci, suivant la longueur, donne un profil à double plan incliné ou en dos d'âne, indiqué suivant le profil *cd*, et dont le sommet est au centre de la construction et suivant l'axe *ab*.

Au centre de la face orientale est un escalier étroit, 0 m. 60 cent. de large, aux marches en pierre calcaire, dont l'assise inférieure repose sur un dallage en terre battue de peu d'épaisseur. Cet escalier conduit sur la terrasse, exactement à l'angle ouest d'un petit édicule, contre lequel il vient buter. Cette construction occupe la partie méridionale de la terrasse, laissant un étroit passage sur les faces est et ouest. La face sud, avec une ouverture, qui ne peut être la porte d'entrée, surplombe directement le massif inférieur. La face nord, entièrement détruite, comme du reste la face ouest, devait avoir une autre porte qui donnait accès à l'intérieur de l'édicule. Cette petite construction, qui ne comportait qu'une salle de 3 m. 20 cent. × 2 m. 20 cent., ne pouvait recevoir qu'un nombre très restreint de personnes. L'autre partie de la terrasse placée en avant de l'édicule était demeurée inoccupée. Le déblaiement, qui eût pu fournir quelques renseignements sur la destination de cet édifice, n'a rien apporté. A ma connaissance c'est la première fois que l'on rencontre un monument de cette nature et pour cela il était intéressant de le signaler en attendant que d'autres trouvailles viennent fixer l'emploi auquel il était destiné.

V. LA NÉCROPOLE. — Elle est située à environ 400 mètres au sud des Thermes. Ensevelie dans les sables, on ne voyait à mon arrivée qu'un grand mausolée dont la coupole était éventrée et qui a dû être violé très probablement dans l'antiquité. Auprès de ce monument j'eus l'occasion d'en déblayer d'autres d'un moindre intérêt avec de nombreuses sépultures individuelles, ouvertes généralement, qui ne m'apportèrent que peu de chose. Ces diverses sépultures se développaient dans la plaine autour du grand mausolée.

Les sépultures individuelles sont de deux sortes : le mort est déposé dans une simple fosse creusée en plein sable et généralement à peu de profondeur; quelquefois les parois de la fosse étaient tapissées de dalles d'un calcaire blanc et assez fin; souvent la cuve n'avait pas de couvercle, mais le plus généralement elle était couverte de pierres plates,

disposées les unes contre les autres. A ces sépultures il n'y a jamais de fond; le mort qui repose directement sur le sol était complètement noyé dans un lit de sable que l'on versait après l'inhumation. Les dalles et le couvercle étaient liés ensemble à l'aide de plâtre. Aucune épitaphe accompagnant le mort n'a été trouvée.

Il ne me reste qu'à décrire les monuments A-D, groupés ensemble et les seuls importants.

Le mausolée A mesure 5 m. 90 cent. de longueur et 4 m. 90 cent. de

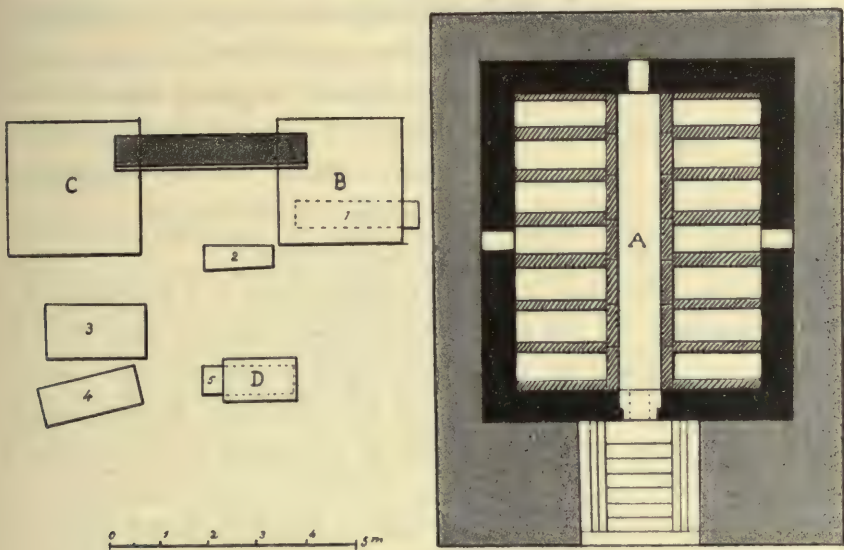


Fig. 10.

largeur (fig. 10). Les murs en pierre de taille ont une épaisseur de 0 m. 70 cent. La coupole seule émergeait au-dessus du sol. Une seule porte, percée au centre de la paroi nord, donnait accès dans la chambre funéraire qui était creusée au-dessus du niveau du sol. On y accédait par un escalier de sept marches, maintenues par un double limon. La construction était surmontée d'une coupole sur pendentifs; elle était également entourée et comme noyée, sur presque toute la hauteur, d'une puissante muraille en terre battue indiquée en teinte grise sur le plan. A la naissance de la voûte et au centre de chacune des faces est ménagée une petite ouverture rectangulaire en abat-jour, jetant la lumière à l'intérieur. Les sarcophages sont disposés

sur deux rangées de deux étages chacune (fig. 11). Entre chaque rangée et dans le centre du monument est un couloir de 0 m. 80 cent. La disposition intérieure a été conçue en même temps que la construction de l'édifice. Les cuves sont formées de larges dalles, comme dans les sépultures

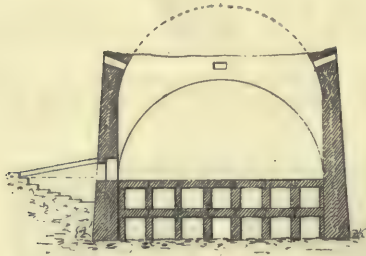


Fig. 11.

individuelles, liées ensemble, formant un tout régulier et parfaitement uni. Le mort était enfermé dans un cercueil de plomb puis placé dans l'une des cuves de pierres. Celles-ci sont au nombre de vingt-huit, soit sept par étages et par rangées. Toutes les cuves avaient été ouvertes, le plomb emporté à des époques diverses et cela jusqu'à ces

temps derniers, car des fouilleurs récents m'ont dit en avoir pris. Moi-même je recueillis les derniers vestiges avec quelques ossements. Aucun objet n'a été trouvé.

Trois cippes sont situés à l'est du précédent (fig. 10). Les cippes B et C sont reliés entre eux par une forte muraille en briques crues. Ils n'ont pas de caveaux; ce sont des constructions pleines, reposant sur une base carrée, l'une B est polygonale, l'autre C est cylindrique. Ils sont presque entièrement détruits et les belles dalles de revêtement ont été enlevées ne laissant voir que le noyau en moellons. Tous les cercueils, sans exception, placés sous la construction C ont été violés et brisés. Sous B je n'ai trouvé qu'un seul sarcophage (n° 1) contenant un cercueil de plomb, en très mauvais état de conservation. Ses dimensions sont : long. 1 m. 95 cent., larg. 0 m. 42 cent., prof. 0 m. 42 cent. Le mort était réduit à l'état de poussière. Aucun objet n'a été trouvé.

Le sarcophage n° 2 avait été violé. Une petite monnaie en bronze, très oxydée, a été trouvée.

Le sarcophage n° 4 était celui d'une femme. Il était construit comme le précédent. Le corps était en très mauvais état. Mais j'ai retrouvé à leur place primitive les bijoux funéraires en or que les parents avaient donnés à la morte; ce sont :

1° Un frontal, mince lamelle d'or à stries obliques; long. 0 m. 187 mill., larg. 0 m. 024 mill.

2° Deux bracelets; diam. 0 m. 052 mill. environ.

3° Deux bracelets de jambes; diam. 0 m. 065 mill. environ.

4° A l'annulaire de la main gauche était une bague en or enchâssée d'une petite intaille en pierre rouge, sur laquelle est gravé en creux un jeune homme debout et nu, jouant avec un chien. Diam. 0 m. 024 mill. environ.

J'ai également recueilli dans cette tombe un petit vase en verre blanc posé sur la poitrine; un deuxième était près de la main droite et un troisième à côté du pied droit. Dans l'angle droit de la cuve, du côté des pieds, était placé et renversé un plat en terre cuite.

Le mausolée D, construction rectangulaire en bel appareil, n'avait au-dessous de lui qu'un seul sarcophage, non violé, mais n'ayant pour tout mobilier qu'un vase en terre à panse renflée, ayant la forme de la *ballas* actuelle.

VI. OBJETS DIVERS. — Les objets décrits ci-dessous proviennent de la localité et ont été trouvés au hasard des fouilles et un peu partout; un certain nombre, comme les plombs phylactères, proviennent d'habitations diverses situées au nord-est de la forteresse. D'autres également ont été recueillis sur le sol; ce sont généralement des terres cuites, lesquelles, par suite d'un séjour prolongé à l'air, sont légèrement érodées et ont pris à cause de cela un ton légèrement métallique et ont acquis une très grande dureté.

1. *Cachet en terre cuite.* — Terre jaune légèrement rosée. Forme conique. Diam. 0 m. 065 mill., haut. 0 m. 021 mill. Sur la face plate on lit le nom : ZHNOBIC, profondément imprimé en creux. La lecture n'est pas douteuse, bien que certain défaut pourrait faire prendre le dernier caractère pour un *omicron* (fig. 12).



Fig. 12.

2. *Lampe.* — Terre rouge. Long. 0 m. 152 mill. Elle représente un phoque couché sur le dos. La tête, légèrement redressée, sert de manche. Le trou d'aération est placé entre les membres supérieurs; ils sont liés au corps et simplement indiqués par un renflement de la pâte, sans aucun détail dans la forme; le bec est formé par la réunion des deux membres inférieurs; un collier, simple bourrelet de glaise, est modelé autour du cou. Les yeux, la gueule et les poils de l'animal sont

indiqués par des incisions profondément gravées dans l'argile avant la cuisson. La lampe, formée d'une seule pièce, a été modelée en pleine pâte. Bien qu'elle soit façonnée sommairement, le modelleur a admirablement rendu

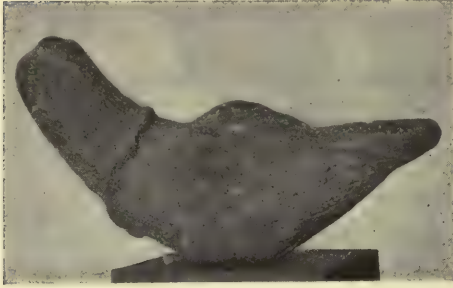


Fig. 13.

l'expression et le caractère de l'animal (fig. 13). L'espèce ici reproduite est probablement celle du phoque moine (*monachus albiventer*) très répandue dans la Méditerranée et surtout commune dans l'Adriatique.

Les objets les plus intéressants ont été découverts dans les constructions déblayées au nord-est de la forteresse. Ils

consistent en une série fort nombreuse d'objets en plomb (une centaine environ), d'ordres divers et dont la plupart ont très sûrement un caractère magique. D'autres moins définis me semblent néanmoins pouvoir être rapprochés des précédents. Ainsi que je l'ai dit, ils n'ont pas été trouvés dans un lieu unique, mais un peu au hasard des fouilles dans des locaux divers et à tous les niveaux du sol. Ils ne peuvent être, par conséquent, d'aucune utilité pour fixer la destination des lieux où ils ont été recueillis. Cependant il est bon de remarquer que tous ces plombs proviennent de la même région et d'un seul groupe d'habitations. On peut les répartir en plusieurs séries dont les principales sont : les figurines, les bracelets et les tablettes.

3. *Plaque de plomb découpée très grossièrement en forme de figure humaine* (fig. 14). — Haut. 0 m. 103 mill.

La plaque est légèrement relevée sur les bords : cette bordure a été obtenue en frappant sur l'épaisseur du métal. Les membres supérieurs ne sont pas indiqués ; les membres inférieurs sont représentés par la lame de plomb coupée en deux en laissant un vide triangulaire dont la base dessine le bassin ; celui-ci est figuré par un arc auquel une large incision a été faite pour souligner l'aîne. Le milieu

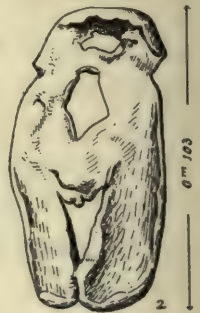


Fig. 14.

du corps et de la tête sont également percés d'un trou. Enfin la plaque de métal a été ployée longitudinalement de façon à former un angle très accusé dont le sommet serait la partie médiane de la figurine.

4. *Plaque de plomb découpée* (fig. 15). — Elle rend, d'une façon très schématique, la silhouette de la forme humaine. Haut. 0 m. 015 mill., larg. 0 m. 046 mill., épaisseur moyenne 0 m. 010 mill. Le corps se présente sous l'aspect d'une sorte de navette; la tête arrondie se dégage du tronc par une pincée à la hauteur du cou; les jambes informes et soudées ensemble ne figurent que par un allongement réduit du bas du corps. Les bras, comme dans l'autre statuette, n'existent pas; enfin aucun détail intérieur n'est indiqué. La plaque de métal a été martelée sur les côtés de façon à former un léger rebord autour de la statuette. On remarquera en outre vers le centre de la tête un petit trou cylindrique qui traverse entièrement la lame. Le milieu du corps sur la face antérieure est orné de deux cercles concentriques en relief, frappés avec une matrice. Au dos et au sommet de la tête est la marque profonde d'une empreinte rectangulaire de 0 m. 011 mill. \times 0 m. 08 cent.; il semble qu'il y ait eu des caractères en relief. Enfin toujours dans le dos on peut voir les traces d'une assez longue inscription moulée, écrite transversalement et de bas en haut, remplissant toute la partie du corps entre les jambes et le cou; soit mauvaise impression ou mauvaise conservation, l'inscription demeure illisible.



Fig. 15.

5. *Bracelet en plomb* (fig. 16). — Long. 0 m. 172 mill., larg. 0 m.

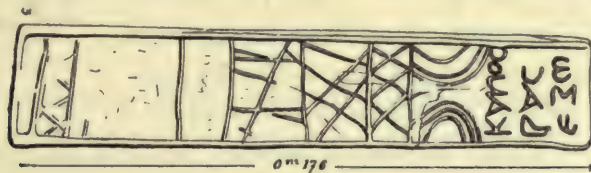


Fig. 16.

032 mill. Plaque de métal tordue en forme de bracelet. La pièce a été moulée; les ornements et l'inscription sont en relief. L'inscription est

de trois lignes; les deux dernières sont écrites de droite à gauche; elle porte la formule de dévotion suivante :

ΩΣ Ε Ως ἐ βάρσκανος
BAC
KANOC

6. *Bracelet en plomb*. — Long. 0 m. 155 mill., largeur moyenne 0 m. 025 mill. La pièce a été fondue d'une seule pièce. Elle présente sur sa face extérieure une palme qui se développe autour et sur la face extérieure du bracelet. Mauvaise conservation.

7. *Lames en plomb* (fig. 17). — Celles-ci, en assez grand nombre, se présentent de diverses manières et sous divers aspects. Elles sont généralement unies et plates sans aucune sorte d'ornements; quelquefois elles portent, moulée en relief, une palme; souvent elles sont roulées dans le sens de la longueur; d'autres fois, au contraire, elles sont pliées sur elles-mêmes deux ou trois fois dans le sens de la largeur.

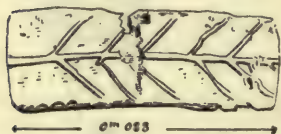


Fig. 17.

Les dimensions sont assez variables. Celle que je donne est de dimensions moyennes; elle mesure 0 m. 088 mill. de longueur et 0 m. 032 mill. de largeur.

8. *Plaque de plomb* (fig. 18). — Haut. 0 m. 04 cent., larg. 0 m. 019 mill., épais. 0 m. 003 mill. A chaque extrémité se trouve une empreinte ronde, de 0 m. 013 mill. de diamètre, imprimée en creux avec un motif en relief. L'une d'elles, imprimée un peu trop haut, ne donne que la moitié inférieure de l'empreinte; mais le motif figuré est identique dans les deux cas; il s'oppose par les pieds. On y voit un enfant (?) vu de face à la tête fruste; il est debout, les jambes légèrement écartées, les bras séparés du corps; dans la main droite il tient une lyre et dans la gauche un objet indistinct.

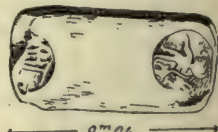


Fig. 18.

9. — Je signalerai encore dans la série des plombs de petites plaques carrées de dimensions variables, présentant sur l'une des faces soit un

long trait droit incisé, aux extrémités fourchues (fig. 19), soit encore une série de trous gravés ou imprimés. Sur les quatre plaques que je possède de ce dernier type, deux portent six points (fig. 20); une avec trois points et la dernière avec un seul point. Je doute fort que ces divers objets appartiennent à la série des plombs phylactères auxquels je les ai réunis; je ne puis, non plus, m'arrêter à la



Fig. 19.

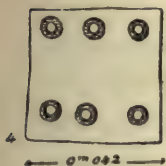


Fig. 20.

pensée que ces plombs peuvent être des poids. Quoi qu'il en soit de leur usage, je donne pour plus de détails les dimensions et le poids de chacun de ces objets

avec le numéro du registre d'inventaire du Musée d'Ismaïliah où ces objets sont conservés :

1 ^{er} type n° 2369	Côtés: 0 ^m 055	Épaisseur: 0 ^m 010	Poids: 295 gr.	
" " " 2368	" 0 ^m 052	" 0 ^m 010	" 280 "	(érosions à la face antérieure.)
2 ^{me} " " 2370	" 0 ^m 050	" 0 ^m 005	" 160 "	
" " " 2371	" 0 ^m 042	" 0 ^m 007	" 140 "	
" " " 2372	" 0 ^m 034	" 0 ^m 006	" 70 "	
" " " 2373	" 0 ^m 023	" 0 ^m 004	" 33 "	(angle brisé).

10. *Stéatite*. — Haut. 0 m. 074 mill. Statuette représentant Horus enfant assis sur une fleur de lotus (pl. IX, 3). Le dessous de la fleur est brisé, ce qui montre qu'elle était montée sur sa tige. La fleur et les extrémités des pieds portent des marques de coups de ciseau qui ont abîmé la statuette; la partie postérieure de la tête est légèrement rongée. Le dieu porte la main droite à la bouche, tandis que la main gauche tient un petit vase appuyé contre la cuisse. L'exécution, assez bonne, est d'un grand réalisme.

11. *Marbre blanc*. — Haut. 0 m. 52 cent. Beau buste de femme, malgré les mutilations et les marques nombreuses d'érosions subies par un long séjour à l'air; il a été trouvé sur le sol un peu à l'est de la nécropole (pl. VIII, 2). La femme est vêtue d'un ample manteau dont elle tient l'un des bouts dans la main droite appuyée contre la poitrine. Sous le manteau se montre le haut de la tunique assez ouverte pour laisser voir le fin

modelé de la gorge. Le bras gauche, caché sous le vêtement, était pendant le long du corps. La facture de ce morceau de sculpture est très belle et les draperies ne manquent pas d'ampleur. On ne peut que regretter la perte des autres parties de ce marbre qui appartient à l'époque des Antonins.

12. *Marbre blanc*. — Fragment très mutilé d'une représentation de Ganymède avec l'aigle (pl. IX, 2). Il ne reste que la tête du jeune pâtre et de l'oiseau dont le bras droit levé au-dessus de la tête étreint le cou. La figure de Ganymède, brisée du côté droit, est en fort mauvais état.

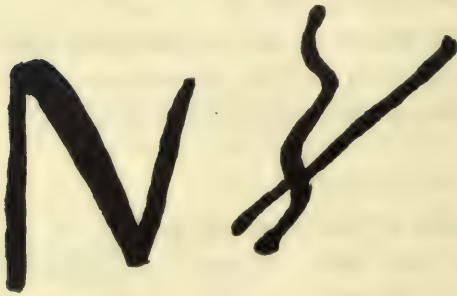


Fig. 21.

13. — Parmi le grand nombre d'amphores trouvées dans les fouilles, deux seulement portaient une marque peinte en rouge. Sur la première on lit : ZONA; sur l'autre, les deux caractères reproduits à la figure 21.

14. *Fragment d'une plaque de marbre blanc sur laquelle était gravée une inscription phénicienne* (fig. 22). — Larg. 0 m. 11 cent., haut. 0 m. 07 cent. On ne reconnaît avec sûreté que les deux derniers caractères de la dernière ligne inférieure : . . . 𐤍𐤍

15. *Bronze*. — Haut. 0 m. 115 mill. Éros debout. La figure un peu trop mouvementée est comme longueur hors de proportion; malgré ce défaut, qui est un peu la caractéristique de l'époque, elle ne manque ni de grâce, ni d'élégance, ni de



Fig. 22.

souplesse dans l'exécution comme dans le modelé. Le dieu, auquel étaient attachées deux ailes aux épaules — il n'en reste plus qu'une — paraît dans l'action du vol ou prêt à prendre son vol. Le corps légèrement penché en avant est vivement retourné à droite. La tête légèrement relevée montre un visage souriant et plein de finesse. Les bras sont perdus; celui de droite paraît avoir été relevé tandis que l'autre abaissé passait probablement devant

le corps. Le torse est entièrement nu; les jambes sont voilées par une draperie aux plis sobres et souples d'une très belle ligne⁽¹⁾.

16. *Bronze.* — Haut. 0 m. 038 mill. Tête du dieu Sérapis; elle est brisée à la naissance du cou. La tête est coiffée du calathos orné sur la face antérieure d'un feuillage. La face du dieu est légèrement aplatie par suite d'un choc reçu. Travail excellent.

17. *Inscription imprimée en creux sur le bord d'un plat.* — Terre rouge. Long. 0 m. 044 mill., larg. 0 m. 026 mill. Dans un cadre on lit le nom :

ΕΡΜΟΓ	Ἑρμού
ΕΝΟΥΣΙ	ένουσι

Cette empreinte était reproduite trois fois et à égale distance sur le bord du plat. Deux seulement nous sont parvenues.

18. *Inscription imprimée en creux sur le bord d'un plat.* — Terre rouge. Long. 0 m. 054 mill., larg. 0 m. 032 mill. Entre deux lignes horizontales on lit le nom :

ΔΙΟΦΑΝ	Διοφάν
ΤΟΥΒΩ	του Βου

Le nom était suivi d'un titre mis en abrégé et commençant par Βου; peut-être celui de Βουλευτής « sénateur ».

19. *Inscription imprimée en creux sur le bord d'un plat.* — Terre rouge. Long. 0 m. 054 mill., larg. 0 m. 033 mill. Elle est inscrite entre deux traits horizontaux :

ΛΑΔΑ
ΤΟϚ

20. *Inscription imprimée en creux sur le bord d'un plat entre deux lignes horizontales.* — Terre rouge. Long. 0 m. 06 cent., larg. 0 m. 029 mill. On lit :

ΕΙΡΗΝΑ
ΕΥΤΥΧΙ

Après le mot Ευτυχί est une petite plante à trois feuilles, mal imprimée.

⁽¹⁾ La statuette n'étant pas entièrement décapée, j'attends pour la donner que ce travail soit achevé.

21. *Inscription imprimée en creux sur le bord d'un plat.* — Terre brune. Larg. 0 m. 028 mill. Elle est enfermée dans un cadre :

ΟΞΑ

Il n'y a que la partie gauche du Α qui ait marqué sur la terre, l'empreinte ayant été posée un peu trop à droite; la lettre n'est pas douteuse.

22. *Inscription imprimée en creux sur le bord d'un plat.* — Terre brune. Long. 0 m. 047 mill., larg. 0 m. 027 mill. Elle est placée entre deux lignes horizontales :

ΛΛΑΜ
(sic)
ΕΞΑΝΝ

La fin du dernier caractère n'est pas imprimée.

23. *Inscription trois fois répétée; elle est imprimée en creux sur le bord d'un plat.* — Terre brune. Larg. 0 m. 048 mill., haut. 0 m. 07 cent. :

[Ε]ΥΤΥΧΙ

Au-dessous de chaque mot est un attribut que je ne puis distinguer, mais qui a l'aspect d'une masse avec son manche. Chacun des mots est séparé par un trait.

24. *Anse d'amphore sur laquelle sont imprimées en relief et à rebours les trois lettres ΑΒΑ.* — Ce même mot a été retrouvé sur une autre anse.

25. *Col de vase.* — On y voit gravé un cercle, diam. 0 m. 03 cent., dans lequel s'inscrit un Μ traversé par Ι dont les extrémités dépassent les limites du cercle. Peut-être : Φ, Μ.

26. *Anse d'amphore, timbre rectangulaire.* — Long. 0 m. 028 mill., haut. 0 m. 015 mill. :

ΕΠΙΘΕΥΦΑΝΕΥΣ Ἐπί θεύφανους
ΠΕΔΑΓΕΙΤΝΟΥ Πεδάγειτνούου

27. *Anse d'amphore, timbre rectangulaire.* — Larg. 0 m. 033 mill., haut. 0 m. 015 mill. :

ΕΠΙΠΑΥ Ἐπί Παυ
ΣΑΝΙΑ σανία[s]

28. *Anse d'amphore, timbre rectangulaire.* — Larg. 0 m. 029 mill., haut. 0 m. 012 mill. :

ΕΠΙΑΓ
ΕΜΑΧΟΥ

A gauche, tête radiée du soleil. Marque un peu fruste.

29. *Anse d'amphore, timbre rectangulaire.* — Larg. 0 m. 047 mill., haut. 0 m. 020 mill. Inscription fruste. Empreinte mal appliquée. Le haut des premières lettres, ainsi que le bas de celles de la troisième ligne n'ont pas porté. Les caractères sont inégaux :

ΕΛΛΗΝΙΣΤΟ	Ἐ(πί) Ἄριστο
ΜΑΧΟΥ	μάχου
ΔΑΛΙΟΥ	Δαλίου

30. *Anse d'amphore, timbre rectangulaire.* — L'empreinte n'a pas porté sur toutes les parties, aussi est-elle incomplète. Elle avait trois lignes :

ΕΛΛΗΝΙΣΤΟ	ΛΕΥΔΙ
ΜΑΧΟΥ	ΟΥ
ΔΑΛΙΟΥ	ΟΥ

31. *Anse d'amphore rectangulaire.* — Larg. 0 m. 035 mill., haut. 0 m. 017 mill. :

ΔΙΣΚΟΥ	Δίσκου
--------	--------

A droite un cratère.

32. *Anse d'amphore, timbre rectangulaire.* — Larg. 0 m. 044 mill., haut. 0 m. 019 mill. Empreinte mal imprimée. Le début et la fin sont illisibles :

[ΕΠΙΠ]ΡΑΤΟ	Ἐπί Πρατο
ΦΑΝΕΥΣ	Φάνευς
ΑΓΡΙΑΝΙ[ΟΥ]	Ἀγριανί[ου]

33. *Anse d'amphore, timbre rond.* — Diam. 0 m. 025 mill. Au centre, une rose; autour :

ΚΛΕΙΣΙΜΒΡΟΤΙΔΑΚΑΡΝΕΙΟΥ	κλεισιμβροτίδα καρνείου.
------------------------	--------------------------

34. *Anse d'amphore, timbre rond.* — Diam. 0 m. 030 mill. Au centre, une rose; la légende très fruste est enfermée entre deux cercles :

ΙΠΠΟΚΡΑΤΕΥΣ.....	Ἰπποκράτευς.....
------------------	------------------

Le nom était probablement suivi du mois; celui-ci est complètement illisible.

35. *Anse d'amphore, timbre rectangulaire.* — Larg. 0 m. 045 mill., haut. 0 m. 015 mill. L'attribut à droite est peu visible :

ΑΣΚΛΑ	Ἀσκλα
ΠΙΑΔΑ	πιάδα

TADEUSZ SMOLENSKI.

LES

PEUPLES SEPTENTRIONAUX DE LA MER
SOUS RAMSÈS II ET MINÉPHTAH

TRADUCTION DE

TADEUSZ BRONISLAW WALEK.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le présent mémoire a été écrit par M. Smolenski en 1909; une mort prématurée a malheureusement empêché l'auteur d'y mettre la dernière main et de le publier. Son travail ne parut que trois ans plus tard, en 1912, au tome LV des *Mémoires de la classe historique et philosophique de l'Académie des Sciences de Cracovie*. J'en donne aujourd'hui une traduction française, qui reproduit fidèlement le texte polonais sans y apporter des changements ou des compléments quelconques, même en ce qui concerne la bibliographie du sujet parue depuis lors. Cela me paraît plus conforme au respect dû à l'œuvre du défunt. — T. B. WALEK.

I.

Au début même de ce remarquable monument de la littérature égyptienne qu'on appelle, sans raison d'ailleurs, le poème de Pentaour⁽¹⁾, nous lisons : « Commencement de la victoire du roi Usermaré Setepneré (Ramsès II)...., qu'il a remportée au pays de Khéta et Naharin, au pays d'Arad, dans le *Pidasa*, dans le *Dardni*, au pays *Masa*, au pays *Karkicha*, *Karkémich*, *Kode*, au pays *Kadech*, au pays *Akarit* et *Mouchanat*⁽²⁾ ». Seuls

⁽¹⁾ Pentaour est le copiste du papyrus Sallier et non l'auteur de l'œuvre (voir ERMAN, *Neuägyptische Grammatik*, p. 7; de même MASPERO, *Hist.*, t. II, p. 396).

⁽²⁾ *Rev. égypt.*, t. III, p. 151; les noms d'Arad et de Kadech sont complétés d'a-

près la copie d'Abydos, *Rev. égypt.*, t. IV, p. 124. Breasted, dans *the Battle of Kadesh* (Chicago 1903), écrit : « As J. de Rougé's composite text omits all reference to the Abydos copy, I arranged all the texts », et plus loin : « Although writing in 1885,

les quatre noms que j'ai soulignés nous intéressent dans le présent travail; le reste ne désigne pour la plupart que d'anciens ennemis syriens de l'Égypte.

Un peu plus loin dans le même poème⁽¹⁾, nous trouvons la liste des peuples que le souverain hittite a rassemblés des limites de la Mer, «Naharin et Arad, *Masa*, *Pidasa*, *Kechkech*, *Ariwana*, *Karkicha*⁽²⁾, *Luka*, *Karawaden*, *Karkémich*, etc.». Enfin, dans la description de la bataille de Kadech, le poète cite pour la troisième fois les alliés des Hittites et nous donne de nouveau leurs noms, *Masa*, *Pidasa*, *Kechkech*, *Ariwana*, *Luka* et *Karawaden*⁽³⁾.

Nous avons ainsi huit noms, auxquels il nous faut nous arrêter plus longtemps : *Pidasa*, *Dardni*, *Masa*, *Karkicha*, *Kechkech*, *Louka*, *Ariwana* et *Karawaden*.

long after the publication of Mariette's *Abydos*, J. de Rougé makes no mention of the Abydos text». De même dans les *Ancient Records of Egypt* (t. III, p. 135), Breasted écrit : «The texts were once similarly put together by E. de Rougé and published by J. de Rougé (*Rev. égypt.*, t. III-IX. = doit être III.-X.), but without the Abydos copy». Ce reproche est injuste : J. de Rougé a connu le texte d'Abydos et il s'en est servi. Il n'en parle pas en effet dans l'introduction à son édition au t. III, mais au t. IV de la *Rev. égypt.* (p. 124) nous lisons : «J'ai omis de parler jusqu'ici d'un autre exemplaire du poème de Pentaour gravé sur le mur extérieur nord du temple de Ramsès II à Abydos; cependant les fragments qui en subsistent peuvent servir à combler quelques lacunes, et je les citerai donc à l'occasion. M. Mariette a publié ces fragments en 1880 dans son second volume d'*Abydos* (pl. IV et V) etc.». M. J. de Rougé démontre ensuite contre

M. Mariette, que le texte est complet quant au nombre des colonnes, et il donne «l'amélioration» du début du poème. Nous retrouvons des références au texte d'*Abydos* dans la suite, t. VI, p. 37, 86, 106, 111; t. VII, p. 25.

⁽¹⁾ *Rev. égypt.*, t. III, p. 159 et 160. L'expression *en pa-iuma* justifie jusqu'à un certain point l'opinion qui considère ces peuples comme «peuples de la Mer», de même les peuples bien connus des temps de Minéptah et de Ramsès III.

⁽²⁾ Chez Breasted (*Ancient Records of Egypt*, t. III, p. 138) on lit d'une manière erronée *K²-r²-ky-kš²*, qui a été corrigé au t. V, p. 7, en *K²-r²-ky-š²*. Soulignons que le premier *K* n'a pas de point, et qu'il a le même son que *K* dans *Kechkech* : cela modifie en partie l'affirmation de M. Breasted, dirigée contre M. W. M. Müller, sur la différence du son *K* dans les deux noms.

⁽³⁾ *Rev. égypt.*, t. IV, p. 129, au mémoire cité de M. de Rougé.

I. PIDASA. — Déjà Lauth en 1867⁽¹⁾ a rattaché ce nom à la Πήδασος, mentionnée par Homère et aux Πηδασέες cariens⁽²⁾. E. de Rougé⁽³⁾ a admis la métathèse du nom de Pisidie; Maspero⁽⁴⁾, en combattant cette opinion, releva de nouveau Pédasos indépendamment de Lauth. W. M. Müller considère ce rapprochement comme trop hardi⁽⁵⁾ et se demande avec hésitation si Pidasa n'est pas le nom perverti des Pisidiens; il ne voit pas que déjà Rougé avait émis une telle proposition⁽⁶⁾. Flinders Petrie⁽⁷⁾ ne l'admet pas d'une manière catégorique; il envisage la possibilité de l'identification avec Pédasos en Carie, mais il considère comme plus vraisemblable le rapprochement avec le fleuve Pédias à Chypre. King et Hall⁽⁸⁾

⁽¹⁾ *Homer und Aegypten*, p. 31. Dans ce travail, que M. H. Brugsch (*Die Aegyptologie*, 1894, p. 142) compte parmi «den Verirrungen auf dem Gebiete wissenschaftlicher Forschungen», nous trouvons la plupart des justes identifications géographiques qu'on attribue communément à M. de Rougé.

⁽²⁾ Cf. Hérodote, I, p. 175 : ἦσαν δὲ Πηδασέες οἰκούντες ὑπὲρ Ἀλικαρνησσοῦ μεσόγαιαν. . . οὔτοι τῶν περὶ Καρήνη ἀνδρῶν μούνοι τε ἀντέσχον χρόνον Ἀρπάγω (éd. Teubner, t. I, 1899, p. 99). Les mêmes Cariens pédasiens sont mentionnés chez Hérodote, VI, p. 20 (*l. c.*, t. II, 1901, p. 75); la Πήδασος carienne est nommée au t. V, p. 121 (*l. c.*, p. 64) et le Pédasien Ἐρμούτιμος apparaît au t. VIII, p. 104 (*ib.*, II, p. 299).

⁽³⁾ *Mélanges d'arch. ég. et assyr.*, t. II, 1875, p. 267, d'après les leçons de M. E. de Rougé au Collège de France en 1869, publiées par F. Robiou.

⁽⁴⁾ *De Carchemis oppidi situ*, Paris 1872, p. 37-39 : De Pedaso oppidi situ; dans le titre le nom hiéroglyphique est écrit d'une façon erronée, Padapa au lieu

de Padasa. Maspero laisse le choix entre le Pédasos carien et la Pédasos troyenne. Il se déclare contre la première identification, parce que le Pédasos carien fut fondé longtemps après la guerre de Troie (Strabon, VIII, chap. 7). Il reste alors la Pédasos homérique sur le fleuve Satnioeis, habitée par les Lélèges (Φ 86, Strab., VII, 7 : οἱ τὴν Τροίαν ἐλόντες ἐξήλασαν τοὺς Λέλεγας τοὺς ἐκ τῶν περὶ τὴν Ἰδὴν τόπων τῶν κατὰ Πήδασον καὶ τὸν Σατνιοέντα ποταμόν). De même, Homère mentionne, Φ 84-87, Altés comme régnant sur les Lélèges à Pédasos.

⁽⁵⁾ *Asien und Europa*, p. 355 «. . . . haben wir nicht den Mut. . . . »

⁽⁶⁾ Waldemar Schmidt (*Assyriens og Aegyptens Gamle Historie*, Copenhague 1872-1877) écrit à la page 577 : «Pidasa har man saaledet antaget for Pisidia, idel dogs skulle vaere omsetta», mais il ne donne pas sa propre opinion.

⁽⁷⁾ *Hist. of Egypt from the XIXth to the XXXth dyn.*, p. 49.

⁽⁸⁾ L. W. KING and H. R. HALL, *Egypt and Western Asia in the light of recent discoveries*, Londres 1907, p. 368.

combattent l'opinion de Petrie. Le nom « Pédias » serait dû à la corruption moderne de la forme antique Pedæus (du grec *πεδῖον*, fleuve traversant une plaine); si donc Petrie fait des Pidasa des Chypriotes, il suppose *eo ipso* que l'on parlait en Chypre le grec pur 1300⁽¹⁾ ans avant J.-C., ce qui est absolument invraisemblable. D'après King et Hall, les Pidasa étaient, semble-t-il, des Lélèges (Pédasiens), et le nom de Pisidie peut résulter d'une métathèse. Le nom Pédasa se rattache partout aux Lélèges, une tribu en migration, aussi bien en Laconie qu'en Asie Mineure.

II. DARDNI. — Brugsch fut le premier à qui le rapprochement avec *Δάρδανοι* vint à la pensée mais il n'osa pas l'admettre⁽²⁾. Dans les Dardni ont vu les *Δάρδανοι* Lauth⁽³⁾, E. de Rougé⁽⁴⁾, Chabas⁽⁵⁾, et avec hésitation Waldemar Schmidt⁽⁶⁾. Brugsch⁽⁷⁾ préférait les *Δαρδανῆς* du Kurdistan mentionnés chez Hérodote⁽⁸⁾.

Du côté des *Δάρδανοι* incline aussi M. W. M. Müller⁽⁹⁾, tout en faisant des réserves et en disant qu'il ne s'agit pas du petit pays sur l'Hellespont

⁽¹⁾ *Ibid.*, p. 368 nous lisons : « If then we make the Pidasa Cypriotes, we assume that pure Greek was spoken in Cyprus as early as 1100 b. C. . . », mais les Pidasa sont mentionnés sous Ramsès II, par conséquent 1300 ans avant J.-C. (MEYER, *Aeg. Chronologie*, p. 68). La date 1100 serait erronée, même si King et Hall envisageaient les temps de Ramsès III qui régnait environ 1200-1179 (MEYER, *l. c.*) ou 1198-1167 (BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, t. I, p. 44); 1100 c'est, semble-t-il, le règne de Ramsès XII, dernier roi de la XX^e dynastie (BREASTED, *l. c.*, p. 45).

⁽²⁾ *Geogr. Inschr.*, t. II, 1858, p. 23 : *Drdni*, « wie leicht könnte nicht die blossе Lautähnlichkeit verführen, diesen Namen mit den *Δάρδανοι* zusammenzustellen, an die hier nicht im mindesten zu denken ist ».

⁽³⁾ *Homer und Aegypten*, p. 30.

⁽⁴⁾ *Extrait d'un mémoire*, dans la *Rev. arch.*, 1867, p. 36; cf. *Mélanges d'arch. ég. et assyr.*, t. II, 1875, p. 267.

⁽⁵⁾ *Études sur l'ant. historique*, p. 185; *Recherches pour servir à l'histoire de la XIX^e dynastie*, 1873, p. 42 et 48.

⁽⁶⁾ *Assyriens og Aegyptens Gamle Historie*, Copenhague 1872-1877, p. 577 : « Dardani, der minder om Dardanerne ».

⁽⁷⁾ *Gesch. Aeg.*, 491, p. 492.

⁽⁸⁾ I, 189 : *ἐπειτε δὲ ὁ Κῦρος πορευόμενος ἐπὶ τὴν Βαβυλῶνα ἐγένετο ἐπὶ Γόνδῃ ποταμῷ, τοῦ αἰ μὲν πηγαὶ ἐν Ματινηοῖσι ὄρεσι, ῥέει δὲ διὰ Δαρδανέων, ἐκδιδοῖ δὲ ἐς ἕτερον ποταμὸν Τίγρην, ὃ δὲ παρὰ Ὠπίῳ πόλιν ῥέων ἐς τὴν Ἐρυθρὴν θάλασσαν ἐκδιδοῖ, τοῦτον δὲ τὸν Γόνδῃν ποταμὸν, etc.* éd. Teubner, t. I, 1899, p. 107. Cette mention des Dardaniens du Tigre est isolée.

⁽⁹⁾ *L. c.*, p. 355.

mais que « les Dardaniens furent à l'origine un important (pré-indo-européen) peuple d'Asie Mineure ». Il écarte d'une façon catégorique l'hypothèse de Brugsch, car l'influence héthéenne ne s'étendrait pas aussi loin. Pour les Dardaniens sont aussi Hommel⁽¹⁾ et Breasted⁽²⁾; mais Petrie considère comme probable que le nom des Dardni dérive des monts Dardaniens, situés au nord d'Issos⁽³⁾.

III. MASA. — Lauth⁽⁴⁾ les a rapprochés des *Μυσοί* de l'*Iliade*, mais avec des doutes. E. de Rougé a été plus affirmatif⁽⁵⁾, et Chabas⁽⁶⁾ considérait la connexion avec la Mysie comme indubitable. Waldemar Schmidt⁽⁷⁾ hésite, et Brugsch⁽⁸⁾ a vu dans les Masa les habitants des monts Masius, tandis qu'Ed. Meyer⁽⁹⁾ évoque le souvenir des Maš dans le désert syro-arabe, mentionnés par les inscriptions cunéiformes. M. W. M. Müller⁽¹⁰⁾ voit des difficultés à l'identification avec la Mysie, parce que les Mysiens chez Homère habitent la Thrace; Hall⁽¹¹⁾ refuse toute valeur à cette objection, et, comme lui, Hommel⁽¹²⁾ et Breasted⁽¹³⁾ sont pour la Mysie. Petrie⁽¹⁴⁾ préfère placer les Masa sur la côte septentrionale de la Syrie et il trouve la confirmation de son hypothèse dans le nom du Gebel Musa!

IV ET V. KARKIŠA ET KEŠKEŠ. — Les *Karkiša*, d'après M. de Rougé⁽¹⁵⁾, seraient les Girgaséens, une tribu chananéenne mentionnée par la Bible. Brugsch avait des doutes à ce sujet⁽¹⁶⁾; il considérait Keškeš comme une

⁽¹⁾ *Grundriss der Geogr. und Gesch. des alten Orients*, 1904, p. 28.

⁽²⁾ *A History of Egypt*, New-York 1905, p. 424.

⁽³⁾ *L. c.*, p. 49.

⁽⁴⁾ *L. c.*, p. 31.

⁽⁵⁾ *Extrait*, p. 36.

⁽⁶⁾ *Études*, p. 85; *Recherches*, p. 36, 42 et 48.

⁽⁷⁾ *Assyriens og Aegyptens Gamle Historie*, p. 577.

⁽⁸⁾ *L. c.*, p. 492; Maspero (*Hist.*, t. II, p. 367) cite par erreur les pages 578 et 579.

⁽⁹⁾ *Gesch. d. Altert.*, 1884, p. 278.

⁽¹⁰⁾ *L. c.*, p. 355.

⁽¹¹⁾ *Oldest Civilization of Greece*, p. 172.

⁽¹²⁾ *Grundriss der Geogr.*, l. c.

⁽¹³⁾ *A History of Egypt*, New-York 1905, p. 424.

⁽¹⁴⁾ *L. c.*, p. 49.

⁽¹⁵⁾ *Rev. arch.*, N. S., t. XVI, 1867, p. 36 : « Xeta et Karkiša se trouvent réunis comme dans le livre de Josué, les Chitti et les Girgaschi ». De même M. J. de Rougé (*Rev. égypt.*, t. III, p. 160) répète le rapprochement de son père : « Karkiša répond au Girgaschi de la Bible, tribu chananéenne ».

⁽¹⁶⁾ Dans la *Gesch. Aeg.*, 1877, il

variante de la forme *Karkiša*⁽¹⁾ et il citait d'abord la province syrienne, qui s'appelait, d'après Ptolémée, Kasiotis⁽²⁾, et, par la suite⁽³⁾, les Gergithes de Troade. W. M. Müller⁽⁴⁾ donna à l'identité de ces deux noms une base plus sûre en attirant l'attention sur l'échange de *š* et *r-l* dans les langues assyrienne et néo-babylonienne, mais tandis qu'il le rapproche de celui des Ciliciens⁽⁵⁾, Hommel⁽⁶⁾ et Maspero⁽⁷⁾ citent les *Kaški* des inscriptions cunéiformes et les Colchidiens. Breasted affirme que les *Karkiša* et les *Keški* sont des peuples absolument différents, parce que dans le papyrus ces deux noms se trouvent ensemble l'un à côté de l'autre; mais cette affirmation me paraît sans fondement⁽⁸⁾. Petrie⁽⁹⁾ voit un lien, d'une part entre le nom de *Keškeš* et celui du mont *Kasios*, d'autre part entre les *Karkiša* et *Kirkésion* sur l'Euphrate. Il convient de ranger dans le domaine humoristique l'opinion du professeur D^r Baranski⁽¹⁰⁾ : « Kilikier wohnten in Nordeuropa am Rigaischen Meerbusen ».

VI. LOUKA. — Brugsch⁽¹¹⁾ les considéra d'abord comme un peuple

donne auprès de Karkeš le nom Girgasiser avec point d'interrogation. Dans ces conditions, il est difficile de dire — comme le fait M. Maspero (*Hist.*, t. II, p. 389) — qu'il identifiait ces deux peuples.

⁽¹⁾ *L. c.*, p. 492 : Keschkesch oder Kerkesch.

⁽²⁾ *Geogr. Inschr.*, t. II, *Das Ausland* (1858), p. 22 et 23. Les *Kaškaš* furent identifiés avec la Kasiotis aussi par Waldeemar Schmidt (*l. c.*, p. 575 et 731).

⁽³⁾ Dans SCHLIEMANN, *Ilios*, 1881, p. 823.

⁽⁴⁾ *Asien und Europa*, p. 352 et 355.

⁽⁵⁾ Il s'y rattache aussi Kiskisos en Cilicie, remarqué par Ramsay (*The Cities and Bishoprics of Phrygia*), et que cite MASPERO, *Hist.*, t. II, p. 389.

⁽⁶⁾ *Gesch. des alten Morgenlandes*, 1895, p. 86.

⁽⁷⁾ *Hist.*, t. II, p. 389.

⁽⁸⁾ Il ne peut s'agir que du passage du papyrus transcrit *Rev. égypt.*, t. III, p. 160; mais là on trouve à côté de *Keškeš* non *Karkiša* mais *Karkamaša* avec la remarque : « Le papyrus donne *Karkamaša*. Est-ce une erreur, ou est-ce *Karkémisch* que le scribe a voulu désigner et qui est donné plus loin dans le texte monumental? *Karkémisch* s'écrit d'ordinaire avec un *K* ».

⁽⁹⁾ *L. c.*, p. 49 et 50.

⁽¹⁰⁾ *Urgeschichte Nordeuropas*, p. 350.

⁽¹¹⁾ *Hist. d'Égypte*, 1859, p. 179. Il y est question des guerres de Minéptah. Plus tard, Brugsch en distingua les Léka des temps de Minéptah et les considéra comme un peuple caucaso-colchidien habitant en Libye. De même T. C. H. Wendel (*Hist. of Egypt*, 1890, p. 95), suivant en cela le précédent de Brugsch, voyait en eux une tribu libyenne.

libyen, et E. de Rougé⁽¹⁾ fut le premier qui les identifia avec les Lyciens, ce qui fut accepté par Fr. Lenormant⁽²⁾, Chabas⁽³⁾ et Lieblein⁽⁴⁾. En même temps Lauth⁽⁵⁾ en rapprochait le fleuve Lykos, la Lucanie et même la Ligurie. Halévy⁽⁶⁾ était frappé par la ressemblance avec les noms libyens Laga et Lagou, mais bientôt, ayant connu le poème de Pentaour et ayant trouvé les Louka parmi les nations de Syrie, il abandonna ses rapprochements⁽⁷⁾. M. Waldemar Schmidt hésitait entre un pays situé sur l'Euphrate et la Lycie, mais il inclinait plutôt vers le second⁽⁸⁾. Brugsch⁽⁹⁾ songea ensuite aux Ligyens mentionnés par Hérodote⁽¹⁰⁾, puis il se rallia à l'identification avec les Lyciens⁽¹¹⁾. Schrader indiqua le pays de Laki et le peuple des Laksi mentionné sur la rive droite de l'Euphrate par les inscriptions

⁽¹⁾ *Extrait*, dans la *Rev. arch.*, 1867, t. II, p. 39 et 96 : « Léka, nom qui désigne probablement les Lyciens » (39). Son fils, J. de Rougé, dans l'édition du poème de Pentaour (*Rev. égypt.*, t. III, 1885, p. 160) qu'il publia d'après les notes de son père, écrit : « La Lycie, mais c'est peut-être un peu loin ».

⁽²⁾ *Man. d'hist.*, 1869, p. 419; mais aux pages 429 et 430 il en fait des « Laconiens ». De même Alfred von Gutschmidt considérait « die Lakonen für die lautlich und geographisch am nächsten liegende Deutung » (*Kleine Schriften*, herausgeg. von FRANZ RÜHL, t. I, Leipzig 1889, p. 311, *Über Duncker's Geschichte des Altertums*, imprimé pour la première fois dans les *Jahrbücher für klassische Philologie*, 1875).

⁽³⁾ *Études sur l'ant. hist.*, p. 185; *Recherches pour servir à l'histoire de la XIX^e dynastie*, 1873, p. 36, 42, 48.

⁽⁴⁾ *Aegypten i dess Minnesmärken*, Stockholm 1877, p. 118.

⁽⁵⁾ *Aegypt. Texte*, dans la *Z. d. deutsch. Morgenl. Ges.*, t. XXI, 1867, p. 663.

⁽⁶⁾ *Études berbères*, au *Journ. asiatique*,

1874, 7^e série, t. IV, p. 411. Maspero place en premier lieu parmi les adversaires de la théorie de Rougé Brugsch (*Hist.*, t. II, p. 359); mais Brugsch a publié sa *Gesch. Aegyptens* en 1877 et Halévy ses *Études berbères* en 1874. Unger, cité par Maspero (*Manetho*, p. 218), ne parle pas du tout des Lyciens.

⁽⁷⁾ *L. c.*, p. 416. Auparavant il connaissait seulement les monuments de Minéphthah. Il se peut cependant que certains noms ethniques, étant devenus typiques, aient désigné vaguement des nations ennemies, sans impliquer une notion géographique déterminée.

⁽⁸⁾ « Leka d. e. muligvüs Lakiernes Land ved Euphrat, eller, som det antages af de fleste Aegyptologer, og masske med Rette, det billeasiatiske Landskab Lykien » (*Assyriens og Aegyptens Gamle Historie*, p. 576). *Ibid.*, p. 577 : « Leka de muligvüs er Lykien ».

⁽⁹⁾ *Gesch. Aeg.*, p. 491 et 578.

⁽¹⁰⁾ VII, 72 : *Λίγυες* (éd. Teubner, 1901, t. II, p. 174).

⁽¹¹⁾ Dans SCHLIEMANN, *Ilios*, p. 823 : Liku = die Lycier.

assyriennes; celui-ci avait été antérieurement mis en avant par M. Waldemar Schmidt⁽¹⁾. La théorie de M. E. de Rougé a fini par prévaloir : Sayce, qui hésitait encore à l'admettre⁽²⁾, s'est déclaré pour elle, ainsi que W. M. Müller⁽³⁾, en invoquant à son appui non seulement le voisinage des Kalakīša, qui rappelaient les Ciliciens, mais aussi les conclusions tirées du costume. De même MM. Maspero⁽⁴⁾, Hall⁽⁵⁾, Hommel⁽⁶⁾, Petrie⁽⁷⁾ et Breasted⁽⁸⁾.

VII. ARIWANA. — Le nom de ce peuple est lu d'une triple façon, suivant la valeur attribuée au premier signe du mot qui se présente à l'œil.

⁽¹⁾ *Zeitschr. für äg. Sprache*, 1879, p. 47 et 48, reproduit par Ed. Meyer dans la *Gesch. d. Alt.*, t. I, p. 278. Je ne cite pas Wiedemann; son travail, *Die ältesten Beziehungen zwischen Aegypten und Griechenland* (Leipzig 1883), cité par Maspero, m'est inconnu. Maspero (*Hist.*, t. II, p. 359) cite aussi *Aeg. Gesch.* de Wiedemann, p. 475 : mais là, il n'y a pas d'objections explicites contre l'identité des Louka avec les Lyciens.

⁽²⁾ A. H. SAYCE, *The Races of the Old Testament*, Oxford 1891, p. 154. Sayce doute à cause de l'origine non-lycienne du nom Louka; c'est en effet Tramele qui est le nom autochtone.

⁽³⁾ *Asien und Europa*, p. 354. En 1887, le Dr O. Treuber écrivait dans sa *Geschichte der Lykier* : « Ob die Lykier bei einem der, unter Ramses II, unter Menephtah und unter Ramses III, von Haufen verschiedener Volkstämme gegen Syrien, beziehungsweise Aegypten, unternommenen Raubzüge beteiligt waren, von vorn herein zu leugnen erscheint uns unberechtigt ».

⁽⁴⁾ *L. c.*, t. II, p. 359.

⁽⁵⁾ *Oldest Civilisation of Greece*, p. 88.

⁽⁶⁾ *Grundriss der Geogr. und Gesch. des alten Orients*, 1904, p. 28.

⁽⁷⁾ *History of Egypt*, p. 50 et 51.

⁽⁸⁾ *Ancient Records of Egypt*, t. III, p. 239. Baranski est d'avis que les Lika habitaient « am Rigaischen Meerbusen » (*l. c.*, p. 96). Comme curiosité je cite le passage suivant : « Im Mittelalter kannte der Araber Ibn Fouslan ein Kasalikenland in Nordrussland, offenbar am Rigaischen Meerbusen. Der Name erhielt sich noch heutzutage unter den Lithauern. Den russischen und polnischen Herrn nennt der Lithauer Burlaks oder Bur-lokas, den Polen heisst er auch Leukas. Im X. Jahrh. nannte Widukind die Polen Likakirci. Daraus ist es ersichtlich, dass in Nordeuropa der Name Luk (Lak, Lok, Lyk) sehr bekannt war » (p. 98). A la même école que Baranski appartient l'abbé A. Szaniowski (Lech, Czech, ikus, Varsovie 1907, voir la recension d'Utaszyn dans la « Usianzka », 1908, n° 9, p. 364-365). Ce savant, lui aussi, considérant les formes Lig, Lik, Louk, Lak, affirme que la demeure primitive des Lach avait été la partie littorale méridionale de la Babylonie, que vers 4000 avant J.-C. une partie de la tribu de Lach occupa la côte de la Louka = Syrie; il voit des Lach dans les Paphlagoniens, etc.

Champollion lisait Junan⁽¹⁾ et traduisait « le pays des Ioniens », en quoi Rosellini l'a approuvé⁽²⁾. E. de Rougé⁽³⁾ était pour Iruna ou Irjuna ou Ijuna ($r = l$), et supposait sous cette forme Ilion. Chabas⁽⁴⁾ était du même avis que Champollion mais il admettait la possibilité de la lecture Maouna (Mæonia)⁽⁵⁾, et même il la considérait comme plus probable⁽⁶⁾. Brugsch proposa Malunna⁽⁷⁾ et plus tard Mauna⁽⁸⁾. M. Waldemar Schmidt supposa avec hésitation Ilion⁽⁹⁾, M. Lauth⁽¹⁰⁾ était arrivé, on ne sait comment, à la lecture Valiuna, M. Maspero⁽¹¹⁾ appuie la théorie de Rougé; M. W. M. Müller⁽¹²⁾ est pour la forme primitive de Champollion, en y voyant avec certitude des Ioniens; de même M. Hommel⁽¹³⁾. M. Hall⁽¹⁴⁾ considère la question comme provisoirement insoluble; de même M. Breasted⁽¹⁵⁾. M. Budge⁽¹⁶⁾ reste fidèle à Maunna. Enfin M. Petrie⁽¹⁷⁾ juge probable le rapprochement d'Arwan (en grec Oroanda) au nord-ouest de la Cilicie.

VIII. KAZAUADEN. — On s'est peu occupé de ce nom. M. de Rougé⁽¹⁸⁾ n'en

⁽¹⁾ « Jounan » : *Gramm. égypt.*, p. 151, et *Dict. ég.*, p. 66. M. W. M. Müller (*Asien und Europa*, 370) cite dans l'ordre inverse, mais le *Dictionnaire* avait paru seulement en 1841, la *Grammaire* dès 1836. Maspero affirme à tort (*Hist.*, t. II, p. 367) que Champollion lisait Eionna.

⁽²⁾ *Mon. storici*, I, III, 1, p. 426.

⁽³⁾ *Recueil de travaux*, t. I, 1870, p. 8; *Mélanges d'arch. égypt. et assyr.*, 1875, p. 267 (leçons de 1869 publiées par F. Robiou).

⁽⁴⁾ *Études sur l'antiq. hist.*, p. 185.

⁽⁵⁾ *Ibid.*

⁽⁶⁾ *Ibid.*, p. 287 « . . . l'Ionie ou mieux encore la Méonie ». Masna à la page 185 est sans doute une erreur, au lieu de Mauna.

⁽⁷⁾ *Gesch. Aeg.*, p. 491.

⁽⁸⁾ Dans SCHLIEMANN, *Ilios*, p. 824.

⁽⁹⁾ *L. c.*, p. 577 : « *Al-un* eller *Il-un*, der minder om Ilion-Troia ».

⁽¹⁰⁾ *Aus Aeg. Vorzeit*, 1881, p. 301. C'est semble-t-il, une faute d'impression, au lieu de Maliuna, mais dans ce cas, d'où vient le rapprochement d'Ilion ?

⁽¹¹⁾ *Les Ilin*, dans le *Recueil de travaux*, t. VIII, 1886, p. 84, et *Hist.*, t. II, p. 367. Dans la petite *Histoire des peuples de l'Orient*, 6^e éd., Paris 1904, à la page 263, Hiuna, faute évidente d'impression pour Iliuna.

⁽¹²⁾ *Asien und Europa*, p. 368.

⁽¹³⁾ *Gesch. des alten Morgenlandes*, p. 86; *Grundriss der Geogr. und Gesch. des alten Orients*, 1904, p. 28.

⁽¹⁴⁾ *Oldest Civilization of Greece*, p. 129.

⁽¹⁵⁾ *A History of Egypt*, New-York 1905, p. 424.

⁽¹⁶⁾ *Egypt under Rameses the Great*, p. 28.

⁽¹⁷⁾ *Hist.*, p. 49.

⁽¹⁸⁾ Dans l'édition du poème de Pentaur par son fils (*Rev. égypt.*, t. III,

a rien pu tirer et M. Brugsch⁽¹⁾ s'attacha au Gossen biblique. M. W. M. Müller⁽²⁾, ayant lu dans le papyrus Anastasi la mention d'un baume héthéen appelé *Ka-da-va-ira*⁽³⁾, considère les Kazawaden comme une partie du pays héthéen; d'autre part il aperçoit dans le traité d'alliance la mention des dieux Kizawadana et de la princesse, fille de ce pays et pas un mot nulle part sur le prince de Kazawaden, d'où il conclut que ce pays, auparavant indépendant, était alors en une étroite union (Personalunion) avec les Héthéens. Petrie pense à la Kataonie⁽⁴⁾, Hommel⁽⁵⁾ à la Cappadoce, ce qui revient d'ailleurs au même.

Cette revue historique des opinions de divers savants fait l'impression d'un chaos décourageant. Néanmoins on peut parvenir à certaines identifications et répandre de la lumière sur ces peuples. En tout cas il faut renoncer à vouloir expliquer nécessairement toutes les énigmes; dans cette voie on ne parvient qu'à de nouvelles confusions. Il vaut donc mieux ne pas avoir honte des lacunes, ne pas essayer de dissiper toute l'obscurité, mais se borner à établir des bases solides, que les découvertes futures pourront confirmer et continuer, sans qu'il y ait besoin de recommencer

p. 160) on lit la remarque : «Kaṭuatan. Inconnu jusqu'à présent».

⁽¹⁾ Dans SCHLIEHMANN, *Ilios*, 1881, p. 823. Brugsch transcrit Qazauanatan. Nous ne rencontrons cette forme nulle part dans les documents, mais seulement Qazawana (*Rev. égypt.*, t. III, p. 160) dans le papyrus Raifet, Qazawadn (*ib.*) à Louxor et Karnak, Qazawadana (*Rev. égypt.*, t. IV, p. 129) dans le papyrus Sallier. La forme Qazouana... au papyrus Raifet a une lacune avant le signe déterminatif géographique; évidemment Brugsch l'avait complétée par *tan*. Budge (*Egypt under Rameses the Great*, 1902, p. 28) donne seulement la forme Qitchaua(tan), connue par le traité d'alliance égypto-héthéen.

⁽²⁾ *Asien und Europa*, p. 335.

⁽³⁾ D'après W. Max Müller, cette forme «ist sicher aus Ka-da-va-de-n korrumpiert» (*ibid.*, p. 331).

⁽⁴⁾ *Hist. of Egypt from the XIXth to the XXXth dyn.*, 1905, p. 50 : «The termination -dana points rather to the Persian side than to the Greek, and the form Qazauo-ira for balsam from the Kheta shows that Kazana or Katana was the essential name. This people were outside of the Kheta, but closely connected, as the King swears by the gods of the Kheta and the gods of Qazauadana. The region of Kataonia well agrees to this in all ways». Lagrange tient de même pour les Kataoniens (*La Crète ancienne*, 1908, p. 143).

⁽⁵⁾ *Grundriss der Geogr. und Geschichte des alten Orients*, t. I, München 1904, p. 47 et 56.

perpétuellement la construction. Pour l'identification des Louka avec les Syriens nous avons de très sérieux arguments.

A. Parmi les tablettes de Tell-el-Amarna nous avons une lettre du roi du pays d'Alašija à Aménophis III contenant le passage suivant : « Pourquoi mon frère me dit-il de telles choses? Lorsque les hommes du pays de Loukki (lou-ouk-ki) font chaque année leur expédition, je suis attristé dans mon pays (?)⁽¹⁾. Mon bon frère, tu m'as fait dire : « Les hommes de ton pays ont agi en commun avec eux », mais moi, mon frère, je ne sais pas s'ils avaient été avec eux. Si ce sont des hommes de mon pays, dis-le-moi, et je ferai ce qu'il faut, tu ne connais pas l'affaire. Les hommes de mon pays n'ont pas fait cela... » Le sens est clair : le peuple aventureux de Loukki a causé beaucoup d'ennuis à Aménophis III. Celui-ci, soupçonnant — à tort ou à raison — que des sujets du roi d'Alašija y ont participé, fait des réclamations et il reçoit une lettre d'excuses. La correspondance d'Aménophis III date d'environ 1370 avant J.-C.⁽²⁾, et la bataille de Kadech tombe vers 1290 avant J.-C.⁽³⁾ : nous avons donc l'intervalle d'environ 80 années. Il est difficile d'admettre que les brigands mentionnés dans les textes cunéiformes de 1370 sous le nom de Loukki et les alliés

⁽¹⁾ « Affligé » : HALÉVY, *La correspondance d'Aménophis III et d'Aménophis IV*, Paris 1899, p. 37. Mais « je suis innocent », selon A. J. DELATTRE, S. J., *Lettres de Tell-el-Amarna*, dans les *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 1893, t. XV, p. 130. Cf. aussi WINCKLER, *Tell-el-Amarna Letters*, 1896, p. 87 et 88.

⁽²⁾ Le règne de Thoutmosis III est fixé au point de vue astronomique, grâce à la date sothiaque et à deux dates de calendrier dans les annales de Karnak. Mahler plaçait son avènement en 1504, Lehmann en 1515. Ed. Meyer (*Aeg. Chronologie*, Berlin 1904, p. 50) a adopté la méthode de Lehmann, mais il a démontré que les calculs de ce dernier

contenaient une erreur, et il est parvenu pour le règne de Thoutmosis III, aux dates 3/V 1501-17/III 1447. Les dates de ses successeurs ne peuvent être établies qu'approximativement; le règne d'Aménophis III, qui dura 36 ans, tombe en 1411-1375 (BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, t. I, p. 43), ou en 1415-1380 (MEYER, *l. c.*, p. 68), ou en d'autres années voisines de celles-là.

⁽³⁾ Breasted (*l. c.*, p. 44) adopte pour le règne de Ramsès II les dates 1292-1225, et Meyer (*l. c.*, p. 68) les dates 1300-1234. La bataille de Kadech eut lieu dans la cinquième année du règne de Ramsès II, comme nous le savons par le « poème de Pentaour ».

des Héthéens de 1290 fussent deux peuples différents. Il est beaucoup plus probable que nous avons là affaire à un même peuple⁽¹⁾. Du contenu de la lettre du roi d'Alašija il semble résulter que les Loukki étaient les voisins de celui-ci. Qu'est-ce qu'Alašija? M. W. M. Müller⁽²⁾ y voyait plutôt un pays sur le continent qu'une île, et M. Maspero⁽³⁾ un plateau à l'embouchure de l'Oronte. M. Hall⁽⁴⁾ est pour Chypre, car on sait par les tablettes de Tell el-Amarna que l'on exportait le cuivre d'Alašija en Égypte et que d'autre part c'était un pays commerçant et maritime, qui n'était pas situé dans le Canaan. S'il en est ainsi, le voisinage de Chypre avec le pays Loukki-Loukou répond très bien à la Lycie et à l'identification des Luku avec les Lyciens.

⁽¹⁾ «Lukki, welche zweifellos Lykien den Namen gegeben haben»: WINCKLER, *Die Euphratländer und das Mittelmeer*, Leipzig 1905 (dans *Der alte Orient*, t. VII, 2), p. 16.

⁽²⁾ *Asien und Europa*, p. 267. Cf. aussi KARL NIEBUHR, *Die Amarna-Zeit*, Leipzig 1903, p. 17: «Aus dem Lande Aleschja, das wohl an der kilikischen Küste zu suchen ist».

⁽³⁾ «Que l'Alasia soit, comme je le crois, le massif montagneux situé à l'embouchure de l'Oronte, ou, comme d'autres l'ont soutenu, la grande île de Chypre, il importe peu...» (*Contes populaires*, 3^e éd., p. 188). A l'exemple de M. Maspero, M. A. Moret place Alašija dans la carte de l'Asie occidentale jointe au livre *Au temps des Pharaons*, Paris 1908; cf. *ibid.*, p. 59 (royaume d'Alasia sur le bas Oronte) et 72. Th. Nöldeke (*Zeitschr. für ög. Sprache*, t. XXXVIII, 1900, p. 152) doute qu'Alašiya soit Chypre et pense qu'il est plutôt le pays Ἐλαϊούσσα (d'après Strabon, une île à l'ouest de Tarsos); mais, *Ou Allah 'allim*, ajoute-t-il.

⁽⁴⁾ *Oldest Civilization of Greece*, p. 163:

«Alasa, a country which may be placed with great probability in Cyprus». KING and HALL, *Egypt and Western Asia*, 1907, p. 429: «Alashija or Cyprus», mais *ibid.*, à la page 431, l'identification est de nouveau limitée par «probably». Lichtenberg est décidément pour Chypre (cf. *Mittel., der vorderasiat. Gesell., et Ionische Säule*). En 1895, W. M. Müller (*Zeitschr. für Assyr.*, t. X, p. 257-264) identifie «das Land Alasia» avec Chypre. Le même (*Die alten Aegypter als Krieger und Eroberer in Asien*, Leipzig 1903): «Cypern Arasa, keilinschriftlich Alaschia genannt» (p. 31); cf. HOMMEL, *Grundr.*, p. 62; WINCKLER, *Mitt. d. deutsch. Orient. Gesell.*, n° 35, p. 41. Pour Chypre est aussi ED. MEYER, *Glossen zu den Thontafelbriefen von Tell-el-Amarna (Aegyptiaca, Festschrift für Georg Ebers*, 1897, p. 67). Le prof. Dr Baranski place naturellement (*l. c.*, p. 74) le pays en question dans l'Europe du Nord: «Heutzutage giebt es noch eine Allaschstadt an der unteren Ost-Aa am Rigaischen Meerbusen. Der Name «Alas» war daher am Rigaischen Meerbusen seit eher gebraucht.»

B. Parmi les alliés héthéens figurent à côté des Louka les Karkiša⁽¹⁾, que M. W. M. Müller a rapprochés des Ciliciens. La parenté et le voisinage probable des Louka et des Karkiša coïncide avec la position géographique de la Lycie et de la Cilicie. Ce n'est pas un argument convaincant en soi-même⁽²⁾, mais avec les autres, il confirme l'identité des Loukou avec les Lyciens.

C. Très important est l'argument de M. W. M. Müller tiré du costume⁽³⁾. Au temple de Louxor nous trouvons sur le pylône⁽⁴⁾ une scène représentant dans un groupe de dix guerriers divers types des ennemis coalisés de l'Égypte⁽⁵⁾.

Il y a là des Sémites et des Hittites, mais il y a aussi trois types différents (1, 6, 10) avec une coiffure caractéristique, à savoir une sorte de casquette ceinte d'une couronne de plumes⁽⁶⁾. Cela se rattache

⁽¹⁾ Dans le texte de Louxor du « poème de Pentaour » (*Rev. ég.*, t. III, p. 160), Karkiša et Louka figurent l'un à côté de l'autre.

⁽²⁾ Il est donné par M. W. M. Müller (*Asien und Europa*, p. 355).

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 361 et 362.

⁽⁴⁾ G. DARESSY, *Notice explicative des ruines du temple de Louxor* (Le Caire 1893), p. 23 et 24. Rosellini, dans l'index placé en tête des *Monumenti storici*, attribue à tort le pylône à Ramsès III. Cf. BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, t. III, p. 148.

⁽⁵⁾ ROSELLINI, *Monumenti storici*, pl. 104; CHAMPOLLION, *Monuments*, pl. 324. W. M. Müller cite (*Asien und Europa*, p. 361) la planche 314, mais dans l'édition de Champollion il avait été commis une erreur corrigée dans l'explication introductive : « Planches CCCXXIII et CCCXXIV (numérotées par erreur CCCXIV) ». Le dessin de Rosellini est reproduit par M. W. M. Müller (*l. c.*).

⁽⁶⁾ M. W. M. Müller (*l. c.*, p. 362)

écrit : « Der pontische Schild und das rasierte Gesicht lehren, dass wir es mit Stämmen zu thun haben, die dem hethitischen Kulturkreise nahestehen ». Mais le bouclier, nous le voyons seulement chez un (le premier) des guerriers. Cela pourrait s'expliquer si l'on supposait que les mains droites chez le sixième et dixième soldat sont cachées, et que l'artiste égyptien ne sut pas vaincre la difficulté technique de représenter une partie du bouclier. Mais on ne peut pas passer sous silence qu'aussi le huitième soldat (avec le type sémite) a la main gauche voilée. Quant au « rasiertes Gesicht », on ne peut rien dire sur la moustache, à cause du caractère d'esquisse que porte la scène. Les barbes sont parfaitement visibles, surtout chez Rosellini, et le neuvième soldat qui a, chez Rosellini, l'aspect d'un individu rasé ou imberbe, fait chez Champollion également l'impression d'être un homme barbu, ce qui détruit l'argument de M. Max Müller.

admirablement à l'information transmise par Hérodote, que les Lyciens marchant avec Xerxès contre la Grèce avaient sur la tête des bonnets couronnés de plumes ⁽¹⁾. La coiffure représentée dans les reliefs de Louxor du temps de Ramsès II se répète sous Ramsès III à Médinet-Habou chez les peuples Danona, Pourasati, Šakarouša, Zakara ⁽²⁾, d'où la possibilité de conclure que le nom Louka avait un caractère collectif. Les Égyptiens ayant affaire aux pirates sous Aménophis III ⁽³⁾, puis sous Ramsès II à des alliés héthéens, plumés eux aussi et d'un type apparenté à ceux-là, ne s'attardèrent pas à chercher des distinctions ethnographiques exactes : ils les englobèrent tous sous le nom des principaux parmi eux, des Louka ⁽⁴⁾.

Ces Lyciens, qu'étaient-ils ?

Hérodote nous a conservé la légende d'après laquelle les fils d'Europe, Sarpédon et Minos, se seraient disputé la domination sur la Crète. Minos vainquit et chassa Sarpédon, qui alla avec ses adhérents en Asie, « au pays de Milyas ⁽⁵⁾ ». « Ce pays est maintenant habité par les Lyciens,

⁽¹⁾ Λύκιοι . . . εἶχον . . . περὶ δὲ τῆσι κεφαλήσι πέλους πτεροῖσι περιστεφανωμένους (VII, p. 72), éd. Teubner, t. II, 1901, p. 179 et 180.

⁽²⁾ M. W. M. Müller insiste sur ce point (*l. c.*, p. 362 et 363) et M. Daressy, dans son *Guide du temple de Louxor* (1893), fait la même remarque. En décrivant le pylône de Ramsès II, il reconnaît « les peuples d'Asie Mineure : Sakalaš, Turša, Dšakari . . . », quoique ces noms ne se trouvent point dans les textes relatif à la bataille de Kadech (DARESSY, *l. c.*, p. 24).

⁽³⁾ Voir plus haut.

⁽⁴⁾ W. M. MÜLLER, *l. c.* Je ne mentionne pas pour l'instant l'instructive omission des Louka dans les comptes statistiques de Minéptah victorieux.

⁽⁵⁾ Hérodote, I, p. 173, éd. Teubner, t. I, 1899, p. 98 : ἐς τὴν γῆν Μιλυάδα.

Dans un autre passage (IV, p. 45), Hérodote raconte sur Europe que « ἐκ τῆς Ἀσίης τε φαίνεται εὐῶσα καὶ οὐκ ἀπικομένη ἐς τὴν γῆν ταύτην, ἥτις νῦν ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων Εὐρώπη καλεῖται, ἀλλ' ὅσον ἐκ Φοινίκης ἐς Κρήτην ἐκ Κρήτης δὲ ἐς Λυκίην ». Cette migration d'Europe, de la Crète en Syrie, répond à la légende ci-dessus sur la migration de Sarpédon; est-ce qu'Europe s'était mise en route avec son fils ? Dans l'*Ausführliches Lexikon der gr. und röm. Mythologie* de M. W. H. Röscher (Leipzig chez Teubner, t. I, p. 1410 et seq.) la Lycie n'est point mentionnée dans l'article sur Europe. Dans le même article nous lisons : « erhielt auch von dieser Europa ein Teil der Erde den Namen », et en tête des sources est cité Hérodote. Cela conduit à la confusion, car précisément Hérodote en doutait : ἡ δὲ δῆ

mais je dis que c'était la Milyade et les Milyadiens s'appelaient alors Solymes. « Hérodote ajoute que, sous Sarpédon, les Lyciens portaient le nom de Termiles et qu'aujourd'hui encore ils sont ainsi appelés par leurs voisins ». Le nom de Lyciens proviendrait de l'Athénien Lykos, fils de Pandion, qui, chassé par son frère Égée, s'était réfugié chez les Termiles⁽¹⁾. Les Lyciens — affirme toujours Hérodote — sont pour les mœurs en partie crétois et en partie cariens. Mais ils ont une coutume propre et que l'on ne retrouve nulle part ailleurs : ils établissent la descendance de leurs familles en ligne maternelle et non paternelle. « Si l'on demande à quelqu'un à quelle famille il appartient, il donnera sa généalogie du côté maternel et il citera les mères comme ses ancêtres. Et si une femme libre se marie à un esclave, les enfants sont considérés comme nobles ; mais si un homme libre, et fût-il parmi les plus haut placés, prend pour femme une étrangère ou une concubine, les enfants sont considérés comme ἀτιμοί⁽²⁾. »

Le lien entre les Lyciens et la Crète, sur lequel Hérodote insiste, est vraisemblable ; le nom de Termiles est confirmé par les inscriptions lyciennes⁽³⁾. La légende sur l'Athénien Lykos est une réminiscence de l'hellénisation des Termiles, qui a eu lieu de très bonne heure. Il est digne de remarque que ce peuple ne porte pas dans les monuments égyptiens son nom autochtone mais le nom soi-disant athénien, ce qui prouve de très anciennes influences helléniques⁽⁴⁾.

Εὐρώπη οὔτε εἰ περιρρυτός ἐστι γινώσκειται πρὸς οὐδαμῶν ἀνθρώπων, οὔτε ὀνόθεν τὸ οὐνομα ἔλαβε τοῦτο, οὔτε ὅστις οἱ ἦν ὁ θέμενος φαίνεται, εἰ μὴ ἀπὸ τῆς Τυρίας φήσομεν λαβεῖν τὸ οὐνομα τὴν χώραν etc. (IV, p. 45, éd. Teubner, t. I, p. 340).

⁽¹⁾ Répété chez Hérodote (VII, p. 92 ; éd. Teubner, t. II, 1901, p. 180) : Λύκιοι δὲ Τερμίλαιοι ἐκαλέοντο ἐκ Κρήτης γεγονότες, ἐπὶ δὲ Λύκου τοῦ Πανδίωνος ἀνδρὸς Ἀθηναίου ἐσχον τὴν ἐπωνυμίην. La notice d'Hérodote est reproduite par Strabon (*Geographica*, p. 573 et 667, éd. Teubner,

t. II, 1899, p. 804, et t. III, 1898, p. 330), qui compare son opinion sur les Solymes avec l'opinion d'Homère.

⁽²⁾ *Ibid.*, I, p. 173 : Pareillement Nicolas de Damas, un polygraphe grec du 1^{er} siècle avant J.-C. : Λύκιοι τὰς γυναῖκας μᾶλλον ἢ τοὺς ἀνδρας τιμῶσι καὶ καλοῦνται μητρόθεν τὰς τε κληρονομίας ταῖς θυγατρᾶσι λείπουσιν, οὐ τοῖς υἱοῖς (Ἐθῶν συναγωγὴ, *Historici Græci minores*, éd. Teubner 1870, t. I, p. 148).

⁽³⁾ HALL, *The oldest Civilisation of Greece*, p. 88 et seq.

⁽⁴⁾ M. Hall (*l. c.*) écrit : « This partial

Les droits éminents de la femme, décrits par Hérodote, peuvent témoigner pour le caractère non-aryen des Lyciens⁽¹⁾, mais ils sont la propriété commune de divers peuples primitifs⁽²⁾. Si les Lyciens étaient apparentés aux Crétois autochtones ou Étéocrétois, il faut nous demander ce qu'était ce dernier peuple. Les Grecs le considéraient toujours comme un peuple barbare, et la pierre de Praisos⁽³⁾, trouvée il y a une dizaine d'années et conservée maintenant au Musée de Candie⁽⁴⁾, laisse supposer, par sa bizarre inscription, qu'il ne se rattachait ni aux Aryens ni aux Sémites⁽⁵⁾. Croyant à la parenté entre les Lyciens et les Étéocrétois, nous sommes obligés d'admettre que les Lyciens aussi n'étaient ni Aryens ni Sémites. Cette hypothèse trouve une pleine confirmation dans l'examen

hellenization of the Lykians cannot have taken place till the Mycenaean period, if the prae-Mycenaean culture is prae-hellenic. Whether the mention of Luka (= Lykians) on Egyptian monuments of the fourteenth century B. C. proves it to have taken place before that date is doubtful. The name is mentioned in the preceding century, when the King of Alashiya, etc. Si donc l'hellénisation n'a pas encore eu lieu, comment le roi d'Alašija dans la correspondance cunéiforme et les monuments égyptiens appelle-t-il les Termiles par leur nom grec? D'ailleurs la chronologie de M. Hall est fautive; Ramsès II vivait au XIII^e et non au XIV^e siècle.

⁽¹⁾ Comme le veut M. Hall (*l. c.*, p. 88).

⁽²⁾ A. H. SAYCE, *The ancient Empires of the East*, 1883, p. 99 et 100 : «It is the rule among primitive tribes to trace the descent through the mother and not through the father». Sayce cite Lubbock et donne comme exemple les peuples de la côte occidentale de l'Afrique, de l'Afrique centrale, du Congo, de Madagascar, des Indes, de Sumatra, de l'Amérique du Nord

et même de l'Australie. Quant à l'Égypte, M. Maspero (*Contes populaires*, 2^e éd., 1889, p. 6) dit : «... La préséance accordée ici (*Le conte des deux frères*) à la mère sur le père était de droit commun en Égypte : nobles ou roturiers, chacun indiquait la filiation maternelle de préférence à la paternelle. On s'intitulait : «Ousirtasen, né de la dame Monkhit» ou bien «Sesousri, né de la dame Ta-Amon», et on négligeait le plus souvent de citer le nom du père...».

⁽³⁾ Hall (*l. c.*) à la page 87, écrit correctement Praisos; à la page 89, il écrit par erreur Praistos.

⁽⁴⁾ ARTHUR J. EVANS, *Primitive Pictographs*, dans le *Journal of Hellenic Studies*, t. XIV, 1894, p. 354 et 355.

⁽⁵⁾ Hall (*l. c.*, p. 87) écrit : «A group of letters ANAIT, which occurs in it, might be taken to refer to the Semitic goddess Anait and so to be taken a Semitic origin for the Eteokretans». Mais Evans (*l. c.*, p. 354) insiste avec raison sur la probabilité de l'influence phénicienne. L'inscription elle-même ne parle nullement en faveur du caractère sémitique.

linguistique des inscriptions lyciennes⁽¹⁾. Leur langue est étroitement apparentée aux parlers de Carie, de Pisidie et de Cilicie. D'après le témoignage des noms de localités et de personnes, une langue semblable était parlée aussi par les plus anciens habitants de la Mysie, de la Lydie et de la Phrygie⁽²⁾. Cette race non-aryenne et non-sémitique précéda les Grecs dans la possession des territoires depuis la Crète jusqu'à l'Asie Mineure. Selon toute vraisemblance c'est la même race à laquelle appartenaient les Hittites, adversaires de l'Égypte, et peut-être aussi les Étrusques⁽³⁾. La communauté de sang unissait à Kadech les ennemis de Ramsès II.

A côté des Louka nous avons sept autres peuples, Pidasa, Dardni, Masa, Karkiša, Keškeš, Ariwana (?) et Kazauaden. Même si nous laissons de côté la métathèse Pidasa-Pisidie, en tout cas douteuse, nous devons reconnaître une grande force aux arguments de Hall⁽⁴⁾, d'après lesquels le nom PDS apparaît si souvent en connexion avec les Lélèges qu'il faut le considérer comme appartenant à cette race. Les Lélèges étaient membres du même groupe non-aryen et non-sémitique de peuples que les Lyciens et les Étéocrétois. Les Dardni peuvent être les Dardaniens; nous ne savons rien de certain sur leur race. Les Masa sont peut-être les Mysiens. Hall affirme qu'ils étaient sans doute Aryens, mais il ne donne pas de preuves⁽⁵⁾. Les Karkiša = Kalkiša répondent très bien aux Ciliciens, vu surtout que l'affinité de la langue lycienne avec le dialecte de Cilicie est établie, comme je l'ai remarqué plus haut; Keškeš semble être une forme corrompue du même nom. Quant aux énigmatiques Ariwana (Junan? Iljuna? Mauna?), chacune des formes envisagées peut donner lieu aux

(1) Hall (*l. c.*, p. 90) d'après Kretschmer (*Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*) et Kalinka.

(2) Hall, p. 91.

(3) *Ibid.*, p. 103.

(4) *Ibid.*, p. 99 et 100.

(5) «Masa, Dardenni and Shardina, perhaps also Maunna, are mentioned among the tribes, who came into contact with the Egyptians about 1300 B. C. They were quite possibly Mysians, Dardanians,

Sardians and Mæonians, but although the Mysians, who at a later date than this were still astride the Hellespont, were no doubt Aryans, there is nothing to show that the other tribes mentioned were... » (*Ibid.*, p. 96). Une nouvelle inexactitude chronologique se fait jour dans ces quelques lignes : Masa, Dardenni et Maounna (Ariwana) apparaissent seulement à la bataille de Kadech, qui fut livrée peu de temps après 1300.

hypothèses. Je ne tente point la solution du problème de ce peuple; je remarque uniquement que M. Maspero paraît avoir raison en soutenant l'ancienne lecture de M. de Rougé du signe initial de l'œil «ari» (= ili)⁽¹⁾; mais si l'on doit en conclure qu'il s'agit d'Ilion, je n'oserais l'affirmer. Sur les Kazauaden une lumière inespérée a été répandue par les tablettes des archives héthéennes de Boghaz-kieui, trouvées par M. Winckler. Ils y figurent comme Kizwadna⁽²⁾, et ils font l'impression d'être de proches parents des Mitani. On a retrouvé le traité réglant les rapports du roi héthéen, Moursil et Hattousil, le Khatasar égyptien, avec Sounassoura de Kizwadna. Ce pays avait été soumis à la suprématie héthéenne au temps du grand-père de Sounassoura; le peuple assujetti avait émigré au pays d'Isouna. La reine Pidoukhipa, femme de Hattousil et mère de Doudhalia, qui correspondait avec Naptéra, femme de Ramsès II⁽³⁾, était originaire de Kizwadna. Si donc les Kazauaden-Kizwadna étaient du même sang que les Mitani, ils seraient Aryens, comme l'indiquent les divinités de Mitani, Mithra, Varuna, Indra et Nasatja, les jumeaux connus par les Védas⁽⁴⁾. Mais les archives de Winckler, d'une valeur immense, n'ont pas été encore explorées en entier d'une manière approfondie et il s'écoulera des années avant qu'elles le soient. Winckler lui-même exprime ses opinions avec de prudentes réserves, et il est juste que nous nous abstenions aussi d'un jugement

(1) F. ROBIOT, *Leçon de M. de Rougé, Mélanges d'arch. ég. et assyr.*, 1875, p. 267. La leçon de M. de Rougé, au Collège de France, est de 1869; cf. MASPERO, *Recueil de travaux*, t. VIII, 1886, p. 84.

(2) *Mitteil. der deutschen Orient-Gesellschaft*, n° 35, Berlin 1907, p. 33 et 48.

(3) *Ibid.*, p. 21.

(4) M. Ed. Meyer (*Das erste Auftreten der Arier in der Geschichte*, dans les *Sitzungsberichte der kön. preuss. Akad. d. Wissensch.*, 1908, I) souligne l'importance énorme du fait que les mêmes dieux, que les habitants du Pendjab vénéraient aux temps védiques, se rencontrent en même temps 400 milles plus à l'ouest

comme les dieux des Aryens de Mitani. Cela sert à M. Meyer pour confirmer sa théorie, d'après laquelle la sortie des Aryens de leur patrie commune eut lieu dans les premiers siècles du second millénaire avant J.-C., dans la direction sud-est, vers la vallée de l'Inde, dans celle d'ouest vers l'Iran, la Médie, la Perse et plus loin. La différenciation se serait accomplie plus tard, surtout à cause de l'apparition du prophète Zarathustra (*l.c.*, p. 17 et 18). Mais si nous rencontrons chez les Mitani des dieux aryens, cela témoigne pour la race de la dynastie régnante (Kherri?) mais non pour celle du peuple soumis.

définitif⁽¹⁾. Les tablettes de Boghaz-kieui donneront sans doute une quantité de documents qui ont échappé à l'attention de Winckler, quand il en passa la revue hâtive et tout à fait provisoire. On peut donc nourrir l'espérance bien fondée que les études des années prochaines sur les archives héthéennes nous fourniront encore plusieurs détails d'importance capitale sur les peuples qui ont lutté contre Ramsès II.

Mais bien que nous restions dans l'incertitude sur les détails, ce qui d'ailleurs vaut mieux que les hypothèses confuses et fragiles, le caractère général du groupe de peuples qui aidèrent à Kadech les Héthéens contre les Égyptiens est clair. Nous y avons des tribus asiatiques non-aryennes, mélangées probablement avec des tribus grecques, et unies par la commune culture mycénienne et le fond racial commun pélasgique⁽²⁾.

II. LA GUERRE LIBYQUE SOUS MINÉPHTAH.

Les peuples septentrionaux de la Mer apparaissent sous Minéphtah en une si étroite connexion avec l'invasion libyque, qu'il est impossible de séparer ces deux faits et qu'il faut les traiter d'ensemble. Passons d'abord une revue des sources.

I. LA GRANDE INSCRIPTION DE KARNAK.

Cette inscription se composait à l'origine de quatre-vingts lignes gravées sur le côté intérieur (occidental) du mur qui rattache à l'Est le temple principal de Karnak au pylône numéroté VII sur le plan de Bædeker, et qui est le plus septentrional des pylônes du nord⁽³⁾. La partie la plus haute du texte manque aujourd'hui. La grande inscription

⁽¹⁾ M. J. Garstang, se référant à la brochure de Winckler et en arrivant à ces dieux « indo-germaniques », ajoute : « This portion of the report is the least satisfactory. There is a plunge into theories, which may indeed be based upon a clear judgment of all the evidence before the author, but the materials are not all before the reader; the arguments and the

sequence of the dates are confused, and the conclusions hesitating and obscured » (*Annals of Archæology and Anthropology*, issued by the Liverpool Institute of Archæology, 1908, p. 46).

⁽²⁾ HALL, *l. c.*, p. 217.

⁽³⁾ BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, t. III, p. 240; BÆDEKER, *Égypte et Soudan*, 1908, où le plan est intercalé entre les

de Karnak fut mentionnée pour la première fois par Champollion, publiée en partie par MM. Lepsius et Brugsch, en entier par MM. Dümichen, Mariette et de Rougé⁽¹⁾. Aucune de ces éditions n'est exacte; M. Breasted les a comparées et complétées toutes d'après les photographies puis il les a traduites⁽²⁾, mais son travail n'est pas le dernier mot de la science. Récemment M. W. M. Müller a comparé sur les lieux avec l'original⁽³⁾ les textes de M. de Rougé, augmentés des variantes de MM. Dümichen et Mariette : c'est la meilleure édition⁽⁴⁾.

pages 256 et 257, d'après Mariette avec additions de Legrain. Mariette (*Karnak*, 1875, pl. 55) donne les fins des lignes 79 et 80, mais il n'a pu y reconnaître aucun signe. Dans son texte explicatif (p. 75) nous lisons : « Il est bon de noter que l'inscription se termine avec la ligne 79 et qu'au delà la muraille n'a reçu aucune décoration ». M. Max Müller (*Egyptological Researches*, Washington 1906, pl. 32) donne seulement la fin de la ligne 79 et pas une trace de la ligne 80. M. Breasted (*l. c.*, p. 240) écrit que le nombre primitif est de 80, mais à la page 252 il termine sa traduction de l'inscription au début de la ligne 76, dont il note l'existence avec une barre seulement, et il ajoute : « These are the last two lines of text preserved; they are too fragmentary for use here. Mariette (*Karnak*, texte p. 75) states that there are two more lines, but this plate (55) gives I. 78-80 without any visible signs. » Il y a ici une petite inexactitude : chez Mariette les lignes 76 et 77 sont fragmentaires mais elles conservent, la première surtout, un nombre considérable de signes; après la ligne 77 sont encore indiquées les fins de trois lignes (78-80) et la ligne 78 a deux *n* visibles. M. Max Müller

(*l. c.*) a reconnu en plus, à la fin de la ligne 79, le signe *j* et le déterminatif de l'abstraction.

⁽¹⁾ Pour la bibliographie, voir BREASTED, *l. c.*, p. 240, et W. M. MÜLLER, *l. c.*, p. 25 et 26. M. Breasted écrit que le texte fut « noted first by Champollion », mais il ne cite pas l'ouvrage; M. Müller se réfère aux *Notices manuscrites* (t. I, p. 193) et il remarque : « I have it not at the hand at this moment ». Le titre bizarrement cité se rapporte à l'ouvrage *Monuments de l'Égypte et de la Nubie, Notices descriptives conformes aux manuscrits autographes rédigés sur les lieux* (Paris 1844-1875, l'autographe in-4°). Cet ouvrage se trouve entre autres au Musée du Caire, où je l'ai connu. Dans le passage cité par M. W. M. Müller, Champollion écrit qu'il a reconnu la légende de Minéptah, mais il n'a pas compris le contenu de l'inscription; du moins il n'en donne rien.

⁽²⁾ *l. c.*, p. 241 et 252.

⁽³⁾ *Egyptological Researches, Results of a Journey in 1904*, Washington 1906 : « The result will, I hope, establish a good basis for the text; only some minuties partly indicated in my marginal notes, may be decided by further examination ».

⁽⁴⁾ Les fragments de Legrain (*Ann. du*

La grande inscription de Karnak est un des plus longs documents conservés sur les parois des temples d'Égypte, et elle nous renseigne exactement sur les circonstances qui ont conduit à la bataille de Minéptah avec les peuples libyo-méditerranéens, et sur les conséquences de la guerre.

La prééminence accordée dans le texte au dieu Phtah permet de conclure que l'original avait été rédigé à Memphis, mais nous ne connaissons pas l'original. Le style emphatique et plein de métaphores rend la traduction difficile au plus haut degré⁽¹⁾.

II. LA COLONNE DU CAIRE.

Ce monument fut découvert par M. Brugsch mais celui-ci ne l'a pas publié⁽²⁾. C'est un fragment d'une colonne de granit transféré par M. Maspero de la cour du Ministère de l'Instruction publique au Musée du Caire et publié en 1881⁽³⁾. L'importance de l'inscription consiste surtout dans l'indication de la date de l'invasion libyque. Le texte conservé est très exigü. Le dieu remettant le glaive à Minéptah dit : « Je te donne que tu coupes les têtes aux Libyens⁽⁴⁾ et que tu repousses leur attaque ». Le fragment de l'inscription historique a la teneur suivante : « L'an 5, le second mois de la saison d'été (*Šom*) on vint annoncer à Sa

Service des Antiquités, t. II et IV) sont sans importance. BREASTED, *l. c.*, p. 240; W. M. MÜLLER, *l. c.*, p. 27.

⁽¹⁾ BREASTED, *l. c.*, p. 240 et 241.

⁽²⁾ *Geschichte Aegyptens unter den Pharaonen*, Leipzig 1877, p. 577 : « Diese Jahreszahl (5) ist durch ein von mir in Kairo entdecktes Denkmal ein für allemal festgestellt. Sieh darüber meine im Druck befindliche Arbeit, *Ueber die libyschen Völker im 14 und 13 Jahrh. vor Chr. Geb.* ». Je ne sais si ce travail a jamais paru.

⁽³⁾ MASPERO, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, dans la *Zeitschr. für äg. Sprache*, 1881, p. 118, § 17, h.

⁽⁴⁾ Breasted (*Anc. Rec.*, t. III, p. 253) traduit : « I cause that thou cut down the chiefs of Libya, whose invasion thou hast turned back ». Par contre M. Maspero (*Aeg. Zeitschr.*, 1881, p. 118) traduit : « Je donne que tu tranches les têtes des Libou, que tu repousses leur assaut ». Le fragment de la colonne, vu par moi au Musée, représente un dieu, mais il ne nous indique par rien qui est ce dieu. La tête manque, et le poing gauche tient le signe de la vie *ankh*. C'est certainement Phtah, qui, d'après la grande inscription de Karnak, apparut à Minéptah avant la bataille et lui inspira

Majesté : « A fait l'incursion le misérable chef des Libyens avec... des hommes et femmes, Šakaleš... »⁽¹⁾.

III. LA STÈLE D'ATHRIBIS.

Cette stèle fut trouvée dans le Delta méridional par M. Maspero, qui en publia le texte d'après estampage en 1883⁽²⁾. Suivant la description de M. Maspero c'était une stèle de granit, haute de deux mètres, endommagée en bas et sur les côtés, fendue en deux parties; de chaque ligne il manquait un tiers. M. Maspero, publiant le texte d'après estampage, ce qui est toujours incertain, annonça qu'il donnerait une description exacte de la stèle aussitôt que celle-ci aurait été transférée au Musée du Caire. Malheureusement le monument fut détruit pendant le soulèvement d'Arabi; il est perdu et nous sommes obligés de nous contenter pour toujours de la copie, à moins qu'un hasard heureux ne nous donne un monument identique⁽³⁾. La stèle d'Athribis, contenant un récit de la

la confiance. Phtah apparut avant la victoire de Minéptah; donc la traduction de M. Breasted me semble inadmissible; des chefs il n'en est pas question non plus. M. Breasted a pris la seconde partie de la phrase pour le passé, en s'appuyant évidemment sur l'emploi de la forme *n* du verbe *repousser*. Mais cette difficulté grammaticale est aussi, il me semble, apparente seulement. M. Erman, dans sa *Grammaire égyptienne*, 1894, p. 82, écrit : « Seit dem m. R. wird die *n*-Form meist in ganz anderer Weise gebraucht; sie fügt einem vorangehenden Satze oder Worte eine denselben näher ausführende Nebenbemerkung ». Cela peut être appliqué précisément au cas présent. De même le poétique *ὕστερον πρότερον* dans les paroles du dieu ne nous étonne pas; c'est ordinaire dans le style pompeux. La

colonne du Caire se rattache étroitement à la pieuse légende qui courut sur la conversation de Phtah avec le Pharaon; la grande inscription de Karnak dit expressément que Phtah, dans une vision miraculeuse, remit un glaive à Minéptah. C'est cette scène qui est représentée par notre fragment.

⁽¹⁾ En comparant l'édition de M. Maspero avec l'original, j'ai observé quelques fautes insignifiantes dans la transcription du protocole royal; en outre, les restes de la seconde ligne de l'inscription historique sont déchiffrés d'une façon erronée.

⁽²⁾ *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, dans la *Zeitschr. für äg. Sprache*, 1883, § XXV, p. 65-67.

⁽³⁾ Breasted, ignorant absolument le sort de la stèle, écrit : « As Maspero has published only from the squeeze, his

campagne libyque, est un complément précieux du grand texte de Karnak ; elle nous donne la date exacte de la victoire de Minéptah et une liste des tués, des prisonniers et du butin, qui peut servir à la comparaison et au contrôle des détails contenus dans le premier document.

IV. LA STÈLE D'ISRAËL.

En 1896, M. Flinders Petrie découvrit parmi les ruines du temple funéraire de Minéptah à Thèbes une stèle d'Aménophis III, au revers de laquelle se trouvait un hymne célébrant la victoire de Minéptah sur les Libyens. Ce document est devenu fameux à cause de la mention d'Israël, et, depuis le temps des premiers travaux de M. Petrie et de Spiegelberg⁽¹⁾, il a suscité une littérature énorme⁽²⁾. Pour notre but il est néanmoins d'une importance très restreinte, car il ne contient pas de faits qui ne soient mentionnés déjà dans la grande inscription de Karnak ; les alliés septentrionaux des Libyens n'y sont même pas mentionnés d'un seul mot.

text is sometimes uncertain and a collation with the original is much needed» (*l. c.*, t. III, p. 253). Un vœu impossible à réaliser ! L'information sur la perte infortunée du monument, je la tiens de M. Maspero et de M. Daressy, qui lui-même l'a reçue de M. Maspero.

⁽¹⁾ PETRIE, *Egypt and Israël*, dans la *Contemporary Review* de mai 1896 ; SPIEGELBERG, *Der Siegeshymnus des Minéptah* (*Zeitschr. für äg. Sprache*, t. XXXIV) ; le même chez PETRIE, *Six temples at Thebes*, 1897. Breasted cite inexactement parmi la bibliographie du texte de la stèle d'Israël : GRIFFITH, *Proceedings of the Soc. of Bibl. Arch.*, t. XIX, 1897, p. 293-300. Dans ces pages Griffith donne diverses *Notes*, mais à Minéptah se rapportent uniquement les pages 298 et 299, — *the Israël Stele*.

La stèle d'Israël devait être, comme la grande inscription de Karnak, d'origine memphite, vu l'adoration du dieu Phtah à la ligne 19. Il est digne d'attention que le fragment de la copie de Karnak publié par DÜMICHEN, *Hist. Inschr.*, remplace Phtah par Ammon, ce qui indique, comme le remarque avec raison Spiegelberg (*Zeitschr. für äg. Sprache*, t. XXXIV, p. 20), la rédaction des prêtres thébains. Breasted (t. III, p. 256) prétend que le fragment de Karnak fut édité de nouveau par Erman au tome XXXIV de la *Zeitschr. für äg. Sprache* ; là, dans les pages 4 et 9, le texte de Dümichen est reproduit dans le but d'une comparaison avec la stèle d'Israël, mais ce n'est pas une publication nouvelle.

⁽²⁾ La bibliographie a été donnée en partie chez Breasted (*l. c.*, t. III, p. 257).

V. LES PAPYRUS ⁽¹⁾.

Dans les papyrus Anastasi conservés au British Museum, on trouve quelques références, d'ailleurs très vagues, à la guerre de Minéptah ⁽²⁾. Chabas ⁽³⁾ a découvert, dans un des papyrus du Musée de Berlin, la lettre d'une prêtresse libanienne à une personne de sa connaissance habitant à Péluse; cette lettre donne l'information que Minéptah appela la cavalerie syrienne pour vaincre les Libyens.

En s'appuyant sur les données de la grande inscription de Karnak, et en les complétant par celles des autres sources, on peut exposer le récit de la guerre libyque.

La grande inscription de Karnak commence par un titre où sont nommés les peuples vaincus par le Pharaon. Sont lisibles les noms : Akaouaša, Tourouša, Roukou (ou Loukou), Šaraden et Šakrouša (ou Šaklouša) ⁽⁴⁾. Ces peuples sont compris sous la rubrique générale de : « Les hommes du Nord, venant de tous les pays ». Les Loukou sont naturellement identiques avec les Louka de Ramsès II ⁽⁵⁾; les quatre autres peuples furent l'objet de longues dissertations et controverses savantes.

⁽¹⁾ Breasted, dans les *Ancient Records of Egypt*, n'en tient presque pas compte; il cite seulement le journal du gardien de frontière (Papyrus Anastasi III), t. III, p. 270 et 272.

⁽²⁾ Pap. Anastasi II et III, cf. MASPERO, *Du genre épistolaire*, 1872, p. 82 et 77; CHABAS, *Recherches pour servir à l'histoire de la XIX^e dynastie*, p. 93, et *Études sur l'antiq. hist.*, 2^e éd., p. 219; LAUTH, *Aeg. Texte*, 1867, p. 664 et seq.

⁽³⁾ *Études sur l'antiq. hist.*, p. 215-217.

⁽⁴⁾ Devant Akaouaša on voit encore la fin d'un autre nom géographique, mais il est impossible d'en tirer quelque chose. Restent les traces de *d* ou *ša*, *i* et le déterminatif géographique (W. M. MÜL-

LER, *Egyptological Researches*, pl. 17). On lit Akaouaša sur l'inscription de Karnak (l. 1), Akajouša (*ibid.*, l. 54), Akouaša sur la stèle d'Athribis (l. 13).

⁽⁵⁾ Schrader (*Zeitschr. für äg. Sprache*, 1879, p. 47) s'oppose à l'identification des Louka de Ramsès II avec les Loukou de Minéptah, en insistant sur la différence d'orthographe. Le nom des Louka de Minéptah s'écrit, prétend-t-il, avec le signe des mains levées \updownarrow pour *ka*, celui des Louka de Ramsès II, avec une coupe \curvearrowright pour *k*. La subtilité de M. Schrader est complètement sans fondement. Au début même de la grande inscription de Karnak, Louka est écrit avec la coupe. Où est donc la différence d'orthographe?

I. ΑΚΑΟΥΑΨΑ. — M. Brugsch⁽¹⁾ les tenait pour Libyens, MM. Lauth⁽²⁾ et E. de Rougé⁽³⁾ y reconnurent en même temps les Achéens et Waldemar Schmidt⁽⁴⁾, Chabas⁽⁵⁾, Lieblein⁽⁶⁾ partagèrent cet avis. M. de Rougé avait trouvé une confirmation de ses vues dans ce qu'il croyait avoir distingué parmi le butin spécifié par le document — *des cnémides* répondant admirablement aux cnémides grecques. On a plus tard démontré que le signe sur lequel M. de Rougé avait attiré l'attention n'a rien à faire avec les cnémides⁽⁷⁾, mais cela n'a pas influencé la question de l'identité du peuple Akaouaša avec les Achéens. M. Halévy objecte contre elle que les Égyptiens n'appellent pas les Grecs Achéens dans les documents postérieurs, et il préfère rapprocher le nom hiéroglyphique du libyen Agaouasa⁽⁸⁾. M. Max Duncker également doute fort de l'identité avec les Achéens et porte ses regards vers la Libye⁽⁹⁾. Ed. Meyer⁽¹⁰⁾ s'oppose à l'identification à cause de

⁽¹⁾ *Hist. d'Égypte*, 1859, p. 179 : Qawasa. Plus tard il les rangea parmi les caucaso-calchidiens circoncis, qui, à cette époque, auraient immigré en Libye (Aqaouasha) (*Gesch. Aeg. unter den Pharaonen*, 1877, p. 567 et 577).

⁽²⁾ *Homer und Aegypten*, 1867, p. 14 ; *Aegyptische Texte aus der Zeit des Pharao Menephtah*, dans la *Z. d. deutsch. Morgenl. Ges.*, 1867, t. XXI, p. 664.

⁽³⁾ *Revue archéol.*, 1867, t. II, p. 95.

⁽⁴⁾ *Assyriens og Aegyptens Gamle Historie*, Copenhague 1872, p. 518. Dans la suite de cet ouvrage, publiée en 1877, M. W. Schmidt présume (p. 620) que les Ouasaša de Ramsès III sont aussi des Achéens.

⁽⁵⁾ *Recherches pour servir à l'histoire de la XIX^e dynastie*, 1873, p. 36.

⁽⁶⁾ *Egypten i dess minnesmärken*, Stockholm 1877, p. 118.

⁽⁷⁾ M. W. Pleyte (*Zeitschr. für äg. Sprache*) remarque que si ce signe représentait la cnémide, il serait debout et non horizontal; ce serait donc plutôt une

sorte de bracelet, pour quoi se déclare aussi M. Wiedemann (*Aeg. Gesch.*, p. 475). M. Birch (*Zeitschr.*, 1872, p. 98) a démontré que le signe représente le rasoir, comme le prouvent les spécimens conservés au Musée Britannique. Chabas accepte cette interprétation (*Études sur l'antiqu. hist.*, 1873, p. 78); cf. enfin le monument du Caire décrit par M. Borchardt (*Zeitschr.*, 1905, p. 78-79). Probablement, dans la liste du butin, il n'est pas question de rasoirs, mais de couteaux ressemblant aux rasoirs et désignés sous ce nom par les Égyptiens.

⁽⁸⁾ *Journal asiatique*, 1874, 7^e série, t. IV, p. 410.

⁽⁹⁾ *Gesch. des Alterthums*, t. I, 4^e Aufl., 1874, p. 124, note. L'identité est défendue par Alfred von Gutschmidt (*l. c.*). M. Duncker, dans la cinquième édition, s'affermir dans son opinion à cause de la prétendue circoncision des peuples septentrionaux.

⁽¹⁰⁾ *Gesch. des Alterthums*, 1884, t. I, p. 313.

la prétendue circoncision du peuple Akaouaša, mais il conçoit la question d'une manière erronée, comme je le prouverai plus bas. De même M. Wendel tient les Akaouaša pour une tribu libyenne ⁽¹⁾. Sayce, tout en admettant qu'ils sont une tribu grecque, voit en eux les Hypachéens de Cilicie ⁽²⁾. M. W. M. Müller ⁽³⁾ approuve M. de Rougé, de même MM. Hommel ⁽⁴⁾, Maspero ⁽⁵⁾, Krall ⁽⁶⁾, Hall ⁽⁷⁾, Breasted ⁽⁸⁾ et Lagrange ⁽⁹⁾.

⁽¹⁾ F. C. H. WENDEL, *History of Egypt*, New-York 1890, p. 95.

⁽²⁾ «In the «Aqaiusha of the sea» accordingly scholars have seen the Akhæans of Greek history, and have pointed to the fact that, in the age of Ramses III, their name is replaced by that of the Daanau or Danaans. But the Daanau are already mentioned in the reign of Thotmes III, to whom a poet declares that «the isles of the Daanau» shall be subject. If, therefore, the Aqaiusha are to be identified with the Akhæans of the Greeks, it is better to see in them the Hypakhæans of Kilikia, or the Greek colonists in Cyprus, than the Akhæans of Homeric legends» (A. H. SAYCE, *The Races of the Old Testament*, Oxford 1891, p. 152). A la page 153, M. Sayce se déclare pour la côte nord-est de Chypre, que Strabon appelle «la côte des Achéens».

⁽³⁾ *Asien und Europa*, p. 371.

⁽⁴⁾ *Gesch. d. alten Morgenlandes*, 1895, p. 89; *Grundriss der Geogr. und Gesch. des alten Orients*, 1904, p. 28.

⁽⁵⁾ *Hist.*, II, p. 432. M. Budge (*Egypt under Rameses the Great*, 1903, p. 99) écrit, on ne sait pas pourquoi — comme jadis M. Brugsch — Qaouasha! M. de Rougé (*Revue arch.*, l. c., p. 95) remarque : «Notre grec Ἀχαιός ne venait pas des îles; le texte le fait originaire des

pays de la mer, en se servant du caractère qui représente les régions montagneuses et qu'on oppose souvent au signe des plaines». Il est vrai qu'au début de l'inscription de Karnak, les Akaouaša seulement (et un peuple illisible avant eux) ont le signe de la montagne, mais ce n'est pas intentionnel et important, vu que dans la même inscription, à la ligne 54 (MÜLLER, *Egyptian Researches*, pl. 27), les Akajouša n'ont pas ce signe. Et au poème de Pentaour le signe de la montagne est attribué aux Louka (*Revue égypt.*, t. III, p. 160) qui en sont privés dans l'inscription de Karnak. Quant à la détermination différente Akouaša sur la stèle d'Athribis (ligne 13), cf. W. M. MÜLLER, *Asien und Europa*, p. 358, et ce qui est dit plus loin dans le présent travail.

⁽⁶⁾ *Grundriss der altorientalischen Geschichte*, Vienne 1899, p. 84.

⁽⁷⁾ M. Hall (*Oldest Civilisation of Greece*, p. 173) ajoute : «It is quite possible, that these Achaians came from the Aegean, perhaps from Crete; Prof. Sayce however prefers to regard them as Cypriotes».

⁽⁸⁾ *Ancient Records of Egypt*, t. III, p. 239 : «not impossibly». *A History of Egypt*, New-York 1905, p. 467 : «possibly».

⁽⁹⁾ *La Crète ancienne*, 1907, p. 143.

M. Petrie⁽¹⁾ en essayant d'identifier tous les alliés des Libyens avec les peuples de l'Afrique du Nord ou des pays voisins, compare le nom Akajouaša avec Agbia près de Carthage (9° long. géogr.), Agabis (22° long.) et El Aghwat (3° long.)⁽²⁾.

II. TOUROUŠA. — M. Brugsch les considérait comme un peuple libyen⁽³⁾. MM. Lauth⁽⁴⁾ et E. de Rougé⁽⁵⁾ y reconnurent simultanément les Tyrséniens-Étrusques.

L'identité fut acceptée par MM. Waldemar Schmidt⁽⁶⁾, Chabas⁽⁷⁾ et Lieblein⁽⁸⁾. E. de Rougé, en interprétant d'une façon erronée l'inscription de Karnak⁽⁹⁾, crut y découvrir le fait important que les Étrusques tentèrent de s'établir en Égypte et qu'ils entreprirent la guerre à cette intention. Cette assertion fut réfutée par M. Chabas⁽¹⁰⁾, et M. Halévy⁽¹¹⁾ préféra rapprocher le nom géographique libyen Toul-sa. M. Duncker avait d'abord seulement

⁽¹⁾ *A History of Egypt from the XIXth to the XXXth dynasties*, London 1905, p. 113.

⁽²⁾ Rien de plus comique que ce rapprochement de Akajouaša avec l'arabe El Aghwat ou plutôt El Aghawat, qui signifie d'abord «les eunuques», et ensuite, les Turcs ne sachant ni lire ni écrire, est devenu un terme géographique : l'origine du nom géographique Aghawat s'explique parce que la localité avait été conférée à l'origine à des eunuques quelconques, comme me l'a expliqué Ahmed bey Kamal. Quel est donc le lien possible entre ce nom purement arabe et les Akajouaša hiéroglyphiques? Le Dr Frassari Adamidi (*Bull. de l'Inst. ég.*, 1902, *Les Pélasges et leurs descendants, les Albanais*, p. 7) écrit : «Les Achaïvi ou Abaousi» (sic!). Le même auteur, trois ans plus tard (*ibid.*, 1905, *Les invasions de races européennes en Égypte dans les temps préhistoriques*, p. 86), soutient que les Égypto-

logues ont reconnu dans les hiéroglyphes le peuple «Achaïous ou Abaïous» (!).

⁽³⁾ *Hist. d'Égypte*, 1859, p. 179. Plus tard (*Gesch. Aeg.*, 1877, p. 567 et 577) il voyait en eux un peuple calcho-caucasien venu en Libye, enfin les Τρωες (SCHLIEMANN, *Ilios*, p. 824).

⁽⁴⁾ *Aegyptische Texte*, 1867, p. 663.

⁽⁵⁾ *Rev. arch.*, 1867, t. II, p. 39, 93-95.

⁽⁶⁾ *Assyriens og Aegyptens Gamle Historie*, p. 518 et 621.

⁽⁷⁾ *Études sur l'antiq. hist.*, 2^e éd., p. 189. *Recherches pour servir à l'histoire de la XIX^e dyn.*, 1873, p. 37.

⁽⁸⁾ *Egypten i dess minnesmärken*, Stockholm 1877, p. 118.

⁽⁹⁾ *Rev. arch.*, 1867, t. II, p. 39 : «Le Tuirsha (l'Étrusque) a pris toute l'initiative de la guerre».

⁽¹⁰⁾ *Études sur l'antiquité hist.*, p. 209 et 210.

⁽¹¹⁾ *Journal asiatique*, 1874, 7^e série, t. IV, p. 410.

douté de l'identité avec les Tyrséniens⁽¹⁾ et s'était déclaré pour l'origine libyque; il s'est fortifié dans cet avis par la croyance en la prétendue concision des peuples du Nord⁽²⁾. M. Ed. Meyer admit comme possible que les Tourouša étaient les pirates tyrséniens bien connus par les légendes grecques, mais non les Étrusques⁽³⁾. M. Wendel les regarda comme une tribu libyenne⁽⁴⁾. M. W. M. Müller⁽⁵⁾ ne rejette pas l'hypothèse de M. de Rougé et considère l'identification avec les Étrusques comme vraisemblable. Mais ses preuves, que les Tourouša fussent venus de contrées plus lointaines que leurs compagnons d'Asie Mineure, sont fragiles⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ *Gesch. des Alt.*, t. I, 4^e Aufl., 1874, p. 124, note. L'identité est défendue par M. Alfred von Gutschmid dans la recension de l'ouvrage de Duncker (*Kleine Schriften*, t. I, 1889, p. 311).

⁽²⁾ *Gesch. des Alt.*, t. I, 5^e éd., 1878, p. 152.

⁽³⁾ *Gesch. des Alt.*, t. I, 1884, p. 313. La plus ancienne mention des Tyrséniens se trouve dans l'hymne homérique à Dionysos; ils y apparaissent comme pirates punis par le dieu. Cet hymne, d'après la langue et le style, peut appartenir au VII^e ou au VI^e siècle avant J.-C. D'autres légendes sur les Tyrséniens furent recueillies par M. J. L. Myres (*A History of the Pelasgian theory*, au *Journal of Hellenic Studies*, t. XXVII, 1907).

⁽⁴⁾ *History of Egypt*, 1890, p. 95.

⁽⁵⁾ *Asien und Europa*, p. 371. Aussi *Egyptological Researches*, 1906, p. 27 : Etruscans (Tursha).

⁽⁶⁾ La preuve en doit être d'abord le costume différent. Mais nous connaissons seulement le bonnet des Tourouša et M. Müller lui-même (*l. c.*, p. 381) écrit que : « Ihre Kopftracht ist mit der kleinasiatischen verwandt ». Ensuite M. Müller invoque la planche 209 des *Denkmäler*

de Lepsius, où seulement chez les Šardana et les Touraša se trouve dans l'annotation hiéroglyphique le complément « de la mer », tandis qu'il manque pour les Zakkara et les Poulousati. Donc il serait certain que les Tourouša sont venus de loin (p. 379), et qu'ils appartiennent certainement aux peuples de l'extrême ouest (p. 381). Regardons de plus près la planche 209 de Lepsius. Nous y voyons deux rangs de prisonniers du temple de Médinet Habou. Au deuxième rang sont : un Héthéen, un Amorite, un Zakkara, un Šardana, un Bédouin, un Touriša et un Poulousati. En effet, chez le Šardana et Touriša se trouve le complément *n pa-ima* (la mer), qui manque aux autres. Mais il faut remarquer qu'à l'exception de l'Héthéen et de l'Amorite, qui constituent à vrai dire le complément du premier rang et portent, comme les figures de celui-ci, le complément hiéroglyphique « capitaine (*pa ur*) » etc., tout le reste porte tantôt le titre *da-n-* (grand, scribe du peuple *NN*)... tantôt le nom seul. Donc, le Grand du peuple Zakkara, le Šardana de la Mer, le Grand du peuple Šan (Bédouin), le Touriša de la Mer, le Grand du peuple *Pa* (*sic!* le reste du nom

M. Hall⁽¹⁾ doute même de l'existence des Tyrséniens orientaux; il ne veut décidément avoir rien à faire avec les Étrusques, mais il considère cette identification comme absolument invraisemblable et il pense qu'il s'agit de la tribu cilicienne habitant le pays de Tarse. MM. Hommel⁽²⁾, Krall⁽³⁾ et Breasted⁽⁴⁾ tiennent fermement pour les Étrusques. M. Petrie, conformément à sa méthode, cite Turuza près de Carthage (10° long. géogr.) mais une position plus au nord lui paraît plus probable⁽⁵⁾. M. G. Könte essaye de démontrer la justesse de l'hypothèse primitive de MM. Lauth et de Rougé⁽⁶⁾.

III. ŠARADEN (ŠARDANA, ŠARDINA). — Ce peuple apparaît déjà dans des documents plus anciens, pour la première fois, comme les Louka, dans les tablettes de Tell-el-Amarna. Il s'y rencontre trois fois mais dans des lettres tellement difficiles à expliquer ou si fragmentaires que seulement

lousati manque sur le monument endommagé et par conséquent aussi chez Lepsius). L'artiste n'avait pas de place pour les titres les plus longs et il écrit tantôt l'un tantôt l'autre. Tout peut donc être expliqué par la symétrie. Nous avons du reste un autre témoignage sur la planche 218 de Lepsius (et non 128, comme le dit M. W. M. Müller à la page 379), où sont cités les Poulasati (d'une manière assez indistincte mais sûre, comme le lit aussi M. Müller) et les Touraša avec le complément « de la mer » (pa-ima). L'argument de M. Müller tombe par conséquent. Ce que nous lisons à la page 381 (« . . . gehörten unbedingt zu den Völkern des fernsten Westens. Darum führt sie die Abbildung achtungsvoll(?) gleich hinter den berühmten Scherdin und vor den breitkronigen Asiaten auf ») m'est incompréhensible. De quelle « Abbildung » s'agit-il? de celle du *Voyage* de Mariette 54? M. Müller écrit à la page 372 :

« Curtius . . . übergeht alle archäologischen Fragen und zeigt durch Missverständnisse, dass er die ägyptologische Übersetzungslitteratur nur überblättert. Die Förderung (*Ae. Z.*, t. XXI, p. 83) der Frage ist sehr zweifelhaft ». Mais dans *Ae. Z.*, 1885, t. XXI, rien de cela!

⁽¹⁾ *Oldest Civilisation of Greece*, p. 175.

⁽²⁾ *Gesch. des alten Morgenl.*, 1895, p. 89; *Grundriss der Geogr. und Gesch. des Alt. Or.*, 1904, p. 64.

⁽³⁾ *Grund. der altor. Gesch.*, Vienne 1899, p. 84.

⁽⁴⁾ *Ancient Records of Egypt*, t. III, p. 239; *A Hist. of Egypt*, New-York 1905, p. 467.

⁽⁵⁾ *L. c.*, p. 113. Le D' Adamidi (*Les Pélasges et leurs descendants, les Albanais*, dans le *Bull. de l'Inst. ég.*, 1902, p. 7) pervertit le nom en Tyrshi et l'identifie avec les Étrusques.

⁽⁶⁾ PAULY-WISSOWA, *Real-Encycl.*, XI Halbbd., Stuttgart 1907, col. 750 et seq.

des hypothèses sont possibles. Comme Širdana ils figurent sous Améno-phīs IV, donc vers 1380, au nord de l'Égypte, et jouent quelque rôle dans les événements syriens, étant mercenaires à la solde de Rib-Abdi à Gebal (Byblos)⁽¹⁾. Ensuite il est question des Širdana dans le *Poème de Pentaour* décrivant la victoire de Ramsès II à Kadech; ils y sont mercenaires du côté pharaonique et le poème les appelle les « prisonniers de Sa Majesté »⁽²⁾. M. de Rougé⁽³⁾ voyait dans cette expression le témoignage du premier conflit entre l'Égypte et les peuples de la Mer. Celui-ci aurait eu lieu probablement, à son avis, pendant la campagne de Sėti I^{er} contre les Libyens : il suppose que cette campagne aurait été commandée par Ramsès II régnant en commun avec son père vers la fin de la vie de celui-ci⁽⁴⁾.

(1) WINCKLER, *Tell-el-Amarna Letters*, 1896, p. 64, 16 (Širdana), p. 143, 77, 15 (Širdanou), p. 169, 100, 35 (Širdani), p. 209.

(2) *Revue égypt.*, t. III, p. 155. Des expressions similaires sont employées deux fois dans le second papyrus Anastasi : 1° Šardana maritimes, qui étaient parmi les prisonniers de Sa Majesté (*Select Papyri*, part II, Londres 1842, pl. 70 verso); 2° les Šaradana amenés par ton glaive faisaient ses compatriotes prisonniers (*ib.*, pl. 67; LAUTH, *Aegyptische Texte*, 1867, p. 666; MASPERO, *Du genre épistolaire*, 1872, p. 83). Cf. E. DE ROUGÉ, *Rev. arch.*, 1867, t. II, p. 102, 103 et 97, et W. M. MÜLLER, *Asien und Europa*, p. 373. La première expression ressemble si fort à la phrase du *Poème de Pentaour* qu'elle est peut-être transcrite de cette œuvre classique; quant à la seconde, M. W. M. Müller la rapporte à Minéptah. Les Šairdana sont mentionnés aussi dans le papyrus Anastasi n° I, p. 17, l. 32 : « Soldats mercenaires, qui sont près de toi, 1900 Šairdana, 620 Kahaka, 1600 Mašouaša,

environ 800 nègres, au total 5000 » (E. DE ROUGÉ, *l. c.*, p. 97). M. W. M. Müller (*l. c.*, p. 372) lisait autrement les signes hiéroglyphiques, puisqu'il dit en invoquant le même passage du papyrus Anastasi : « Bei einer (fingierten) Expedition werden 1900 ägyptische Soldaten und 3100 Fremde aufgeführt, darunter 520 Scherdin . . . ». Les papyrus Anastasi sont, il ne faut pas l'oublier, une collection d'exercices plutôt que de documents authentiques : cf. MASPERO, *Du genre épistolaire*, p. 3.

(3) *Extrait*, dans la *Rev. arch.*, 1867, t. II, p. 37.

(4) « . . . La campagne de Sėti I^{er} contre les Libyens fut *probablement* l'occasion de cette capture d'un corps de guerriers Šardaina. Cette campagne fut *probablement* dirigée par Ramsès lui-même, associé à la couronne . . . Il est certain qu'à l'occasion de sa victoire sur les Tahennu, les inscriptions du début de son règne lui attribuent le triomphe sur les peuples de la Mer . . . » Je souligne avec intention le « *probablement* » réitéré, pour marquer le caractère hypothétique de

M. Chabas⁽¹⁾ inférait de là que Ramsès II dut, au début de son règne et avant la campagne hittite de la cinquième année, vaincre les Šardina. M. Maspero⁽²⁾, en s'appuyant sur M. de Rougé, représente comme presque certain que vers la fin du règne de Sėti I^{er} des peuples d'Asie Mineure (Šardana, Tourša) auraient débarqué sur la côte d'Afrique. Le jeune Ramsès les aurait battus et il aurait incorporé leurs prisonniers à la garde royale; le reste serait rentré en Asie Mineure avec un tel souvenir de la défaite que l'Égypte fut libre de leurs incursions pour presque un siècle. M. W. M. Müller s'oppose à la possibilité d'une invasion des peuples de la Mer sous Sėti I^{er} et raille « l'imagination exagérée » de M. de Rougé. Il fait observer le silence général des

l'opinion de M. de Rougé. Dans les monuments relatifs aux Tahennou, où les peuples de la Mer sont-ils mentionnés? Il s'agit sans doute des Šardina mentionnés à Abydos (MARIETTE, *Abydos*, t. II, p. 11).

⁽¹⁾ *Études sur l'antiq. hist.*, p. 186 et 187, 2^e éd.

⁽²⁾ *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 6^e éd., Paris 1904, p. 261. Également *ibid.*, p. 265, M. Maspero affirme que dans l'armée de Ramsès II il y avait des Libyens et des Šardana, débris de l'invasion repoussée victorieusement quelques années auparavant. La référence faite dans ce passage (voir plus haut, p. 218) est erronée; peut-être s'agit-il de la page 261. M. Maspero est dans sa grande histoire plus prudent que dans la petite. « Ramsès — lisons nous — repoussa les incursions des Tihonou, et il massacra celles de leurs hordes, qui s'étaient aventurées sur le territoire égyptien » (t. II, p. 386). M. Maspero y cite pour la première partie de la phrase ci-dessus MARIETTE, *Abydos*, t. II, p. 13 et 15; pour la deuxième partie les *Monumenti storici* de Rosellini, pl. LXIX-

LXX. Dans l'*Abydos* il est question, il est vrai, de Libyens vaincus et même de Šardana auxiliaires (11), mais nous ignorons complètement si le temple de Ramsès fut élevé pendant sa corégence avec son père Sėti I^{er}, ou seulement après la mort de celui-ci (*ibid.*, p. 8). Les planches 69 et 70 de Rosellini se rapportent aux victoires de Ramsès II, sur les peuples d'Asie et d'Afrique et proviennent du temple de Bet-Oualli, en Nubie. Sur la première planche Ramsès écrase les Syriens et devant lui un prince royal, reconnaissable à son costume, conduit un Libyen avec les parties sexuelles liées d'une manière caractéristique. C'est sans doute le prince Amenhirounamef célébré sur les planches 65, 66 et 71 de Rosellini; cf. BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, t. III, p. 201. M. Petrie croit possible qu'il s'agisse ici d'Amenhirkhopšef connu par ailleurs (*History of Egypt from the XIXth to the XXXth dynasty*). Sur la planche 70 nous voyons des Asiatiques quelconques. Donc ni Mariette ni Rosellini ne nous renseignent exactement sur quoi que ce soit, et les citations de M. Maspero ne peuvent qu'induire en erreur.

monuments sur cette campagne et, en la rayant de l'histoire, il considère l'expression du poème de Pentaour comme un euphémisme qu'il interprète moins littéralement⁽¹⁾. Les Égyptiens et le Pharaon auraient eu honte de se servir des mercenaires šardaniens et ils auraient mieux aimé les représenter comme des prisonniers. Quelques pirates auraient pu tomber deçà et delà en captivité, mais cela ne pouvait pas suffire à former un grand corps dans l'armée royale. Ayant recueilli des voix *pro* et *contra*, il nous faut déclarer que la question est obscure, que certains historiens, par exemple M. Maspero, sont allés trop loin dans leur fantaisie, que néanmoins des combats avec les Šardana, peut-être établis déjà en partie en Libye, n'ont pas probablement fait défaut sous Sėti I^{er} et Ramsès II; les corps de troupes royales pouvaient se recruter en partie parmi les prisonniers de guerre en partie par la voie d'engagements.

Chabas⁽²⁾ a le premier admis la possibilité que les Šardana soient les

⁽¹⁾ MAX M. MÜLLER, *Notes on the Peoples of the Sea of Merenptah*, dans les *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 1887-1888, t. X, p. 147-148. Citant M. de Rougé, M. Müller écrit : « This expedition was led by Ramses himself ». Mais qu'est devenu le « probablement » de Rougé? Cette omission enlève en partie à l'opinion de M. de Rougé le caractère d'hypothèse, et cela à son détriment et au profit de M. Müller. « I have not — écrit plus loin M. Müller — so extravagant an imagination as the famous egyptologist, who makes Ramses as crown prince (at the age of about ten years) conduct this war. . . » En effet la stèle de Koubban, qui se trouve en possession du comte S^t Ferriol à Uriage, près de Grenoble, atteste que Ramsès gérait une importante fonction à l'âge de dix ans (BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, t. III, p. 117, 120 et 121), mais rien ne nous autorise à soutenir que le prince royal était si jeune au moment de la mort

de son père : au contraire, il était alors âgé de dix-huit à vingt ans (PETRIE, *l. c.*, p. 41). Cette question est traitée aussi par M. M. W. Müller dans *Asien und Europa*, p. 373. Au début du règne de Ramsès II, des guerres plus étendues sont « kaum denkbar ». M. de Rougé aurait construit tout un édifice de fantaisie « Phantasiegebäude », en s'appuyant sur deux mots de signification douteuse.

⁽²⁾ En 1866, dans le *Voyage d'un Égyptien* : « Il y a quelque vraisemblance, que les Shardana sont les Sardes ou Sardiens, qui, au dire de Solin et de Strabon, quittèrent la Libye sous la conduite de Sardus, fils d'Hercule, et s'établirent dans l'île, qui, de leur nom, s'est ensuite appelée Sardaigne (68) ». Donc la priorité de l'hypothèse appartient à M. Chabas et non à M. de Rougé, qui figure chez M. Maspero (*Hist.*, t. II, p. 360) en tête des savants. M. Chabas répète l'identification dans les *Études sur l'antiq. hist.* (2^e éd.,

Sardes. M. Chabas a trouvé l'assentiment de MM. Lauth⁽¹⁾ et de Rougé⁽²⁾. Celui-ci confirma l'identification par l'exposition de la cause pour laquelle les Égyptiens ont baptisé ce peuple d'un nom commençant par š et non par s. Mais il paraît qu'au cours des temps M. de Rougé abandonna son opinion et qu'il chercha les Šardina plus au nord⁽³⁾. M. Georges Frédéric Unger⁽⁴⁾ plaçait les Šardana en Libye et il trouvait la confirmation de son hypothèse dans le nom des *Xαρταβοι* chez Ptolémée. M. Waldemar Schmidt⁽⁵⁾ soutint l'opinion de M. de Rougé⁽⁶⁾, mais M. Halévy, fidèle à sa coutume, ne quitta pas la Libye. M. Duncker⁽⁷⁾ considéra la connexion des Sardana avec les Sardes comme très incertaine; il regardait vers la Libye pour y rester enfin définitivement, convaincu par l'argument de la prétendue circoncision des peuples de la Mer; lui aussi, il vit les Šardana dans les *Xαρταβοι*⁽⁸⁾. Également M. Brugsch⁽⁹⁾. Pour

p. 186, 224, 298 et 317), et dans les *Recherches pour servir à l'histoire de la XIX^e dynastie*, p. 36, il dit : « Il n'existe plus de doute possible ». Dans le premier ouvrage (p. 296) il relève la ressemblance des casques šardaniens avec ceux des Sardes, mais il ajoute que la différence consiste en ceci, que le casque šardanien a toujours une boule entre les cornes : « ce détail ne manque jamais ». Nous verrons plus bas que M. Chabas se trompe. L'identification de M. Chabas est répétée, d'après les *Études sur l'antiquité*, par M. Giovanni Spano (*Vocabolario Sardo*, Cagliari 1873, p. 99).

⁽¹⁾ *Aeg. Texte*, p. 663 : « mit Chabas einverstanden, der sie mit den Sardinern zusammenbringt ».

⁽²⁾ *Rev. arch.*, 1866, t. II, p. 69.

⁽³⁾ Je l'infère de notes au poème de Pentaour dans l'édition de son fils, qui répète avec piété les explications paternelles « prises au cours de mon père au Collège de France » (*Revue égyptol.*, t. III,

Annales du Service, 1915.

p. 150). M. J. de Rougé désigne ses remarques à lui par ses lettres initiales. Puisqu'elles ne sont pas ajoutées à la note de la page 155, c'est que celle-ci appartient à son père : « Sartinau, peuple du nord de la mer Méditerranée, vaincu par Ramsès et employé comme auxiliaire dans son armée ». Il donne aussi le nom phénicien de la Sardaigne, mais sans exprimer d'avis.

⁽⁴⁾ *Chronologie des Manetho*, Berlin 1867, p. 218.

⁽⁵⁾ *Assyriens og Aegypt. Gamle Historie*, Copenhague 1872-1877, p. 518 et 62.

⁽⁶⁾ *Journal asiatique*, 1874, 4^e série, t. IV, p. 410.

⁽⁷⁾ *Geschichte des Alterthums*, t. I, 4^e Aufl., 1874.

⁽⁸⁾ *Ibid.*, 5^e éd., 1878, p. 152.

⁽⁹⁾ *Geschichte Aegyptens unter den Pharaonen*, 1877, p. 578. Dix-huit ans plus tôt il rangeait parmi les peuples libyens les Qairdina ? (sans doute une faute d'impression) : *Hist. d'Égypte*, 1859, p. 179 ;

l'identification des Šardina avec les Sardes étaient M. Alfred von Gutschmid⁽¹⁾ et Lieblein, qui s'est élevé contre M. Halévy⁽²⁾. M. Maspero⁽³⁾ considère les Šardana comme des Asiatiques, comme une tribu méonienne qui aurait donné le nom à la ville de Sardes, et il rappelle — vu la ressemblance de leur armure avec celle de figurines trouvées en Sardaigne — la tradition de la colonisation de la Sardaigne partant de l'Orient avec Dédale et de l'Afrique avec Iolaos⁽⁴⁾. M. Robiou a essayé de prouver l'identité des Šardana avec les Sardes⁽⁵⁾. En Italie la question des relations entre les Šardana et la Sardaigne a été traitée par M. Pais⁽⁶⁾ en s'appuyant sur les monuments d'art. Ses arguments furent accueillis par M. Perrot⁽⁷⁾, qui les

c'est aussi l'opinion de M. Wendel (*History of Egypt*, New-York 1890, p. 95).

⁽¹⁾ Recension de la *Gesch. des Alt.*, de M. Duncker dans les *Jahrb. für class. Philologie*, 1875, réimprimée dans *Kleine Schriften*, hrsg. von Franz Rühl, t. I, 1889 p. 311.

⁽²⁾ *Egypten i dess minnesmärken och i dess förhållanda till Palestina och Grekland*, Stockholm 1877, p. 118 et 12. Dans ce travail suédois, M. Lieblein considère les peuples Akawaša, Touriša, Leka, Šartana, et Šikelsa comme gréco-italiques; il affirme qu'il y en a beaucoup de preuves linguistiques, géographiques et historiques. Que M. Halévy ait trouvé des noms semblables chez les Berbères, cela ne prouve rien : ce ne sont que des traces du séjour des peuples alliés chez les Libyens. Pour comprendre Lieblein, j'ai profité de l'aide du prof. Torlein Hannaas, de Stort (Norvège), qui se trouvait au Caire en janvier 1909.

⁽³⁾ *Revue critique*, 1878, t. I, p. 320. Auparavant, dans la *Rev. crit.*, 1873, t. I, p. 86, il désigne l'Asie en général. M. Maspero répète son opinion dans *Hist.*, t. II, p. 360.

⁽⁴⁾ *Revue critique*, 1880, p. 110. Sous l'influence de M. Maspero, aussi M. Brugsch, contrairement à son opinion antérieure, faisait des Šardana les Sardes de la ville de Sardes (SCHLIEMANN, *Ilios*, 1881, p. 824 et 827). M. de Bissing (*Sphinx*, t. V, p. 167) écrit : «Dass die Schardana nicht nach Aegypten aus Sardinien kommen konnten, hat, gleichzeitig mit Maspero, Ulrich Köhler (*Berl. Sitzungsber.*, 1897, p. 269) gezeigt». Je ne connais pas le travail de Köhler.

⁽⁵⁾ *Gazette archéologique*, t. VII, p. 133-144. Ce travail m'est connu seulement par la mention qui en est faite dans le rapport annuel de M. J. Darmesteter (*Journal asiatique*, 8^e série, II, p. 92, 1883).

⁽⁶⁾ *Sardegna*, le chapitre 1 et les *Popolazioni egizie in Sardegna*. Le second de ces travaux a paru dans le *Bollettino archeologico sardo*, 1884; tous les deux m'ont été inaccessibles. La bibliographie archéologique et préhistorique de la Sardaigne est donnée par M. Ant. Taramelli dans *Memnon*, 1908, p. 2 et 3.

⁽⁷⁾ PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. IV, 1887, p. 15-18.

approuva complètement, tout en déclarant que l'identification⁽¹⁾ a et aura vraisemblablement toujours le caractère d'hypothèse, d'ailleurs possible. Sayce lui aussi se prononce catégoriquement pour elle⁽²⁾. M. W. M. Müller⁽³⁾ a voulu absolument faire venir les Šardina, comme les Tourouša, de loin; j'ai déjà présenté plus haut ses arguments sous l'aspect qui leur convient. Les recherches archéologiques démontrent, selon M. Müller, que l'hypothèse de M. Chabas est juste; M. Müller⁽⁴⁾, ayant connu l'ouvrage de M. Perrot et ayant regardé de près les illustrations y contenues, identifie catégoriquement les Šardina avec les Sardes contre MM. Pais et Perrot. La critique qu'il fait de M. Perrot est légère⁽⁵⁾ et les illustrations auxquelles il se réfère ne convaincront pas beaucoup de personnes⁽⁶⁾. En dehors

⁽¹⁾ *Ibid.*, t. IV, p. 18. Voici en résumé les déductions de M. Perrot, d'après M. Pais. Les casques des figures sardes n'ont jamais entre les cornes la boule, caractéristique des casques šardaniens. Chez les Šardana les cornes sont presque horizontales, comme les deux côtés de la lune; chez les guerriers sardes, les cornes s'enlèvent dans la direction verticale et se rapprochent par le sommet. L'ornementation des casques avec les cornes est connue chez divers peuples antiques, comme symbole de la force. La ressemblance des noms peut être accidentelle.

⁽²⁾ A. H. SAYCE, *The Races of the Old Testament*, Oxford 1891, p. 154 et 155.

⁽³⁾ *Asien und Europa*, p. 371.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 376 et seq.

⁽⁵⁾ D'abord M. Müller combat uniquement M. Perrot et ne mentionne nulle part que celui-ci répète seulement les arguments de M. Pais. Totalement fausse est l'assertion que Perrot «tritt jener Gleichsetzung de Rougés entgegen» (376); Perrot se borne seulement à émettre un doute vraiment scientifique (*l. c.*, p. 18). «Perrot's Behauptung, dass

dieselbe Helmform in vielen Ländern vorkomme, ist falsch», écrit M. W. M. Müller (*l. c.*, p. 379). Mais M. Perrot ne l'a jamais affirmé; il n'a parlé que de la coutume répandue de planter des cornes sur le casque! La remarque de M. Müller, que l'Égyptien ne savait pas représenter les cornes en perspective, peut être juste: pourquoi donc en ce cas M. Müller dit-il que «jene abnorme Richtung der Hörner ist nirgends sonst bekannt als in Italien» (377)? Pourquoi «abnorme»? M. Müller lui-même nous fait souvenir de l'hieroglyphe de la tête de vache avec les cornes dressées d'une façon identique; c'est la direction la plus ordinaire. Quant à la boule entre les cornes, caractéristique pour les mercenaires šardaniens au service des pharaons, M. Chabas (*Études sur l'ant. hist.*, p. 308) y voyait un signe distinctif des ennemis. M. Spinazzola, et avec lui M. Taramelli (*I problemi archeologici della Sardegna*, dans *Memnon*, 1908, p. 32), regarde ce «bouton» comme le disque solaire connu dans l'art égyptien.

⁽⁶⁾ M. Müller n'en a donc répété aucune dans son ouvrage. M. G. Körte

du casque il ne trouve pas de preuves sérieuses; il est lui-même d'avis que le costume des Šardana est semblable à celui des peuples d'Asie Mineure⁽¹⁾. M. W. M. Müller n'a pas changé d'opinion jusqu'à présent⁽²⁾. M. Hommel⁽³⁾ accepte l'identification avec les Sardes comme certaine. M. Hall⁽⁴⁾ considère le rattachement aux Sardiens d'Asie Mineure, proposé par M. Maspero, comme « incontestablement le meilleur »; il reconnaît des mérites à M. W. M. Müller, mais il ne lui promet pas beaucoup de partisans. M. de Bissing⁽⁵⁾ voit également dans les Šardana les habitants de Sardes, qui ont donné plus tard leur nom à la Sardaigne. M. Breasted⁽⁶⁾ se déclare absolument convaincu par les arguments de M. W. M. Müller; quant à M. Petrie⁽⁷⁾, il consent à reconnaître des rapports entre les Šardana et la Sardaigne, mais il admet leur arrivée postérieure en cette île.

M. Lagrange⁽⁸⁾ exprime une opinion pareille à celle de MM. de Bissing et Petrie. M. Winckler⁽⁹⁾ regarde les rapports avec la Sardaigne comme obscurs. Le dernier qui ait écrit sur les Šardana, M. Ant. Taramelli⁽¹⁰⁾, s'appuyant sur le travail de M. Spinazzola⁽¹¹⁾, considère la ressemblance

(PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie*, XI Halbbd., Stuttgart 1907, col. 733) dit : « Die sardinischen Bronzefigürchen zeigen nicht eine schlagende Uebereinstimmung mit den ägyptischen Abbildungen, sondern sogar erhebliche Abweichungen ».

⁽¹⁾ *L. c.*, p. 374.

⁽²⁾ « The Italian pirates called Sardinians (Shardina) » (*Egyptol. Res.*, 1906, p. 27).

⁽³⁾ *Geschichte des alten Morgenlandes*, Stuttgart 1895, p. 89.

⁽⁴⁾ *Oldest Civilisation of Greece*, 1901, p. xxvii. M. Hall, parlant de l'identification de M. Maspero, cite la *Revue critique*, 1880, p. 109. Il est évident qu'il cite au petit bonheur et qu'il ne l'a pas regardée du tout. « Les Shardanes, la tribu qui donna son nom à la ville de Sardes », M. Maspero avait écrit ces mots dans la *Revue cri-*

tique, 1878, t. I, p. 320. *Ibid.*, en 1880, à la page 109 commence la critique de l'ouvrage de Brugsch et à la page 110 il est question des Šardana mais pas de Sardes. M. Hall se déclare pour l'opinion de M. Maspero aussi *l. c.*, p. 173.

⁽⁵⁾ *Sphinx*, t. V, p. 167, 1902.

⁽⁶⁾ *Ancient Records of Egypt*, t. III, p. 239.

⁽⁷⁾ *History of Egypt from the XIXth to the XXXth dyn.*, p. 111.

⁽⁸⁾ *La Crète ancienne*, 1907, p. 143.

⁽⁹⁾ *Die Euphratländer und das Mittelmeer*, Leipzig 1905 (*Der Alte Orient*) p. 16 : « In welchem Verhältniss sie (Scherdan) zu Sardinien stehen, ob sie diesem oder dieses ihnen den Namen gegeben, ist noch unklar ».

⁽¹⁰⁾ *I problemi archeologici della Sardegna*, dans *Memnon*, 1908, p. 31 et 33.

⁽¹¹⁾ *I bronzi Sardi e la civiltà antica*

des figures sardiniennes avec les représentations égyptiennes des Šardana comme décisive; donc il se déclare catégoriquement pour l'identité. M. Körte⁽¹⁾ n'admet à aucun prix que les Šardana vinrent de la lointaine Sardaigne non plus que les Tourouša de l'Étrurie.

IV. ŠAKROUŠA (ŠAKLOUŠA, ŠAKALŠA, ŠAKALAŠA). — M. Brugsch⁽²⁾ les considéra au début comme un peuple libyen, et plus tard⁽³⁾ comme des circoncis caucaso-calchidiens venus en Libye, habitants de Zagylis. Les Šakrouša furent rapprochés des Sicules en même temps par MM. de Rougé⁽⁴⁾ et Lauth⁽⁵⁾, plus tard par MM. Waldemar Schmidt⁽⁶⁾ et Chabas⁽⁷⁾. M. Halévy⁽⁸⁾ les place en Libye en rapprochant leur nom de Saqar-sa. M. Duncker⁽⁹⁾ douta d'abord de l'identification avec les Sicules et préféra l'origine libyque, puis il rejeta complètement l'hypothèse de M. de Rougé sur la foi de la prétendue circoncision des Šakalouša⁽¹⁰⁾. M. Maspero⁽¹¹⁾ voit en eux un peuple d'Asie Mineure et leur souvenir dans la ville de

della Sardegna, Napoli 1903. Enfin une plaisanterie : le D^r F. Adamidi soutient que les savants ont « reconnu sur les monuments le peuple Shardanes ou Dardanes » (*Les invasions européennes en Égypte dans les temps préhistoriques*, dans le *Bull. de l'Inst. ég.*, 1905, p. 86, deux fois).

⁽¹⁾ PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie (ut supra)*, col. 733.

⁽²⁾ *Hist. d'Égypte*, 1859, p. 179.

⁽³⁾ *Gesch. Aeg. unter den Pharaonen*, 1877, p. 567 et 578.

⁽⁴⁾ *Revue archéol.*, 1867, t. II, p. 92.

⁽⁵⁾ *Homer und Aegypten*, 1867, p. 14. *Aeg. Texte*, 1867, p. 663 : « Es scheint mir, dass der Name Σικελός . . . von dem der Schakalusha nicht zu trennen ist ».

⁽⁶⁾ *Assyriens og Aeg. Gamle Historie*, Copenhague 1872-1877, p. 518 et 620.

⁽⁷⁾ *Études sur l'antiq. hist.*, 2^e éd.,

p. 292. *Recherches pour servir à l'histoire de la XIX^e dynastie*, p. 36 et 39 : « Il n'existe plus de doute possible » (36).

⁽⁸⁾ *Journal asiatique*, 1874, 7^e série, t. IV, p. 411.

⁽⁹⁾ *Gesch. des Alt.*, 1874, t. I, 4^{te} Aufl., p. 124.

⁽¹⁰⁾ *Ibid.*, 5^e éd., 1878, p. 152. L'identité est défendue par M. Gutschmidt (*l. c.*, p. 311). C'était également un peuple libyen pour M. Wendel (*History of Egypt*, 1890, p. 95, — Shereschka).

⁽¹¹⁾ *Revue critique*, 1878, t. I, p. 320. « Les Shakalash des monuments égyptiens représentent la ville de Sagalassos. . . » *Hist.*, t. II, p. 432 : « . . . sont un peuple d'Asie Mineure, dont la position approximative nous est probablement indiquée par le site qu'occupait la ville de Sagalassos, nommée d'après eux ».

Sagalassos, en quoi il est approuvé par M. Sayce⁽¹⁾ malgré la ressemblance avec les Romains remarquée par lui.

M. W. M. Müller⁽²⁾ n'admet à aucune condition l'identité avec les Siculi-Σικελοί. En revanche, M. Hommel⁽³⁾ est partisan de l'identité, vu la certitude que les Šardina sont Sardes. MM. Krall⁽⁴⁾ et Hall, avec M. Maspero⁽⁵⁾, considèrent les Šakarouša comme Sagalassiens; de même M. de Bissing⁽⁶⁾, qui ne veut pas admettre la comparaison avec les Sicules⁽⁷⁾. Le Dr Abbate pacha a confondu les Šakalouša avec les Šardana et a attribué aux premiers les cornes, qui sur les monuments ne reviennent qu'aux seconds; il nie leur origine asiatique. M. Petrie⁽⁸⁾ est pour les Sicules en admettant la possibilité de l'existence d'une branche de ce peuple entre la Cyrénaïque et l'Égypte, à Zagylis et Zygris⁽⁹⁾. M. Breasted ne rejette pas l'identité avec les Sicules⁽¹⁰⁾.

⁽¹⁾ A. H. SAYCE, *The Races of the Old Testament*, Oxford 1891, p. 153 et 154.

⁽²⁾ *Asien und Europa*, p. 357 «...lässt sich allerdings die Gleichsetzung mit den Siculi nicht halten, sie sind Kleinasiaten». *Ibid*, p. 368 : «Die Šakaruša sind sicher keine Σικελός(!)». D'où ces «allerdings, sicher» et l'interjection ? Le même W. M. Müller ne combat pas l'identification des Akajouša avec les Achéens (*l. c.*, p. 371), pourquoi prend-t-il donc une attitude différente à propos des Sicules ?

⁽³⁾ *Gesch. des alten Morgenl.*, 1895, p. 89.

⁽⁴⁾ *Grundriss der alten Geschichte*, Vienne 1899, p. 84.

⁽⁵⁾ *Oldest Civilisation of Greece*, p. 173; à la page 179 M. Hall cite Maspero d'après la *Revue critique*, 1880, mais M. Maspero avait exprimé son hypothèse déjà en 1878.

⁽⁶⁾ *Sphinx*, t. V, p. 169 : «Šakalša, die Maspero mit Recht zu Sagalassos und nicht zu den Sikulern stellt».

⁽⁷⁾ *L'Egitto e la Sicilia nei loro antichi*

rapporti, Nuove ricerche (Conferenza data alla Società di Storia Patria, Palermo 1899) : «I Siculi hanno navi proprie e portano come distintivo le due corna laterali sul capo» (p. 20). *Idem*, *Les cornes ou la coiffure guerrière des Siciliens contre les Égyptiens, Notes ethnographiques*, dans le *Bull. de l'Inst. égyptien*, 1907, p. 521-528 : «Les guerriers sicules, confédérés des Libyens, portent une coiffure avec deux cornes latérales» (p. 522 et 524). M. Abbate compare ces cornes aux amulettes contre le mauvais œil (jettatura) usités en Sicile et dans l'Italie méridionale.

⁽⁸⁾ *Hist.*, *l. c.*, p. 113.

⁽⁹⁾ M. Petrie cite ici M. Brugsch, mais celui-ci (*Gesch. Aeg. unter den Pharaonen*, 1877, p. 578) rattachait les Šakalaša à Zagylis, et les Zakkara à Zygris.

⁽¹⁰⁾ *Ancient Records of Egypt*, t. III, p. 239 : «If š be an ethnic termination in these western names». Mais au t. IV, p. 34, il dit des Thekel (Takkara) sous

Laisant de côté le peuple Akaouša, sur lequel aujourd'hui l'accord presque général s'est établi, en ce sens qu'il faut voir en eux les Achéens grecs⁽¹⁾, trois autres peuples, Tourouša, Šardana et Šaklouša, ont donné lieu à trois opinions différentes.

1° Une fraction de savants, Lauth, E. de Rougé, Chabas, W. M. Müller⁽²⁾, Breasted, voient dans les Tourouša les Étrusques, dans les Šardana les Sardes et dans les Šaklouša les Sicules. Ils supposent une grande expédition de peuples européens contre l'Égypte, une migration de l'Ouest vers l'Est. 2° Une seconde fraction, Unger⁽³⁾, Halévy, Brugsch, Duncker, Wiedemann⁽⁴⁾, ne peut croire à une si lointaine origine des ennemis de Mi-néptah et les considère simplement comme des membres de la nation

Ramsès III qu'ils sont : « may be Sikeli, later of Sicily »; cf. aussi *History of Egypt*, New-York 1905, p. 467.

⁽¹⁾ MM. Brugsch, Duncker et Ed. Meyer (voir plus haut) ne s'y opposent que parce qu'ils croient à la circoncision de ces peuples. Cette question sera traitée plus bas, où l'on verra que ces savants ont eu tort. Parmi les plus récents, tous, à l'exception de M. Petrie, sont pour les Achéens : M. W. M. Müller, Hommel, Maspero, Breasted, Hall, Lagrange.

⁽²⁾ Pour les Tourouša et Šardana seuls ; quant à la Sicile, on ne sait pas pourquoi il l'a traitée autrement.

⁽³⁾ « . . . Dort, in dem nachmals ägyptischen Libyen suchen wir diese see-fahrenden Stämme, nicht, wie die Erklärer der Denkmäler, auf den grossen europäischen und asiatischen Inseln » (*Chronologie des Manetho*, Berlin 1867, p. 218).

⁽⁴⁾ *Aeg. Gesch.*, p. 475 : « Charakteristisch in der Namenbildung der Stämme ist das schliessende *scha*, welches uns in dem sicher libyschen Namen der Mascha-

uascha begegnet und es so wahrscheinlich macht, dass wir auch in den anderen analog gebildeten Namen libysche Stämme zu suchen haben ». Mais nous devons à Hall (*Old. Civil.*, p. 178 et 179) une tout autre explication de ce suffixe. Dans la langue lycienne les deux suffixes nominaux les plus fréquents sont : *azi* ou *āzi* et *nna* ou *nmi*. Les noms lyciens en *azi* ou similaires se terminent dans la transcription grecque à *-ασσις*, *-ασις*, *-σσος* (cf. le rapprochement proposé par M. Maspero des Šakalša à Sagalassos), *-σσα* etc. Akajouša, Korkiša, Šakaloša, Touriša, Šardina, sont tous des formes linguistiques de l'ancienne population pélasgique en Asie Mineure, seulement un peu égyptianisées. En original elles auraient à peu près l'aspect Akajouazi, Šakalazi, Tourirazi, Šardinna. Que la tribu certainement libyenne des Mašaouša possède cette terminaison *ša*, « may be due to their being confused with them by the Egyptians, or may show that the name reached the Egyptians through a klein-asiatisch medium » (HALL, *l. c.*, p. 179).

libyenne. Brugsch⁽¹⁾ et avec lui Duncker⁽²⁾ et Ed. Meyer voyaient dans les peuples du Nord des circoncis, en interprétant faussement le passage de la grande inscription de Karnak relatif aux bras coupés des ennemis morts au lieu des phalli coupés des Libyens⁽³⁾. Contre Brugsch se sont élevés MM. Robiou⁽⁴⁾, Lauth⁽⁵⁾ et W. M. Müller⁽⁶⁾.

M. Wiedemann dit plus loin : «Die von de Rougé vorgeschlagenen Identifikationen sind durchgehend gezwungen. . . In Bewaffnung, Kleidung und Kampfweise, ebenso wie in den verschiedenen uns überlieferten Eigennamen der Führer entsprechen diese Völker vollständig den libyschen Gegnern der Aegypter». Où M. Wiedemann a-t-il trouvé ces noms de chefs? Pas un seul d'entre eux ne nous est connu. «Aus allen diesen Gründen können wir denn auch uns nicht der de Rougéschen Ansicht anschliessen und können in den von Merenptah besiegten Völkerschaften nichts sehen als eine Verbindung libyscher Stämme, welche es versuchten sich im Nillande bessere und fruchtbarere Wohnsitze zu gewinnen. Eine Erwähnung gräco-italischer Stämme in der Inschrift zu finden scheint dagegen unmöglich zu sein» (*l. c.*, p. 475).

⁽¹⁾ *Zeitschr. für äg. Sprache*, 1876, p. 127-151, et *Gesch. Aeg.*, 1887, p. 577 et 578.

⁽²⁾ Mais celui-ci considère comme «geographisch unmögliche Ansicht», que les peuples du Nord fussent des tribus libyennes (*Gesch. des Alt.*, 1884, t. I, p. 313).

⁽³⁾ Il s'agit du mot *krnt*, d'après M. Brugsch, *præputium*.

⁽⁴⁾ Félix ROBIOU, *Les peuples de la mer, confédérés contre l'Égypte, au temps de Meri-en-ptah* (Réponse à une objection contre l'interprétation ethnographique

de ce texte), dans le *Recueil de travaux*, t. II, 1880, p. 56-59. M. F. Robiou invoque le récit d'Hérodote (II, p. 102), d'après lequel Sésostris caractérisait dans ses inscriptions ses ennemis vaillants comme hommes, et les lâches comme femmes. «Il s'agit donc dans l'inscription de Merienptah d'une différence dans le traitement exercé sur les cadavres, et non d'une différence d'état entre les corps d'ennemis vivants. On inscrivait ainsi dans le bulletin de la victoire que les uns étaient des hommes et les autres n'en étaient pas; ce sens métaphorique est surtout celui de la ligne 52» (non illis præputia) (*l. c.*, p. 59).

⁽⁵⁾ *Aus Aeg. Vorzeit*, 1881, p. 326 et 327. Il présume l'existence chez les Libyens des *phalli cornuti*.

⁽⁶⁾ *Notes*, dans les *Proceedings of the Soc. of Bibl. Arch.*, 1888, p. 149-154; *Asien und Europa*, p. 357 et 358. D'après M. Müller, les Égyptiens avaient horreur des phalli non circoncis et ne les touchaient pas pour cette raison. M. Breasted (*Ancient Records of Egypt*, t. III, p. 247) traduit *krnt* par *foreskin* et combat M. Müller: «It seems to me the rendering *foreskin* is very probable. The question of the homes of these people is in greater uncertainty than the rendering of *krnt*, and should be decided by this rendering rather than the reverse». Il est difficile d'y consentir.

Si cette question ingrate ne fut pas complètement éclaircie, en tout cas il est impossible de prouver avec son aide quelque chose. Enfin 3° la troisième fraction de savants, Maspero, Hall, Bissing, Hommel, place ces peuples en Asie Mineure; elle est sans doute la plus proche de la vérité, bien que quelques-uns parmi ses partisans pèchent par l'exclusivité⁽¹⁾.

Il faut d'abord constater que, contre l'identification des Tourouša avec les Étrusques proposée par MM. Lauth et E. de Rougé déjà en 1867, aucune objection sérieuse ne fut soulevée par personne parmi les savants⁽²⁾. On ne peut pas évidemment parler d'une expédition de l'ouest vers l'est, comme le soutient par exemple M. Breasted, — mais au contraire de l'est vers l'ouest. Nous devons limiter l'identification à l'unité de nationalité, mais distinguer les demeures. Les Touriša ce sont les Étrusques, non pas les habitants de l'Étrurie, mais leurs ancêtres habitant encore dans l'Orient. Cela agréé avec les plus récentes recherches sur la question étrusque⁽³⁾. La théorie de l'arrivée des Étrusques du Nord par les Alpes, défendue

⁽¹⁾ Par exemple, M. Hall dans la question des Étrusques et M. de Bissing dans celle de la Sicile (voir plus haut). Un quatrième groupe est constitué en quelque manière par les sceptiques, qui préfèrent ne pas remplacer ces doutes par quelque chose de nouveau, par exemple M. Lepage-Renouf : «Die Identification dieser fremden Eindringlinge mit den Achäern, Tyrrheniern, Sardinern und Sicilianern ist mir immer höchst unwahrscheinlich vorgekommen. . . » (*Vorles. über Ursprung und Entwicklungen der Religion der alten Aegypter*, Leipzig 1882, p. 21).

⁽²⁾ Ceux qui se sont décidés pour la Libye, comme M. Halévy, ne l'ont fait que parce qu'ils n'osaient aller aussi loin que l'Italie. Plus tard la question de la circoncision créa une confusion. M. Hall enfin est capable de séduire le lecteur, mais il ne connaît pas exactement le

problème étrusque dans l'état récent des recherches. Il écrit par exemple : «A migration from Lydia is rendered doubtful by the fact. . . that the descent of the Etruscans from Central Europa across the Po valley is said to be plainly traceable» (*Oldest Civilisation*, p. 174, cf. aussi p. 103). Cependant cette théorie appartient aujourd'hui déjà au passé. De même M. Hall a absolument tort quand il refuse tout caractère étrusque à l'inscription de Lemnos (*ibid.*, p. 174).

⁽³⁾ F. HOMMEL, *Grundriss der Geogr. und Gesch. des alten Orients*, t. I, München 1904, p. 63-70. A la page 67 nous lisons : «Der betreffende Artikel in der neuen Auflage von Pauly-Wissowas (*Real-Encycl.*) steht leider noch aus». Cet article, un excellent résumé de M. G. Körte, a paru en 1907 (XI Halbbd., Stuttgart 1907, col. 730 et 770). *IBID.*, *Etruskische Sprache von Skutsch* (col. 770-806).

jadis par B. G. Niebuhr et aux temps plus récents par M. W. Helbig, n'a pu se maintenir. Elle ne s'appuie sur aucune tradition antique mais exclusivement sur les noms de localités dans les Alpes Rhétiques et sur les inscriptions étrusques qui y ont été trouvées. Or celles-ci sont relativement tardives et datent pour la plupart du II^e siècle avant J.-C.; elles n'autorisent donc en aucun cas la conclusion qu'elles sont les dernières traces d'un peuple venu du nord. On peut admettre seulement qu'au peuple étrusque s'est confondu au cours des siècles un autre peuple, immigré du nord⁽¹⁾. Au contraire beaucoup parlent en faveur de l'origine orientale des Étrusques, surtout la tradition antique. Hérodote nous a transmis la légende lydienne, d'après laquelle sous le règne du roi Atès la moitié du peuple lydien se serait aventurée, à cause d'une famine, sur la mer avec le prince Tyrsénos comme chef et se serait établie au pays des Ὀμβρῖνοι (Ombres)⁽²⁾; tous adoptèrent d'après le nom de leur chef l'appellation de Tyrséniens (Τυρσηνοί). Où Hérodote a-t-il pris cette information? De son temps il y avait au nord de la mer Égée des débris de population tyrsénienne, c'est-à-dire étrusque, qui parlaient une langue apparentée à celle de leurs cousins italiens. Ce point de vue trouve sa confirmation dans la célèbre inscription trouvée à Lemnos, dont la langue n'est pas à vrai dire identique avec l'étrusque mais lui ressemble d'une telle façon qu'il est impossible d'en nier la parenté⁽³⁾. Pour l'origine orientale des

⁽¹⁾ KÖRTE, *l. c.*, p. 735 et 739.

⁽²⁾ I, p. 94. M. Hommel (*l. c.*, p. 3) cite aussi Hésiode (*Théogonie*, p. 1011 ss). Kirké, la personnification de la Cilicie, enfanta d'Odysseus Agrios et Latinos, qui régnèrent ensuite sur les Tyrséniens.

⁽³⁾ Contre M. Hall (*l. c.*, p. 174); M. Körte est sans doute en cette question une autorité supérieure (*l. c.*, p. 732). L'inscription de Lemnos provient de la fin du VII^e siècle avant J.-C. (HOMMEL, *l. c.*, p. 68); «schwerlich unter die Mitte des VI Jahrhdts. herabzudatieren» (KÖRTE, *l. c.*, p. 733). La pierre fut découverte par les savants français Cousin et Dürr-

bach et publiée en 1886 au *Bull. de Corresp. Hellénique*. Alf. Torp (*Die vorgriechische Inschrift von Lemnos*. Christiana. Videnskabs-Selskabs Skrifter, t. II, hist. filos. Klasse 1903, n° 4) écrit que cette édition est notre source unique, parce que la pierre est perdue et se trouve on ne sait pas où. Cependant elle est au Musée d'Athènes. La date est, d'après M. Torp, 600 avant J.-C. A la page 7 nous trouvons dans cet article un reproche sévère à l'adresse de M. Hall pour traitement à la légère de toute la question. Selon M. Hall, la pierre fut découverte par M. Pauli⁽¹⁾ et l'inscription elle-même

Étrusques parlent et leur religion, et l'arrangement de leurs maisons, et leur armure, tout le matériel archéologique en général, tandis que rien ne témoigne contre⁽¹⁾. Il est vrai que, d'après les recherches dans les nécropoles, ce peuple n'apparaît sur la côte d'Étrurie qu'au VIII^e siècle avant J.-C., mais, d'abord, cette date n'est qu'approximative, ensuite il faut remarquer que rien ne nous autorise à croire que l'immigration des Touroûsa-Tyrséniens en Italie eut lieu immédiatement après la défaite libyenne.

Quant aux Šardana, il est difficile de nier que ni l'argument tiré de la communauté du caractère archéologique avec la Sardaigne ni la similitude frappante des noms ne constituent des preuves définitives; elles ne nous donnent que la possibilité de parenté avec la Sardaigne. En aucun cas — comme chez les Étrusques — nous ne supposerons une migration de l'ouest vers l'est, mais celle dans la direction inverse; cela n'exclut pas un lien avec la ville de Sardes. Peut-être ces Sardiens-Šardaniens, mentionnés déjà par les tablettes de Tell-el-Amarna, sont-ils venus, après de longues migrations et un séjour en Libye, dans l'île italienne. Nous devons respecter plus qu'il ne se fait souvent la tradition antique, qui est très instructive. Pausanias nous parle d'une tribu libyenne conduite par Sardos, qui s'était établie en Sardaigne⁽²⁾; cette tradition nous indique en quelque

serait « non étrusque mais phrygienne » (HALL, *l. c.*, p. 174). M. Hall invoque dans cette déclaration catégorique les études de M. Kirchhoff, mais au passage indiqué il est seulement exposé que les inscriptions lemniaques et phrygiennes sont écrites avec un même alphabet. Est-ce que cela suffit à M. Hall pour identifier les langues? M. Torp considère la langue de la pierre non comme étrusque, ainsi que le croyaient E. Meyer, Beloch et W. M. Müller, mais comme très rapprochée de l'étrusque.

⁽¹⁾ M. Hommel (*l. c.*, p. 64) trouve une preuve directe dans les noms individuels et les gentilices des Romains, d'origine non indo-européenne mais é-

trusque : ainsi Manlius, Lucius, Lucullus, Tarquinius, Metellus, Mucius, etc. D'après M. Hommel ces noms et leurs semblables non indo-européens d'origine étrusque indiquent le sud et le sud-est. Mais M. Körte (p. 730) remarque que la linguistique moderne jusqu'à présent n'a pas déterminé la parenté linguistique de l'étrusque; M. Skutsch, dans l'article de la même *Real-Encycl.* sur la langue étrusque (col. 805), ne peut, après un long examen, que se rallier à l'ancien jugement de Denis d'Halicarnasse : οὐδενὶ ἄλλῳ ἔθνεϊ ὁμόγλωσσον.

⁽²⁾ PAUSANIAS, *Descriptio Græciæ*, X, 17, 2, t. II, éd. Teubner 1900, p. 304. Iolaos émigre également en Sardaigne

manière la direction de la migration des Šardana. Pausanias est, il est vrai, un auteur tardif, écrivant au n^e siècle après J.-C., mais cela ne prouve pas que nous devons refuser à sa légende toute valeur⁽¹⁾. Les Šardana habitaient peut-être en Libye déjà depuis quelque temps avant la guerre sous Minéptah, vu que sous Ramsès II, comme le prouve le premier papyrus Anastasi, il y avait, à côté de 620 Kehaka libyens et 1600 Mašaouaša également libyens, 1900 Šardana⁽²⁾. Il est digne d'attention qu'après Ramsès III les Šardana n'apparaissent plus dans l'histoire; peut-être se sont-ils fixés quelque part, comme les Poulousata-Philistins⁽³⁾.

Il est étrange que les mêmes savants critiques, qui ont admis la possibilité du rapport des Šardana avec la Sardaigne, en plaçant seulement leur établissement dans l'île à une époque postérieure, ne veulent pas admettre de relations des Šaklouša avec la Sicile⁽⁴⁾. Tout de même celles-ci sont plus vraisemblables que l'éventualité du rapprochement fortuit de deux noms si frappants. Est-ce que l'on peut oublier le voisinage de la Sardaigne et de la Sicile?

(VII, 2, 2 et X, 17, 4; la même éd., II, p. 3 et 305). Cf. E. DE ROUGÉ, *Rev. arch.*, 1866, t. I, p. 89.

⁽¹⁾ Comme le fait M. W. M. Müller (*Asien und Europa*, p. 384). . . : «Bestimmt lässt sich sagen, dass der Kunsttypus der Libyer so grundverschieden ist, dass man nicht die werthlose, späte Angabe (Pausanias) über libysche (= punische?) Abkunft der Sarden hervor-suchen darf». Nicolas de Damas, un polygraphe grec du 1^{er} siècle avant J.-C., mentionne les Sardes libyens : Σαρδοὶ Λιβύες οὐδὲν κέκτηνται σκεῦος εἰ μὴ κίλικας καὶ μαχαίρας (ἔθνῶν συναγωγή, *Historici Graeci minores*, éd. Dindorf, Leipzig chez Teubner 1870, t. I, p. 149).

⁽²⁾ WIEDEMANN, *Aeg. Gesch.*, p. 475 : «Die hohe Zahl beweist mit Sicherheit, dass das Volk in der Nähe der ägyptischen Grenze ansässig gewesen sein

muss und nicht nur zuweilen in der Gestalt von Seeräubern die Küste des Deltas heimgesucht haben kann».

⁽³⁾ MASPERO, *Hist.*, t. II, p. 766.

⁽⁴⁾ M. W. M. MÜLLER, *Asien und Europa*, p. 357; BISSING, *Sphinx*, t. V, p. 169. M. Maspero : «... Si l'on ne voit plus dans les Shakalasha les Sicules mais les Sagalasses d'Asie Mineure, les autres rapprochements proposés par Rougé ont été approuvés par l'école, avec cette modification pourtant que, au lieu de considérer les Shardanes et les Tourshas comme des Sardes et des Étrusques établis déjà en Italie, on y préfère voir les ancêtres asiatiques de ces peuples chassés de leur patrie orientale par l'invasion phrygienne et en quête de terres nouvelles» (*Notice biographique du vicomte E. de Rougé, Bibl. égyptol.*, t. XXI, 1907, p. CXXV).

L'affinité de race contribua probablement à l'alliance des peuples de la Mer avec les Libyens; mais c'est là une question obscure, qui ne dépasse pas le cadre de l'hypothèse⁽¹⁾. Également obscure est la cause de la marche de ces peuples du nord : peut-être est-ce la pression phrygienne⁽²⁾, peut-être fut-ce une famine⁽³⁾ qui les chassa de leurs demeures.

T. SMOLENSKI.

⁽¹⁾ VOIR ARTHUR J. EVANS, *Further discoveries of Cretan and Aegean Script with Libyan and Proto-Egyptians comparisons*, from the *Journal of Hellenic Studies*, t. XVII, Londres 1898, p. 374 et 375, où sont données diverses traditions antiques sur les rapports entre la Libye et la Grèce. M. Hommel (*Grundriss der Geogr. und Gesch. des alten Orients*, 1904, p. 70-75) attire l'attention sur ce que les anciens rangeaient les Sardes et les Sicules parmi les Ibères. Il considère les Lyciens et les Tyrséniens comme parents des Héthéens, et il voudrait réunir tous ces peuples dans un groupe appelé par lui alarodien, héthéo-pélasgien par le jésuite de Cara. Pour l'affinité des peuples de la Mer avec les Libyens tient aussi M. Lagrange (*La Crète ancienne*, 1908, p. 146 et 147). Au lieu de discuter sur ces généralisations, fragiles mais données hélas ! même dans des manuels rédigés pour la

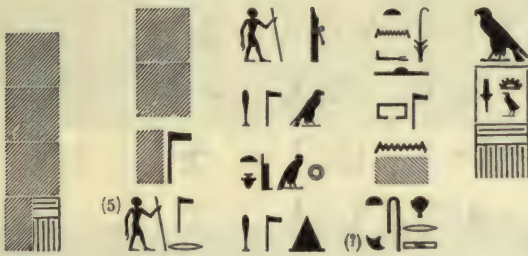
grande partie par de non-spécialistes, il vaut mieux se borner aux faits.

⁽²⁾ Cette pensée fut jetée par M. Maspero (*Revue critique*, 1878, p. 328) «...des peuples de l'Asie Mineure, qu'une cause inconnue, peut-être l'arrivée des Phrygiens, des Bithyniens, des Maryandiniens et des autres peuplades d'origine thrace, contraignit, pendant plus de deux siècles à chercher fortune en pays lointains, en Syrie, en Égypte ou en Italie». Également *Hist.*, t. II, p. 461 : «Ce fut probablement l'irruption des Phrygiens sur les hauts plateaux qui occasionna le départ en masse... etc.». M. Maspero cite ici par erreur la *Revue critique* de 1877 au lieu de 1878.

⁽³⁾ W. M. Müller (*Asien und Europa*, p. 359) pense à la famine, pendant laquelle Minéptah fournit du blé aux Hittites.

Elle donne les titres d'un scribe de la chancellerie, secrétaire en chef, fonctionnaire d'une administration et prêtre (?) d'Ap-uatu. M. Ed. Meyer ⁽¹⁾ avait attribué le titre d'Horus $\dagger \text{☀} \text{🦅}$ au pharaon $\circ \dagger \text{☀}$ de la V^e dynastie; ceci est contredit par l'inscription d'un cylindre en bronze ⁽²⁾ qui porte à la fois le titre $\dagger \text{☀} \text{🦅}$ et le cartouche $\circ \dagger \text{☀}$. MM. Sethe et Möller préfèrent y voir un roi du commencement de la VI^e dynastie ⁽³⁾.

La seconde empreinte nous guidera dans le choix de la place à attribuer à cette bannière. Elle fait partie de la collection de M. Flinders Petrie qui en a donné un croquis dans son *Histoire d'Égypte* ⁽⁴⁾.



Les titres du fonctionnaire qui apposa ce cachet sont analogues à ceux des inscriptions précédentes, mais ici nous avons la mention précieuse qu'il était prophète de Rê dans $\text{𓂏} \text{☀}$. Or ce dernier nom est celui du temple solaire funéraire construit par $\left(\circ \dagger \text{☀} \text{🦅} \right)$ à Saqqarah. On sait que ce roi a pour titre d'Horus $\dagger \text{☀} \text{🦅}$; ce n'est donc pas de lui qu'il est question dans nos inscriptions. Les textes de Saqqarah nous montrent que le culte des rois défunts dans leur temple solaire durait bien pendant deux ou trois générations, ou tout au moins ceux qui étaient nominativement attachés à ces édifices se paraient de leur titre pendant cette période. Justement pour le successeur immédiat de $\circ \dagger \text{☀} \text{🦅}$, qui s'appelait $\circ \text{🦅} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$, le nom de *ka* nous est encore inconnu, tandis que nous avons celui de tous les autres rois de la dynastie. J'assignerai donc sans hésitation $\dagger \text{☀} \text{🦅}$ comme titre de $\circ \text{🦅} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$, ce souverain éphémère qui


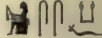
⁽¹⁾ *Aegyptische Chronologie*, p. 149.

⁽²⁾ GAUTHIER, *Livre des rois*, t. I, p. 120.

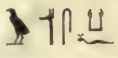
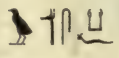
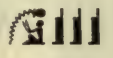
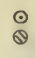

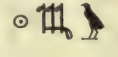
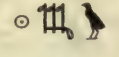



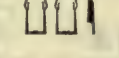
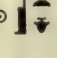




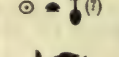


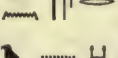
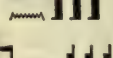
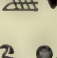

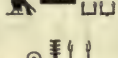

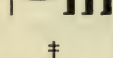
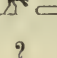
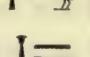
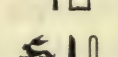




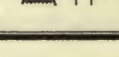

⁽³⁾ SETHE, *Ein übersehener König des alten Reichs*, dans *Zeitschrift*, 1912, vol. L.

⁽⁴⁾ *A History of Egypt*, 4^e édition, 1899, I, p. 24, fig. S.

⁽⁵⁾ Le vrai signe est 𓂏 retourné; le nom est probablement à lire $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$.

n'est guère mentionné que par la Table de Saqqarah, et cette détermination montre que j'avais eu raison d'appliquer le nom  au  de la IV^e dynastie ⁽¹⁾.

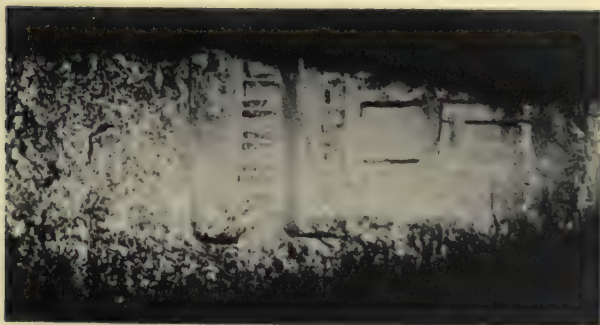
Le tableau de nos connaissances sur la V^e dynastie peut donc se dresser ainsi actuellement :

NUMÉROS D'ORDRE.	NOM DE KA.	CARTOUCHES		PYRAMIDE	TEMPLE SOLAIRE OU	NOM HELLÉNISÉ.
		PRÉNOM.	NOM.			
1						Ούσερχέρης
2					?	Σεφρίς
3						Νεφερχέρης
4				?	?	Σισίρης
5					?	Χέρης
6						Ραθούρης
7						Μενχέρης
8					?	Τανχέρης
9					?	Όννος

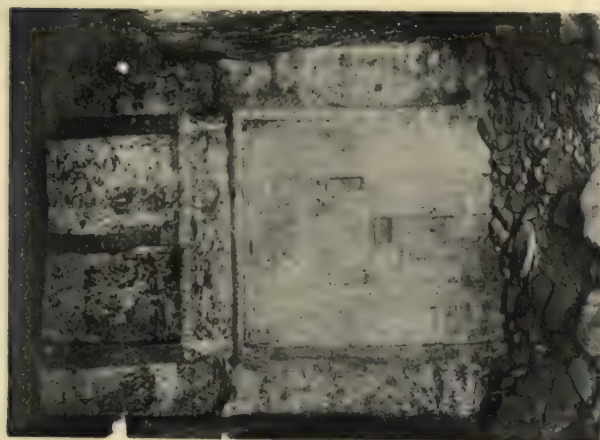
L'accord des monuments avec la liste de l'Africain est donc aussi satisfaisant que possible pour cette période.

G. DARESSY.

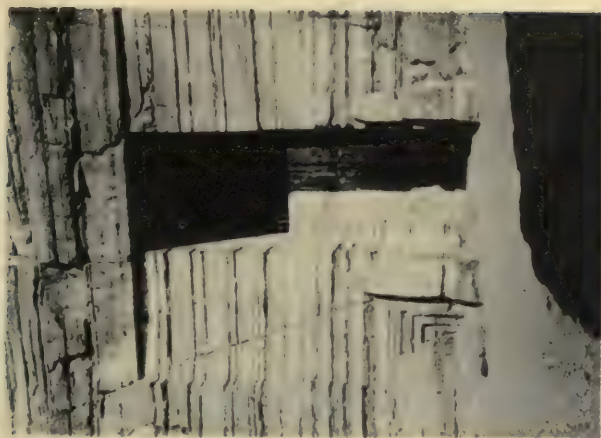
(1) *Fragments de Décrets de l'Ancien Empire*, dans *Annales*, t. XIII, p. 111.



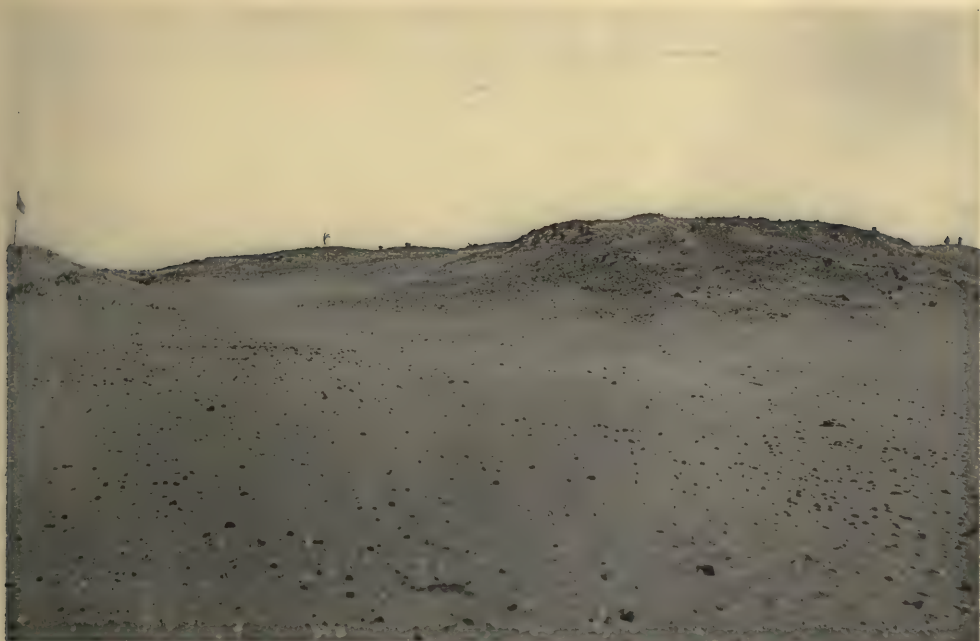
1
Fausse porte du tombeau
de Mekhou.



2
Fausse porte du tombeau
de Mekhou.



3
Entrée du tombeau
de Sabni.



1. — CHEIKH ZOUÈDE. — Vue prise du sud-ouest.



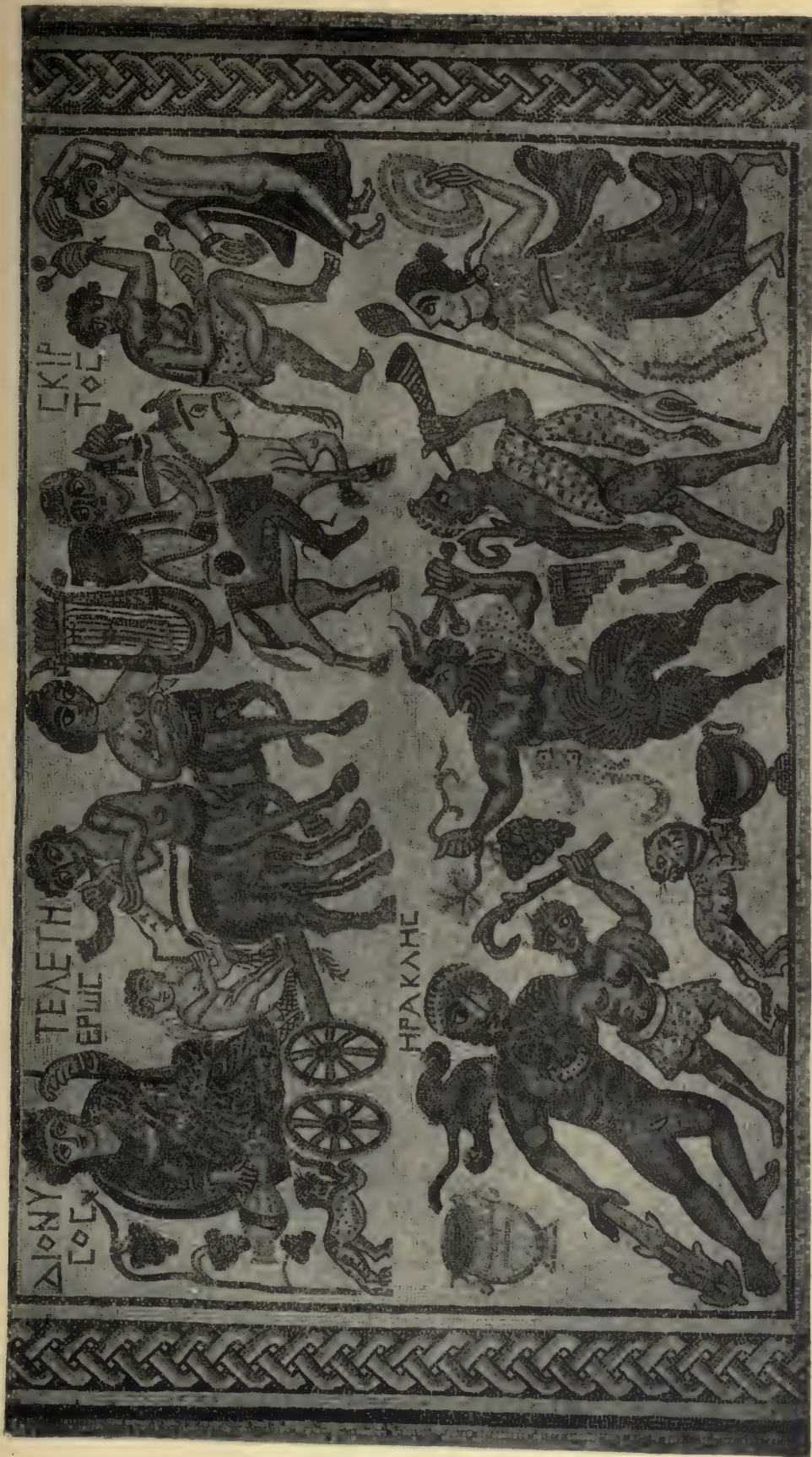
2. — Vases servant d'assises à la forteresse.



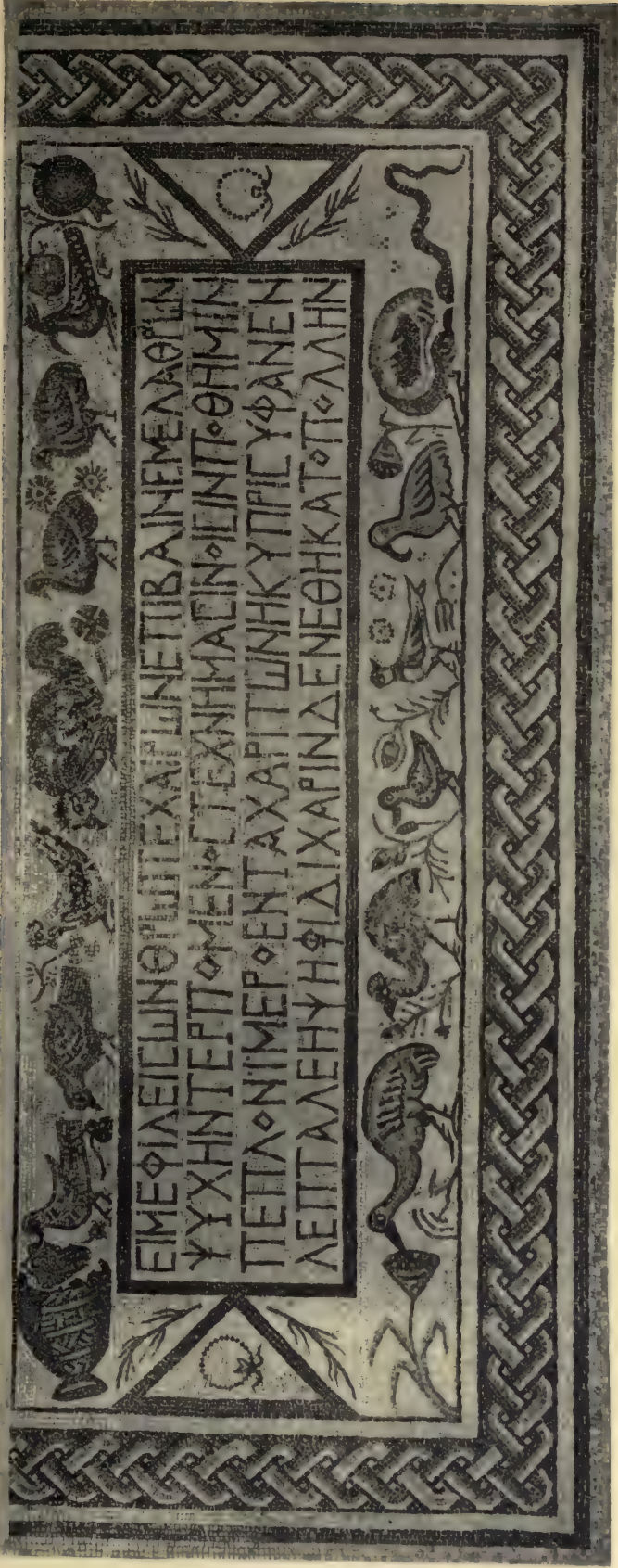
1. — Salles pavées de mosaïque.



2. — Disposition dans l'une des salles de la grande mosaïque.



СНЕΙΚΗ ΖΟΥΕΔΕ. — Le Cortège de Dionysos.



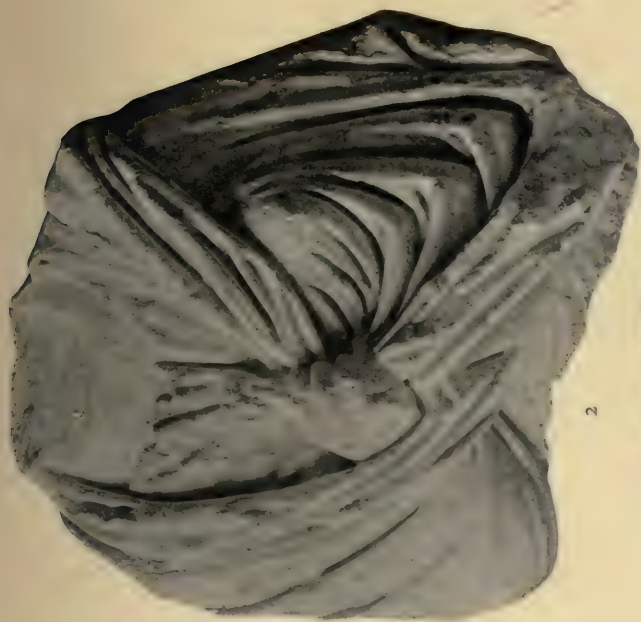
CHEIKH ZOUËDE. — L'inscription et son décor.



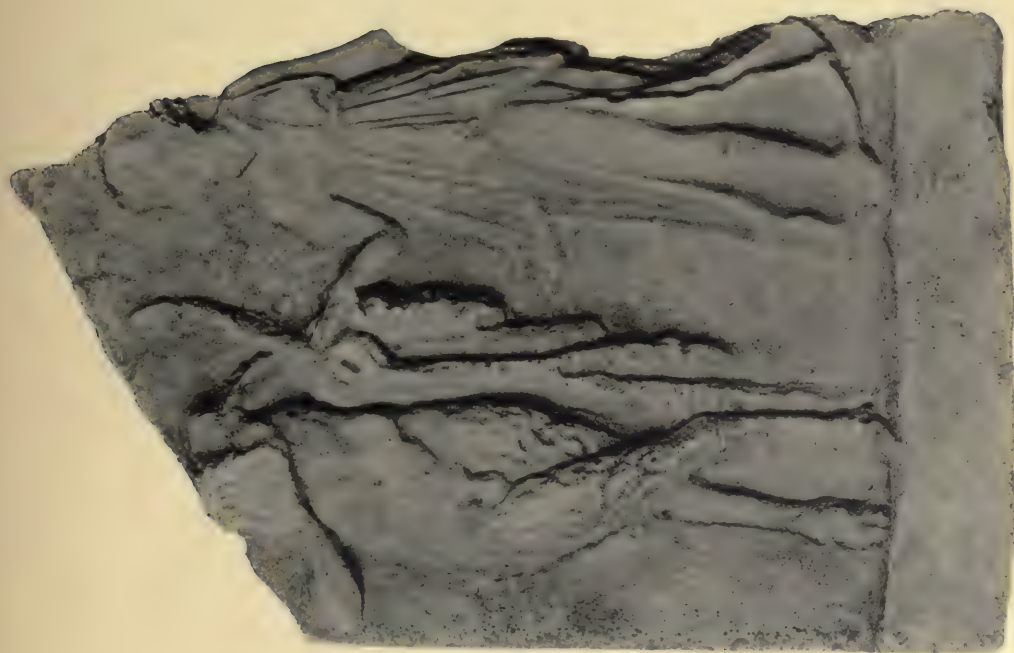
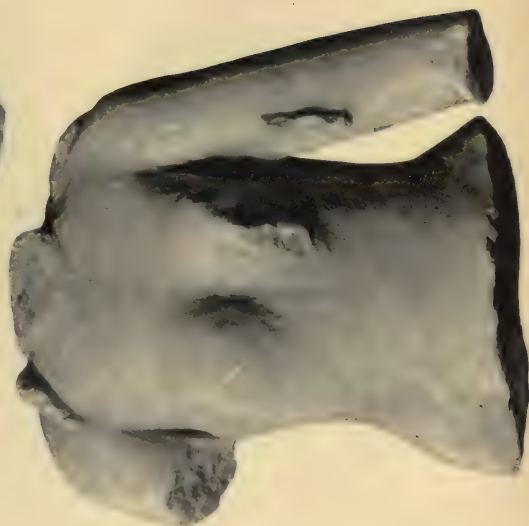
CHEIKH ZOUÈDE. — Aphrodite.



CHEIKH ZOUËDE. — Aphrodite.

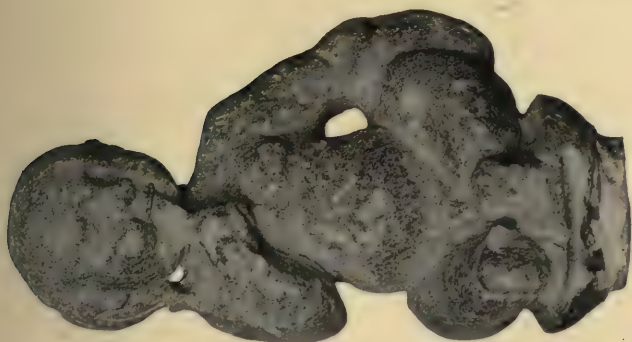


2

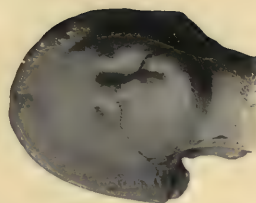


I

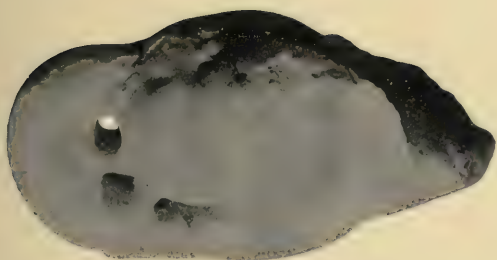
CHEIKH ZOUËDE. — Fragments de sculptures.



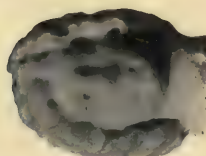
3



6



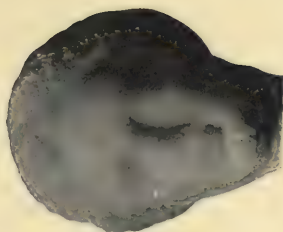
2



5



1



4

A BUILDING OF MERENPTAH

AT MIT RAHINEH

BY

M. C. C. EDGAR.

In the first week of March 1914 a gang of *sebbakhin* working in the middle of Tell el Qala at Mit Rahineh came upon some fragments of limestone columns and door-jambs inscribed with the names of Merenptah. On examining the stones I found that the hieroglyphics had been originally inlaid in green faïence and that here and there the glaze was still fairly well preserved. This peculiar technique recalled the decoration of the chambers of Ramses III at Medinet Habou and Tell el Yahoudieh and suggested that the newly found stones belonged to a palace or sacristy of Merenptah. The place of the find was a little south-east of the temple excavated by M. Petrie in 1909.

Having received permission from the Director General to dig out the columns and doorways and send them to the Museum we began work on the 9th of March. My object was merely to extract the stones, which would certainly have been stolen or damaged if left to the mercy of the inhabitants, and to record on a plan the position in which they were found. Reis Mohamed Shehata brought a railway and two waggons and conveyed the stones to Bedrashein station, the journey having to be made three times. The Inspector of Gizeh stayed at Mit Rahineh during the whole of the work and superintended the excavating party.

The space which we had to clear in order to remove the stones is shown on the plan (fig. 1). The floor-level was about six metres below the present surface of the kom. The larger part of the excavated area consists of a hall, 9 m. 25 cent. \times 6 m. 15 cent., with two fine columns in the middle. The main doorway, or the entrance proper, is on the north side. In each

of the side-walls is a rather smaller doorway leading out of the hall. The antechamber from which the hall is entered has a second doorway on the east side, leading outwards, and a wide entrance from the north which may possibly have a stone doorway at the farther end. The west side of the antechamber was not cleared out, and the north wall was found to

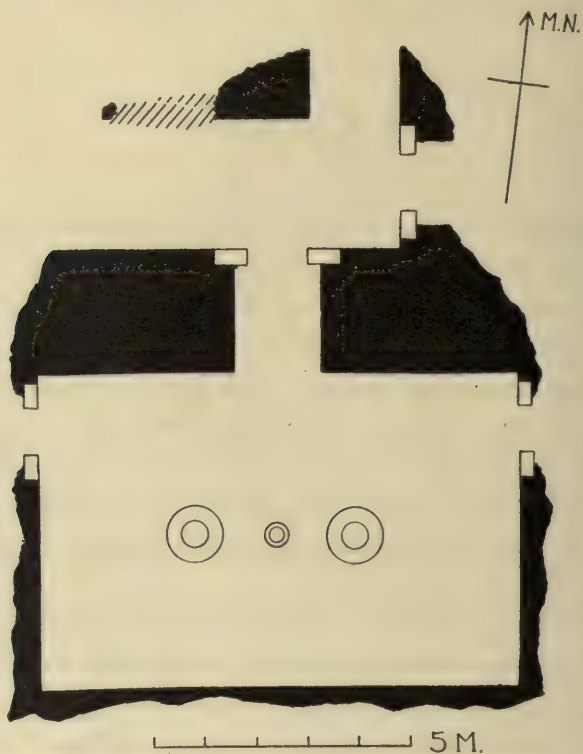
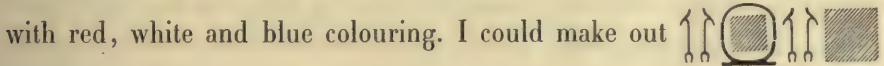
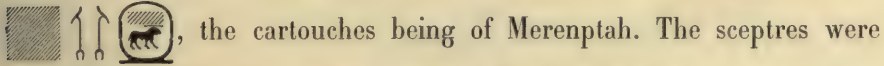


Fig. 1.

be partly destroyed by a well of later period which had been sunk right through it. It was evident that we might have gone on working in every direction with good prospects, but for several reasons it was not advisable to proceed any farther. As soon as we had cleared the area in which the inscribed fragments lay we stopped work at once, without attempting to enter the neighbouring rooms.

The walls, which are made of crude brick, are still standing to a fair height above the pavement. They had all been painted, but (as was only

to be expected in the thick damp soil of Tell el Qala) scarcely a fragment of design could be recognized. On the west side of the entrance into the columned hall are faint traces of three similar friezes, separated by bands with red, white and blue colouring. I could make out

 , the cartouches being of Merenptah. The sceptres were

white, the cartouches red with blue borders and white hieroglyphics. On the east side of the north entrance into the antechamber are some traces of a similar pattern, roughly copied in the accompanying sketch (fig. 2).

There were also unmistakable traces of paint on the floor of the main room, but in still worse preservation than the paint on the walls. Below

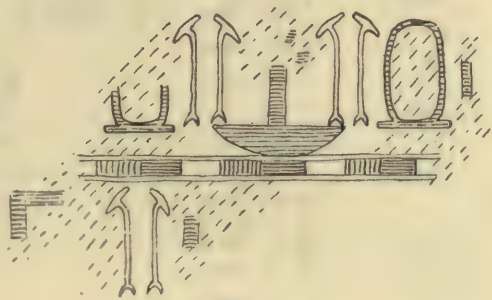
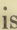
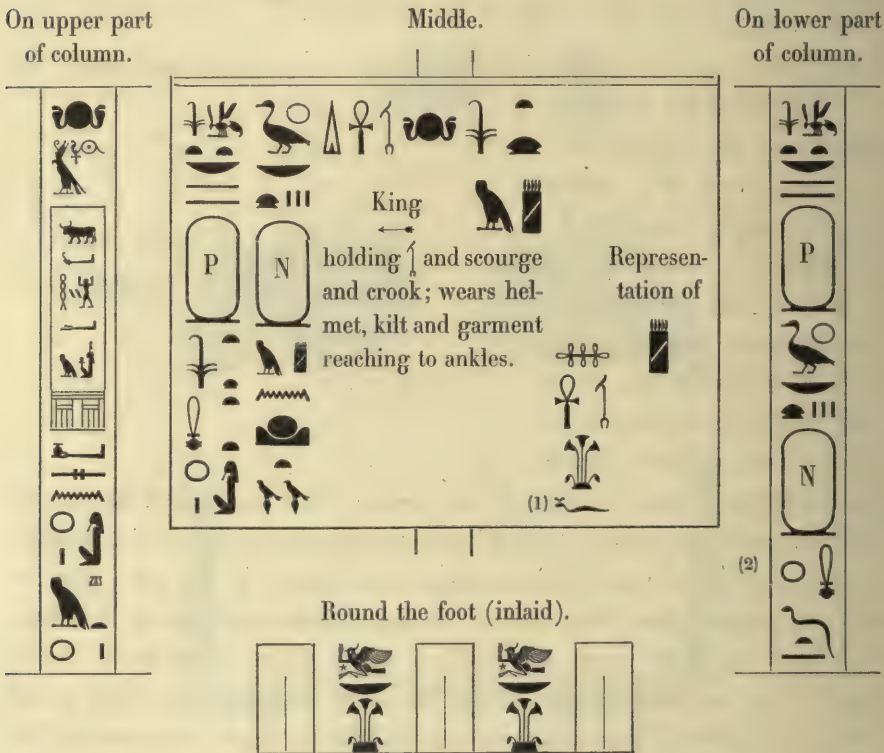


Fig. 2.

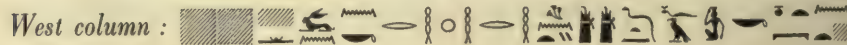
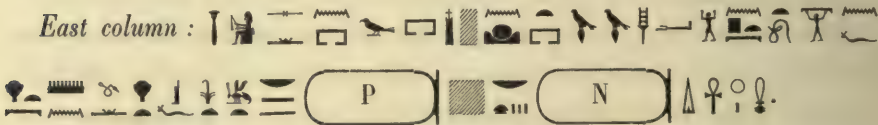
the paint was a layer of what in its present condition looked like brown earthen paste; and below this, when removing the bases of the columns, we found a bed of sand. The circular object shown in the plan between the two columns is a deep bowl or socket of limestone sunk in the floor. The floor was little more than half a metre above water-level (March 1914) and was very damp. All the doorways and entrances were paved with large slabs of limestone. On the floor-level of the antechamber we found a number of red bricks measuring 0 m. 39 cent. × 0 m. 19 cent. × 0 m. 08 cent. They were laid side by side and seemed to be the remains of a brick pavement.

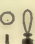




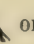
The height of the ceiling of the main room has been rather more than five and a half metres. The columns, without base and capital, are 4 m. 50 cent. high, their diameter being 0 m. 45 cent. at the top and 0 m. 52 cent. at the foot. The capitals, which are about 0 m. 65 cent. high, are bell-shaped with a ring of sepals in relief round the lower part and bear traces of blue, red and yellow paint. The inscriptions on the columns are inlaid with faïence, while those on the base are merely in intaglio,

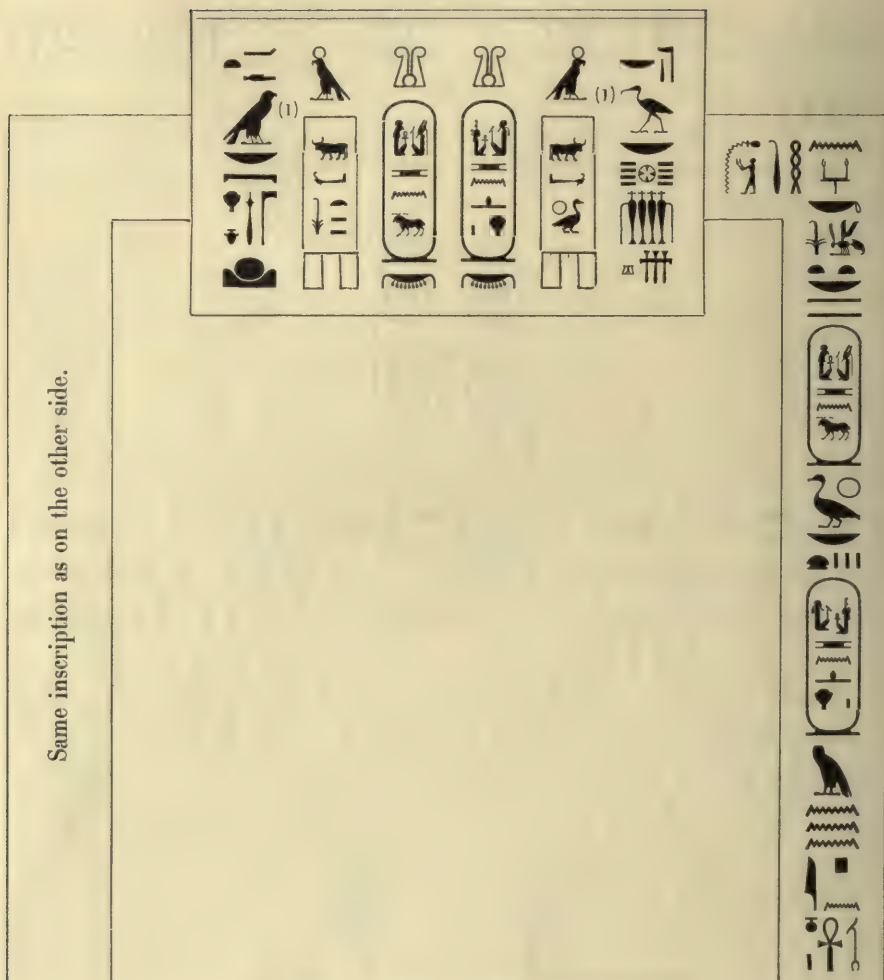
painted blue. In the middle of each column is a representation in relief of the king coming out of his palace ; and on each of these scenes are some remains of yellow and red colouring. The inscriptions and ornamentation on the front of the west column are shown below : the other column is almost identical.



There is also a vertical line of inscription down the back of each.



(1)  on the other column after . — (2)     on the other column.


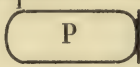

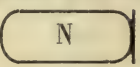
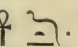


Same inscription as on the other side.

WEST DOORWAY OF MAIN ROOM.

The corresponding door on the east side is not so well preserved. In the centre of the lintel are the two cartouches, and below them is a kneeling female figure holding ☩ and ♀ in each hand. On the south side of the cartouches is part of a figure wearing ⚡ and holding out ♀ and ♀, one above the other : above is a vulture with Ω. The north side of the lintel is destroyed. The vertical inscription on the south jamb is as follows :

(1) With human arms, pouring a libation over the Horus-name.

The lintel of the east door of the antechamber contains the usual carouches, on each side of which is the Horus-name. On the south side of the lintel is part of a figure carrying \uparrow and ornamentation above is indistinct. On the north raeus at the top, but the part below is destroyed. inscription on the south jamb is as follows :     . The ing inscription on the opposite jamb ends Δ \uparrow , but part is destroyed.



On the south side is an u- The vertical correspond- the upper

As was said before, what gives a peculiar interest to the find is the fact that nearly all the decoration on the columns and doorways is inlaid in faïence. Rarely, if ever, in Egypt has so much stone-work been found with the inlay still in place. The faïence consists of a gritty paste, white as a rule but yellow in places, with a glazed surface of pale green varying to pale blue. When the hieroglyphics are of simple shape, such as Δ , they are usually made in a single piece; in other cases they are composed of several pieces neatly joined together. Long lines such as those which border the inscriptions are made of a number of narrow strips laid end to end. The fragile faïence has of course suffered greatly and it is only here and there that the glazed surface is preserved intact; but enough remains to give a good idea of the original appearance of the decoration.

The excavation of which these are the results was not intended to be more than a work of salvage. At present the site is in no immediate danger; but, if left alone, it is fated sooner or later, like the rest of Tell el Qala, to be cut to pieces by the sebakh-diggers. It is much to be hoped that the place will be properly excavated while there is yet time. From what has been already found there seems good reason to believe that the brick walls and stone-work have not been badly destroyed and that the plan of the whole building may be brought to light.

Mansourah, May 16th 1914.

C. C. EDGAR.

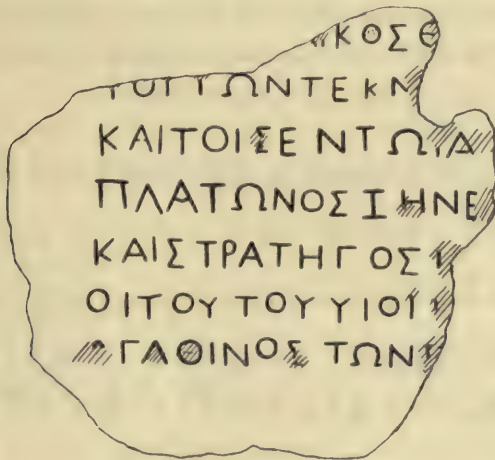
SOME GREEK INSCRIPTIONS

BY

M. C. C. EDGAR.

I publish below a few of the inscriptions which I have come across, in the last few years, in the course of inspection in the provinces. The copies are my own; but while n^{os} 4-11 are merely reproduced from my note-book, n^{os} 1-3 are fairly careful facsimiles made from squeezes.

No 1. — Seen in Aswan in 1913 in the office of our Inspector, and said to come from Philae. The stone measures 0 m. 30 cent. by 0 m. 32 cent.



γυν]αἰκὸς θεῶν καὶ τῶν
 τούτων τέχν[ων τῆι μεγίστηι θεᾷ Ἰσιδι
 καὶ τοῖς ἐν τῷ Ἄ[βάτῳ θεοῖς ὁ δεῖνα
 Πλάτωνος Ζήνε]ιος
 5 καὶ στρατηγὸς [καὶ καὶ
 οἱ τούτου υἱοὶ [ὁ δεῖνα καὶ
 Ἀγαθῖνος τῶν π[ρῶτων φίλων εὐχην.

The lettering is of the second or first century B. C. As the beginning

is lost, it is not clear to what reign the inscription belongs : the names of Philometor and Kleopatra would perhaps fill the gap as well as any. In l. 3 *Ἀβάτωι* is probable, and I have therefore restored l. 2-3 in accordance with Letronne, n° CV. In l. 4 *Ζήνειος* seems fairly certain : it is the name of an Alexandrian deme (see Breccia in *B. S. A.*, X, p. 182). *Ζήνειος* was no doubt followed by an honorary title, adequate to the office of strategos : the only objection to *ὁ συγγενής* is that it leaves the line rather short. In l. 5 we cannot restore *τῆς Θεβαΐδος*, as the first letter after *στρατηγός* is certainly not *τ*; perhaps *καὶ ἐπιστράτηγος*. The missing portion of l. 6 probably contained the name of the eldest son, followed by an honorary title.

No 2. — On the front of a red granite base found at Tell Timai, in the southern mound called Ibn el Salaam, in 1913. It is a square block, 0 m. 20 cent. high and 0 m. 56 cent. in length and breadth. On the top are four holes for the attachment of a statue, which was probably of bronze : one of the holes still contains its filling of lead. The inscription itself measures 0 m. 17 cent. × 0 m. 50 cent.

Η ΠΟΛΙΣ ΛΕΟΝΤΑ ΛΕΟΝΤΟΣ ἈΡΞΑΝ
 ΤΩ Η Σ ΠΟΛΕΩΣ ΤΟ Ξ Η Θ Λ ΚΑΙ
 ΣΑΡΟΣ ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΤΗΝ ΠΟΛΙΝ ΕΥΝΟΙ
 ΑΣ ΚΑΙ ΦΙΛΑΓΑΘΙΑΣ ΧΑΡΙΝ
 Λ Β Κ Δ Ι Σ Α Ρ Ο Σ Μ Ε Σ Ο Ρ Η Ι Λ

ἡ πόλις Λέοντα Λέοντος, ἄρξαν-
 τα τῆς πόλεως τὸ ζ' ἢ θ' Λ Καί-
 σαρως, τῆς πρὸς τὴν πόλιν εὐνοί-
 ας καὶ Φιλαγαθίας χάριν.

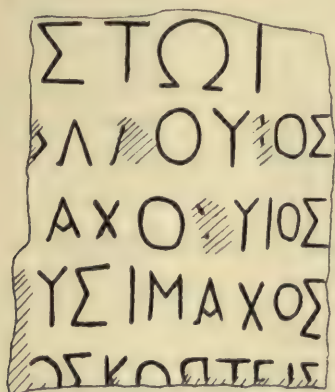
5 Λ ε' Καίσαρος, Μεσορή} ι λ'.

In the second line there are two slanting strokes between *τό* and the following numbers. I take the date in the last line to be *ε'*, but the second letter is not quite certain.

The inscription tells us that the statue on the pedestal was a portrait of Leon, son of Leon, and that it was erected by the city, which he had administered for three years, out of gratitude for his kindness and love of goodness. The years in which he held office were the seventh, eighth and ninth of Cæsar Augustus, that is from 24/23 to 22/21 B. C.; and the statue was erected on the last day of the month Mesore in the year 18 B. C., or just three years after he had quitted office.

It is unfortunate that the inscription is not more explicit in two points. It is not certain, though it seems probable, that the city mentioned is the city of Thmouis in which the statue-base was found and in which presumably the statue stood; for the term *πόλις* is as a rule confined, in epigraphy of this period, to the self-governing cities of Alexandria, Naukratis and Ptolemais⁽¹⁾. Ἄρξαντα again is a word of general signification, and the particular office which Leon held is not stated. His term of service, like that of a strategos in Roman times, was for three years, being the third triennial period from the beginning of the reign of Augustus.

No 3. — On a block of limestone at Koptos, built into the foundations of a great wall on the west side of the village in the fields near the police station.



θεῶι μεγί]στωι
]Φλαούιος
 Λυσιμ]άχου υἱὸς
 Λ]υσίμαχος
 5]ος Κοπτεῖς.

A dedication to one of the gods of Koptos by certain inhabitants of the

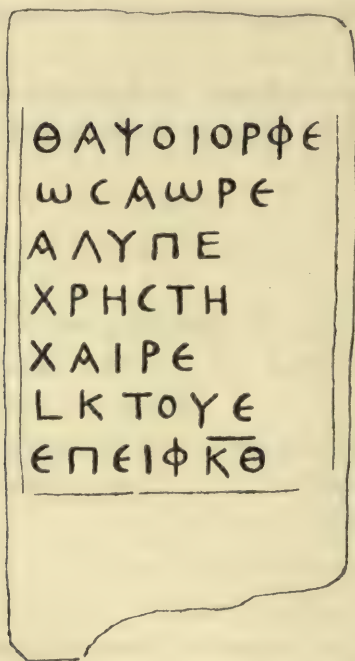
⁽¹⁾ See JOUGUET, *La Vie municipale*, p. 48 and 280. His conclusion is that

in certain dedications the nome-capitals may have *usurped* the title of *polis*.

town, perhaps a father and sons. The name in the second line is not clear, but *Φλαούιος* seems probable.

The limestone stelae on which the following five inscriptions are engraved were found some years ago at Kom Abou Billou (Terenouthis) along with a metrical epitaph commemorating the career of a soldier of fortune, of late Ptolemaic times, who bore the Thracian name of Diazelmis. The verses were published in facsimile in the *Annales*, vol. XI, p. 1; and as the other inscriptions, though more commonplace, are not devoid of interest, I have thought it worth while to reproduce the rough copies which I made at the time of the discovery. All the stones were sent to the Cairo Museum.

No 4. — Cut on a plain slab without sculpture.



Θαψίι Ὀρφέ-
 ως άωρε
 άλυπε
 χρηστη
 5 χαίρε
 Λ κ' τοῦ ε'
 Ἐπειφ κθ'.

The second last line must be understood as equivalent to *ἔτους κ' τοῦ καὶ ε'*, that is the 20th year of Cleopatra and the fifth of Antony, or

33 B. C. The *καί* is similarly omitted in a well-known inscription in Alexandria (BRECCIA, *Iscrizioni greche e latine*, n° 42).

There is a good example of the same double date on a tombstone from Dahshour (DE MORGAN, *Fouilles 1894-1895*, p. 110), the year being *ιη' τοῦ καί τρίτου*. I would also call attention to an epitaph in the Cairo Museum, very similar to ours in form and lettering (MILNE, *Greek Inscr.*, p. 53, n° 27561; EDGAR, *Greek Sculpture*, p. 46, with facsimile). It ends thus *Λ κ . . . τῦβι ε'*, the missing letters having been intentionally erased in ancient times; and a comparison with the present stele suggests that the part erased was very probably the date of Antony, (*ἔτους κ' τοῦ (καί) ε'*).

No 5. — Representation of a mummy lying to right; below, the inscription.

ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ
ΙΣΧΥΡΙΩΝΟΣ ΕΩΣ
ΛΜΒΑΟΡΕΑΛΥΠΕ
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ
ΛΚΗΠΑΥΝΙΒ

Ἀλέξανδρος
 Ἰσχυρίωνος ἕως
 Λ μβ' ἄ(ω)ρε ἄλυπε
 χρηστὲ χαῖρε
 5 Λ κη' Παῦνι β' (?).

The high figure of twenty eight years, combined with the form of the letters, makes it evident that this inscription belongs to the reign of Augustus. The date then is 27th (?) May, 2 B. C.

No 6. — Representation of a mummy lying on a bier, with Anubis to right; below, the inscription.

ΗΡΑΚΛΕΙΔΗΙΑ//ΥΡΕ
///ΛΕΙΝΕΧΑΙΡΕΕΤΩΝ
///ΕΣΣΑ//ΩΝ
///ΙΕΚ//////////Ε

Ἡρακλείδη{ι} ἄωρε
 [ε]λεινὲ χαῖρε ἐτῶν
 [τ]εσσά[ρ]ων
 [L] ιε' κ ε'.

The name is in the vocative, as in the case of n° 4. In l. 2 I have restored *ἐλεινέ* or *ἐλ(ε)εινέ* in preference to *κλεινέ*, which is a less likely epithet for a child of four. In the last line the most probable restoration, as it seems to me, is *Καίσα(αρος)*, followed by the month : in that case the date would be 16-15 B. C.

No 7. — The upper part of the stele is broken, but the inscription is intact.

ΘΕΟΔΩΡΟΧΗΡΑΚΛΕΙΔ
ΛΞΑΛΥΠΕΧΡΗΣΤΕ
ΧΑΙΡΕ

Θεόδωρος Ἡρακλείδου
 Λ Ξ' ἄλυπε χρηστὲ
 χαῖρε.

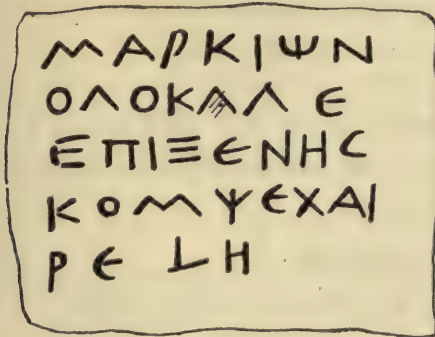
No 8. — Representation of a figure on a couch; below, the inscription.

ΤΡΥΦΩΝ ΤΡΥΦΩΝΟΣ
 ΕΒΙΩΣΕ Λ ΠΑ

Τρύφων Τρύφωνος
 ἐβίωσε Λ πα'.

The following inscriptions also come from Abou Billou, but do not belong to the same group as the preceding ones. They were not found together, but were dug up at different times.

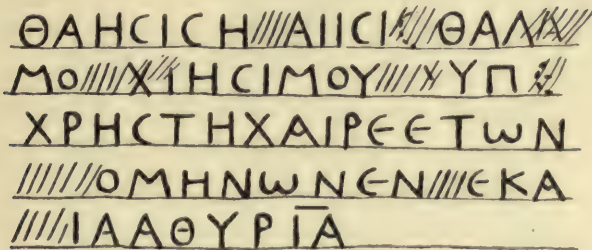
No 9. — A plain slab of limestone, 0 m. 14 cent. × 0 m. 20 cent.



Μαρκίων
 ὀλόκαλε
 ἐπὶ Ξένης
 κομψὲ χαί-
 5 ρε Λ η'.

To judge by the lettering this little stele is probably pre-Augustan. For the name *Μαρκίων* at this period cf. *Καισαρίων*, and also *Γαῖων* son of *Γάιος* in *LETRONNE*, n° CVIII.

No 10. — Limestone stele. A female figure stands to front in an aedicula of Graeco-Egyptian style; long drapery, right arm against bosom; vessel by left side. Below, the inscription.



Θαῖσις ἡ [χ]αὶ Ἴσις Θαλά-
 μο[υ] Χρησίμου [ἄλ]υπε
 χρηστὴ χαῖρε ἐτῶν
 [δύ]ο μηνῶν ἐν[δ]εκα
 5 [L] ια' Ἀθύρ ια'.

In l. 4 *δύο* seems the most probable restoration, though it is true that the girl in the aedicula looks more than three years old.

Ἴσις as an alternative to *Θαῖσις* (= devotee of Isis) is noteworthy : perhaps it was merely the pet name of the child.

No 11. — Limestone tablet, 0 m. 21 cent. high and 0 m. 40 cent. long. Presumably from the cemetery like the other inscriptions.

ΑΝΝΑΙΟΝ ΕΠΑΦΡΟ
ΔΕΙΤΟΝ ΣΤΑΤΕΙ
ΛΙΑ ΕΠΙΚΤΗΣΙΣ
Η ΓΥΝΗ

Ἀνναῖον Ἐπαφρό-
δειτον Στατει-
λια Ἐπίκτησις
ἡ γυνή.

C. C. EDGAR.

ÉGYPTE CHRÉTIENNE⁽¹⁾

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

V

NOUVELLE SÉRIE D'INSCRIPTIONS COPTES ET GRECQUES.

La plupart des inscriptions que je publie aujourd'hui — exactement vingt-sept sur trente-deux — proviennent des récentes fouilles d'Antinoë, exécutées cet hiver (février-mars 1914), en l'absence de M. Gayet, par le comte Jean de Beaucorps. Il faut remonter à douze ans en arrière, à la campagne de 1902⁽²⁾, pour trouver l'équivalent de cette fructueuse moisson épigraphique. En félicitant M. de Beaucorps de ses belles trouvailles, je tiens à le remercier de m'avoir autorisé à étudier ces nouveaux textes et à les présenter au public qu'intéresse l'Égypte chrétienne.

L'une de ces inscriptions est datée : c'est, à ma connaissance, la première inscription d'Antinoë (du moins de provenance bien attestée), qui porte une date autre que celle d'un vague cycle d'indictions. Le *titulus* n° 5 de notre petite collection est en effet daté du 5 Tybi de l'année 336 (des Martyrs), c'est-à-dire du 31 décembre 620 de l'ère chrétienne. Le cimetière fouillé par M. de Beaucorps est donc du début du VII^e siècle, des derniers temps d'Antinoë. Il est vraisemblable que toutes les inscriptions recueillies dans ce coin de la nécropole sont contemporaines : étant donné que l'année 620 est la huitième d'un *cycle*, il serait extrêmement facile, si cela en valait la peine, de les dater toutes d'après le chiffre de l'indiction mentionné sur chacune d'elles, entre les années 613 et 627.

⁽¹⁾ Voir les paragraphes I, II, III, IV de cette série dans les *Annales*, IX, p. 172; X, p. 50 et p. 260; XI, p. 238.

⁽²⁾ Vingt-huit inscriptions, tant coptes

Annales du Service, 1915.

que grecques, publiées — trop sommairement, à mon gré — par S. DE RICCI, *Annales du Musée Guimet*, XXX, 1903, p. 141.

On notera la stèle d'un higoumène, l'un des derniers supérieurs, probablement, d'un des couvents de la montagne (n° 834). Remarquables aussi les stèles de deux hommes et de deux femmes, originaires du bourg de Tsesiô (n° 5, 6, 7), celle d'un Perse, Andréas (n° 840), et cette autre de Macrina, qui, morte à Babylone (d'Égypte), voulut que sa momie reposât sous les sables d'Antinoë.

J'ai signalé au passage, comme de coutume, les noms propres intéressants, et bon nombre de curieux phénomènes de phonétique et de linguistique grecque ou copte.

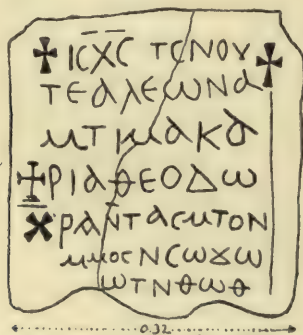
Aux vingt-sept inscriptions trouvées par M. de Beaucorps j'ai ajouté deux *tituli* saisis à Rodah, et provenant certainement d'Antinoë, un autre de Bosra, un autre encore d'Assiout; enfin, j'ai donné le texte d'une belle inscription que j'ai copiée jadis au Deir el-Moharraq, sur la pierre d'autel de l'église de la Vierge Marie, inscription datée du 11 décembre 747.

Ces stèles sont conservées, quelques-unes au Musée du Caire, la plupart au nouveau Musée Municipal de Miniéh⁽¹⁾.

I. INSCRIPTIONS COPTES.

A. ANTINOË.

1° CHEIKH ABADÉH, nécropole antique d'Antinooupolis, 1913 (stèle volée puis saisie par nos agents). — Stèle rectangulaire, brisée en deux fragments qui se raccordent. Lettres passées au rouge. — Calcaire 0^m 34 × 0^m 32. — Musée de Miniéh.



✠ IC XC TC NOY ✠
 TE ALEXON
 MTHAKA
 ✠ PIA ΘEOΔΩ
 5 ✠ PA NTACMTON
 MMOC NCΩXΩ
 ΩT NΘΩΘ

(1) Ces dernières recevront un numéro de classement dans quelque temps, lors

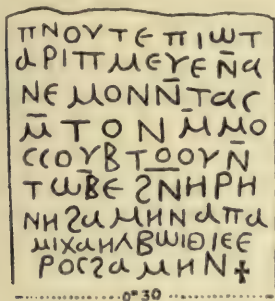
de l'installation définitive de ce nouveau Musée.

1, ΤCNOYTE doit évidemment être corrigé en ΠENOYTE, ΠNOYTE. — 3, lire $\bar{M}\bar{N}$, au lieu de M, devant ΤΙΜΑΚΑΡΙΑ.

Jésus-Christ, Dieu, fais miséricorde à la bienheureuse Théodôra, qui est entrée dans le repos le 20 de Thôt.

En dehors des fautes, purement matérielles, signalées à l'apparat critique ci-dessus, on notera dans cette inscription cinq phénomènes orthographiques et phonétiques, particulièrement intéressants : d'abord (l. 2) $\lambda\lambda\epsilon$, pour $\lambda\rho\iota$ (λ substitué à ρ , comme dans le dialecte fayoumique⁽¹⁾); puis, et surtout, la substitution de ω à $\omicron\upsilon$ dans les mots $\underline{\omega}$ = $\omicron\upsilon$ (l. 2, $\omega\eta\lambda$), $\underline{c\omega}$ = $c\omicron\upsilon$ (l. 6, $\eta\sigma\omega$), $\underline{x\omega\omega\tau}$ = $x\omicron\upsilon\omega\tau$ (l. 6-7, $\eta\sigma\omega x\omega\omega\tau$).

2° CHEIKH ABADÉH (?), nécropole antique d'Antinooupolis, 1914 (stèle saisie chez un marchand d'antiquités de Rodah). — Stèle rectangulaire. — Calcaire : 0^m 32 × 0^m 30. — Musée de Miniéh.



ΠNOYTE ΠIΩT
 APITMEYEN̄A
 NEMON N̄TAC
 M̄TON M̄MO
 5 C COY BTOOY N̄
 TΩBE Z̄N HPH
 NH ZAMHN AΠA
 MICHANA BΩIOIE B
 POC ZAMHN ✕

2-3, le nom propre féminin $\lambda\eta\eta\epsilon\mu\omicron\eta$ m'est inconnu : je le crois d'origine grecque (déformation d'un nom comme $\lambda\upsilon\theta\epsilon\mu\omicron\eta$, par exemple⁽²⁾). — 5, $\nu\tau\omicron\omicron\upsilon$ = $\nu\tau\omicron\omicron\upsilon$ (pour $\nu = \nu$, cf. n° 3). — 8, $\nu\omega\iota\omicron\iota\epsilon$ est le grec $\beta\omicron\upsilon\theta\epsilon\iota$ (suivi de la préposition $\epsilon\rho\omicron$ + suffixe fém. c).

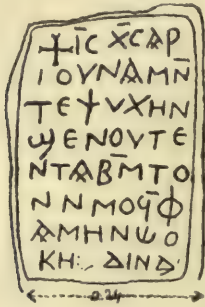
(1) Cf. LEBEVRE, *Annales*, X, 1910, p. 271-272 (inscription copte de Kom-Demou [Fayoum]).

(2) Ou peut-être du nom de fleur $\acute{\alpha}\nu\epsilon-$

$\mu\omicron\eta$ « anémone ». A la vérité, ce nom n'est pas connu comme nom propre, mais il n'est pas impossible. Cf. ВЕЧТЕН-ФИСК, *Die Griech. Personennamen*, p. 325-329.

Dieu le Père, souvenez-vous d'Anémone (?) qui est entrée dans le repos le 4 de Tybi, en paix, amen. Saint Michel, secourez-la, amen.

3° CHEIKH ABADÉH, nécropole antique d'Antinooupolis, 1914 (fouilles de M. de Beaucorps; inv. 9). — Stèle rectangulaire. Lettres passées au rouge. — Calcaire 0^m 33 × 0^m 24. — Musée de Miniéh.



✕ ἸϞ̄ ΧϞ̄ ΑΡ
 Ι ΟΥΝΑ Μ̄Ν
 ΤΕΨΥΧΗ Ν
 ΨΕΝΟΥΤΕ
 5 ΝΤΑΒ̄ΜΤΟ
 Ν ΝΜΟϞ̄ Ϝ
 ΔΜΗΝΩΟ
 ΚΗ· Δ ΙΝΔ/

2, le trait au-dessus de $\bar{m}\bar{n}$ est peint, non gravé. — 7, la dernière lettre de $\phi\lambda\mu\eta\nu\omega\theta$ a été gravée ω (non pas θ) : il semble, sans que cela soit certain, qu'on a ensuite tracé au pinceau une barre au milieu de ω .

Jésus-Christ, fais miséricorde à l'âme de Schenoudi, qui est entré dans le repos le 28 de Phaménôth, 4^e indiction.

ΝΤΑΒ̄ΜΤΟΝ (l. 5) = ΝΤΑϞ̄ΜΤΟΝ : la confusion entre les labiales fricatives \bar{b} et \bar{q} est une des caractéristiques des dialectes coptes de Moyenne-Égypte⁽¹⁾ : à Antinoë même, j'ai déjà eu l'occasion de signaler \bar{b} pour \bar{q} ⁽²⁾, et ΝΤΑΒ̄ΜΤΟΝ pour ΝΤΑϞ̄ΜΤΟΝ ⁽³⁾.

ΝΜΟϞ̄ = ΜΜΟϞ̄ (N initial, au lieu de M , sous l'influence de N final du mot qui précède).

4^e Même provenance que la précédente [inv. 23]. — Stèle rectangu-

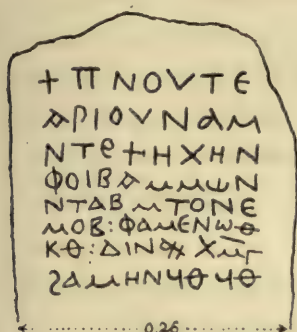
⁽¹⁾ STERN, *Koptische Grammatik*, p. 14-15, n° 13, et p. 27, n° 30.

⁽²⁾ LEFEBVRE, *Annales*, X, 1910, p. 60-

61 (inscription copte n° 3, ligne 3),

⁽³⁾ *Id.*, *ibid.*, p. 274 (inscription copte n° 5, ligne 3).

laire. Traces de rouge dans les lettres. — Calcaire : 0^m 30 × 0^m 26. — Musée de Miniéh.



✠ Π Ν Ο Υ Τ Ε
 Λ Ρ Ι Ο Υ Ν Δ Α Μ
 Ν Τ Ε Ψ Η Χ Η Ν
 Φ Ο Ι Β Α Μ Μ Ω Ν
 5 Ν Τ Α Β Μ Τ Ο Ν Ε
 Μ Ο Β : Φ Α Μ Ε Ν Ω Θ
 Κ Θ : Δ Ι Ν Δ // Χ Μ Γ
 Δ Α Μ Η Ν 4 Θ 4 Θ

5, Ν final de ΝΤΑΒΜΤΟΝ semble avoir été regravé sur un Μ.

Dieu, fais miséricorde à l'âme de Phoibammôn, qui est entré dans le repos le 29 de Phaménôth, 4^e indiction. ΧΜΓ, amen, amen, amen.

J'ai déjà eu l'occasion, ci-dessus, n^o 2 et 3, de signaler la substitution de Β à ς dans ces textes rédigés en dialecte de Moyenne-Égypte : ce phénomène de phonétique s'observe deux fois dans l'expression ΝΤΑΒΜΤΟΝ ΕΜΟΒ, lignes 5-6 (= ΝΤΑςΜΤΟΝ ΜΜΟς).

Je ne traduis pas ΧΜΓ à dessein, ce sigle ayant donné lieu à une foule d'interprétations, dont chacune a sa valeur propre et n'exclut sans doute pas les autres⁽¹⁾. Ce symbole, assez fréquent sur les stèles grecques-chrétiennes d'Égypte, est beaucoup plus rare sur les stèles coptes⁽²⁾.

4Θ est généralement considéré comme un cryptogramme numérique équivalent à 99 = ἀμήν. La curieuse succession ΔΜΗΝ 4Θ 4Θ = ἀμήν, ἀμήν, ἀμήν se rencontre sur une stèle grecque de Nubie, conservée au Musée de Turin (*Recueil*, n^o 659).

5^o Même provenance que la précédente [inv. 6]. — Stèle rectangulaire : dans le champ, un fronton semi-circulaire, reposant sur deux colonnettes.

⁽¹⁾ PERDRIZET, dans *Rev. des Ét. Gr.*, XVII, 1904, p. 357-360.

⁽²⁾ *Recueil*, Introd., p. xxxii. — A

Antinoë, nous trouvons ΧΜΓ sur une stèle copte que j'ai publiée il y a quatre ans (*Annales*, X, 1910, p. 274, l. 1); voir

Dans le fronton, une coquille ornée d'une croix; entre les colonnettes, l'inscription, dont les lignes sont passées les unes au rouge (1, 3, 5, 8, 11, 12), les autres au noir (4, 7, 10), les autres au blanc (2, 6, 9). — Calcaire : 0^m 54 × 0^m 43. — Musée du Caire, n° 45067 (voir pl. I).

Nous donnons une photographie de cette stèle particulièrement intéressante par son texte, son ornementation et le fait qu'elle est datée.

Au-dessus du texte gravé, ces lettres peintes en noir :

IC XC †

Puis :

✠ ΠΕΙΩΤ ΠΩΗΡΕ Π
 ΕΠΝ(ΕΥΜ)Λ ΕΤΟΥΛΛΒ Λ
 ΡΙ ΟΥΝΑ ΜΗ ΤΕ †Υ
 ΧΗ Μ ΠΑΛΛΑΖΟΤΕ
 5 ΜΗ ΠΩΛ ΝΡΜΤΣΥ
 ΣΙΩ ΝΤΑΥΜΤΟΝ Μ
 ΜΟΟΥ ΝΣΟΥΤΙΟΥ
 ΝΤΥΒΙ " ΟΓΔΟΗC
 ΙΝΔΙΚΤΙΟΝΟC Λ
 10 ΠΟ ΚΛΗΔΙΑΝΟΥ
 ΤΑΣ " ΣΑΜΗ(Ν)
 ΣΑΜΗΝ " ΣΑΜΗΝ

7, ΝΣΟΥΤΙΟΥ = ΝΣΟΥ†ΟΥ. — 10, lire (ΔΙΟ)ΚΛΗ(Τ)ΙΑΝΟΥ.

Père, Fils, Saint-Esprit, faites miséricorde à l'âme de Palazote et (à celle) de Bgôl, originaires de Tsesiô, qui sont entrés dans le repos le 5 de Tybi, 8^e indiction, année 336 de l'ère Dioclétienne (= 31 décembre 620 après J.-C.). Amen, amen, amen.

Lignes 5-6, ΝΡΜΤΣΥCΙΩ, habitants, originaires de ΤCΥCΙΩ : sur ces composés avec ΡΜ (*status constr.* de ΡΩΜΕ), cf. STERN, *Kopt. Gramm.*, n° 182⁽¹⁾. Nous retrouverons, aux n°s 6 et 7, le nom de ce bourg,

aussi le même sigle sur une stèle copte d'Akhmim dans *Annales*, XI, 1911, p. 243.

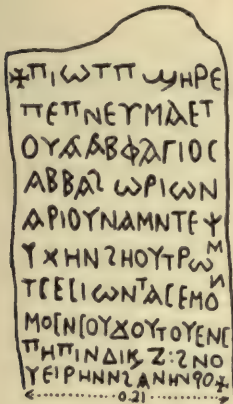
⁽¹⁾ « . . . Diese Composita sind gen. com.

— . . . In den nisbeh der Städtenamen « gebürtig aus, wohnhaft in » hat ΡΕΜ regelmässig kein η. »

tantôt écrit comme ici $\tau\epsilon\gamma\iota\omega$, tantôt écrit $\tau\epsilon\epsilon\iota\omega$, qui paraît être sa véritable orthographe : c'est du moins sous cette dernière forme qu'il s'était déjà rencontré dans des papyrus⁽¹⁾, sans qu'on eût pu d'ailleurs, et sans que nous puissions davantage nous-mêmes, identifier cette localité.

Le 5 de Tybi de l'année 336 des Martyrs correspond au 31 décembre de l'année 620 après J.-C. Notons qu'en appliquant la règle du calcul des indictions, indiquée par Pez⁽²⁾ (« *sume annos Domini etc.* »), nous trouvons que l'année 620 de notre ère est bien la huitième d'un cycle d'indictions⁽³⁾.

6° Même provenance que la précédente [inv. 11]. — Stèle rectangulaire. Lettres des lignes impaires passées au rouge. — Calcaire : 0^m 37 × 0^m 21. — Musée de Miniéh.



✕ ΠΑΤ ΠΑΤΡΕ
 ΠΕΠΝΕΥΜΑ ΕΤ
 ΟΥΛΛΑΒ ΦΑΓΙΟΣ
 ΑΒΒΑ ΣΩΡΙΩΝ
 5 ΑΡΙ ΟΥΝΑ ΜΝ ΤΕΨ
 ΥΧΗ ΝΕΘΟΥ ΤΡΩΜ
 ΤΕΕΙΩ ΝΤΑΕΜ(Τ)ΟΝ
 (Μ)ΜΟΣ ΝΟΟΥΧΟΥΤΟΥΕ ΝΕ
 ΠΗΠ ΙΝΔΙΚ/ Ζ : ΖΝ Ο
 10 ΥΕΙΡΗΝΗ ΣΑΜΗΝ ΘΘ ✕

7-8, ΝΤΑΕΝΟ^N (ou ΝΤΑΕΜΟ^N, sans tenir compte de la confusion que fait plusieurs fois le graveur (cf. l. 10) entre μ et ν) : en tout cas, τ manque. Au début de la ligne 8, un μ manque également : lire ΝΤΑΕΜΤΟΝ ΜΜΟΣ. — 10, $\Theta\Theta$ final, très douteux. — Noter que les lignes *impaires* sont passées au rouge.

Père, Fils, Saint-Esprit, saint père Hôriôn, faites miséricorde à l'âme de

⁽¹⁾ CRUM, *Catal. of the Copt. Mss. in the Rylands Library*, p. 84, n° 159 (avec note 15), et p. 183, n° 401.

⁽²⁾ PEZ, *Thesaurus anecdotorum*, II, 2, p. 208 (cité par S. REINACH, *Traité*

d'Épigraphie grecque, p. 477).

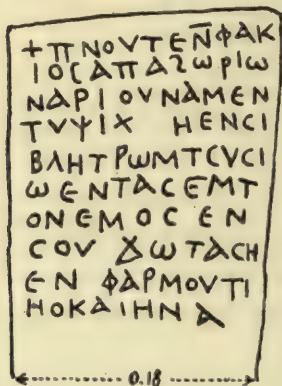
⁽³⁾ $620 + 3 = 623$; 623 divisé par 15 donne un reste de 8; 620 est donc la 8^e indiction d'une des périodes de 15 ans mentionnées par le Code Théodosien.

Heou, originaire de Tsesiô, qui est entrée dans le repos le 21 d'Épiphi, 7^e indiction. En paix, amen, amen.

Saint Hôriôn (ΦΛΓΙΟΣ ΛΒΒΛ ou ΛΠΛ) est également invoqué au n^o 7.

ΤΡΩ^ΜΤΣΕCΙΩ, l'habitante, l'originaire de Tsesiô (cf. n^{os} 5 et 7). La position et la taille de Μ dans ΤΡΩ^Μ indiquent-elles que le mot est abrégé, et qu'il faut lire ΤΡΩΜΕ? Je ne le pense pas. Je croirais plutôt que ΡΩΜ est employé ici, par erreur ou négligence, au lieu de la forme ΡΕΜ(Ρ̄Μ), de même que dans l'un des papyrus précités de Crum ⁽¹⁾, n^o 159 (ΒΙΚΤΩΡ ΠΡΩΜΤΣΕCΙΩ).

7^o Même provenance que la précédente [inv. 17]. — Stèle rectangulaire. Lettres passées au rouge. — Calcaire : 0^m 27 × 0^m 20 — 0^m 18. — Musée de Miniéh.



✕ ΠΝΟΥΤΕ ΝΦΑΚ

ΙΟΣ ΑΠΑ ΖΩΡΙΩ

Ν ΑΡΙ ΟΥΝΑ ΜΕΝ

ΤΥΨΙΧ Η ΕΝ CΙ

5 ΒΛΗ ΤΡΩΜΤCΥCΙ

Ω ΕΝΤΑC ΕΜΤ

ΟΝ ΕΜΟC ΕΝ

CΟΥ ΧΩΤΑCΗ

ΕΝ ΦΑΡΜΟΥΤΙ

10 Η ΟΚΑ' ΗΝΔ.

La ligne 10 doit renfermer la mention et le chiffre de l'indiction, et il faut lire, je crois, ἡ ΟΚΑ' [= δ(γ)δ(δης) —] ΗΝΔ [= ΙΝΔ/].

Dieu du saint père Hôriôn, fais miséricorde à l'âme de Sivli, originaire de Tsesiô, qui est entrée dans le repos le 26 de Pharmouthi, 8^e indiction.

Pour ΖΩΡΙΩΝ et ΤCΥCΙΩ, voir les n^{os} 5 et 6. Pour ΤΡΩΜ, cf. le numéro précédent.

On notera l'adjonction de Ε à la consonne Ν dans plusieurs des cas

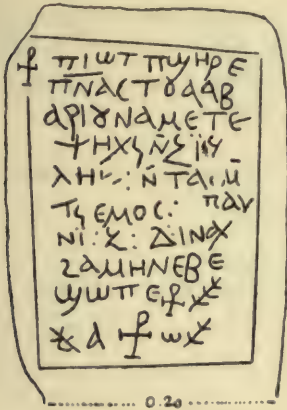
⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 119, note 1.

où cette consonne se prononçait *en*, adjonction d'ailleurs inutile et irrégulière : ΜΕΝ = Μ̄Ν (l. 3), ΕΝ = Ν̄ (l. 4, 7, 9), ΕΝΤΑΣ ΕΜΤΟΝ ΕΜΟΣ = Ν̄ΤΑΣ Μ̄ΤΟΝ Μ̄(Μ)ΟΣ (l. 6-7).

Dans ΦΑΚΙΟΣ (= Π ΖΑΓΙΟΣ), et probablement dans ΟΚΔ' (l. 10), confusion intéressante entre κ et γ. Si γ se substitue souvent, comme l'on sait, à κ ⁽¹⁾, la substitution de κ à γ est plus rare et se produit surtout, comme c'est ici le cas, dans des mots grecs ⁽²⁾.

Pour ΧΩΤ = ΧΟΥΤ et la substitution de ω à ου, cf. ci-dessus n° 1.

8° Même provenance que la précédente [inv. 13]. — Stèle rectangulaire. Lettres passées au rouge. — Calcaire : 0^m 37 × 0^m 26. — Musée de Miniéh.



* ΠΩΤ ΠΩΗΡΕ
 (ΠΕ)Π̄Ν(ΕΥΜ)Λ ΕΤΟΥΛΛΒ
 ΧΡΙ ΟΥΝΑ ΜΕΤΕ
 ΨΗΧ(Η) Ν̄ · İ̄.
 5 ΛΗΚ : ΝΤΑΣ̄Μ
 Τ(ΟΝ)ΕΜΟΣ : ΠΛΥ
 Ν̄İ̄ : Ζ : Δ İ̄ΝΔ/
 ΖΑΜΗΝ ΕΒΕ
 ΩΩΠΕ Ϝ Ϟ
 Ϝ λ Ϝ ω Ϟ

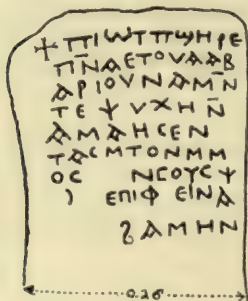
L'inscription est d'une facture assez négligée : le nom propre est d'une lecture difficile, et m'échappe.

Père, Fils, Saint-Esprit, faites miséricorde à l'âme de qui est entrée dans le repos le 7 de Paüni, 4^e indiction. Amen, amen.

Nous avons déjà rencontré et expliqué des exemples de divers phénomènes phonétiques, ΜΕ pour Μ̄Ν (l. 3), ΕΜΟΣ pour Μ̄ΜΟΣ (l. 5-6), ΕΒΕΩΩΠΕ pour ΕΓΕΩΩΠΕ (l. 8). — ΕΒΕΩΩΠΕ = *fiat, amen*, comme ΖΑΜΗΝ ou ϞΘ.

⁽¹⁾ Cf. MASPERO, dans *Rev. Arch.*, 1883, I, p. 203. — ⁽²⁾ STERN, *Kopt. Gramm.*, p. 18, n° 20.

9° Même provenance que la précédente [inv. 27]. — Stèle rectangulaire. Traces de rouge dans les lettres. — Calcaire : 0^m 29 × 0^m 26. — Musée de Miniéh.

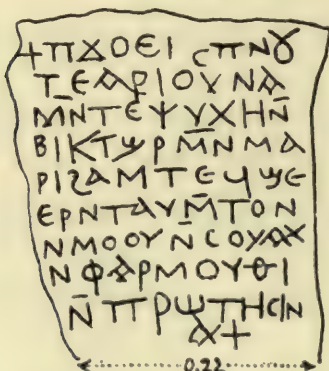


✠ ΠΩΤ ΠΩΗΡΕ
 (ΠΕ)Π̄Ν(ΕΥΜ)Λ ΒΤΟΥΛΛΒ
 ΑΡΙ ΟΥΝΑ Μ̄Ν
 ΤΕΨΥΧΗ Ἰ̄
 5 ΑΜΑ ΗΣΕ Ν
 ΤΑΣΜ̄ΤΟΝ ΜΜ
 ΟΣ ΝΣΟΥ ··
 · ΕΠΙΦ ΕΙΝ Λ
 ΣΑΜΗΝ

7, je ne vois pas quel est le quantième : les lettres $\sigma\psi$ sont suffisamment lisibles après $\eta\sigma\upsilon$, et il y avait, je crois, une troisième lettre en tête de la ligne 8 : le chiffre serait plutôt $\sigma\sigma\upsilon$ (écrit $\sigma\epsilon\upsilon$?) que $\sigma\eta\lambda\upsilon$ ou $\sigma\lambda\omega\chi$. — 8, $\epsilon\iota\eta\lambda$ équivalant, je pense, à $\iota\eta(\lambda\iota\kappa\tau/)\lambda$.

Père, Fils, Saint-Esprit, faites miséricorde à l'âme d'ama Isé, qui est entrée dans le repos le 6 (?) d'Épiphi, 1^{re} indiction, amen.

10° Même provenance que la précédente [inv. 28]. — Stèle rectangulaire. Lettres passées au rouge. — Calcaire : 0^m 24 × 0^m 22. — Musée de Miniéh.



✠ ΠΧΘΕΙΣ ΠΝΟΥ
 ΤΕ ΑΡΙ ΟΥΝΑ
 Μ̄Ν ΤΕΨΥΧΗ Ἰ̄
 ΒΙΚΤΩΡ (sic) Μ̄Ν ΜΑ
 5 ΡΙΣΑ ΜΤΕΦΩΕ
 ΕΡ ΝΤΑΥΜ̄ΤΟΝ
 ΝΜΟΟΥ ΝΣΟΥ Λ
 ΝΦΑΡΜΟΥΘΙ
 Ἰ̄ΠΡΩΤΗΣ ΙΝ
 10 Δ/ ✠

4, $\beta\iota\kappa\tau\omega\rho$ pour $\beta\iota\kappa\tau\omega\rho$. — 5, lire $\eta\tau\epsilon\phi\omega\epsilon\rho\epsilon$. — 7, après $\sigma\upsilon$, un caractère peu net : λ est possible. — 10, je ne suis pas absolument sûr de $\Delta/(\iota\eta\lambda/)$.

Seigneur Dieu, fais miséricorde à l'âme de Victor et de Maria sa fille, qui sont entrés dans le repos le 1^{er} de Pharmouthi, 1^{re} indiction.

Noter le mot grec *πρώτης*, l. 9. Cf. n° 7, l. 10 : $\bar{\eta} \delta(\gamma)\delta(\acute{\omicron}\eta\varsigma) (i)\eta\Delta/$.

11° Même provenance que la précédente [inv. 12]. — Stèle rectangulaire. Lettres passées au rouge. — Calcaire : 0^m 50 × 0^m 22. — Musée de Miniéh (voir pl. I).

‡ ΤΜΑΚΑΡΙΑ
 ΤΑΒΙΚΤΩΡ
 ΛΣΜΤΟΝ Ε
 ΜΟΣ : ΕΠΑΩΘ
 5 $\bar{\eta}\bar{\varsigma}$: κ : Δ : $\eta\eta\Delta/$
 ΠΙΩΤ ΠΩΗΡ(Ε)
 (ΠΕ)Π̄Ν(ΕΥΜ) ΕΤΟΥΛΛΒ
 ΕΚΡ̄ΟΥΝΑ ΜΕΤ
 ΨΗΧ(Η) $\bar{\zeta}\bar{\eta}$ ΟΥΒΙΡΗ
 10 ΝΗ ΝΤΕΠΝΟΥ
 ΤΕ ΣΑΜΗΝ ↓
 ΜΕΜΑΡΙΣΑΜ Κ/
 ⲗ ⲁ † Ω ↓

3-4, ΕΜΟΣ = ΜΜΟΣ, cf. ci-dessus n° 7. — 4-5, ΕΠΑΩΘ̄Ο̄Ν̄ pour ΠΠΑΩΘ̄Ο̄Ν̄ : la forme ΠΑΩΘ̄Ο̄Ν̄ = ΠΑΧΩΝ̄ est attestée ⁽¹⁾. — 8, ΜΕΤ = Μ̄ΝΤΕ. — 9, $\bar{\zeta}\bar{\eta}$ = $\bar{\eta}$. — 12, ΜΕΜΑΡΙΣΑΜ = Μ̄ΜΑΡΙΣΑΜ. Je ne comprends pas le κ/ final.

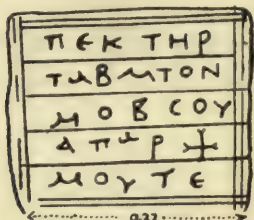
La bienheureuse Tavictor (Βικτωρία?) est entrée dans le repos, le 20 de Pachôn, 4^e indiction. Père, Fils, Saint-Esprit, vous ferez miséricorde à son âme, dans la paix de Dieu, amen. Marie (fais-lui aussi miséricorde). ⲁ † Ω.

Le nom propre ΤΑΒΙΚΤΩΡ = ΤΑ ΒΙΚΤΩΡ, celle de (ΤΑ) Victor, expression pouvant signifier la fille de Victor, ou être, tout simplement, le féminin de Victor (grec : Βικτωρία). — ΜΕ (= Μ̄Ν) ΜΑΡΙΣΑΜ : la Vierge Marie est invoquée en même temps (Μ̄Ν) que la Sainte Trinité.

⁽¹⁾ ΠΑΩΘ̄Ο̄Ν̄ est la vraie forme du nom de ce mois : ΠΑ ΩΘ̄Ο̄Ν̄, le mois du

dieu Chons. Cf. l'arabe *بشنس* — STERN, *Kopt. Gramm.*, n° 250 et 290.

12° Même provenance que la précédente [inv. 22]. — Stèle rectangulaire. Lettres passées au rouge. — Calcaire : 0^m 185 × 0^m 225. — Musée de Miniéh.



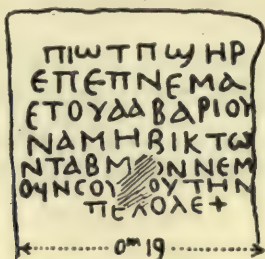
ΠΕΚΤΗΡ
ΤΑΒΜΤΟΝ
ΜΟΒ ΣΟΥ
Α ΠΑΡ Ξ
5 ΜΟΥΤΕ

Lire : ΠΕΚΤΗΡ ΛΒΜΤΟΝ ΜΜΟΒ (ou bien ἸΤΑΒΜΤΟΝ ΜΜΟΒ) ἸΣΟΥ Α (ou bien ἸΣΟΥ[ΟΥ]Α) ἸΠΑΡΜΟΥΤΕ. Il est difficile de décider, l. 2, si Ν a été oublié devant ΤΑΒΜΤΟΝ, ou si Τ est en trop. Pour Β = α, cf. les nombreux exemples ci-dessus. — Α, l. 4, est-il le chiffre grec, ou bien la finale de ΟΥΑ, dont les lettres de début ΟΥ se seraient confondues avec la finale de ΣΟΥ ?

Pekter (Μόσχος) est entré dans le repos le 1^{er} de Pharmouthi.

Qu'est-ce que ΠΕΚΤΗΡ ? Très probablement un nom propre, formé, semble-t-il, du nom commun ΚΤΗΡ et de l'article ΠΕ : ΚΤΗΡ correspond au grec *μόσχος*, au latin *vitulus*. *Μόσχος* est, on le sait, employé comme nom propre, en grec; on trouve de même un diminutif très fréquent *Μοσχίων* (= le latin *Vitellius*). Le nom propre copte ΠΕΚΤΗΡ, que je ne connais pas par ailleurs, est donc très admissible.

13° Même provenance que la précédente [inv. 25]. — Petite stèle rectangulaire. Lettres passées au rouge. — Calcaire : 0^m 16 × 0^m 19. — Musée de Miniéh.



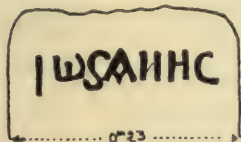
ΠΩΤ ΠΩΗΡ
Ε ΠΕΠΝΕΜΑ
ΕΤΟΥΔΑΒ ΑΡΙ ΟΥ
ΝΑ ΜΗ ΒΙΚΤΩ[Ρ]
5 ΝΤΑΒΜ[Τ]ΟΝ ΝΕΜ
ΟΥ ΝΣΟΥ[Χ]ΟΥΤΗ Ν
].....

2, lire ΠΕΠΝΕΥΜΑ. — 4, lire ΜἸ. — 5-6, lire ΝΤΑ(4)ΜΤΟΝ ἸΜΟΑ. — 6-7,

après ΧΟΥΤΗ, on attend un nom de mois, que je ne reconnais pas dans les restes de la ligne 7.

Père, Fils, Saint-Esprit, faites miséricorde à Victor, qui est entrée dans le repos le 25 de

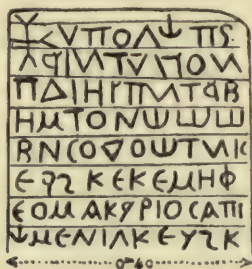
14° Même provenance que la précédente [inv. 18]. — Stèle rectangulaire, en forme de brique. — Calcaire : 0^m 125 × 0^m 230. — Musée de Miniéh.



ΙΩΣΑΗHC

Le *hori* est retourné.

15° Même provenance que la précédente [inv. 10]. — Stèle rectangulaire. — Calcaire : 0^m 39 × 0^m 40. — Musée du Caire, n° 45069.



Inscription énigmatique, dont je ne saisis pas l'ensemble. Il me semble lire, l. 3-5 : ΝΤΑΒ | ΗΜΤΟΝ ΜΩΩ | Β ΝΟΥ (= ἡ τὰ β ἡ μ τὸν μ ω ω β ν ο υ . . .), et l. 6-7 : ἐκεμηθε ο μακαρισ (= ἐκοιμήθη ὁ μακάριος . . .).

*
* *

B. AUTRE PROVENANCE.

16° BOSRA, 1913. — Stèle rectangulaire dont les lettres ont été passées au rouge. Elle est ornée, au centre, d'une croix inscrite dans un cercle : une inscription au-dessus de la croix; une autre au-dessous,

perpendiculaire à la première. — Calcaire : 0^m 46 × 0^m 24 — 0^m 25. — Musée de Miniéh.



- 1) ΕΜΜΑ
ΝΟΥΗΛ
2) ΕΙΣ ΘΕΟΣ
Ο ΒΟΗΘΩ
Η ΨΑΗΛ
ΕΧΩΝ

Emmanuel. Il n'y a qu'un Dieu, (qui est) notre aide. Priez pour nous !

Emmanuel (Ἐμμανουήλ), nom propre (probablement le nom du défunt). Puis vient la formule fréquente εἰς θεός ὁ βοηθῶν. Les mots coptes qui suivent ΨΑΗΛ ΕΧΩΝ s'adressent aux lecteurs de l'építaphe, aux passants, à tous ceux qui sont susceptibles de prier pour le défunt (ΕΧΩΝ peut être un pluriel emphatique pour ΕΧΩΙ).

[BOSRA (بصرة) et DEIR BOSRA⁽¹⁾ sont situés un peu au sud de El Wasta (*Contra Lycopolis*), sur la rive Est du Nil, presque en face Shotb (*Hypselis*)⁽²⁾. Le nom originel était probablement Βόστρα⁽³⁾, dont les Arabes ont fait *Boşra* (sur la transformation de στ en s égyptien ou sémitique, cf. *SETHE, Sesostris*, p. 8, et note 4). C'est dans les ruines qui entourent le Deir qu'a été trouvée cette stèle, avec les restes peu importants d'une douzaine d'autres : toutes avaient dû être enlevées à un cimetière chrétien, brisées et remployées par les Arabes.]

⁽¹⁾ Je ne comprends pas comment Amélineau (*La Géographie de l'Égypte*, p. 305) peut écrire : «... [Quatremère] a identifié [Paphor] avec le village appelé Bosra par Vansleb ... [car] ce nom de

Bosra ne se trouve pas en Égypte (sic!)».

⁽²⁾ Moudiriéh d'Assiout, markaz d'Abnoub. Cf. *Atlas of Egypt, Upper Egypt*, (1912), map 130.

⁽³⁾ Cf. Bostra, en Palestine.

II. INSCRIPTIONS GRECQUES.

A. ANTINOË.

834⁽¹⁾

ΣΗΕΙΚΗ ΑΒΑΔΕΗ, nécropole antique d'Antinooupolis, 1914 (fouilles de M. de Beaucorps; inv. 1). — Stèle rectangulaire. Lettres passées au rouge. — Marbre : 0^m 41 × 0^m 34. — Musée du Caire, n° 45068 (voir pl. II).

Inédit; ma copie :

✠ εκοιμεθαι
 ο μακαρισσ αββα
 ανανιασ ο ευλαβο
 υσ πρεσβυτερ(οσ) και
 5 ηγουμενοσ εν μη
 νι φαωφι κε η ιω
 δικ(τιωνοσ) ο θεοσ τον
 παντοκρατορ αν
 αναπαουσον
 10 την ψυχην
 αυτου ✠

4, πρεσβυτερ/. — 6-7, ιωδικ/. — 7, le trait au-dessus de ο est peint, non gravé. — 8, αν final est à supprimer (ou simplement ν final, s'il faut lire παντοκρατορα).

Lire : εκοιμήθη ο μακάριος ἀββᾶ Ἀνανίας ὁ εὐλαβῆς πρεσβύτερος καὶ ἡγούμενος, ἐν μηνὶ Φαωφί κε', ἡ' ἰνδικτιῶνος· ὁ θεὸς ὁ παντοκράτωρ ἀνάπαυσον τὴν ψυχὴν αὐτοῦ. S'est endormi (dans le Seigneur) le bienheureux abbé Ananias, prêtre et higoumène plein de piété, le 28 de phaophi, 8^e indiction. Dieu tout-puissant, donne le repos à son âme!

Εὐλαβῆς est l'adjectif employé dans les Écritures pour désigner un homme qui a la crainte de Dieu (ainsi : ἦσαν δὲ εἰς Ἱερουσαλὴμ κατοικοῦντες Ἰουδαῖοι, ἄνδρες εὐλαβεῖς . . . (Actus Ap., 2, 5). — Le titre d'ἡγούμενος

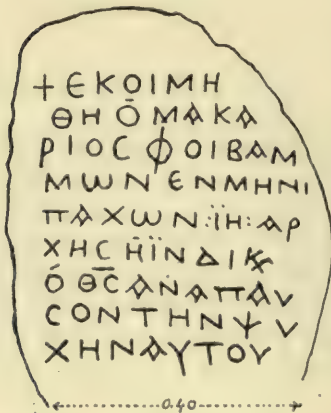
⁽¹⁾ Le dernier numéro de la dernière série grecque est 833 (Annales, XI, 1911, p. 248).

s'applique, comme on sait, en Orient, au supérieur d'une communauté religieuse : c'est la première fois que j'ai l'occasion de le rencontrer dans les inscriptions grecques de l'Égypte chrétienne. — La formule δ Θεὸς ὁ παντοκράτωρ, dont l'origine doit être cherchée dans l'*Apocalypse* (*passim*) et PAUL, *Corinth.*, II, 6, 18, n'est pas des plus fréquentes : je l'ai relevée trois fois dans les textes du *Recueil*, n^{os} 48, 64, 541. — La formule finale ἀνάπαυσον . . . est, par contre, tout à fait courante en Égypte.

835

Même provenance que la précédente [inv. 2]. — Stèle légèrement arrondie en haut et à droite. Lettres passées au rouge. — Marbre : 0^m 50 × 0^m 40. — Musée de Miniéh.

Inédit; ma copie :



✠ εκοιμη
θη ὁ μακα
ριος φοιβαμ
μων εν μηνι
5 παχων : ιη : αρ
χης η̄ ινδικ(τιωνος)
ὁ θεος αναπαυ
σον την ψυ
χην αυτου

6, *ινδικ*. — 7, *θσ*. — Noter les points et traits, aux lignes 2, 5, 6, 7.

Lire : ἐκοιμήθη ὁ μακάριος Φοιβάμων ἐν μηνὶ παχῶν ιη', ἀρχῇ ἢ ἰνδικτιῶνος· ὁ θεὸς ἀνάπαυσον τὴν ψυχὴν αὐτοῦ.

Ἀρχῆς (lire ἀρχῆ) ἢ *ινδ*.; cf. mon inscription n^o 831 (*Annales*, XI,

1911, p. 245-246 : *ἐν μηνὶ μεσσηρῆ ἱς' ἀρχῇ πέντε καὶ δεκάτης ἰνδικτιῶ-
νος*). — La même formule finale qu'au numéro précédent, mais sans les
mots *ὁ παντοκράτωρ*. Disons, à ce propos, que dans cette formule *ὁ θεός*,
ἀνάπαυσον etc., les mots *ὁ θεός* ont une valeur exclamative, *θεός* étant
ici réellement un vocatif⁽¹⁾. Le mot *ο*, qui précède ce vocatif, n'est donc
pas l'article masculin *ὁ*, mais bien l'interjection *ὦ*, que nos chrétiens,
trompés par la forme *θεός*, qu'ils prenaient à tort pour un nominatif,
ont confondue avec l'article et transcrite *ὁ*.

836

Même provenance que le précédent [inv. 3]. — Stèle rectangulaire.
Lettres passées au rouge. — Calcaire : 0^m 53 × 0^m 37. — Musée de
Miniéh (voir pl. II).

Inédit; ma copie :

✠ ἐκὼμηθη
 ὦ μακαρι
 οσ παυλο(σ)
 ἐμ μηνι
 5 Φαρμουθι
 /ιδ δεταρ
 της ινδ(ικτιανος)
 ὦ θεος ανα
 παυσον την
 10 ψυχην αυτου
 ✠

3, παυλῶ. — 9, τῆ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Comme le latin *Deus*, le grec *θεός* a en effet — les composés exceptés — le vocatif semblable au nominatif : *Deus*, voc. *Deus*; *θεός*, voc. *θεός* (ce qui n'em-
Annales du Service, 1915.

pêche d'ailleurs que nous trouvons, par exemple, au n° 743 du *Recueil*, le vocatif *θεέ*.)

⁽²⁾ Je rappelle, à ce propos, que, dans

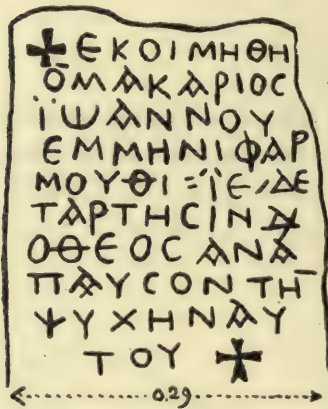
On notera, l. 4, *εμ* pour *έν*, et, l. 6, *δεταρτης* pour *τετάρτης*. A part ces deux phénomènes phonétiques, le texte est absolument correct.

Même formule *ὁ θεὸς ἀνάπαυσον . . .* que ci-dessus, n^o 834 et 835.

837

Même provenance que la précédente [inv. 8]. — Stèle rectangulaire. Lettres passées au rouge. — Calcaire : 0^m 34 × 0^m 28. — Musée de Miniéh.

Inédit; ma copie :



✠ εκοιμηθη
 ὁ μακαριος
 ἰωαννου
 εμ μνη φαρ
 5 μουθι : ἰε / δε
 ταρτησ ινδ(ικτιωνοσ)
 ο θεος ανα
 παυσον την
 ψυχην αυ
 10 του ✠

4, ρ simplement peint, non gravé. — 6, *ινδ/*. — 8, *τη̄*.

Lire : *Ἰωάννης* (l. 3), *έν* pour *εμ* (l. 4), *τετάρτης* pour *δεταρτης* (l. 5-6); cf. n^o 836, l. 4 et 6. Pour le reste, texte correct.

Encore la formule finale *ὁ θεὸς ἀνάπαυσον . . .*

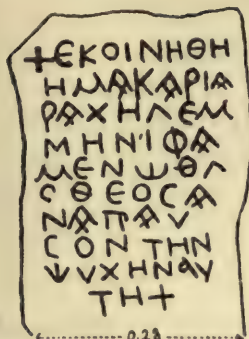
838

Même provenance que la précédente [inv. 7]. — Stèle rectangulaire. Lettres passées au rouge. — Calcaire 0^m 40 × 0^m 29. — Musée de Miniéh.

le texte, nous résolvons sans parenthèses les abréviations tachygraphiques, par exemple $\bar{\nu}$ remplaçant ν : $\tau\eta\bar{\nu} = \tau\eta\nu$ (l. 9); mais lorsque le trait supérieur remplace

une lettre autre que ν , ou s'il est l'équivalent d'une abréviation quelconque, nous employons les parenthèses : $\pi\alpha\nu\lambda\bar{o} = \pi\alpha\nu\lambda\sigma$ (l. 3).

Inédit; ma copie :



✠ εκοινηθη*
η μακαρια
ραχηλ εμ
μνη φα
5 μενωθ γ.
ο θεος α
ναπαυ
σον την
ψυχην αυ
10 τη ✠

1, *εκοιμηθη.

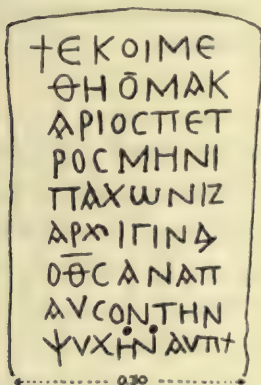
Lire : ἐν pour εμ (l. 3); cf. n° 836 et 837, l. 4; 840, l. 6; 848, l. 8; et αὐτῆς pour αὐτη (l. 9-10). Le texte est, pour le reste, correctement orthographié.

Toujours la formule finale ὁ θεὸς ἀνάπαυσον . . .

839

Même provenance que la précédente [inv. 4]. — Stèle rectangulaire. Lettres passées au rouge. — Calcaire : 0^m 46 × 0^m 30. — Musée du Caire, n° 45070.

Inédit; ma copie :



✠ εκοιμε
θη ὀ μακ
αριος πετ
ρος μνη
5 παχων ιζ
αρχ(η) ιγ ιωδ(ικτιωνος)
ο θεος αναπ
αυσον την
ψυχην αυ(ου) ✠

1, la croix du début, comme celle de la fin, ont plutôt l'air de croix latines. —

2, le trait au-dessus de o est peint, non gravé. — 6, αρχ/; ινδ/. — 7, θσ̄. — 9, αυτ/.
On voit deux trous, traversant la pierre, au-dessus des lettres ΗΝ.

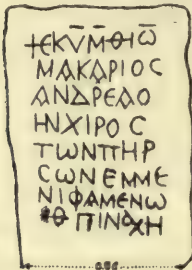
Le premier mot doit se lire, naturellement : ἐκοιμήθη.

Pour ἀρχῆ̄ ινδ., cf. n^{os} 835 et 847.

840

Même provenance que la précédente [inv. 16]. — Stèle rectangulaire.
Lettres passées au rouge. — Calcaire : 0^m 51 × 0^m 36. — Musée de Miniéh.

Inédit; ma copie :



* εκυμβι ω
μακαρισ
ανδρεα ο
ηνχιροσ
5 των πηρ
σων εμ με
νι φαμενω
θ γ ινδ(ικτιωνος) η

8, θ γ, en place de trois lettres effacées ou modifiées; ινδ/.

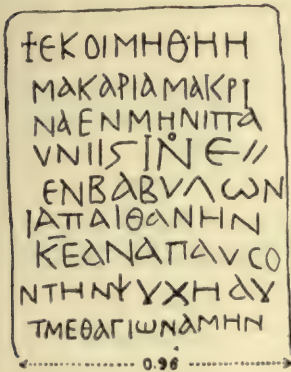
Lire : ἐκοιμήθη ὁ μακάριος Ἀνδρεας ὁ ἐγχωρος τῶν Περσῶν ἐν μηνὶ Φαμενώθ γ' ἰνδ(ικτιῶνος) η'. S'est endormi (dans le Seigneur) le bienheureux André, habitant (ou originaire) de la Perse, le 3 du mois de Phaménóth, 8^e indiction.

C'est sous toutes réserves que je propose pour les lignes 3-6 la transcription ὁ ἐγχωρος τῶν Περσῶν; ἐγχωρος est une forme poétique, bien attestée, pour ἐγχώριος, lequel, adjectif et substantif, signifie *indigène, habitant d'un pays*. Quant à οἱ Πέρσαι, ces mots sont fréquemment employés, même à la bonne époque, pour ἡ Περσίς : on trouve en effet, de façon courante, chez Hérodote, Xénophon, Platon, les expressions ἐν Πέρσαις, εἰς Πέρσας, ἐκ Περσῶν, « en Perse », « de Perse ». On est donc admis à traduire ὁ ἐγχωρος (ἐγχώριος) τῶν Περσῶν par « l'habitant, le natif de Perse », ou simplement « le Perse ».

841

Même provenance que la précédente [inv. 21]. — Stèle rectangulaire. Traces de rouge dans les lettres. — Calcaire : 0^m 34 × 0^m 26. — Musée de Miniéh.

Inédit; ma copie :



* εκοιμηθη η
μακαρια μακρι
να εν μηνι πα
νυι ις ιω(δικτιωνος) ε "
5. εν βαβυλων
ι απαιθανην
κυριε αναπαυσο
ν την ψυχη αυ
τ(ησ) μεθ αγιων αμην

4, ιδ. — 7, κε. — Il n'y a pas à tenir compte des traits, qu'on voit à différentes places, notamment aux lignes 2, 3, 4, 6 : ils sont dus à la maladresse du graveur.

Lire : ἐκοιμήθη ἡ μακαρία Μακρίνα ἐν μηνί παύλι ις' ἰνδικτιῶνος ε' · ἐν Βαβυλῶνι ἀπέθανεν · κύριε, ἀνάπαυσον τὴν ψυχὴν αὐτῆς μεθ' ἀγίων, ἀμήν. S'est endormie (dans le Seigneur) la bienheureuse Macrina, le 16 du mois de Payni, 5^e indiction ; elle est morte à Babylône. Seigneur, donne le repos à son âme avec les saints. Amen.

La mention ἐν Βαβυλῶνι ἀπέθανεν est intéressante : étant morte à Babylône, son corps fut donc ramené et inhumé à Antinoë ; il est peu vraisemblable qu'il s'agisse de Babylône de Chaldée, la Babylône en question doit être celle d'Égypte (Hâbenben)⁽¹⁾.

La formule μεθ' ἀγίων s'est déjà rencontrée sous la forme ὁ . . . μετὰ τῶν ἀγίων ἀναπαυσάμενος (Recueil, n° 655). Cf. une expression un peu

⁽¹⁾ Cf. une mention de la Babylône d'Égypte, dans un manuscrit copte saï-

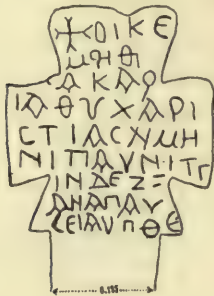
dique du Musée du Caire (GRUM, *Catal. génér., Coptic Monum.*, p. 18, n° 8052).

différente *ὁ ἐν ἀγίοις* (*Annales*, XI, 1911, p. 247, n° 832, et *Revue Épigraphique*, I, p. 159, n° 13, Seymour de Ricci).

842

Même provenance que la précédente [inv. 24]. — Stèle en forme de croix. Lettres passées au rouge. — Calcaire : 0^m 41 × 0^m 27. — Musée de Miniéh.

Inédit; ma copie :



* οικε
μηθι
[η μ]ακαρ
ια θυχαρι
5 στιασ* ν* μη
νι παυνι ιγ
ινδε(κτιωνοσ) ζ =
αναπαυ
σει αυ π θ ε*

4-5, * ευχαριστιασ (pour le nominatif Εὐχαριστία). — *5, *ἐν. — 9, * faut-il lire αὐ(τήν) Π (copte = ὁ) θε(ός)?

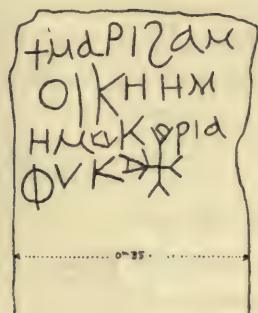
Lire l'ensemble : ἐκοιμήθη ἡ μακαρία Εὐχαριστία ἐν μηνι παυνι ιγ' ἰνδικτιῶνος ξ' ἀναπαύσει (= ἀνάπαυσον?) αὐτήν ὁ θεός (?).

Je ne crois pas qu'il y ait de doute sur la nécessité de corriger Θυχαριστιασ en Ευχαριστιασ : les noms masculins Θεόχαρις, Θεοχάρης, Θεοχάριστος sont connus sans doute, mais non pas un féminin correspondant comme serait Θεοχαριστία, surtout sous la forme Θυ (= Θεου)χαριστία.

843

Même provenance que la précédente [inv. 16^{bis}]. — Stèle rectangulaire, mal gravée. — Calcaire : 0^m 50 × 0^m 35. — Musée de Miniéh.

Inédit; ma copie :



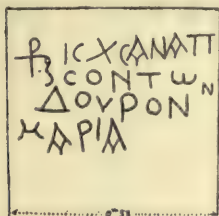
✠ μαριζαμ
οικηημ
η μακαρια
φουκα ✠

2, lire probablement (ἐ)κ(οι)μη(θη) : pour οι = ε, cf. n° 842, l. 1. — 4, je ne sais ce que signifie φουκα (?); on hésite à y voir un nom propre, la stèle semblant être au nom de ΜΑΡΙΖΑΜ (= Μαρία, ou plutôt Μαριάμ) (l. 1).

844

Même provenance que la précédente [inv. 14]. — Stèle rectangulaire, déformée à la partie inférieure. Lettres passées au rouge. — Calcaire : 0^m 60 × 0^m 53. — Musée de Miniéh.

Inédit; ma copie :



ρ ι(ησου)σ χ(ριστο)σ αναπ
σον * των
δουρον
μαρια

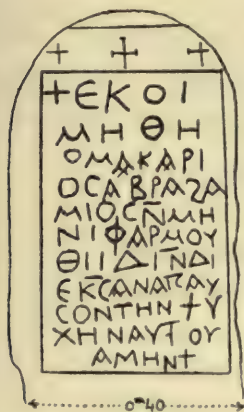
1, noter, en tête, le chrisme orné d'un appendice. — 1-2, * *ἀνάπαυσον* : l'oubli de αν paraît être une erreur toute matérielle, due à la négligence du graveur. — 3, *δοῦλον* (των δουρον = τὴν δούλην).

Lire l'ensemble : Is. Xs. *ἀνάπαυσον τὴν δούλην Μαρίας.*

Le seul point intéressant à noter est la substitution de ρ à λ dans *δοῦλον*.

d'une bordure peinte et surmonté de trois croix également peintes. — Calcaire : 0^m 63 × 0^m 40. — Musée de Miniéh.

Inédit; ma copie :



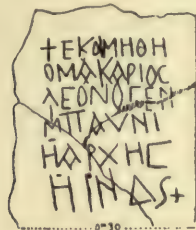
✠ εκοι
μηθη
ο μακαρι
ος αβραα
5 μιοσ ν* μη
νι φαρμου
θι ιδ ινδι(κτιανος)
ε κυριοσ αναπαυ
σον την ψυ
10 χην αυτου
αμην ✠

5, * εν (cf. n° 842, l. 5). — 8, κσ̄ (pour κε).

847

Même provenance que la précédente [inv. 19]. — Stèle rectangulaire, brisée en trois morceaux. — Calcaire : 0^m 38 × 0^m 30. — Musée de Miniéh.

Inédit; ma copie :



✠ εκοιμηθη
ο μακαριοσ
λεονοσ εν
μ(ηνι) παυνι
5 η αρχησ
η ινδ(ικτιανοσ) ✠

4, μ (= μ(ηνι)). — 6, ινδς.

Λεονοσ pour Λέων (gén. Λέοντοσ, Λέωντοσ, Λέανοσ), peut-être; ou abréviation d'un nom dérivé comme Λεόνιτοσ, Λεοννάτοσ etc.

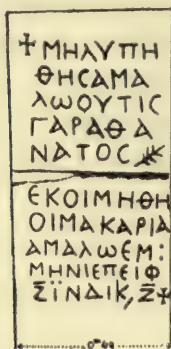
Pour άρχ. ινδ., cf. n° 835 et 839.

B. AUTRES PROVENANCES.

848

ASSIOUT. — Stèle trouvée dans une maison d'Assiout : saisie par la police, elle me fut aussitôt remise (11 avril 1914). Elle est brisée, dans le sens de la longueur, en deux morceaux à peu près égaux. — Calcaire : 0^m 98 × 0^m 49. — Musée de Miniéh.

Inédit; ma copie :



✠ μη λυπη
 θησ αμα
 λω ουτισ
 γαρ αθα
 5 νατος }
 εκοιμηθη
 οι μακαρια
 αμα λω εμ :
 μηνι επειφ
 10 ζ̄ ινδικ(τιανος) ζ̄ ✠

7, οι = ἡ, phénomène d'itacisme. — 8, εμ = ἐν, phénomène d'assimilation (ἐμ μηνί), comme ci-dessus, n^{os} 836, 837, 840. — 10, ινδικ/.

C'est la seconde fois que se rencontre ce nom étrange de Λώ. Je l'ai signalé déjà (précédé, comme ici, du titre ἀμά) sur une stèle d'Antinoë (*Annales*, X, 1910, p. 61, n^o 814) : dans les deux cas, la lecture est absolument certaine.

849

DEIR-EL-MOHARRAQ. — J'ai copié, il y a trois ans, une inscription dont je n'ai pu prendre malheureusement ni l'estampage, ni la photographie. Elle est gravée sur une pierre d'autel, en forme de fer à cheval⁽¹⁾, laquelle

(1) Cf. BUTLER, *Ancient Coptic Churches*, II, p. 8, fig. 2.

se trouve dans l'antique église dédiée à la Vierge Marie. Les dimensions de la dalle sont 0^m 74 × 0^m 75.

Formes des lettres : Α, Ε, Θ, C, V, +, Ω.

Inédit; ma copie :

ο θεος αναπαυ
σεως της ψυχης
του μακαριτου
κολλουθου εκοι
5 μηθη εν μηνι χοιακ
ιε ινδ(ικτιωνος) ιε ετους υξγ †

1, θσ. — 6, ινδ°/.

La formule *ὁ θεὸς ἀναπαύσεως τῆς ψυχῆς* est bien connue : elle équivaut à *ἀνάπαυσον τὴν ψυχὴν*.

Le 15 de Khoiak de l'année 463 des Martyrs = le 11 décembre 747. Il est exact que l'année 747 est la quinzième d'un cycle d'indictions.

G. LEFEBVRE.

Assiout, mai 1914.

TROIS STÈLES

DE LA PÉRIODE BUBASTITE


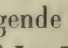
PAR

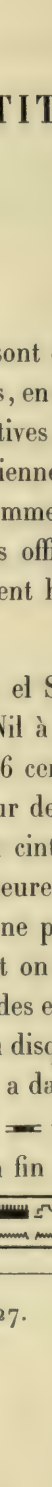
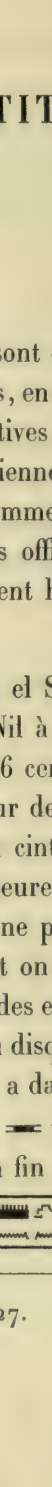
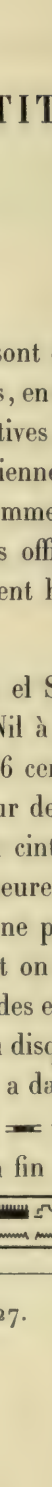
M. GEORGES DARESSY.

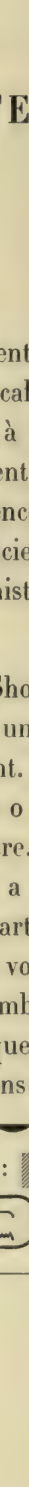
Les trois stèles dont je vais donner la description sont entrées récemment dans les collections du Musée du Caire; toutes trois, en calcaire tendre et provenant de la partie nord de l'Égypte, sont relatives à des terrains constitués en wakfs. Les documents de ce genre appartiennent en majorité à l'époque bubastite et éthiopienne, de la XXII^e au commencement de la XXVI^e dynastie; ces contrats étant passés comme actes officiels avec date certaine, il y a toujours à glaner quelque renseignement historique dans leur texte.

A. La première stèle provient du Tell el Minieh et el Shorafa, qui se trouve dans la province de Gizeh, sur la rive est du Nil à une quinzaine de kilomètres au sud d'Hélouan ⁽¹⁾. Elle mesure 0 m. 86 cent. de hauteur, les côtés sont légèrement inclinés, si bien que la largeur de 0 m. 53 cent. à la base se réduit à 0 m. 49 cent. à la naissance du cintre.

La pierre a quelque peu souffert : la partie supérieure a été détruite et vers le milieu la surface s'est écaillée détruisant une partie du texte.


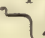


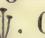


Dans le tableau qui occupe le haut du monument on voit à gauche Ptah debout dans son naos, tenant le sceptre composé des emblèmes , suivi de Sekhmet dont la tête de lionne est surmontée du disque et qui porte en guise de sceptre l'emblème de Nefertoum . Le dieu a dans sa légende :

; la déesse est intitulée . L'énunération de ses dons est illisible sauf la fin : .


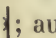



L'offrande à ces divinités est faite par : 1° le roi 

⁽¹⁾ Trouvée dans le sébakh en mars 1915. N° d'entrée 45327.

vues sur la XXII^e dynastie⁽¹⁾, mais une modification est toutefois à apporter au tableau d'ensemble : si Nemrat a réellement été Grand Prêtre d'Amon, ce ne peut avoir été qu'avant Harsiési, soit à la fin du règne d'Osarkon I^{er}.

La fin de la ligne 5 est détruite, mais je crois que le sens général appelle ici la mention de la mère  de Nemrat    . C'est une variante à la donnée de la stèle généalogique d'Harpason qui nomme   la mère du prince.

La fin de l'inscription est en meilleur état et se laisse traduire sans difficulté : « Il répéta ceci devant Ptah, le dieu grand, en disant : « O mon bon maître ! reçois cette donation de terrain que t'offre le . . . divin père du divin père, prophète, maître des mystères de Ptah, scribe du temple, scribe comptable des bestiaux du domaine de Ptah, le prophète Zod-ptah-auf-ankh ; en la recevant gracieusement de ma main, donne-moi en échange vie, santé et force, durée d'existence, longue vieillesse le faisant descendre vers le commencement d'une éternité perpétuelle ». Voici que le dieu grand approuva fortement. A nouveau il dit : « O mon bon maître ! sévis contre tout homme de toute condition, tout . . . de la terre entière qui porterait atteinte à ma donation dès le commencement de l'éternité, perpétuellement. Retranche leur nom de la terre entière, que Sekhmet soit derrière (leurs) femmes et Nefertoum derrière (leurs) enfants. » Voici que le dieu grand approuva fortement ».

A la ligne 6 on notera que cette constitution de *wagf* est désignée par   ; aux lignes 6 et 8 on trouve la tournure peu commune   .

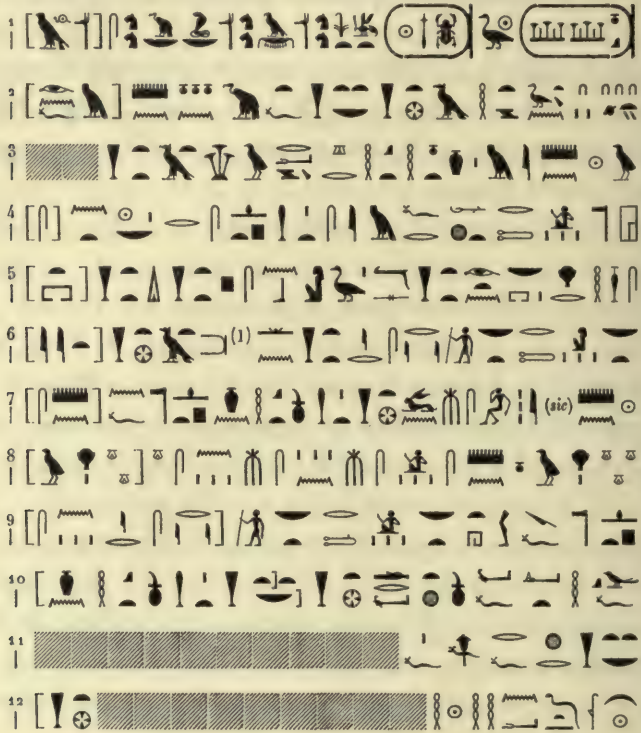
B. La deuxième stèle, dont j'ignore le lieu de provenance⁽²⁾, est incomplète : il lui manque la majeure partie du tableau et l'angle inférieur droit ; elle n'a plus ainsi au maximum que 0 m. 38 cent. de hauteur et 0 m. 28 cent. de largeur. Elle était soigneusement gravée.

En tête un roi suivi d'un homme faisait offrande à une déesse, Bast selon toute probabilité. De ces personnages il ne reste que les jambes, et devant la déesse subsiste un gros vase posé sur un support bas.

⁽¹⁾ Cf. *Recueil de travaux*, t. XXXV, 1913, p. 15 et 18.

⁽²⁾ Il est presque certain, d'après le contexte, qu'elle provient de Tell Basta.

Le texte est tracé de droite à gauche; les lignes ont 0 m. 027 mill. 5 de hauteur. Avec les restitutions évidentes il se lit ainsi :


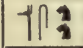

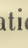
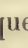


« L'Hor-râ très vaillant, maître des diadèmes très vaillant, Horus d'or très vaillant, roi des deux régions *Aâ-kheper-rê*, fils du soleil *Chéchanq* ꜥ l'a fait en fondation pour sa mère Bastit, maîtresse de Bubastis : une terre de 42 feddans, dans ꜥ de Bastit, dont le revenu sera employé à ce qu'un *hin* de bière soit servi ꜥ quotidiennement pour que Sa Sainteté en soit satisfaite, par les soins des gens du temple ꜥ de Bast; de par *Du-Bastit-pa-senb*, fils de *Nes-Bastit* et de la maîtresse de maison, supérieure des chanteuses ꜥ de Bubastis *Ta-denat-n-Bastit*. Que tout fonctionnaire, tout homme ꜥ qui maintiendra ce revenu sacré d'un *hin* de bière de la Sainte de Bubastis ait ses enfants maintenus ꜥ en leurs places, les enfants de ses enfants maintenus en leurs places; ꜥ que tout fonctionnaire,



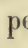
(1) Le signe gravé sur la stèle est une imitation de la forme hiératique de ꜥ.

tout homme qui portera atteinte à ce revenu sacré ¹⁰ d'un *hin* de bière pour la Sainteté de Bastit, maîtresse de Bubastis, la boisson lui soit retirée, que sa faim ¹¹ (ne puisse être apaisée, que) lui soit opposée par Bastit maîtresse ¹² de Bubastis éternellement à toujours, année, mois ou jour.»

Le renseignement important à tirer de ce texte est la titulature complète du Chéchanq roi de la Basse-Égypte que les stèles du Sérapéum nous avaient fait connaître comme fils et successeur de Pamaï.

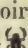
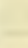
J'avais dernièrement ⁽¹⁾ proposé d'attribuer à Néphéritès de la XXIX^e dynastie la bannière    lue sur un bloc de pierre recueilli jadis à Tell el Yahoudi; ma conjecture se trouve être fautive et il faut rendre ce titre non au problématique Chéchanq   ⁽²⁾ fils d'Osarkon II, mais au dernier Chéchanq qui ait régné avant l'avènement des Saïtes et des Éthiopiens.

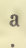
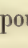
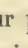
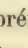
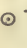

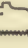
L'évidence de la provenance bubastite de cette stèle, jointe à celle que la stèle Daninos ⁽³⁾ a dû être trouvée à l'occident du Delta, probablement à Tell Abou-Billouh (Atarbéchis) et que les premiers monuments connus de ce roi sont sortis du Sérapéum de Memphis indiquent que ce Chéchanq était tout au moins nominalement souverain de tout le sud du Delta, mais que les princes de Saïs étaient déjà maîtres du nord-ouest de la Basse-Égypte et prêts à rejeter la suzeraineté des Bubastites.

On remarquera que les trois premiers termes du protocole sont identiques,    : peu après l'Éthiopien Chabaka agira de même en établissant sa titulature.



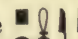
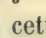
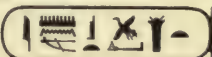
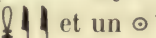

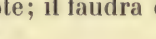
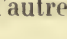
C. La troisième stèle, mesurant 0 m. 65 cent. de hauteur et 0 m. 23 cent. de largeur, provient de Tell Basta. Elle laisse fort à désirer sous le rapport de la gravure, car les hiéroglyphes sont mal formés et le texte peu

⁽¹⁾ *Recueil de travaux*, t. XXXV, p. 8.

⁽²⁾ Dans son *Livre des Rois d'Égypte*, t. III, p. 351, M. Gauthier m'accuse d'avoir voulu reconnaître ce Chéchanq II   sur plusieurs monuments. Je suis tellement persuadé que le prénom donné par Berend résulte d'une erreur de lecture

que je n'ai mentionné nulle part ce roi. Mon Chéchanq II est tout autre puisqu'il a pour prénom     et que je persiste à le distinguer du Chéchanq   .

⁽³⁾ *Recueil de travaux*, XV, 1893, p. 84.

est maintenant au Louvre est datée de l'an VI d'un  qui a  comme premier cartouche ⁽¹⁾. L'identité de ces rois peut prêter à quelque doute; s'il y a lieu de les distinguer, c'est au second d'entre eux que notre stèle devrait être attribuée, avec une lecture possible . J'avais toujours conçu des doutes sur l'exactitude de la reproduction donnée par M. Legrain en 1896 de l'inscription n° 24 du quai de Karnak. Il me semblait impossible, selon la théorie que j'ai développée dernièrement ⁽²⁾, qu'on ait pu trouver à Thèbes une inscription de Pimai, dans lequel je vois un roi du Nord, qui se serait intitulé  « fils d'Isis », attribué à cette époque des rois du Sud. Sur ma demande de vérification M. Legrain a bien voulu me répondre : « ce n'est pas Pimai, mais le Padoubast  de Karnak dont le cartouche est gravé là; je crois avoir indiqué cette correction dans un de mes articles, mais je ne sais plus trop lequel ». Ma supposition se trouve donc confirmée et les observations de M. Gauthier dans son *Livre des Rois d'Égypte* ⁽³⁾ perdant de leur importance, je ne serais pas étonné qu'il faille distinguer un  —  et un  — , ayant régné tous deux en Basse-Égypte; il faudra d'autres découvertes pour permettre d'élucider cette question.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ BÉNÉDITE, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1908, p. 316.

dynasties, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXV, 1913, p. 14 et 17.

⁽²⁾ *Notes sur les XXII^e, XXIII^e et XXIV^e*

⁽³⁾ Tome III, p. 372, notes 1 et 2.

RAPPORTS

SUR LES

TRAVAUX EXÉCUTÉS AU TEMPLE DE SÉTI I^{ER}

À GOURNAH DE 1910 À 1913

PAR

M. ALEXANDRE BARSANTI
DIRECTEUR DES TRAVAUX.

Monsieur le Directeur général,

Le déblaiement et la réfection des parties conservées du temple de Sétî I^{er}, à Gournah, ont duré deux hivers, le premier du 26 décembre 1910 au 18 mars 1911, le second du 9 janvier au 2 avril 1913.

§ I.

Le 26 décembre 1910 au soir, je partis du Caire avec le personnel du Service et, dès le lendemain matin 27, je commençai le transport du matériel que j'avais expédié du Caire quatre jours auparavant. L'opération ne fut terminée que le 31 décembre au soir, vu les difficultés qu'opposaient au transport des longues poutres les transbordements nécessaires de la gare de Louxor au fleuve, puis de la rive Est à la rive Ouest, et enfin de la rive Ouest au village de Gournah. En attendant qu'elle fût terminée, j'expliquai au chef menuisier Mahmoud Mohamed le plan de l'échafaudage qui devait étayer toute la partie nord-ouest du plafond de la grande salle hypostyle. Il se mit aussitôt à l'œuvre avec un grand zèle, mais vous connaissez aussi bien que moi l'état où se trouvaient l'architrave nord-ouest et toutes les dalles du plafond de la travée nord. La tâche n'était pas très rassurante et les ouvriers ne l'entamèrent qu'à contre-cœur. Le danger était d'ailleurs si évident que les touristes attirés par la curiosité se retiraient aussitôt, craignant la chute de toute cette partie. Les pièces de l'échafaudage une fois taillées, puis rassemblées à terre, le chef menuisier

commença le montage. Le point principal était qu'aucune des poutres qu'il fallait dresser pour en établir la carcasse ne touchât les blocs suspendus au-dessus de nos têtes et qui ne semblaient tenir que par habitude. Aucun accident n'arriva grâce à une vigilance de tous les moments, et l'échafaudage monté, l'éroulement du plafond ne fut plus à craindre. Toutefois, avant d'en remettre les éléments en place, il fallait enlever et relever les blocs qui, en échappant, s'étaient coincés les uns les autres. La besogne, pour présenter désormais moins de danger, n'en était pas pour cela moins difficile. Il fallait d'ailleurs, en même temps que nous agissions en cet endroit, débarrasser le sol de la salle des blocs qui l'encombraient et qui ne nous permettaient pas de circuler librement.

SALLE HYPOSTYLE. — Le désordre y était terrible, ainsi que je viens de le dire. Colonnes, plafonds, murs, pavement, partout la destruction avait fait son œuvre : de la porte centrale jusqu'à celle du sanctuaire, ce n'était qu'un chaos d'énormes architraves brisées et de dalles du plafond. Il me fallut étudier chaque bloc isolément pour en retrouver précisément la place ancienne et pour ne pas présenter l'un à la place d'un autre. J'y réussis non sans peine, tant pour les blocs chargés d'inscriptions ou de figures que pour ceux qui ne portaient rien. C'est ainsi que l'architrave de la colonne est-nord, qui s'appuyait jadis sur le mur est de la salle, s'étant fendue horizontalement en deux gros morceaux, toute sa partie inférieure s'était détachée, et dans la chute les inscriptions s'étaient brisées : je remis *in situ* tous ceux qui n'avaient pas été réduits en poussière. Enfin, grâce à l'échafaudage, j'ai sans retard relevé les grosses dalles du plafond, étayé et rajusté les deux énormes fragments de l'architrave et les ai soutenus par le moyen de quatre poutrelles en fer encastrées. Une fausse manœuvre à l'un des vérins aurait suffi à précipiter sur le sol l'un des fragments soit de l'architrave, soit des dalles, dont plusieurs étaient fendues sans que nous nous en fussions aperçus jusqu'alors, la fumée des foyers allumés par les habitants ayant bouché les fissures, lorsque le temple fut transformé en un centre de réunions pour les violateurs de sépultures — *roubèighis* — qui lui ont valu son nom actuel — *Qasr er-roubèighi*.

FACADE. — La neuvième colonne à partir du sud a été complètement reconstruite : les deux ou trois petits fragments que nous n'avons pas

retrouvés ont été remplacés par une maçonnerie au ciment que j'ai recouverte d'un enduit composé de ciment et de grès pilé.

Le soubassement du côté nord a été repris depuis les fondations et consolidé jusqu'à la quatrième assise.

La grande architrave centrale était brisée en deux morceaux, et les cinq grosses dalles du plafond avaient fléchi de 0 m. 30 cent. J'ai dû construire là un échafaudage très solide pour empêcher la partie intérieure de tomber pendant les travaux, au cas où l'un de ces blocs serait venu à tomber. Grâce à cette précaution, l'architrave a pu être soulevée au moyen de vérins par notre menuisier, puis, le niveau une fois constaté, soutenue par quatre poutres en fer, deux de chaque côté. Quant aux cinq dalles centrales du plafond, elles furent soulevées d'abord pour faciliter la remise en place de l'architrave, puis remises en place et consolidées avec des poutrelles de fer, celles du moins qui présentaient quelques fissures. Les poutrelles une fois posées partout, j'ai coulé du ciment très liquide dans les parties brisées et dans les fentes pour former du tout un seul bloc. Les poutrelles, ainsi masquées et placées à l'abri de l'air, se conserveront indéfiniment, sans se dilater pendant les fortes chaleurs, et par conséquent sans risquer d'abîmer les pierres qu'elles supportent.

GRANDE PORTE CENTRALE. — Le linteau était brisé transversalement dans sa longueur et les deux extrémités reposaient à peine sur des blocs, qui eux-mêmes demeuraient en porte à faux, par suite de la destruction partielle des montants. Le linteau correspondant à l'intérieur était brisé de la même manière. Enfin, l'architrave qui surmontait ce linteau intérieur n'était plus en place, et j'en ai retrouvé les deux morceaux dans le tas énorme de blocs qui fermait la baie et empêchait les voyageurs d'entrer. J'ai commencé par consolider les deux montants, ce qui demanda beaucoup de temps à l'un de nos meilleurs maçons amenés exprès du Caire à cette occasion : il a saisi les blocs avec des crampons en fer, noyés dans la maçonnerie. Les montants ainsi consolidés ont très bien supporté depuis lors la charge énorme qui s'appuie sur eux. Les assises situées au-dessus du linteau ont été renforcées de poutrelles en fer, et du ciment coulé dans les interstices en a lié solidement les parties.

La deuxième architrave à partir de l'est avait relativement peu souffert

et deux poutrelles de fer ont suffi à l'étayer, mais la troisième architrave était en très mauvais état. Il a fallu pour lui rendre sa force passer sous elle trois poutrelles longitudinales en fer et des barres de fer transversales, qui elles-mêmes furent reliées par des baguettes de fer scellées au plâtre. Ce bâti servit d'appui à une maçonnerie de ciment, chaux, pierres et caillasse, bien mélangés, qui rétablit la partie manquante de l'architrave et qui permit de remonter en place le gros fragment que j'en trouvai à terre. Le tout maintenant n'est plus qu'un seul bloc.

La quatrième des architraves du côté nord, celle qui posait anciennement sur la troisième colonne nord-ouest et sur le mur ouest, avait été brisée en deux par quelque choc formidable, et, cédant, elle avait entraîné avec elle dans sa descente les cinq grosses dalles du plafond qui posaient sur elle. J'en suis à me demander encore maintenant par quel hasard incroyable cette masse gigantesque de blocs endommagés se tenait en équilibre au-dessus de la tête des visiteurs : ceux qui viendront après nous ne se rendront pas compte de la situation s'ils ne se reportent à la photographie ci-jointe, que j'ai eu le soin de prendre avant la restauration (cf. pl. III). Le tout était si instable que la moindre secousse produite par la maladresse des ouvriers pendant la construction de notre grand échafaudage aurait pu en entraîner la chute et probablement la ruine du temple entier par contre-coup. Comme c'étaient les cinq grosses dalles du plafond qui maintenaient par leur poids les fragments de l'architrave, j'établis un échafaudage qui pût étayer à la fois les deux fragments et les cinq dalles. Je construisis, sous les dalles mêmes, un plateau en poutres où installer les vérins, dont l'effort, combiné avec celui de nos palans différentiels établis au-dessus des cinq dalles, devait aider à les ramener à leur place première. Je procédai par échelons à cette opération. Tandis que les vérins soutenaient les dalles du plafond par-dessous, les palans les relevaient une à une de 0 m. 40 cent. environ. Le fragment est de l'architrave, qui était le moins incliné, fut le premier ramené à l'horizontale. Le fragment ouest, le plus pesant des deux, s'échappa dès qu'il ne fut plus maintenu par l'autre, mais saisi qu'il était par les palans il ne glissa que de 0 m. 05 cent. à 0 m. 06 cent.; après quoi il fut haussé progressivement et ajusté à son voisin. J'avoue que je fus bien aise quand cette opération fut terminée. En effet, comme tous ces blocs ont souffert beaucoup au cours

des âges, on ne sait jamais s'ils résisteront à la pression des engins que nous employons pour les manier. Aussi, par surcroît de précaution, fis-je étendre au-dessous de chaque bloc un lit épais en bois et, sous les bois, je mis les vérins en batterie. Les deux fragments ramenés à leur place ancienne, je les pris entre des poutres en fer, quatre dans la partie supérieure, quatre à l'inférieure, et je scellai le tout avec du plâtre du pays, puis je coulai un ciment très liquide dans les fissures intérieures, de manière à constituer un seul bloc des deux morceaux d'architrave et des poutrelles. Cela fait, je redescendis les cinq dalles du plafond à leur place ancienne. Par la même occasion, je redressai tous les blocs supérieurs de la paroi nord voisine, qui s'étaient déplacés de 0 m. 18 cent. vers le nord. J'ai achevé ainsi de consolider l'angle nord-ouest de la salle depuis les fondations jusqu'au sommet des murailles, puis j'ai démonté l'échafaudage et je l'ai remonté du côté sud-ouest, afin de remettre en place les trois gros fragments de l'architrave sud-ouest qui gisaient sur le sol.

Ces architraves finies, j'attaquai la travée nord et la travée centrale de l'hypostyle. Au moment où se produisit la catastrophe qui ruina le temple, le plafond de cette hypostyle subit la poussée vers le nord, de sorte que les dalles et les blocs correspondants du mur nord furent déplacés du sud au nord. Il me fallut donc en premier lieu soulever toutes les dalles subsistantes du plafond et consolider par des poutrelles en fer plusieurs d'entre elles qui étaient fendues; après quoi, je ramenai en arrière ceux des blocs de la muraille qui s'étaient déplacés. Lorsque les chrétiens s'étaient installés dans le temple, ils avaient pratiqué en haut de cette muraille, sous les dalles, de grandes ouvertures qui devaient leur servir de fenêtres, ne se doutant point du danger qu'il y avait pour eux à laisser plusieurs des dalles du plafond sans aucun appui. Je remplis ces vides de maçonnerie, restituant ainsi au plafond la stabilité qui lui faisait défaut. Je rassemblai également et je remis en place les fragments de trois dalles qui étaient tombées naguère, mais je ne pus compléter la couverture de la travée centrale. Six dalles manquent encore, qui ont dû être brisées par les habitants en quête de pierres pour bâtir leurs maisons.

J'ai retrouvé pourtant, vers le nord-ouest, quelques fragments qui appartiennent au commencement de l'inscription qui était gravée au plafond. Quand nos travaux seront plus avancés j'essaierai de les remettre en

place, bien que la pierre soit devenue très friable et retourne au sable çà et là.

L'angle sud-est de la salle hypostyle, sans avoir souffert autant que l'angle nord-ouest, était fort endommagé. J'ai dû remonter l'architrave brisée en deux, la soutenir, puis reprendre l'une après l'autre, de la même manière, toutes les architraves de la colonnade sud de l'hypostyle jusqu'à ce que nous eussions atteint la dernière architrave qui avait été réparée précédemment. En déblayant le sol, j'avais retrouvé parmi les décombres deux beaux fragments d'inscriptions appartenant l'un à la paroi sud et l'autre à la paroi ouest, puis deux fragments de bas-reliefs, dont j'ai pu déterminer la place ancienne vers l'angle sud-ouest. Je les ai remis *in situ* complétant avec de la maçonnerie les parties manquantes des blocs, puis j'ai remonté deux des larges dalles du plafond de la travée sud, qui gisaient pêle-mêle sur le sol. Enfin, j'ai consolidé le haut de la paroi sud et j'ai bouché les grandes ouvertures que les Coptes y avaient pratiquées comme à la paroi nord; mais, comme la maçonnerie nouvelle de la partie supérieure de cette paroi sud, sur laquelle les dalles du plafond doivent poser, n'était pas encore assez sèche pour pouvoir supporter leur poids, j'ai remis cette partie de notre restauration à la prochaine campagne.

Les soubassements des murs ont dû être renforcés avec pierres et ciment sur toute leur longueur. Les six colonnes ont été consolidées à partir de la base et leurs parties inférieures refaites avec des blocs taillés, de telle sorte que chacune d'elles représentait à peu près le cinquième de la circonférence totale de la colonne. Il ne restait plus, en effet, dans chaque base qu'un noyau de pierre saine, d'une vingtaine de centimètres environ, qui servait de point d'appui au fût entier, au chapiteau, aux architraves, aux dalles du plafond, bref au poids énorme des matériaux accumulés dans les régions supérieures. Le corps même des colonnes était en assez bon état et il n'a exigé que quelques retouches insignifiantes.

En dernier lieu, la paroi ouest a été consolidée et réparée partout où se trouvent des inscriptions ou des bas-reliefs. Les quatre portes qui y sont pratiquées étaient endommagées et tous les blocs qui les composent disloqués par le tremblement de terre, cause principale de la ruine du temple. Je les ai reprises en sous-œuvre et remises en bon état.

CHAPELLE H. — Afin de donner aux visiteurs l'idée de ce que le temple sera après sa remise en état, j'ai tenu à terminer au cours de cette campagne la restauration de l'une des chapelles latérales : une porte avec grillage en fil de fer, semblable à celles que j'ai faites à Edfou naguère, empêchera les chauves-souris d'y pénétrer et de la salir.

Avant tout, j'ai repris en sous-œuvre les quatre parois, refaisant leurs fondations, remontant les deux dalles du plafond qui gisaient à terre, et remplaçant le dallage, qui avait disparu depuis longtemps, par un cail-loutis épais formé de galets du désert sur lesquels on a versé un mélange de homra et de chaux liquide, le tout damé consciencieusement et recouvert d'une couche de chaux et de homra bien unie. Lorsque les travaux seront terminés, partout, je superposerai à ce premier lit une nappe de ciment et de gros graviers, jusqu'au niveau qu'atteignit l'ancien dallage du temple.

CHAPELLES D ET E. — Je me suis borné pour le moment à y étayer les dalles du plafond qui menaçaient de tomber, et j'ai remis la suite des travaux à la prochaine campagne.

SALLE I. Vestibule. — Je l'ai trouvé dans un état lamentable, encombré de blocs salpêtrés sur lesquels on ne discernait d'abord aucune trace d'inscription ou de bas-relief. Les quatre piliers, très inclinés, qui s'y trouvaient, ne lui appartenaient pas à l'origine. Ils étaient bâtis, en effet, de blocs provenant du mur sud du sanctuaire que les chrétiens avaient démolé; ils étaient destinés sûrement à soutenir le plafond de la pièce qui menaçait ruine, ainsi que nous l'avions déjà vu au Mammisi d'Edfou. Les pierres avaient été retaillées à l'extérieur et les inscriptions qu'elles portaient enlevées, mais, dans la suite des temps, elles s'étaient toutes fendues et leurs angles s'étaient ébréchés. De même, le mur qui barrait la porte de fond vers l'ouest n'appartenait pas au plan primitif, mais il avait été bâti par les Coptes pour fermer leur église de ce côté. J'ai démolé piliers et murs et j'ai remis en position ceux de leurs blocs dont j'ai pu retrouver la place, ainsi qu'on le verra. Enfin, les quelques dalles qui subsistaient çà et là sur le sol n'étaient pas du dallage ancien : c'était un pavé refait par les Coptes au moment où ils transformèrent le vestibule en église. J'en ai fait enlever les restes et, par la même occasion, le sébakh et les

pierrailles qui étaient tellement imbibés de salpêtre qu'ils avaient entièrement pourri les fondations et le bas des parois. Pour faire disparaître le sel, j'ai dû laver les parois à plusieurs reprises, puis retailler dans les fondations les mauvais blocs et les remplacer par de nouvelles pierres : petit à petit j'ai refait en entier les soubassements.

Aucune des dalles du plafond n'était demeurée en place, mais elles étaient toutes à terre et, comme je l'ai dit plus haut, si endommagées qu'en les touchant elles tombaient en poussière. Même si elles avaient été en bon état, j'aurais été très embarrassé pour les remonter. En effet, les murs ont tous perdu les blocs de leurs rangées supérieures, si bien que nous ne pouvons connaître exactement quelle était leur hauteur. J'ai donc pensé qu'il était préférable de ne pas essayer de rétablir la toiture. Cela dit, ce qui reste des parois a été réparé soigneusement, le pavé a été refait avec un mélange de cailloux du désert, de homra, de chaux et de sable, étendu couche par couche et bien pilonné.

Enfin, les deux petites portes latérales qui ouvrent, l'une au nord et l'autre au sud, sur les deux petites pièces latérales, ont été consolidées et leurs linteaux soutenus de poutrelles en fer. De ces deux pièces même, il ne subsiste pour chacune que deux parois très endommagées. Le dallage en avait été défoncé anciennement et j'ai dû le refaire comme celui du vestibule, avec un mélange de cailloux, de homra et de chaux damé soigneusement. Au cours de la prochaine campagne, quand les travaux seront terminés, je ferai couler une nappe de ciment et de gravier mêlés sur ces couches de homra, pour obtenir un plancher à la fois solide et très propre.

Je ferai observer, en passant, que les *Guides* et les touristes ont l'habitude de considérer cette salle comme étant le sanctuaire : c'est une erreur, elle n'était que le vestibule du sanctuaire. Celui-ci, qui est à peu près détruit aujourd'hui, répondait à la salle J du plan.

SALLE J. Sanctuaire. — Les murs ouest et sud en sont presque totalement détruits. Je me suis contenté d'apporter quelques retouches aux parties qui nécessitaient une réparation urgente. J'ai remis en place quelques-uns des blocs de la petite porte du sud-est. Lorsqu'ils seront bien secs, au cours de la campagne prochaine, je remonterai sur les montants réparés le gros linteau qui est couché à terre non loin de là.

CHAPELLE O. — On se rendra compte de l'état où elle se trouvait en se reportant à notre planche VIII. Le linteau énorme de la porte nord-ouest avait glissé, le montant nord ayant cédé d'environ 0 m. 25 cent., et un seul éclat de pierre le maintenait encore en place, lui et l'amas de blocs qui dépendait de lui et qui représentait un poids d'environ 25 tonnes. Si les dalles du plafond, que le linteau avait entraînées avec lui, n'avaient pas fait contrepoids, le mur entier se serait abattu et avec lui probablement toute l'aile sud du temple. J'ai donc tout de suite fait étayer par-dessous et sur les côtés cet ensemble de ruines, puis j'ai élevé un échafaudage très simple, avec lequel j'ai déposé les grosses dalles du plafond et retiré les blocs du mur l'un après l'autre. Ce premier dégagement opéré, j'ai enveloppé le montant ruiné d'une robe épaisse de maçonnerie bien cimentée, puis j'ai repris en sous-œuvre toutes les fondations, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la chambre. Dès que le tout fut bien sec, je commençai à reconstruire la porte même et les parties hautes du mur. Cela terminé, j'ai remonté les deux grosses dalles du plafond et je les ai saisies dans de gros crampons en fer. Comme l'une d'elles était fort usée, j'ai coulé sur elle une couche de ciment.

TERRASSES. — Le toit de la salle hypostyle était fort endommagé par places, partie à cause des fortes chaleurs de l'été, partie par la main de l'homme. J'en ai donc relié les dalles les unes aux autres par de gros crampons en fer, puis, après avoir bien nettoyé les interstices du salpêtre et des impuretés qui les remplissaient, j'ai mouillé, puis recouvert de ciment les portions faibles, comblant les joints jusqu'au niveau du toit. Le tout est très solide présentement et ne forme qu'un seul bloc.

TRAVAUX FAITS À L'EXTÉRIEUR. — Tout en poursuivant la consolidation du temple même et de ses parties, j'ai fait déblayer jusqu'à la distance de quinze mètres au delà du mur nord les édifices en pierre et en briques qui constituaient la ville, et j'en ai agi de même à l'ouest. Comme vous m'aviez donné pour instruction de clore le tout par un mur d'enceinte semblable à celui qui a été établi autour du Ramesséum, j'ai tracé avec les déblais provenant de ces deux endroits, en commençant à l'ouest, une levée épaisse, à pente normale, surmontée d'un large chemin de ronde. J'y ai réservé dans l'axe du temple une large ouverture, où je

placerai plus tard une porte pour les visiteurs. De plus, et toujours pour la commodité de ceux-ci, j'ai fait égaliser le terrain entre la façade et les ruines du premier pylône, et j'ai établi ainsi une esplanade où peuvent tenir deux cents âniers avec leurs bêtes, sans être entassés les uns sur les autres et sans encombrer l'accès du monument.

Au commencement des travaux, désireux d'obtenir au meilleur compte possible les quantités d'eau qu'ils nécessitaient, j'avais cherché l'emplacement du puits ancien, mais le manque d'hommes disponibles m'a empêché de donner suite à cette idée et je n'ai pu trouver ce puits qu'assez tard en janvier. Les traces qu'il a laissées sur le sol sont assez énigmatiques et peut-être nous réserve-t-il des surprises. La hauteur de l'eau m'a empêché malheureusement de pousser l'exploration jusqu'au fond; si l'on veut en avoir le cœur net, il faudra entreprendre la fouille pendant la saison d'été, au moment de l'étiage, soit en mai et juin. Autant que nous pouvons en juger dès à présent, le monument a été réparé aux basses époques, car on y voit des constructions en briques cuites et crues, qui ne peuvent être antérieures à la fin des temps romains.

La dépense totale pour les quatre-vingt-trois jours de travail effectif, sans un seul jour de repos, a été de L. E. 1 085, 656 Mill., ainsi réparties :

	L. E. MILL.
Ouvriers maçons, menuisiers, forgerons, scieurs, crépis- seurs, portefaix, terrassiers, et chemin de fer pour les ouvriers venus du Caire	548,195
Dépense pour matériaux achetés au Caire : ciment, bois, plâtre et autres	495,131
Transport du matériel	42,330
TOTAL	L. E. 1 085,656

Permettez-moi, Monsieur le Directeur général, de vous signaler tout spécialement notre chef menuisier Mahmoud Mohamed, qui n'a reculé devant aucune fatigue ni aucun danger pour me seconder. Vous connaissez mieux que personne l'état dans lequel se trouvait ce temple avant nos travaux : le danger qu'il présentait est maintenant conjuré et ce qu'il me reste à faire est peu de chose à côté de ce qui a été fait. Je suis heureux de

pouvoir déclarer, en terminant, qu'au cours de ces travaux si durs et si périlleux, aucun accident d'hommes ou de matériel ne s'est produit.

Agréé, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon entier dévouement.

Le Caire, 13 juin 1911.

§ II.

Le 9 janvier 1913 les travaux interrompus depuis le 20 mars 1911 recommencèrent. L'échafaudage érigé au côté sud-ouest de la salle hypostyle avait bien tenu (pl. X), malgré les fortes chaleurs de deux étés : je le fis donc, le jour même de notre arrivée, garnir de cordes et de poulies, pour hisser et pour remettre en place les cinq grosses dalles du plafond de la travée sud. Sitôt ces dalles placées, je le démontai et je dégageai des décombres tout le palier supérieur de la salle hypostyle (Plan, salle VI). En vue de consolider les murs et les six colonnes qui le décoraient, je menai entre chaque colonne, puis de chaque colonne aux murs voisins, des murettes en pierre larges de 0 m. 70 cent. et épaisses de 0 m. 60 cent., de manière à former dans le sous-sol une sorte de grand damier. Ce fut un travail long et pénible; en effet, comme les blocs qui composaient les fondations de chaque colonne et de chaque mur avaient été entièrement rongés par le salpêtre, il fallut les remplacer par des blocs nouveaux de forte taille. La moindre distraction du surveillant ou la moindre maladresse de l'ouvrier pendant la substitution des matériaux neufs aux vieux matériaux, aurait pu amener la chute de la colonne et par suite l'éroulement de la salle entière : tout marcha aussi bien que possible, tant qu'enfin, pour compléter la consolidation, je remplis les cases du damier d'un béton mélangé à des cailloux du désert, avec chaux, homra et sable à gros grains, le tout plus fort que le béton ordinaire. D'autre part, les murettes avaient été bâties au ciment pour leur donner plus de solidité; l'opération terminée, l'aire entière de la salle se trouva transformée en un seul bloc compact d'une résistance à toute épreuve. Après en avoir bien pilonné la surface, je la recouvris, sur une épaisseur de 0 m. 03 cent., d'une couche de ciment où étaient incorporés de très petits éclats de chakfs, broyés et lavés plusieurs fois afin d'en enlever le

salpêtre et, par-dessus, d'une seconde couche de ciment et de sable, mélangé avec de la poudre des pierres jaunâtres qui abondent à la surface du désert, de façon à simuler la couleur des dalles anciennes.

Au centre, entre les deux colonnes ouest, je fixai avec du ciment un gros bloc en grès, puis j'y taillai trois marches longues de trois mètres environ et hautes chacune de 0 m. 08 cent. d'épaisseur sur 0 m. 30 cent. de largeur. Je reconstituai ainsi l'escalier en suivant les traces, très visibles encore, que l'escalier ancien avait laissées sur les bases des deux colonnes. Aux côtés nord et sud et sur le même alignement que l'escalier, j'ai refait les deux murettes, bâties sur le palier qui se trouve au niveau de la porte d'entrée; la hauteur de ce palier était d'environ 0 m. 32 cent. et un morceau de l'un des blocs anciens était encore à sa place primitive, ce qui m'a permis d'aller à coup sûr. C'est la même disposition qu'au temple de Sêti I^{er} à Abydos. Ce n'a été là toutefois qu'un travail insignifiant auprès de celui qu'il m'a fallu exécuter dans les six chapelles latérales (n^{os} III, IV, V, VII, VIII, IX) de la salle hypostyle. J'ai dû, avant tout, enlever les dalles tombées des plafonds, après quoi j'ai repris à neuf les fondations rongées par le salpêtre. J'ai ensuite rétabli en ciment tous les soubassements et substitué au dallage détruit un béton de plus de 0 m. 60 cent. d'épaisseur. Il m'a fallu, de même, consolider les quatre parois où tous les bas-reliefs menaçaient de tomber, et, pour terminer, j'ai remonté où je l'ai pu, les dalles du plafond, dont la plupart étaient brisées en deux ou trois morceaux : je n'ai pas rencontré de difficulté pour cette opération dans cinq des chambres, mais dans celle qui occupe le milieu au côté nord, j'ai dû me contenter de remettre en place deux seulement des dalles du plafond, les deux autres étant en si mauvais état que j'ai jugé dangereux de les rétablir. Dans cette salle, afin d'empêcher les chauves-souris d'envahir et de tout salir, j'ai encastré au vide du plafond un cadre en fer avec grillage; la lumière qui tombe à travers met admirablement en relief les inscriptions et les bas-reliefs de cette pièce. Des portes munies de fils de fer nous ont permis d'en compléter la défense. Les moineaux, toujours imprudents, venaient auparavant installer leurs nids partout comme dans un asile sûr, mais ils avaient compté sans les serpents. Ceux-ci s'introduisaient par les fissures des murs et dévoraient les moineaux. J'ai bouché toutes les fissures et j'ai délivré ainsi les chambres

de ces hôtes incommodes, oiseaux et reptiles, tout en leur rendant autant que possible leur aspect primitif.

La grande porte d'entrée m'a donné beaucoup de peine, tant elle était encombrée par l'amas des architraves qui, ainsi que je l'ai dit dans mon rapport précédent, gisaient sur le sol pour la plupart. On a vu comment j'ai réussi à tout restaurer : aujourd'hui personne, voyant l'état actuel, ne soupçonnerait ce qu'était le temple de Gournah. Le palier supérieur de cette salle était surélevé, comme je l'ai dit plus haut, et la plupart des dalles subsistaient encore, mais elles étaient complètement imbibées de salpêtre et fondaient en poussière dès qu'on y touchait; j'ai dû les enlever toutes et les remplacer par un solide béton, consolidant ainsi, par la même occasion, les murs et les bases des colonnes ouest. A l'extrémité ouest, la grande porte qui donne accès au pronaos a été consolidée et son linteau soutenu par deux poutrelles en fer; le seuil a été refait en pierre de taille. Les deux autres portes qui donnent sur ce même palier au côté nord et au côté sud ont été traitées de la même manière. Le mur qui le borne au sud a été refait presque à moitié, afin de renforcer en même temps une partie des parois qui limitent la partie du temple consacrée à Ramsès I^{er}. J'ai, de même, remis à la porte de la seconde des chapelles, qui entourent le pronaos du côté sud, un des blocs qui composaient la frise supérieure, et à la paroi sud, sur le mur neuf, j'ai posé le fragment du registre supérieur que j'ai trouvé à terre. Le plafond du côté ouest a été aussi rétabli partie en ciment et partie en fragments anciens. Afin de fixer chaque fragment à sa place antique, j'ai dû combler au ciment les vides entre un fragment et ses voisins; cela a été fait très solidement, de manière à ce que les visiteurs n'aient à craindre aucun danger.

J'ai exécuté quelques réparations sommaires aux quatre chapelles latérales du pronaos. Comme malheureusement les murs manquaient, j'ai aligné à terre sur tranche, dans la pièce où ils gisaient avant nos travaux, les fragments des architraves du plafond. Dans la salle du pronaos (n° XII) j'ai refait le pavé, après avoir démonté le mur ouest, qui avait été bâti aux basses époques en travers de la grande porte du vrai sanctuaire; j'ai aussi réparé les parois. Il n'y a eu que très peu à faire dans les deux toutes petites pièces, à moitié détruites, qui flanquent le pronaos au nord et au

sud. Dans le sanctuaire, j'ai consolidé la base des trois murs qui seuls subsistent en partie et que le salpêtre n'avait pas épargnés. J'ai opéré quelques retouches aux parois et aux quatre piliers ainsi qu'aux architraves. Les deux linteaux des deux portes du nord et du sud ont été l'objet d'un travail spécial. Je n'ai pu sauver celui du nord qu'en l'étayant de trois poutrelles en fer tant il était endommagé; quant à celui du sud, qui était à terre et très mutilé, j'ai eu beaucoup de peine à le rétablir en sa place. Enfin j'ai renforcé au béton quelques-unes des plaques du dallage.

PORTIQUE EST (n° 1 du plan). — Il était extérieurement en très mauvaise condition; j'ai dû passer des poutrelles en fer sous presque toutes les architraves, puis réparer individuellement chaque colonne. Sur l'avant-dernière du côté nord, j'ai remonté un fragment d'architrave consolidé par un fort crampon en fer. De même pour les six dalles du plafond; j'ai fait placer sous elles des poutrelles en fer encastrées et bien cimentées. Sur la neuvième colonne, que j'ai reconstruite de toutes pièces, j'ai posé le grand fragment d'architrave qui gisait à terre non loin de la base. Enfin, j'ai consolidé les pierres des fondations sous les bases des colonnes et j'ai refait ensuite le dallage.

La paroi extérieure de l'est a été fortifiée avec soin, ainsi que tous ses bas-reliefs et j'ai construit une longue banquette entre les colonnes sur toute la ligne de la façade. Elle marque le niveau ancien du portique et elle met en relief le soubassement du temple de ce côté, comme le faisait le dallage antique, lequel devait s'étendre à travers la cour jusqu'au pylône dont quelques restes subsistent.

CHAPELLES DE RAMSÈS I^{er}. — Le vestibule présentait un vrai chaos lorsque j'entrepris les travaux. Le sol avait été bouleversé et retourné sens dessus dessous par les chercheurs de trésors, et, sous les bases des deux colonnes qui s'élèvent au centre de la salle, il y avait des trous énormes qui rendaient leur équilibre des plus précaires. Je n'avais jamais vu pire condition dans aucun monument. Le montant droit de la grande porte d'entrée avait glissé de haut en bas de plus de 0 m. 20 cent. et le bas en était totalement gâté par le contact du salpêtre, qui foisonne dans cette partie du temple. Par bonheur l'architrave qui sert de linteau n'avait pas suivi le mouvement du montant. Je comprends d'autant

moins que celui-ci se soit maintenu debout jusqu'à nos jours, que son poids n'est pas moindre de quatre tonnes. Je commençai par l'étayer, puis avec beaucoup de précaution, je fis pratiquer en dessous de la partie solide une entaille, assez large pour qu'on y passât une poutrelle en fer destinée à tout soutenir; cela ne s'acheva pas sans me causer bien des émotions, car malgré la solidité des étais, les bois craquaient sous le poids du bloc. Petit à petit, j'armai deux vérins de chaque côté de la porte, à l'intérieur et à l'extérieur, puis je fixai le tout avec des cales et très doucement je soulevai le montant jusqu'à sa place primitive contre le linteau. Celui-ci avait dû être étayé d'urgence, car il était fendu du côté sud. Pour cela, j'élargis l'entaille que j'avais pratiquée antérieurement, j'y insérai deux pièces de pitchpin sur tranche qui supportèrent le bloc, puis j'en enlevai toute la partie désagrégée, je maintins le reste avec de gros crampons en fer fixés au plâtre, je glissai un bloc de grès neuf au-dessous et enfin, au plâtre d'abord et plus tard au ciment, je saisis les deux parties, la vieille et la neuve, entre deux poutrelles en fer soigneusement établies sur une base bien solide. Je remplis avec un béton de ciment tous les vides qui subsistaient entre les éléments divers de ce bâti; sur ce bloc composite je posai un second bloc bien ajusté, que je reliai au premier avec du ciment, si bien qu'aujourd'hui le tout constitue un seul bloc compact; puis, après enlèvement des étais, je jetai un crépi sur les portions réparées. Actuellement, personne ne soupçonnerait en quel état dangereux se trouvait cet endroit avant nos travaux. Cela fini, j'encastrai une poutrelle en fer sous l'architrave de la porte et je l'appuyai sur les deux parois intérieures des jambages : malgré que le linteau soit fendu, je suis sûr que le tout tiendra longtemps après nous.

INTÉRIEUR. — La paroi est du côté nord qui fait retour d'angle avec la porte, a exigé une restauration des plus délicates : car, à toucher sans assez de soin aux blocs dont elle se composait, on risquait de faire tout ébouler, la muraille, le plafond et peut-être aussi les deux colonnes du milieu de la salle. La première précaution à prendre était d'assurer une base résistante à nos vérins : je construisis donc, au lieu des anciennes fondations, un soubassement nouveau en grosses pierres bien unies qui nous servit de point d'appui, et j'arrimai les vérins sous l'énorme bloc

qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, n'était plus maintenu que sur une pointe de pierre. Celle-ci s'est écrasée dès que nous l'avons touchée, mais comme les vérins étaient en place, aucun accident ne s'est produit et j'ai pu procéder au nettoyage en toute sécurité. Nous avons enlevé d'abord le plâtre, les cailloux, les mille immondices sans nom qui s'étaient accumulés derrière ce bloc et ses voisins, puis, manœuvrant les vérins, j'ai extrait le gros bloc de la même manière qu'on tire un tiroir de meuble, je l'ai dégagé de toutes les saletés qui lui adhéraient, je l'ai repoussé à sa place première et j'ai construit au-dessous, entre les deux vérins, un fort pilier en maçonnerie. Cela fait, j'ai retiré les vérins et j'ai bâti deux piliers de même hauteur de chaque côté du premier. Le montant gauche de la porte a exigé moins de peine : j'ai dû pourtant le relier par des crampons de fer à la paroi intérieure. La réparation a été plus simple à la partie gauche de la paroi est. J'ai substitué une maçonnerie en gros moellons aux blocs inférieurs que le salpêtre avait délités et par un bon crépissage j'ai rendu à ce soubassement son aspect primitif. Dans la paroi sud, je n'ai eu qu'à boucher au ciment les trous que les habitants de jadis y avaient creusés et qui étaient devenus, comme je l'ai dit, de véritables nids à serpents. La paroi ouest nous a pris plus de temps, car nous avons dû refaire une bonne partie des montants des trois portes qui la percent.

Les deux colonnes centrales avaient la base et le fût très endommagés. J'ai nettoyé les joints, puis j'ai rétabli leurs fondations qui, je l'ai dit plus haut, avaient été détruites par les chercheurs de trésors. Quant à la paroi nord, deux blocs seulement du registre supérieur s'en étaient échappés à moitié; bien certainement on les avait repoussés naguère pour pouvoir enlever le bas-relief du milieu de la paroi. Je les ai replacés et j'ai réparé le reste de la paroi. Enfin, le linteau de la porte qui conduit à la chambre n° IX du plan, était complètement brisé : je l'ai soutenu de deux poutrelles en fer et j'en ai reconstruit la partie supérieure en pierre et ciment. J'en ai refait de même le montant droit tout entier. J'aurais préféré m'abstenir, mais si je n'avais pas renforcé cet endroit, qui était très faible, j'aurais risqué de compromettre la stabilité de tout le reste.

Le plancher a été refait à l'épaisseur de 0 m. 60 cent. et plus par endroits, avec un béton composé de homra, chaux, sable et cailloux du

désert, formant une grande nappe dans laquelle sont saisies les bases des colonnes. J'ai recouvert ce premier lit d'une couche épaisse de 0 m. 04 cent. de ciment mêlé de chakfs et de sable, recouverte elle-même d'un enduit mince de ciment et de sable.

SANCTUAIRE (n° XXXI du plan). — Il avait souffert beaucoup du fait des hommes et du temps; les beaux bas-reliefs et les inscriptions en sont très mutilés et le salpêtre a rongé non seulement les blocs des fondations mais ceux de la première rangée des blocs du soubassement. J'ai dû refaire tout le plancher en béton afin de consolider les murs. J'ai, du reste, dit plus haut comment j'ai traité les superstructures.

Les deux petites pièces n°s XXX et XXXII étaient en une condition détestable : leurs fondations et leurs murs étaient percés et l'on voyait le jour au travers. La dislocation était de telle nature que je ne puis croire qu'elle ait été l'œuvre des hommes : la cause en doit être attribuée à un tremblement de terre. Quoi qu'il en soit de ce point, j'ai remis ces deux pièces en bon état, et j'ai remonté les dalles du plafond qui étaient à terre, puis j'ai refait le plancher. Au delà, j'ai consolidé le couloir sud, surtout dans sa partie postérieure, dont les fondations se décomposaient sous l'action du salpêtre.

La pièce n° XXXIV qui ouvre au bout de ce couloir était dans un état indescriptible de ruine. Et d'abord, le linteau de la porte sud, brisé à l'extérieur et à l'intérieur, avait cédé de plus de 0 m. 20 cent. J'ai dû le soutenir de poutrelles en fer et remplacer les parties manquantes par de la bonne maçonnerie au ciment. Les trois portes de l'ouest étaient presque aussi mauvaises; il m'a fallu passer sous tous leurs linteaux des poutrelles en fer, réparer tous leurs montants et consolider les murs à l'extérieur par des contreforts en maçonnerie, car toute cette muraille ouest avait été fort éprouvée. Pour le détail de la réparation opérée à la troisième porte ouest-nord, je renvoie à la première partie de ce rapport. J'ai refait à moitié le mur du nord et consolidé celui de l'est du haut en bas. Enfin, j'ai passé des poutrelles de fer sous les quatre dalles du plafond et j'en ai rempli toutes les fissures avec du ciment très liquide.

Les salles qui occupaient l'espace actuellement vide au sud-ouest (n° XXXVIII du plan) ont été démolies méthodiquement par les Coptes

lorsqu'ils s'installèrent dans ce temple. Les blocs mêmes des fondations ont disparu, et c'est à peine si l'on distingue aujourd'hui le tracé de l'angle extérieur. Au nord-ouest, j'ai sondé le sol pour tâcher d'y reconnaître quelques restes de fondations et de déterminer l'emplacement des pièces disparues. Le résultat a été partout négatif; je me suis donc résigné à niveler le terrain et à répandre une couche épaisse de sable sur le sol.

CHAPELLE DE RAMSÈS II. — C'est la chapelle que vous avez appelée chapelle solaire, à cause du culte qui y était rendu au soleil. La porte d'entrée ouvre sous le portique de la façade principale à l'extrémité nord et elle donne accès non pas à une salle couverte, ainsi que l'affirment les *Guides*, mais à une grande cour. J'en ai réparé les deux montants et je les ai reliés par deux crampons en fer aux parois intérieures. J'ai soutenu les deux linteaux par deux barres de fer. La cour elle-même avait en son milieu un autel semblable à celui de Deir-el-Bahari ou de la petite chapelle découverte par moi à Ipsamboul. Elle n'était pas bordée d'un rang de colonnes, comme le prétendent tous les *Guides* se copiant l'un l'autre, et vous me l'aviez dit. Afin de vérifier votre assertion, j'ai enlevé la terre qui remplissait la salle jusqu'au rocher et je n'y ai trouvé rien qui ressemblât à des fondations de colonnes. J'ai ensuite refait entièrement le plancher en béton de homra à plus de 0 m. 60 cent. d'épaisseur et j'ai étendu au-dessus une couche de gros sable (pl. XI). J'ai aussi réparé toutes les fissures des parois et j'ai remis en leur place première plusieurs blocs de la frise supérieure, un au nord et deux au sud.

Le couloir qui longeait la partie méridionale de cette cour et qui servait aux processions lorsqu'elles sortaient de la chapelle n° III conduisait à l'escalier qui menait à la terrasse et dont on voit encore les marches. Les fondations de ses deux murs nord et sud, aujourd'hui détruits, étaient dans un état pitoyable. Je les ai consolidées avec du béton bien pilé sur lequel j'ai posé une couche de ciment mêlé de chakfs. Dans les chambres n°s XXIV et XXV, situées à l'ouest de la cour solaire, j'ai consolidé les trois linteaux de portes avec des poutrelles en fer, j'ai réparé çà et là les parois et j'ai refait le dallage au béton. Ça été mon dernier travail de ce côté; partout ailleurs les murs manquaient et je me suis borné à débarrasser le sol des éclats de pierre et des immondices qui le recouvraient.

NILOMÈTRE-CITERNE. — J'ai dit dans mon dernier rapport comment j'avais découvert cet étrange monument, qui est jusqu'à présent unique dans son genre. Le couloir à plan incliné, sans toit actuellement, qui descend assez rapidement du nord au sud, ouvre juste en face de la porte de la salle n° XXIX. Il est large de 1 m. 60 cent. On y accédait par un palier dont quelques débris subsistent et d'où partent deux escaliers, l'un à droite et l'autre à gauche. Notre planche IX permettra mieux qu'une description de comprendre la disposition générale. J'ajoute que la présence de l'eau m'a forcé de m'arrêter avant d'être arrivé jusqu'au bas. Pour en avoir le cœur net, il faudrait revenir travailler ici au temps de l'étiage. En attendant qu'il pût en être ainsi, j'ai construit contre les quatre parois un grand mur destiné à retenir les terres délitées par les eaux d'infiltration. La dépense a été de L. E. 40. J'ai dressé tout autour de l'excavation une barrière en bois, pour empêcher les touristes imprudents de risquer une chute qui pourrait être mortelle.

COUR ET PYLÔNES. — Tout l'espace compris entre la façade du temple et la porte du premier pylône a été dégagé des monticules de terre, cailloux et poteries qui l'obstruaient.

On ne voit plus que les deux premières assises du pylône. La porte centrale du premier est complètement démolie; on voit pourtant encore à terre les grandes architraves qui ont peu souffert dans leur chute. En déblayant les arasements des deux massifs du pylône, j'ai trouvé près de la porte, du côté de la cour, la coiffure d'un colosse en grès qui ne doit pas avoir mesuré moins de sept mètres de hauteur. Les morceaux en sont probablement ensevelis sous les maisons du village à l'est; mais comme il nous en aurait coûté trop cher d'exproprier celles-ci, j'ai dû en remettre la recherche à plus tard. Pour bien nous délimiter de ce côté et pour prévenir tout empiétement des habitants, j'ai construit, selon vos ordres, un mur en pierre qui clôture notre terrain à l'est, puis se retourne à ses deux angles nord-est et sud-est et va courant vers l'ouest. Dans l'angle nord-est j'ai bâti une porte large de quatre mètres qui sert d'entrée générale au public. Les boiseries en ont été confectionnées par nos menuisiers.

CÔTÉ NORD. — De ce côté le déblaiement a été long, car il a fallu

dégager tous les magasins anciens du temple, dont une bonne partie avait été déjà fouillée par M. Fl. Petrie. J'ai trouvé dans plusieurs d'entre eux des cruches, des pots, des vases en terre cuite d'une forme assez belle, et, dans la masse, les fragments d'un vase grec de style corinthien, couvert de dessins d'animaux en rouge et noir. Une partie de ces vases est allée au Musée, le reste a été emmagasiné dans la maison du Service à Gournah. Les briques employées dans la construction portaient, pour la plupart, les deux cartouches de Sétî I^{er}. Dans le sol de ces magasins étaient creusées çà et là les tombes des prêtres du temple, qui ont été violées par les chercheurs de sébakh : néanmoins plusieurs d'entre elles contenaient encore des poteries de forme assez élégante, que j'ai remises au Musée.

CÔTÉ OUEST. — En le déblayant, j'ai trouvé les restes d'un mur d'enceinte en briques crues, qui faisait suite à celui du nord. J'ai prolongé la levée du nord à l'ouest jusqu'à la porte de sortie construite à l'ouest du temple et qui est munie d'une claire-voie de pitchpin confectionnée par nos hommes.

CÔTÉ SUD. — J'y ai continué la levée jusqu'à la rencontre du mur en pierre dont j'ai indiqué plus haut la construction. Grâce à cet ensemble de levées en terre et de murs en pierre, le téménos est protégé contre les empiétements des fellahs et les visiteurs sont à l'abri des mendiants. Le temple réparé a maintenant grande tournure, et prendra un bon rang dans l'esprit des archéologues et des artistes.

La dépense de cette année a été de L. E. 870,802 Mill., y compris les achats faits au Caire et l'acquisition des terrains et des matériaux nécessaires à la construction du mur d'enceinte et du grand puits. Tout le matériel, moins la portion que j'ai expédiée à Kom-Ombo pour la campagne prochaine, a été consigné à l'Inspecteur de Louxor, ainsi que les clefs des deux portes du mur d'enceinte.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le Caire, le 29 avril 1913.

A. BARSANTI.

RAPPORT
SUR LES TRAVAUX DE CONSOLIDATION
EXÉCUTÉS À KOM OMBO
PENDANT L'HIVER DE 1913-1914

PAR

M. ALEXANDRE BARSANTI

DIRECTEUR DES TRAVAUX.

GRANDE PORTE D'ENTRÉE, CÔTÉ SUD. — La base en était très abîmée du côté sud et elle exigeait une consolidation d'urgence; je l'ai reprise en pierre et en ciment, depuis les fondations jusqu'à la hauteur de quatre mètres passés au-dessus du sol. De plus, la face sud était tout entière dans un état dangereux et plusieurs blocs en étaient descellés : je les ai fixés sans retard afin de prévenir une chute certaine, qui aurait pu entraîner la destruction de l'ensemble et en précipiter les morceaux dans le fleuve, lequel a déjà emporté le côté ouest il y a un siècle. J'ai refait en partie le socle de la grille, et j'ai construit une petite plate-forme devant la petite porte en fer par laquelle entrent les touristes.

MUR EXTÉRIEUR, CÔTÉ OUEST. — Il avait beaucoup souffert, et le sébakh avait rongé presque tous les blocs de la première assise. Ils ont été nettoyés et les fragments détachés ont été remis en place avec du ciment et des crampons en fer.

COUR A. — Les seize colonnes qui s'y trouvent étaient très endommagées. Je les ai soigneusement réparées avec du ciment et des crampons en fer, et j'ai remis plusieurs fragments en place. Les soubassements des murs ouest et sud qui bornent la cour ont été retouchés là où il le fallait.

FAÇADE DE LA GRANDE SALLE HYPOSTYLE. — Elle avait été mutilée en différents endroits et les beaux bas-reliefs qui la décorent avaient beaucoup souffert de la barbarie des Coptes. J'y ai rebouché les trous qu'ils avaient pratiqués pour y enfoncer les poutres de leurs maisons, et les fissures des blocs : j'ai dû réunir les morceaux de plusieurs d'entre eux avec des crampons en fer (pl. II).

La grande architrave de la porte sud du côté Sebek a été soutenue par trois solides poutrelles en fer, remplaçant les pièces de bois que M. Carter avait placées sous elle, pour soutenir provisoirement les deux énormes fragments du poids total de trente-huit tonnes en lesquels elle s'était séparée. L'échafaudage nécessaire construit, j'ai constaté qu'elles ne soutenaient plus rien, et que la moindre poussée aurait pu précipiter les débris de la pierre sur la tête des visiteurs. Les trois poutrelles en fer ont été encastrées dans les blocs mêmes, afin d'empêcher le contact de l'air qui dans un climat aussi chaud auraient inévitablement produit le phénomène de bruits au matin que j'avais constaté au temple d'Edfou.

GRANDE SALLE HYPOSTYLE B. — Presque toutes les architraves y étaient en mauvais état; j'ai commencé par étayer la travée centrale (pl. III) sur son côté nord, côté d'Horus. La grande dalle du plafond avait glissé et posait sur l'architrave du côté nord de la travée nord. Autant que j'ai pu le constater, cette architrave était déjà brisée lorsque la dalle s'échappa de sa place : elle ne tenait plus sur ses supports que par une prise de deux centimètres à peine, sur une longueur d'une dizaine de centimètres, et c'est miracle qu'elle ne soit pas tombée depuis le déblaiement. Le peu de ciment que M. de Morgan y avait appliqué, croyant ainsi empêcher la chute, avait été placé sans qu'on eût au préalable nettoyé les cassures, lesquelles étaient remplies d'excréments de chauves-souris mélangés à du sébakh : ce n'était qu'un poids inutile ajouté à celui de la pierre. Avant de toucher à l'architrave, j'ai dû consolider la brisure, afin d'empêcher une catastrophe certaine, puis, à mesure que je passais en dessous les poutrelles de fer, je démontai les pièces de bois de la consolidation antérieure, qui masquaient le danger sans y remédier en rien. Je n'y parvins qu'en construisant un solide échafaudage en bois, qui supporta pendant l'opération l'ensemble des architraves superposées, et me permit de monter

quatre solides vérins, grâce auxquels je pus en une heure de temps relever et remettre au niveau des autres dalles la grosse dalle échappée qui ne pesait pas moins de dix-huit tonnes. La pose de poutrelles dura plus de huit jours ensuite à cause de la dureté de la pierre où il fallut en encastrier les extrémités; lorsqu'elle fut terminée, le maçon coula sur la pierre et sur le fer du ciment qui réunit le tout en une seule masse compacte. Il fallut recommencer le même travail pour toutes les autres architraves qui, sans qu'il y parût autant, n'étaient pas en moins mauvais état que celle-là : tout compris, j'ai dû placer près de quatre-vingts poutrelles en fer à une hauteur de 15 mètres. Faute de bois en quantité suffisante, j'ai dû remonter à chaque fois les échafaudages, ce qui m'a occasionné une perte de temps énorme.

A la travée du centre du côté Sebek et sur la travée sud, j'ai placé de la même manière neuf poutrelles en fer, pour soutenir les architraves du plafond qui étaient brisées en différents endroits. J'ai dans le même temps bouché au ciment les trous et les fentes des chapiteaux, et j'en ai relié les blocs les uns aux autres avec de solides crampons en fer. J'ai également retouché les trois parois de la Salle et les dix colonnes partout où c'était nécessaire. Enfin, j'ai remis à leur place première quatre blocs tombés aux deux piliers nord et sud du mur ouest.

SALLE C. — Le linteau de la porte nord-est, côté Horus, a été refait en poutrelles de fer, plâtre et ciment, ce qui m'a permis de soutenir ce qui restait de l'architrave qui le surmontait. J'ai aussi consolidé les montants ainsi que les embrasures des deux portes avec de la pierre taillée et du ciment, puis j'ai soutenu avec des poutrelles en fer toutes les architraves des colonnes, qui avaient été étayées avec des pièces de bois. J'ai rejointoyé au ciment les parois et j'ai supporté avec des poutrelles en fer les quatre grosses dalles qui subsistent du plafond; elles étaient brisées en plusieurs endroits, mais leurs fractures étaient invisibles d'en bas. Six des chapiteaux ont été réparés.

SALLE D. — On n'y voit plus qu'une seule dalle au plafond, qui paraissait être en bon état; un examen minutieux m'a montré qu'elle était fendue en deux parties, et j'ai dû placer des poutrelles sous elle. J'ai

refait les linteaux des deux portes chacun avec quatre poutrelles, et j'ai consolidé les montants et les embrasures, dont les blocs avaient souffert et menaçaient de tomber.

SALLE E. — Les petites pièces qui sont au sud de cette salle ont été réparées, ainsi que le linteau de la petite porte sud. Les deux grosses dalles du plafond du côté nord, qui étaient en trois morceaux et qui tenaient on ne sait comment, ont été étayées de quatre grosses poutrelles après que chaque fragment eut été replacé horizontalement.

La porte nord-est a eu son linteau réparé complètement ainsi que les montants et l'embrasure; il a fallu saisir avec de gros crampons en fer le fragment d'architrave qui surmontait la porte sud-est et qui penchait dans le vide au-dessus de la place où jadis avait été le linteau. On se demande par quel hasard d'équilibre ce gros fragment a pu tenir en place jusqu'à présent; il n'aurait pas été prudent de le laisser en l'état, la pierre commençant à se fendre horizontalement. Enfin j'ai fait quelques retouches aux deux parois.

SALLE F. — Le linteau de la porte sud-est était effrité et dès qu'on y touchait il en tombait des éclats. J'ai passé sous lui quatre poutrelles et un arc en maçonnerie solide, puis j'ai rempli les creux de ciment, de manière à former du tout un bloc compact. J'ai placé également quatre poutrelles au linteau de la porte nord-est et j'ai consolidé le tout avec du plâtre et du ciment. Enfin j'ai revisé soigneusement les deux parois est et ouest.

SANCTUAIRES. — Je n'ai eu que quelques trous insignifiants à y boucher.

CHAPELLE DU FOND, MUR EST. — Les plafonds des deux chapelles nord et sud menaçaient de s'écrouler; ils ont été soutenus de poutrelles en fer comme à l'ordinaire, et les linteaux des portes ont été consolidés par de grosses barres de fer. J'ai opéré de menues réparations aux quatre autres chapelles ainsi qu'à l'escalier qui conduit à l'étage supérieur.

COULOIR INTÉRIEUR, CÔTÉ EST. — Il n'avait subi aucun dommage sérieux et je n'ai eu à y faire que quelques retouches au ciment.

MAMMISI. — Le peu qui en reste est en assez bon état et je n'ai eu à

y opérer que quelques retouches préventives en ciment. J'ai repris en sous-œuvre ce qui reste du plafond et consolidé fortement le mur sur lequel il s'appuie du côté nord; en effet, au moment de la crue, les tourbillons qui se forment en cet endroit couraient risque de démolir et d'emporter le si joli et si intéressant tableau de la chasse royale qui fait l'admiration de tous les visiteurs.

CÔTÉ NORD DU GRAND TEMPLE. — Il n'y avait là qu'un amas de ruines et de décombres bouleversé par les chercheurs de sébakh, des trous énormes, des tas immenses de moellons, des amoncellements de pierres brisées et de briques, le tout pêle-mêle, sans aucun indice qui me permit de retrouver le niveau du sol ancien; je me suis donc arrêté, ainsi que vous me l'aviez conseillé, à prendre pour niveau moyen de cet endroit celui du grand temple, et aujourd'hui toute cette esplanade, qui mesure environ 4400 mètres carrés de surface, se trouve presque de plain-pied avec le dallage du sanctuaire. Le déblaiement y fut exécuté tandis que les consolidations progressaient à l'intérieur, ce qui n'a pas été sans me fatiguer extrêmement. La tâche était d'ailleurs fort ingrate, car la pose de tant de poutres en fer fut pour moi jusqu'au dernier jour un sujet de craintes, et afin de me rassurer autant que pour prévenir toute imprudence de la part des ouvriers occupés à la restauration des architraves, j'étais obligé vingt fois par jour de courir du chantier extérieur aux échafaudages établis à l'intérieur du temple.

PORTE ROMAINE, OUEST NORD. — Elle sortait d'un tas de débris sans nom et elle ne tenait debout pour ainsi dire que par habitude. J'ai commencé par l'étayer, puis j'en ai déposé l'architrave qui s'appuyait encore sur les montants, mais qui les entraînait vers le sud par son poids; je reconnus alors qu'elle était en deux fragments que j'ai rapprochés et soutenus d'une poutrelle en fer. Après l'avoir ainsi remise en état, j'ai reconstruit la plate-forme sur laquelle elle s'élevait et dont les fondations étaient visibles encore ainsi que deux fragments de mur. Elle supportait, outre la porte, des colonnes, dont deux seulement avaient encore leur base en place et ont pu être reconstruites en partie avec les tambours que nous retrouvâmes près d'elle. Enfin j'ai rebâti, avec les marches en pierre qui gisaient non

loin de là, le petit escalier qui menait à la plate-forme. Il m'est impossible de dire quels étaient la destination et l'aspect de ce monument.

Puits. — Au commencement des travaux il était encore plein de terre, de pierres et de toute sorte de débris : je l'ai entièrement déblayé jusqu'au niveau du fleuve, et, par parenthèse, cela nous fut très utile pour la fourniture d'eau qu'exigeaient nos travaux de maçonnerie et d'arrosage. Je l'ai réparé à mesure qu'on le déblayait, et aujourd'hui les visiteurs peuvent avec toute sûreté y descendre jusqu'à la dernière marche qui se trouve au niveau du liquide.

Ce grand puits est en communication directe avec un autre puits plus petit, et cela par le moyen d'un couloir bas au bout duquel était installée une poulie ou une chadouf qui servait à le remplir : probablement servait-il au moment de l'étiage. A deux mètres et demi de l'embouchure du petit puits, aux côtés est et sud, une lucarne ouvre sur l'escalier qui conduit au grand puits ; elle éclaire suffisamment l'escalier qui sans elle serait plongé dans une obscurité presque complète. Une partie du parapet circulaire qui borde l'ouverture du grand puits a été enlevée par les Coptes, pour permettre l'établissement d'un escalier extérieur qui permettait aux femmes de descendre au niveau de l'eau pendant la crue. Tout le long de cette brèche et autour de l'orifice du petit puits j'ai planté une barrière en fer à l'intention des visiteurs imprudents qui s'approchant trop près auraient pu faire une chute mortelle. Enfin, près de l'orifice du petit puits, j'ai trouvé renversée une pierre où est creusé un bassin, qui, se rétrécissant, distribuait l'eau à deux petites rigoles taillées dans des blocs en pierre ; l'une de celles-ci se dirige vers une sorte de piscine à degrés pratiquée tout près de l'entrée de l'escalier du grand puits ptolémaïque, et qui, je pense, servait à l'élevage des petits crocodiles sacrés qui venaient de sortir de l'œuf.

MAISON COPTE. — Au fond, du côté est et près de l'angle extérieur du grand temple, j'ai retrouvé les arasements d'une maison d'époque copte, construite en pierre et en torchis, mais qui, par son originalité, mérite d'être conservée. J'ai d'ailleurs recueilli dans le petit couloir qui la parcourt un panier, qui renfermait sur une litière de roseaux pourris tout un

matériel d'église en bronze, croix processionnelles, calices, lampes, plus quelques petits fragments d'ustensiles aujourd'hui détruits. Comme une église n'était pas loin, j'imagine que c'était peut-être là le presbytère.

ÉGLISE COPTE. — Il ne reste aujourd'hui de celle-ci qu'une seule colonne, que j'ai relevée à sa place ancienne; la base était encore debout *in situ*, et le fût de la colonne ainsi que le chapiteau gisaient tout près de là dans les décombres. Les bases des autres colonnes retrouvées pendant le déblaiement ont été alignées sur le sol mais non fixées.

CHAPELLE PAÏENNE D'ÉPOQUE ROMAINE. — Entre l'église et son presbytère s'étendent les ruines d'une chapelle d'époque romaine dédiée au dieu Sebek par Caracalla. Les deux montants de la porte extérieure, dont un fragment était encore en place, ont été consolidés par de solides crampons en fer, non sans peine. A droite de la porte sont encore à leur place trois petits sièges en pierre et tout à côté une base de colonne; je crois que ces sièges servaient soit à déposer les offrandes, soit à asseoir des mendiants attachés à la chapelle. Parmi les fragments trouvés dans le déblaiement, j'ai recueilli un buste de reine en granit rose, puis un mois plus tard, deux fragments du siège où on lit sur le côté droit le cartouche de Thotmès III (pl. V); par malheur, la partie gauche du socle est mutilée, ce qui nous prive de connaître le nom de la reine. La face de celle-ci (à qui le nez manque) est tout à fait jolie, encadrée qu'elle est par sa grande perruque de cérémonie. En même temps que cette statue, nous avons recueilli deux montants de porte d'une chapelle de Ptolémée VII, ainsi qu'un linteau en plusieurs morceaux représentant Ptolémée XIII en offrande devant différentes divinités, enfin quelques chapiteaux la plupart d'époque byzantine, une colonnette en quatre morceaux d'époque ptolémaïque, et d'autres pièces de moindre importance.

CHAPELLE D'HATHOR. — Je l'ai close d'une porte en fer qui l'a transformée en magasin pour les fragments avec inscriptions. Comme la partie centrale du toit manque, je l'ai remplacée par un grillage en fil de fer blanc, puis sous les fragments des dalles restantes j'ai passé des poutrelles en fer qui empêcheront la chute certaine de ce qui subsiste du plafond. Les deux fenêtres pratiquées par les Coptes, dans les parois nord et est avaient

déchaussé plusieurs blocs qui, se trouvant sans appui, allaient tomber en entraînant la partie supérieure de ces murs : je les ai remplies d'une maçonnerie solide. Enfin j'ai opéré quelques retouches aux murs sud et ouest, spécialement à celui de l'ouest dans lequel est percée la porte d'entrée.

MUR D'ENCEINTE, CÔTÉ OUEST. — Depuis le Mammisi jusqu'à l'angle nord-est, puis de cet angle en courant vers le sud, j'ai construit un mur d'enceinte en pierre et en briques crues bien maçonnées avec de l'argile mêlée de sable. Sur le côté ouest et partiellement au nord, il est en contre-bas et, prenant pied sur le sol de la ville ancienne, il ne dépasse le niveau du sol du Grand Temple que de 0 m. 80 cent. à peine sur une longueur de 67 m. 75 cent., de façon à ce que les voyageurs qui arrivent du nord par le fleuve aperçoivent le temple en entier sur toute sa hauteur. Pour compléter l'effet, j'ai abattu, sur l'ordre de M. Maspero, l'épais mur en briques crues qui avait été construit il y a vingt-deux ans par M. de Morgan : à présent toute cette partie est dégagée complètement (pl. VI). A partir des deux puits jusqu'à l'angle nord-est le mur a été construit en hauteur, afin d'empêcher le sable d'envahir le temple, car le vent cesse rarement de souffler de ce côté. La hauteur est de 2 m. 30 cent., sur une longueur de 49 m. 75 cent. A l'angle nord-est j'ai ménagé une porte qui regarde le nord afin de pouvoir installer, en cas de nécessité, une voie Decauville qui, partant de l'intérieur du mur d'enceinte est, va jeter très loin au nord les décombres qui recouvrent cette portion de la ville ancienne. Enfin, pour protéger le dernier couloir du grand temple j'ai élevé tout contre le *kom* un mur colossal de 57 mètres de long sur 3 m. 85 cent. de haut. Il est flanqué tous les trois mètres vingt par un pilier de contrefort de 0 m. 80 cent. de largeur sur 0 m. 50 cent. de profondeur sur 3 m. 50 cent. de hauteur. L'épaisseur en est à la base de 2 m. 50 cent., mais à un mètre du sol elle se réduit à 1 m. 50 cent. En arrière, vers l'endroit où ce mur, comme la butte de décombres, atteint une hauteur d'environ onze mètres, j'ai construit un second mur de 1 m. 90 cent. de hauteur, sur une longueur totale de 44 m. 20 cent. Je me permets de faire observer ici que, pour tous ces travaux, j'ai acheté à peine quelques sacs de plâtre du pays et un mètre cube de chaux; le reste des matériaux employés a été pris sur place parmi les décombres. Pour les réparations du

temple j'ai utilisé les cent barils de ciment que j'avais apportés de Gournah l'an dernier et qui restaient de la restauration du temple de Sétî I^{er}.

Voici, pour terminer, la liste des objets antiques trouvés au cours des travaux parmi les décombres :

- 1° Une statue de reine assise, en granit rose, portant sur le côté droit du siège le cartouche du roi Thotmès III (cf. p. 174);
- 2° Une tête de lion en grès;
- 3° Un naos en granit rose, sans inscriptions;
- 4° Deux montants de porte de Ptolémée VII en grès (cf. p. 174);
- 5° Un linteau de porte de Ptolémée XIII en grès (cf. p. 174);
- 6° Une absidiole copte;
- 7° Un socle de statue en grès avec inscription grecque;
- 8° Une colonnette en grès d'époque ptolémaïque (cf. p. 174);
- 9° Divers fragments d'inscriptions grecques;
- 10° Vingt chapiteaux de formes différentes;
- 11° Deux croix processionnelles en bronze;
- 12° Un plat en bronze;
- 13° Une lampe en bronze;
- 14° Deux calices en bronze;
- 15° Un petit calice en verre dont le pied manque

} ces derniers objets
dans le presbytère,
ainsi qu'il a été dit
p. 174.

La dépense pour tous ces travaux a été de L. E. 754,716 Mill., ainsi répartie :

	L. E. Mill.
Achat fait au Caire par le Musée.....	81,457
Ouvriers et menus frais.....	620,544
Chemin de fer pour le transport du personnel.....	36,255
Nolis d'une barque pour le transport du matériel.....	16,460
TOTAL.....	L. E. 754,716

Les plans, coupes et élévations ont été exécutés avec le plus grand soin et la plus grande exactitude par M. Édouard Barsanti, qui, tout en les dessinant, n'a cessé de m'aider dans la direction des travaux.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon respectueux dévouement,

A. BARSANTI.

RAPPORT

SUR LES FOUILLES EXÉCUTÉES DANS LA ZONE COMPRISE

ENTRE

DÉÎROUT, AU NORD ET DÉÎR-EL-GANADLAH, AU SUD

PAR

M. AHMED BEY KAMAL.

(Suite)⁽¹⁾.

Sayyed bey Khachaba, qui avait obtenu depuis environ quatre ans de la Direction Générale du Service des Antiquités l'autorisation de faire des fouilles sous ma surveillance dans une vaste zone comprise à droite et à gauche du Nil entre Baouit au nord et El-Ghanaïm au sud, avait eu d'abord l'intention de livrer au commerce les antiquités qui lui revenaient dans le partage des objets provenant des fouilles. Pendant deux ans il s'en tint à cette résolution; mais, la troisième année, je lui conseillai pour son bon renom à l'étranger et particulièrement pour sa situation et ses bonnes œuvres dans son pays, de doter sa ville d'une collection qui formerait plus tard le noyau d'un grand musée provincial. L'an dernier, il se décida à réaliser ce projet et il ne tarda pas à construire dans sa propriété un local convenable pour y exposer des antiquités. Cette année-ci s'accrurent ses désirs de compléter sa collection dans un intérêt public. De mon côté, ce projet concordait trop bien avec mes propres vues et avec le vif désir d'être utile à ma patrie pour ne pas collaborer à cette œuvre nouvelle. J'ai donc travaillé cette année pendant six mois, depuis décembre 1912 jusqu'à fin mai 1913, dépensant tout mon temps et toute mon activité à classer dans le nouveau local les monuments trouvés ou achetés par Sayyed bey Khachaba et à diriger les fouilles qui avaient été entreprises d'abord à Manqabad, puis transférées à Shérifé, à Méîr, à Tétalié, pour revenir ensuite à Méîr. Chaque semaine ou chaque quinzaine je transportais dans le local tous les objets provenant des recherches en cours, en ayant soin de ne pas priver notre Musée du Caire des pièces rares qui doivent lui

(1) Voir *Annales du Service*, t. XI, p. 3; t. XII, p. 97, et t. XIV, p. 45.

revenir. Encouragé par notre Directeur général, je suis arrivé à former le premier noyau de la collection et à obtenir de Sayyed bey Khachaba un acte officiel établissant que cette collection devenait propriété publique sous la surveillance de M. le Directeur général du Service des Antiquités.

A peine avais-je transporté les premiers objets et les avais-je exposés que Son Excellence Lord Kitchener honora de sa visite le nouveau local et manifesta à Sayyed bey Khachaba sa grande satisfaction de cette bonne œuvre envers le pays. M. Maspero, qui désirait ardemment créer plusieurs musées provinciaux, et qui avait déjà commencé depuis quelques années en poussant à la fondation du Musée d'Ismaïliah, et l'année dernière à celle du Musée d'Assouan, n'a jamais cessé d'encourager Sayyed bey à compléter sa collection et à la mettre au niveau des autres collections créées dans le pays. L'Égypte doit donc être reconnaissante à l'œuvre de notre savant égyptologue M. Maspero, qui a appuyé dans la mesure de ses moyens plusieurs projets relatifs à l'extension de la science et particulièrement de l'égyptologie; les grandes publications du Musée du Caire, la restauration des monuments de la Nubie et de la Haute-Égypte, l'activité qu'il a dépensée pour les fouilles, sa collaboration dans le Comité du Musée de l'Art arabe et à l'Université égyptienne sont des titres éminents qui le classent parmi nos plus grands rénovateurs de l'Égypte.

En plus de la collection que je viens de mentionner, les fouilles de cette année ont mis au jour plusieurs objets qui intéressent au plus haut point l'art et les coutumes du pays. A Manqabad on a recueilli plusieurs bijoux d'une grande valeur artistique. La découverte du tombeau de Pepi-ônkh-her-àb à Métr donnera aussi par ses jolis bas-reliefs une grande quantité de détails curieux pour la civilisation égyptienne.

J'ai l'espoir que l'année prochaine, grâce à l'appui de M. Maspero et au concours de Sayyed bey Khachaba, le Musée provincial de Siout mettra à la disposition du monde entier une belle collection d'antiquités et ne tardera pas, souhaitons-le, à acquérir une grande importance grâce à l'apport incessant des fouilles fructueuses exécutées dans le nome d'Anubis⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Cet espoir a été différé malheureusement à cause de la retraite de M. Maspero et surtout des événements poli-

tiques qui ont rempli les six derniers mois de l'année 1914 et forcé à suspendre tous les travaux.

Objets recueillis à Manqabad.

Ostracon portant le texte suivant :

† ΠΛΥ̅ : ἸΒ : ΛΙΝΤ / ΚϢ
 ΣΑΠΜΑΠΟΛ-ΩΝ
 ΑΜΑΞ : ΞΙΑΚ ΛΕ
 Ι-ΡΡ·
 ΕΥΜΟΥΛΑΝ

Graffito tracé sur un mur bâti en briques crues et badigeonné :

† ΠΙΩΤ Μ̅Ν ΠΩΗΡΕ Μ̅Ν ΠΕΠ̅ΝΑ ΕΤΟΥΛΑΒ
 ΤΕΦΡ̅Μ̅Σ̅Ν̅Σ̅Ω̅ΟΥ̅ ΣΙΟΝΕΤΑΥΚΕΒΟΛ//
 ΠΕΝΙΩΤ ΜΙΧΑΝΑ ΠΕΝΙΩΤ ΓΑΥΡΙΝΑ
 ΠΕΝΧΟΕΙΣ ΝΙΩΤ ΑΠΑ ΙΕΡΗΜΙΑΣ· ΠΕΝ
 ΧΟΕΙΣ ΝΙΩΤ ΑΠΑ ΕΝΟΧ. ^(sic) ΤΜΜΑΛΥΜΑΡΙΑ
 ΘΑΓΙΑ ΑΜΑΣΙΒΥΛΛΑ : ΡΟΕΙΣΕΠΑΙΩΤΠ·ΠΑΠΑ
 ΓΕΩΡΓΕ· Μ̅Ν ΠΑΣΟΝ ΣΕΡΓ· Μ̅Ν ΠΑΣΟΝ·
 ΠΠΑΠΑ ΙΕΡΗΜΙΑΣ· Μ̅Ν ΠΑΣΟΝ ΠΩΔ : Μ̅Ν ΠΑΣΟΝ·
 ΑΠΑΚΙΡΕ... ΛΥΩ ΑΡΙΠΑΜΘΟΥΕ Ν̅Κ ΠΕ ΑΝΟΚ
 Π̅Β̅Λ̅Α̅Χ̅Ι̅Σ̅Τ̅Ο̅Σ̅Ι̅Β̅Ω̅Ν̅Α̅ Σ̅Ν̅ ΓΕΠΝΟΥΤΕΒ̅Ἰ̅Τ̅Α̅Σ̅Α̅Ν̅Ε̅Β̅Ο̅Λ
 Σ̅Ν̅ ΤΜΗΤΕΝ̅Β̅Ε̅Σ̅Ν̅Η̅Υ· ΛΥΩ ΝΤ ΝΣΘΟΥΝΑΣΕΜΠΗ̅
 Μ̅Ν ΝΟΥΤΕ· Σ̅Ν̅ ΟΥ̅Ε̅Ι̅Ρ̅Η̅Ν̅Η̅ Ε ΝΟΥΤΕ ΣΑΜΗΝ//

A droite de ce texte on lit l'inscription suivante en une seule ligne que je donne ici :

† ΠΡΟΣΕΥΞΑΣΘΕ ΠΕΡΙ ΤΗΣΙ ΕΡΗΝΗΣ ΤΗΣ ΑΓΙΑΣ ΜΟΝΙΣ ^(sic)
 ΚΑΘΟΛΙΚΗΣ ΚΕ ΑΠΟΣΤΟΛΙΚΗΣ ΟΡΘΟΤΟΞΟΥ ΕΚΚΛΗΣΙΑΣ

Graffito à l'encre noire sur le corps d'une amphore :

ΠΙΩΤ ΠΩΗΡΕ ΠΕΠ̅ΝΑ
 ΕΤΟΥΛΑΒ ΑΠΑ ΙΕΡΗΜΙΑΣ
 ΑΠΑ ΘΩΧ ΠΑΡΧΑΓ
 ΜΙΧΑΝΑ ΑΡΙΟΥΝΑ ΜΝ

ΜΠΕΝΣΟΝ ΠΠΑΠΑΠΑ
 ΕΞΡΑΙ Ν^ο ΣΟΥ
 ΧΒΙ

Restes d'un graffito tracé à l'encre noire sur un ostracon :

ΣΩΝ
 ΣΝΟΟΥΣΜ . Σ
 Ε Λ ΝΠΗΘΝ . ΣΠΙΑΝΘΕ ΠΞΟΟΥΠ ?
 ΛΘΑΝΑΤΟΣ

Ostraca avec inscriptions à l'encre noire :

1 ^ο	ΓΕΛΟΣ	2 ^ο	ΛΘΛΠΑ
	ΤΕ†ΗΧΑ		ΛΠΟΥΛΞΥΛΡ
	ΗΣΕΛΥΚΑ		ΣΟΥ ΣΟΥ ΝΕΠΗ
	ΧΟΥΤ		ΞΝ ΒΙΡΗΝΕ
	ΒΙΝΛ·//		ΞΛΜΗΝ ΧΕΔ

Sur un petit fragment d'ostracon, à l'encre noire :

ΓΑΡΡΑΞ
 ΜΕΒΚΙΝ

On lit sur deux fragments en calcaire le reste d'une inscription gravée en creux et rehaussée de rouge :

ΗΛΡΙΕ
 ΕΘΙΜ
 ΛΥΙΡΗ

Stèle en calcaire, longueur 0 m. 145 mill., largeur 0 m. 35 cent. Elle est brisée en plusieurs morceaux, mais encadrée dans le sol d'une tombe détruite :

Ν^οΟΥΛΛΒΤΗ
 ΡΟΚΑ ΤΑ
 ΝCΙ CΡΟΙΧ ΦΑ
 ΧΙCΝ ΞΜΟΤ
 ΕΞΡ ΧΝ

NONK̄ENIΔEM
 TONM̄MOZ̄N̄COY
 XOXTĀPENKIA
 Z̄K̄X̄Z̄NOYBIP
 NHZAMN †

La croix gravée au milieu de la stèle a ses extrémités bilobées.

Stèle carrée en calcaire brisée en plusieurs fragments; elle est écrite en creux et rehaussée de rouge; longueur 0 m. 30 cent., largeur 0 m. 275 mill. Elle était encadrée dans le sol de la tombe précédente :

ΩΤΠΩΗΡ
 ΠΕΠΝΔΥΜΑ
 ΒΤΟΥΔΑΒΑΠΑ
 ΡΕ ΜΙΑΣ
 ΔΠΑ ROSACE ΕΝΟΖ
 ΕΡΟΥΝ ΔΜΕΝ
 ΔΡΙΑΜΕΜΠΑΥΔ
 ΖΕΝΟΥΒΙΡΗΝΖΑΜΗ

Au centre de la stèle, une rosace à quatre feuilles.

Épitaphe en calcaire brisée en quatre fragments; elle est gravée en creux et rehaussée de rouge; le coin gauche d'en bas manque. Longueur 0 m. 25 cent., largeur 0 m. 295 mill.

ΠΩΤΠ
 ΩΗΡΕΠΕΠ
 ΝΛΕΤΟΥ
 ΛΑΒΠΗ
 ΕΙΩΤΑΠ

Fragment d'une épitaphe en calcaire, gravée en creux et rehaussée de rouge; longueur 0 m. 34 cent., largeur 0 m. 22 cent.

ΩΤΠΩ
 ΠΕΠΝΔ
 ΛΑΒΜΙΧ

ΠΙΜΛΛΠ
 ΛΣ— / ΠΛ
 ΛΠΑ ΜΚΤ
 ΛΦΟΙΚΑΛΩ
 ΙΝ

Sur des fragments de calcaire on lit :

1°	ΟΛ	2°	ΜΛΩΛΔ
	ΟΛ		ΡΗΜΙΑΣ . ΛΠΑ
	ΘΛΙ		ΝΩΧ ΑΡΙ . ΠΜ
	ΕΙΩ		ΥΒ Ν ΠΝ
	ΩΗ		

Sur un fragment en calcaire, reste d'une inscription gravée en creux :

ΙΕΡΗΜΙ
 ΑΡΙΠΜ
 ΤΡΕΜΤ

Bijoux et autres objets recueillis dans la même nécropole.

Une paire de boucles d'oreilles, en cuivre, composée de deux anneaux superposés : l'anneau d'en haut est plus petit que celui d'en bas. Ce dernier est orné à l'intérieur d'une sorte de croix; les extrémités des quatre branches sont terminées par deux ronds (fig. 1, n° 1).

Boucle d'oreille en cuivre(?) formée d'un grand anneau dans lequel a été soudé un cercle ovale garni à l'intérieur de deux perles et à l'extérieur de six. Ces perles sont bigarrées (fig. 1, n° 2).

Boucle d'oreille en cuivre composée d'un anneau auquel est suspendue une croix (fig. 1, n° 3).

Boucle d'oreille en cuivre composée d'un anneau muni d'une seule pendeloque (fig. 1, n° 4).

Boucle d'oreille en or ornée de petites perles (fig. 1, n° 5).

Boucle d'oreille, anneau en cuivre et perles en terre émaillée bleue (fig. 1, n° 6).

Deux boucles d'oreilles en cuivre formées de cercles (fig. 1, n° 7).



1



2



3



4



5



6

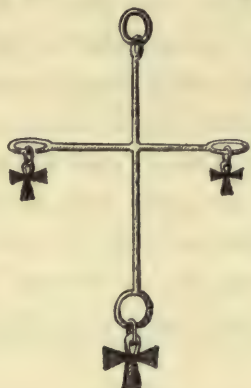
12



7



8



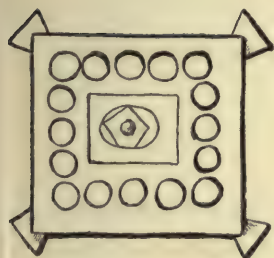
9



10



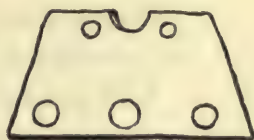
11



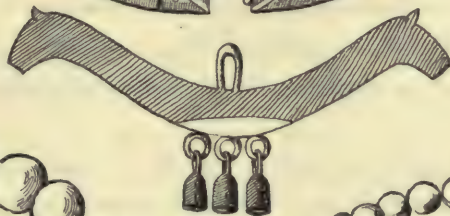
14



13



15



16



17



18



19

Fig. 1.

Une boucle d'oreille en cuivre ayant la forme d'un cadenas (fig. 1, n° 8).

Boucle d'oreille, anneau en cuivre et pendeloque en terre émaillée bleue (fig. 1, n° 9).

Plusieurs boucles d'oreilles en cuivre formées de deux anneaux superposés à peu près semblables à ceux du n° 1 de la figure 1. Dans celle-ci la croix est faite de quatre pièces bouclées (fig. 1, n° 10).

Boucle d'oreille en cuivre de la forme reproduite à la figure 1, n° 11.

Boucle d'oreille en cuivre formée d'une croix, laquelle est garnie à chaque extrémité par un anneau, mais les trois anneaux pendants ont chacun pour pendeloque une petite croix bouclée (fig. 1, n° 12).

Bracelet en cuivre, diamètre 0 m. 06 cent., le fermoir est formé de trois ronds dans deux triangles; le bracelet même est fait de trois cercles parallèles unis par deux rangées de plaquettes demi-rondes (fig. 1, n° 13).

Deux bagues avec chaton portant une figure. Quelques petits anneaux qui servaient de bagues : ils sont tous en cuivre.

Petit pectoral carré en cuivre (fig. 1, n° 14).

Amulette en nacre (fig. 1, n° 15).

Une amulette en cuivre : la partie supérieure où l'anneau est fixé représente deux têtes de chameaux adossées. Elle est garnie au milieu par trois pendeloques en forme de clochettes (fig. 1, n° 16).

Deux bracelets en argent faits de boules graduées comme on le voit à la figure 1, n° 17.

Reste d'un bracelet en cuivre. Voir la reconstitution figure 1, n° 18.

Un collier en perles fausses disposées comme l'indique la fig. 1, n° 19, a été recueilli à El-Atamné. Les pendeloques en sont en albâtre; une seule, qui est au milieu, est en ivoire. Bon travail, Ancien Empire.

Six pendeloques en cuivre(?): le dos est plat et la face bombée :

Collier imitation d'agate au milieu duquel on voit trois gros grains imitant les perles fines.

Collier en coquillages du Nil.

Deux colliers en verre imitant les perles fines.

Trois colliers en perles colorées; elles sont de formes variées.

Collier de perles en verre, forme allongée.

Quantité de perles de différentes formes et de différentes matières.

Deux petites croix ansées, en cuivre.

Monnaies. — Sept pièces de monnaie en cuivre de l'époque musulmane portant sur l'une de leur face :

بِسْمِ اللَّهِ

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ

وَاللَّهُ وَحْدَهُ

Sur l'autre face :

مُحَمَّدٌ

رَسُولُ

اللَّهُ

Une autre pièce de monnaie en cuivre portant sur une face :

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ

وَاللَّهُ وَحْدَهُ

Sur l'autre face :

رَسُولُ

اللَّهُ

Une pièce de monnaie byzantine en cuivre.

Un peigne en bois dont les dents sont cassées; longueur y compris le reste du manche 0 m. 14 cent., largeur 0 m. 12 cent.

Deux crotales en cuivre avec rebord replié; diamètre 0 m. 065 mill. et 0 m. 06 cent.

Quatre crotales en cuivre de 0 m. 06 cent. de diamètre; elles sont trouées au centre et ont le rebord replié.

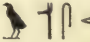
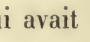
Un petit flacon en verre.

Objets recueillis dans la nécropole d'El-Atamné.


El-Atamné est un petit village situé à six kilomètres au sud de Darah et à une heure et quart à l'ouest de Manfalout. Il a une grande nécropole où les anciens Égyptiens avaient creusé leurs tombes dans les collines

situées à l'ouest, et où les Gréco-Romains avaient enterré leurs morts dans la partie orientale. Les anciennes tombes sont taillées dans le rocher sans aucune bâtisse extérieure; mais elles ne sont pas profondes. On les trouve parsemées autour des collines clairsemées dans le désert, et l'on y entre soit par un puits desservant un seul caveau, soit par un couloir en pente rarement muni d'escalier. Tous les bois provenant d'un appareil funéraire, ou d'un coffret, etc., ont été pourris par l'humidité.

On a recueilli dans le couloir d'une tombe de l'Ancien Empire :


1° Une petite stèle en calcaire (haut. 0 m. 44 cent., larg. 0 m. 285 mill.) au nom de , qui avait le titre de ; elle est actuellement conservée au Musée de Siout.





Dans le tableau le défunt est assis sur un fauteuil à pieds de lion, le bras appuyé sur le dossier, devant la table .

2° Le collier dont j'ai donné le fac-similé dans la partie bijoux (p. 184 et fig. 1, n° 19).

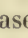
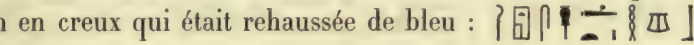

3° Une grenouille couchée; sur le dos figure un personnage accroupi et décapité, qui lève le bras droit.

4° Petit vase en albâtre de la forme ; hauteur 0 m. 06 cent.

5° Vase à collyre  moins beau que le précédent, également en albâtre; hauteur 0 m. 055 mill.


6° Vase à collyre  en albâtre, à panse ronde, forme élégante; hauteur 0 m. 06 cent.

7° Un chevet en albâtre formé de trois pièces : la base, le fût cannelé et le chevet en demi-lune; hauteur 0 m. 18 cent. Aucune inscription.


8° Une base  et un fût de chevet en albâtre cannelé; le fût porte cette inscription en creux qui était rehaussée de bleu :  .

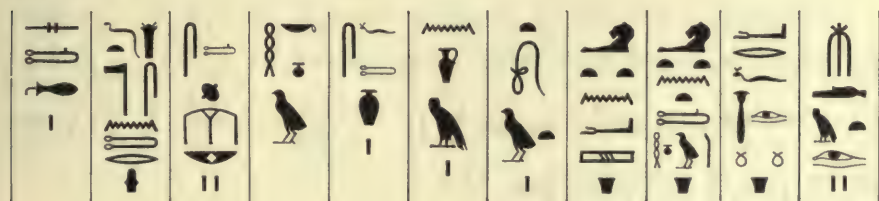
9° Petit sceau en ivoire forme bouton dont le dos est percé.

10° Petite statuette en calcaire dont la partie supérieure a été brisée récemment; la partie inférieure est intacte. Mauvaise facture. Ancien Empire.

11° Petit pot à collyre en albâtre ; hauteur 0 m. 08 cent.

Dans une tombe creusée à même le rocher, j'ai recueilli un cercueil pourri dont il ne reste que quelques planches en très mauvais état. Voici ce que j'ai pu copier : (←→)


 Sur le dos de cette planche on lit :



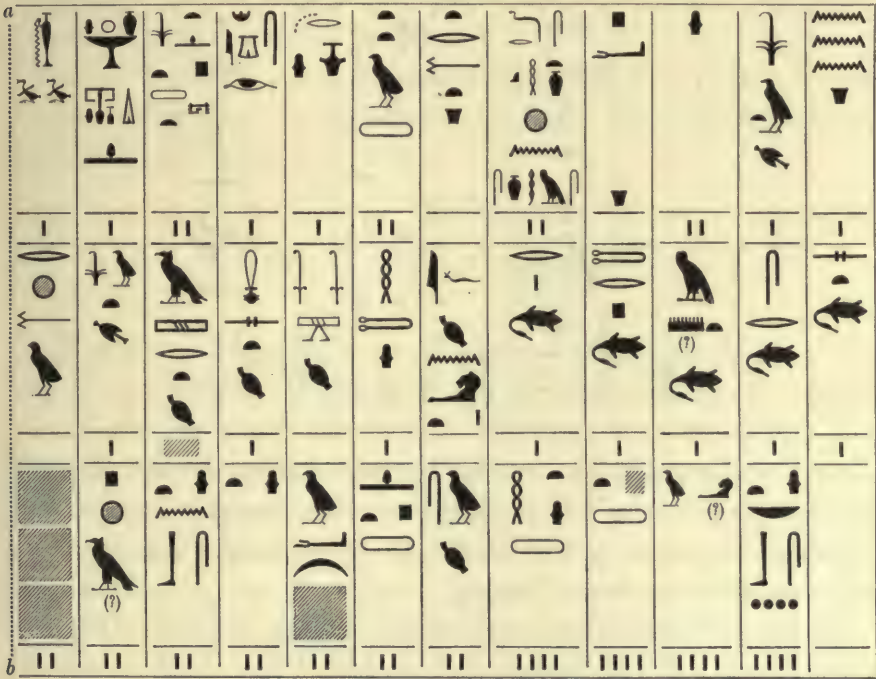
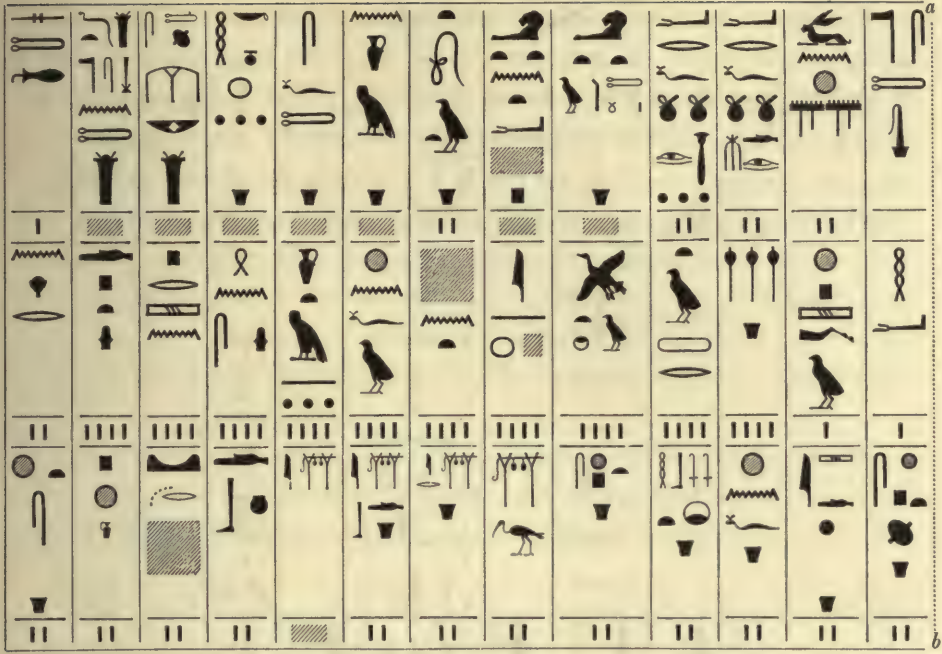

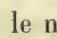
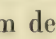
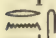



Tableau tracé à l'encre noire et orné de portraits dessinés à l'ocre avec perruques et barbes en noir, haut. 0 m. 52 cent., larg. 0 m. 71 cent. Il porte le nom de  et de ses parents  et  surnommé . Il est actuellement conservé au Musée de Siout. Khoua est peut-être l'un des parents du roi  (cf. *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XII, p. 128). Mauvaise facture. VI^e dynastie.



Les personnages debout, occupant toute la hauteur de leur compartiment, la longue canne à la main, ont une *shenti* empesée à pan rabattu, semblable au croquis n^o 368 de MM. Lange et Schäfer dans leur catalogue des stèles du Moyen Empire.

Disque ovale de miroir en bronze affecté au Musée de Siout. — Diamètre 0 m. 07 cent., du côté du manche 0 m. 055 mill.


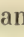
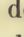

Vase en terre cuite de cette forme  ne portant pas de décor; hauteur 0 m. 22 cent. Musée de Siout.

Table d'offrandes en calcaire de la forme *Hotep*, avec deux bassins. Travail grossier; aucune inscription. Longueur 0 m. 43 cent., largeur 0 m. 34 cent. Musée de Siout.

Les deux objets suivants faisant actuellement partie du Musée de Siout, ont été recueillis dans une seule tombe. Ce sont un petit vase de cette forme  ne portant aucune inscription, hauteur 0 m. 125 mill., et un pot à collyre  de 0 m. 07 cent. de hauteur. De même cinq vases, d'un travail grossier et de terre cuite, ont été ramassés dans une seule tombe, avec deux coquilles nacrées.

Un fuseau en bois, qui diffère de celui de nos jours par la grandeur de son disque et par son manche court. Le disque est orné de deux cercles et le manche est terminé par une sorte de gland : longueur 0 m. 14 cent. Musée de Siout.

Palette de scribe en morceaux, mais complète. Elle est en bois d'ébène et de forme ordinaire. Musée de Siout.

Une grande cruche  mais à deux anses, couverte avec un vase en terre cuite. Musée de Siout.

Chevet en albâtre sans inscriptions, et formé de trois pièces : la partie courbe, la colonnette qui est cannelée et la base. Hauteur 0 m. 175 mill. Ancien Empire. Musée de Siout.

FOUILLES À SHÉRIFÉ.


Le grand cimetière qui porte actuellement ce nom, et où nous avons déjà fait des fouilles, se trouve à une heure de distance vers l'ouest de la gare de Beni-Hosséin. Il s'étend du nord au sud, sur la lisière libyque, à l'ouest de Mesra^c, مصرع, et de Beni-Ghalib. Les tombeaux de ce cimetière sont, comme ailleurs, ou de simples fosses ou bâtis en briques crues. C'est sans doute l'ancienne nécropole de tous les villages antiques de ce canton. Même de nos jours les villages environnants s'en servent pour enterrer leurs morts, parce que l'inondation submerge toute la région et ne respecte que la lisière de la montagne occidentale.


Voici le peu d'objets recueillis dans cette nécropole :

Pot à collyre en albâtre avec couvercle, contenant un peu de collyre. En bonne conservation. Hauteur 0 m. 055 mill.


Pot à collyre en albâtre, de la même forme que le précédent, mais plus petit et ébréché.

Deux pots à collyre en albâtre, goulots cassés.

Petit vase ansé et noir ; il est orné de lignes pointillées en spirale. Terre cuite, hauteur 0 m. 09 cent.

Vase en terre cuite d'une forme élégante .

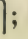
Pot à collyre en albâtre, forme commune, d'une bonne conservation; hauteur 0 m. 075 mill.

Pot à collyre en albâtre  avec couvercle, la partie supérieure est ébréchée; hauteur 0 m. 095 mill.

Trois petits pots à collyre en albâtre avec couvercle et de forme commune. Ils renferment encore un peu de collyre. Hauteur 0 m. 055 mill.; 0 m. 045 mill.; 0 m. 05 cent. Musée de Siout.


Six pots à collyre en albâtre de forme commune; la plupart des goulots sont ou cassés ou ébréchés. Pas de couvercle.

Petite gargoulette à anse, cuisson rouge, terre cuite; hauteur 0 m. 07 c.

Trois pincettes en bronze dont deux sont de cette forme ; la troisième, qui mesure 0 m. 08 cent. de longueur, a les deux extrémités largement aplaties pour bien saisir.

Cinq scarabées en terre émaillée avec ornements.


Un mauvais scarabée en agate.

Un scarabée en terre émaillée .


Deux scarabées en agate d'une forme simple sans décor.

Quatre amandes en terre émaillée avec ornements.

Joli vase, forme de cartouche en terre cuite vernissée bleu foncé et d'une bonne facture; sans inscription. Il était placé sur un support en ivoire orné de petits cercles.

Pot à collyre en albâtre  avec couvercle. Bonne conservation. Hauteur 0 m. 069 mill.

Petit pot à collyre en albâtre avec couvercle; forme commune. Hauteur 0 m. 035 mill.

Pot à collyre en pierre simulant une petite jarre portée sur une table .

Quelques scarabées de forme ordinaire.

Scarabée portant cette légende :


Pendeloque en terre émaillée portant :



Petite balance en bronze : diamètre des plateaux 0 m. 05 cent., fléau en ébène; long. 0 m. 195 mill.

Deux petits plateaux de balance en bronze; diamètre 0 m. 05 cent.

Petit vase en terre cuite à goulot élancé et corps piriforme, avec anse; cuisson noire. Hauteur 0 m. 14 cent.

Petit vase en terre cuite noire ; la panse en est ornée de lignes en zigzag et pointillées. Hauteur 0 m. 115 mill.

Couteau dont la lame, d'une forme curieuse, est en bronze et le manche

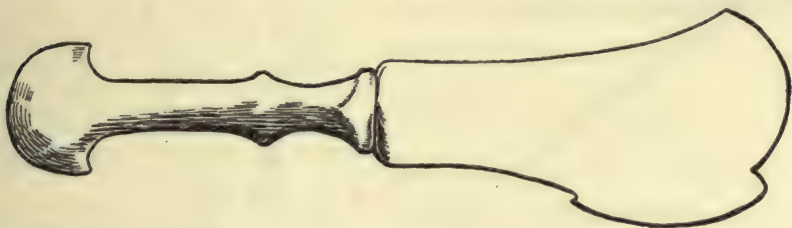


Fig. 2.

en ébène. Celui-ci est brisé en morceaux, mais on peut le reconstituer en entier (fig. 2).

Pot à collyre en albâtre; goulot ébréché. Hauteur 0 m. 075 mill.

Pot à collyre en albâtre; goulot ébréché. Hauteur 0 m. 06 cent.

Deux petites grenades.

Une aiguille en métal; longueur 0 m. 085 mill.

Baguette à collyre en bronze; longueur 0 m. 085 mill.

Petite cuiller en bois dont le manche est brisé. On y voit à l'intérieur et à l'extérieur un ovale sur un croissant, couverts de quadrillages.

Pendeloque en terre émaillée : sur le revers il y a quatre uræus dessinées dos à dos et sur la face une grande uræus lovée.

Dieu *Bès* en agate; hauteur 0 m. 02 cent.

Pot à collyre en albâtre avec couvercle, forme commune; hauteur 0 m. 055 mill.

Pot à collyre en albâtre. Le goulot est ébréché. Hauteur 0 m. 05 cent.
Six petits anneaux en agate.

Une colonnette en terre émaillée Γ .

Scarabée en calcaire sur lequel on voit : $\text{♀} \downarrow \downarrow \downarrow \text{♀}$.

Cinq scarabées en terre émaillée :



Hameçon en bronze de la forme ordinaire, tête à boucle.

Pointe de flèche en bronze, tige pleine.

Un rasoir en bronze dont voici la forme (fig. 3).

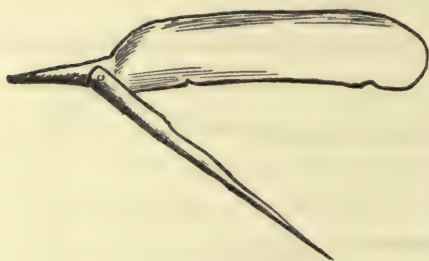


Fig. 3.

Pot à collyre en albâtre avec couvercle de même matière; hauteur 0 m. 05 cent.

Pot à collyre en albâtre, brisé d'en haut; hauteur 0 m. 06 cent.

Petit vase en terre cuite de cette forme ♀ ; couleur noire; hauteur 0 m. 095 mill.

Petit simulacre d'autel en terre cuite † portant un pain de forme conique; hauteur 0 m. 05 cent.

Grand coquillage naturel percé au fond.

Grand coquillage intact.

Deux couvercles d'albâtre pour des pots à collyre; diamètre 0 m. 055 mill. et 0 m. 045 mill.

Petite croix en bronze ✕ .


Sur le fragment d'un couvercle mince se trouve dessiné un poisson entre deux branches feuillues.



Aiguille en bois pour le kohol; longueur 0 m. 07 cent.

Trois bracelets en ivoire ont été trouvés avec une momie de femme : diamètre 0 m. 06 cent. Ils sont à section triangulaire avec côtés plus ou moins curvilignes. Moyen Empire.

Bras en bois compact, — .

Petite statuette en bois représentant un homme vêtu d'un pagne empesé; les bras ballants; hauteur 0 m. 19 cent.

Deux vases en terre cuite de cette forme , bonne cuisson.

Cercueil en bois au nom de , qui avait le titre de . Il est orné à l'extérieur des proscynèmes communs et n'a aucune inscription ni ornementation à l'intérieur. On a recueilli avec lui une chemise intacte en toile.

FOUILLES


DANS UNE NÉCROPOLE SITUÉE EN FACE DE TITALIÉH.

Les fouilles dans cette nécropole, qui ont duré quelques jours à partir du 15 avril 1913, ont amené la découverte des objets suivants, qui remontent à l'époque gréco-romaine :

Cinq statuettes funéraires en terre émaillée sans inscriptions.


Un pot à collyre en terre cuite, brisé en plusieurs morceaux qui ont été recollés; il manque quelques fragments. Hauteur 0 m. 20 cent.

Neuf scarabées ailés, en terre émaillée.

Trente-six signes , grands et petits, en terre émaillée.

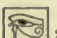
Douze colonnettes , de diverses tailles, en terre émaillée.

Vingt cœurs de différentes dimensions, en terre émaillée.

Vingt-huit signes , grands et petits, en terre émaillée.

Quarante-neuf *Anubis* accroupis, en terre émaillée.

Trente-cinq *Qobhsennouf*, en terre émaillée.

Trois *oudja* , en terre émaillée.

Vingt-cinq *Amset*, en terre émaillée.

Trente-six *Anubis*, tête de chacal et corps humain, en terre émaillée.










Trente-cinq *Horus*, tête de faucon et corps humain, en terre émaillée.

Trois têtes d'Horus, en terre émaillée.

Onze scarabées sans inscriptions, en terre émaillée.

Quatre scarabées ailés.

Une pièce représentant deux doigts en schiste.

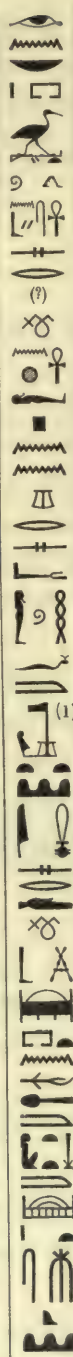
Cercueil en calcaire de forme humaine, au nom de   , var. :   , née de   .

Le couvercle porte, tracées à l'ocre, trois lignes verticales, flanquées à droite et à gauche des génies funéraires.

Dieu à tête humaine,
forme de momie.



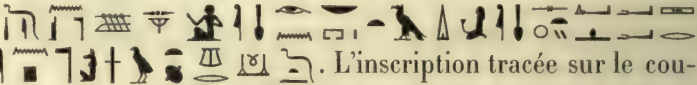
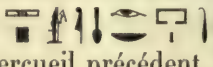
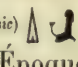
Dieu à tête de chacal,
forme de momie.



Dieu à tête de faucon,
forme de momie.




(1) Ce signe devrait être tourné en sens inverse.

Dans la même tombe on a recueilli un autre cercueil en calcaire dont le couvercle est brisé en deux fragments. Sur le dos de la cuve on lit, écrite à l'encre noire, cette légende en une ligne verticale, courant de droite à gauche : (→) . L'inscription tracée sur le couvercle a été effacée, mais elle laisse voir le nom du défunt ainsi écrit à l'encre noire :  (sic) . C'est donc le fils de la femme, maîtresse du cercueil précédent. Époque grecque.

Deux petites tables d'offrandes en calcaire de forme *Hotep* avec deux bassins. Sur le dos de l'un de ces deux monuments on lit :

ⲛⲓⲛⲓⲛⲓⲛⲓⲛⲓ

Quinze scarabées ailés sans inscription, en terre émaillée.



Petite table d'offrandes en calcaire, forme *Hotep*. Elle représente deux carrés dessinés en creux l'un à droite et l'autre à gauche. Dans celui de droite sont représentés cinq pains ainsi disposés : .

FOUILLES À MÉÏR (4 MAI 1913).

Cette fois, les fouilles ont été transférées dans la région méridionale de Méïr, où l'on a découvert les monuments suivants :

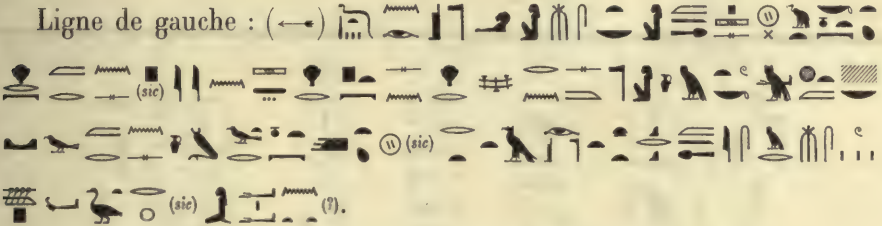
Deux caisses emboîtées au nom de . — Bois. — Longueur 1 m. 87 cent.

COUVERCLE.

Décor. Un grand collier *ousekh* suivi de la déesse Nout ailée; vient ensuite la momie sur le lit funèbre accotée d'Isis et de Nephthys. Anubis est en train de la momifier, et, au-dessous, ce dieu même en forme de chacal est accroupi sur un coffret et armé de ce fouet . Devant et derrière lui sont représentés six génies funéraires, et plus bas ces signes : .

Tout ce décor est flanqué de deux lignes verticales négligemment tracées. Je les reproduis ici sous toute réserve :

Ligne de droite : (→) 



Sur les pieds on lit en cinq courtes lignes verticales : (←)



Sur le dos de la cuve il y a trois lignes verticales pleines de lacunes. Époque grecque.

Trois cent cinquante statuettes funéraires sans légende, en terre émaillée.

Deux œufs de pigeon de l'époque grecque.

Un brancard en bois (longueur 1 m. 20 cent., largeur 0 m. 03 c.; longueur de chaque manche 0 m. 36 cent.). Les manches sont ronds, la partie où sont emboîtées les planches est carrée, les planches commencent par une partie légèrement ronde d'un seul côté. C'est probablement un brancard qui servait à porter la pâte ou quelque chose de semblable.

Cercueil en bois, orné de figures dorées, au nom de et de la dame . — Long. 2 m. 30 cent.


COUVERCLE.

Le couvercle, qui est orné d'ousekh et qui commence par le ciel étoilé, porte trois lignes verticales flanquées de quatre génies funéraires. Je les reproduis ici selon la disposition de l'original. Elles contiennent des


formules magiques destinées à assurer la conservation éternelle du corps du défunt; déjà gravées dans les pyramides de la V^e dynastie, elles ont été répétées jusqu'à l'époque ptolémaïque au milieu de textes empruntés au *Livre des Morts*.

	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Momie à tête humaine debout.											Momie à tête de singe debout.
Momie à tête de chacal debout.											Momie à tête de faucon debout.



Nephthys accroupie sur .





Isis accroupie sur .

(1) Le signe typographique en sens inverse n'existe pas.

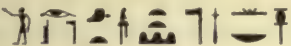


Cercueil de l'époque grecque, en très mauvais état, longueur 2 m. 23 cent. Il est en bois et renferme une momie en bonne conservation et dont les parures sont intactes. Ces parures consistent en un masque doré, un *ousekh*, une Isis ailée, et une longue bande sur laquelle on voit :

1° Isis et Nephthys escortant le mort étendu sur le lit funèbre et qu'Anubis est occupé à momifier;

2° Quatre divinités de cette forme ;

3° Scarabée ailé au-dessus de deux serpents ;

4° Les quatre génies funéraires entre lesquels cette ligne est tracée verticalement à l'encre noire :

(←) 



La gaine des pieds est bien conservée. On y reconnaît deux prisonniers asiatiques coiffés de grandes chevelures, barbus, vêtus du pagne, chaussés, et dont les bras sont attachés avec une corde derrière le dos (fig. 4). Le linceul est teint de rouge clair.

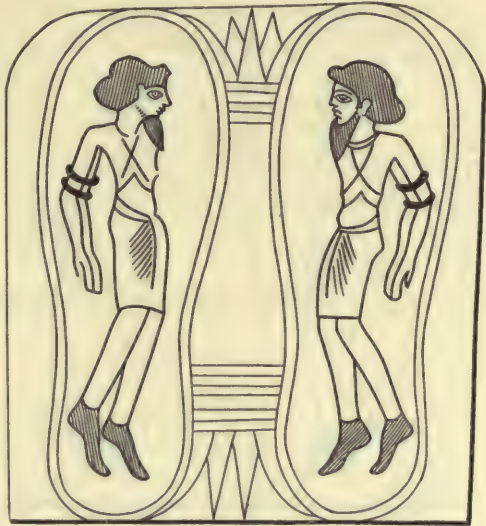

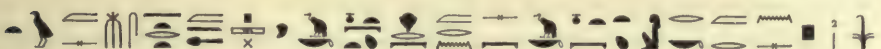








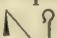



Fig. 4.

Sur la cuve de ce cercueil sont écrites trois lignes verticales dont voici la copie : (←) 





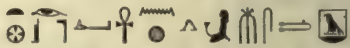
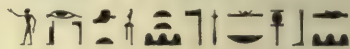
Il est très probable que le cercueil avait été fait pour un individu indéterminé  « un tel », et qu'il fut ensuite attribué à .

Cercueil en bois de l'époque grecque ayant la figure dorée. Le couvercle est en mauvais état et porte les mêmes décors en couleur que le cercueil de . Il est au nom de , fils de la dame .

Les deux lignes qui accompagnent le décor sont mal écrites, ainsi que les cinq courtes lignes qui couvrent les pieds et qui finissent par les figures des deux chacals accroupis et armés de . Entre eux figure le signe .

Sur la momie, qui est enveloppée dans un linceul rougeâtre, se trouvent les mêmes parures que sur les momies précédentes, c'est-à-dire un

masque doré, un large collier, Nephthys ailée, etc. La bande tracée entre les quatre génies funéraires est ainsi conçue :



Les pieds sont conservés dans une gaine sur laquelle sont dessinées deux sandales ornées chacune d'un prisonnier asiatique que nous reproduisons ci-contre (fig. 5).

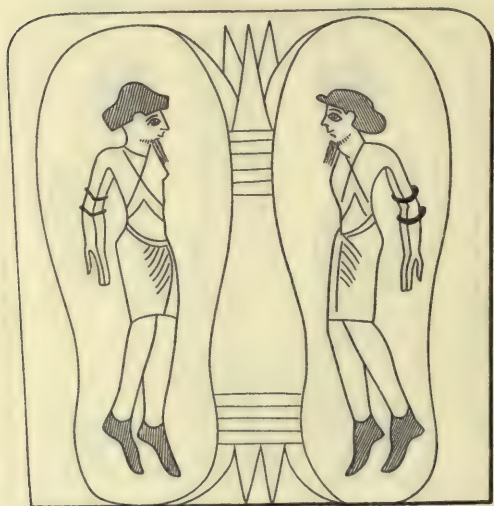
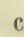





Fig. 5.

Petit cercueil en bois de l'époque grecque, décoré en

couleur; longueur 1 mètre. Il contient la momie d'un enfant âgé à peine d'une année et bien conservé dans ses bandelettes. Le linceul est teint en rouge clair, et, sur le dos de la cuve peint en blanc est tracée l'image d'une déesse debout sur le support , coiffée  comme les Heures.

Sur chaque côté de la cuve est dessinée une couleuvre dressée : celle de droite est couronnée  et celle de gauche porte la mitre . Ce sont les deux signes qui symbolisent le nord et le sud.

Cercueil en bois de forme anthropoïde, peint en couleur; longueur 2 m. 03 cent.

COUVERCLE.

Décor. 1° Masque barbu, coiffé d'une perruque;

2° Le grand collier *ousekh*;

3° Le dieu Râ ailé et tenant les deux plumes 𓂏 , dont chacune est accompagnée de 𓂏 ; légende : 𓂏 𓂏 ;


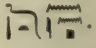
4° Anubis 𓂏 𓂏 , à corps humain, occupé à préparer la momie, étendue sur un lit funèbre. A droite du lit, le dieu Horus 𓂏 𓂏 à tête de faucon verse l'eau sur la tête de la momie. Derrière lui, la déesse Nephthys 𓂏 𓂏 accroupie sur une corbeille en damier. A gauche du lit figure le génie funéraire 𓂏 𓂏 * 𓂏 tenant une bandelette 𓂏 ; il est à corps humain et à tête de cynocéphale. Derrière lui Isis 𓂏 𓂏 est agenouillée sur une corbeille en damier;


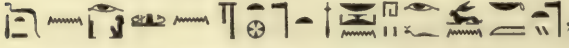
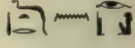
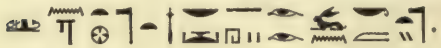
5° Trois lignes en hiéroglyphes multicolores dont quelques signes sont renversés :



Nébride attachée à une
colonne 𓂏 .

Nébride attachée à une
colonne 𓂏 .

Sur les pieds sont représentés deux Anubis accroupis chacun sur le coffret, surmonté d'un fouet  et accompagné de cette légende : .

Sur le côté gauche de la cuve, vers la tête  et plus bas au côté gauche : , au côté droit : 
.

A. KAMAL.

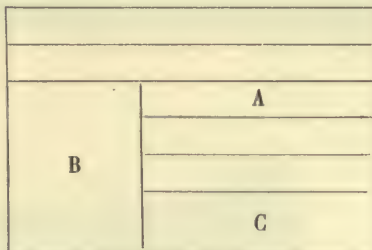
UNE
STÈLE DE L'ANCIEN EMPIRE
MAINTENANT DÉTRUITE

PAR

M. GEORGES DARESSY.

M. Maspero avait rapporté en 1913 de son voyage d'inspection en Haute-Égypte une stèle rectangulaire de 0 m. 36 cent. de hauteur et 0 m. 50 cent. de largeur, dans le plus triste état de conservation, la pierre étant entièrement crevassée et fendillée comme de la chaux vive qui a reçu de l'eau. Malgré les essais de sauvetage elle est tombée entièrement en miettes; j'ai pu à peine en copier le texte que je donne ici.

La disposition était la suivante :











A. Cinq lignes d'héroglyphes dont deux occupent toute la largeur de la pierre et les autres seulement un peu plus de la moitié. La première ligne a 0 m. 055 mill. de hauteur, la seconde 0 m. 050 mill., les autres entre 0 m. 045 mill. et 0 m. 046 mill.; les signes de la première ligne sont plus gros que les autres. Tous sont gravés gauchement et un peu en désordre; le sens est de droite à gauche :



B. Le défunt est debout, tenant la haute canne et horizontalement le \downarrow . Vêtu de la *cheni*, il a un large collier; ses cheveux sont séparés en

rangées superposées de petites boucles triangulaires. Un petit personnage gravé devant lui, en haut, lui tend un bol.

La femme du mort est debout derrière lui, la main gauche posée sur son épaule, vêtue de la longue robe, parée d'un collier, la coiffure formant de petits carreaux. C'est . A ses pieds est un coffre ; derrière elle se superposent un miroir dans son étui en vannerie et deux vases,  et .

C. A l'extrémité droite une femme agenouillée écrase du grain sur une pierre; autour d'elle sont figurés des pains et des gâteaux. Quatre vases  sont posés sur une sellette sous laquelle est gravée une feuille (?) . Plus loin viennent des côtes et un os , au-dessus d'une grande corbeille , puis une oie et, sans doute, la cuisse et la tête d'un bœuf, qui n'étaient plus reconnaissables.

Le style de la gravure indiquait pour époque de la stèle la VI^e dynastie ou la période suivante, antérieure à la X^e dynastie thébaine.

G. DARESSY.

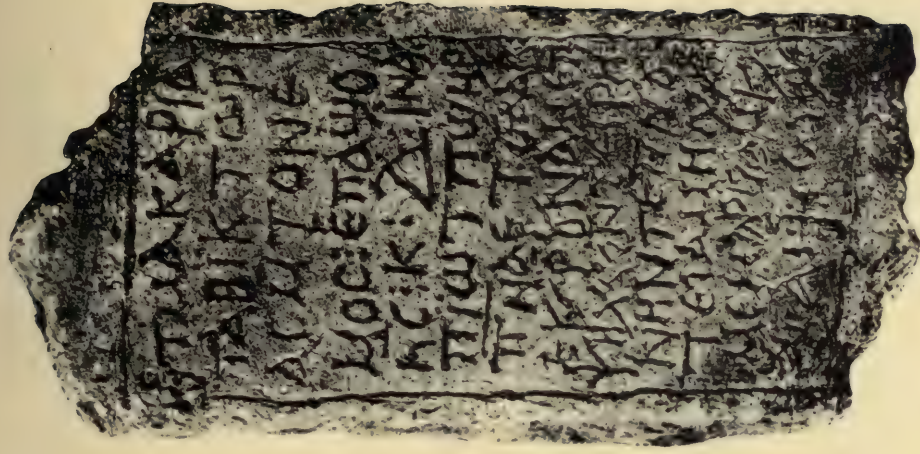


1



2

1. West side of entrance into the main room, showing traces of painting on the wall.
2. East doorway of main room, showing the jambs *in situ*.



Antinoë, 1914
Deux inscriptions coptes, nos 5 et 11.

✠ ΚΟΙΜΘΘΟΙ
 ΟΜΑΚΑΒΙΟΣΑΒΒΑ
 ΑΝΑΝΙΑΣ ΔΕΥΛΑΒΟ
 ΥΣ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡ ΚΑΙ
 ΗΓΟΥΜΕΝΟΣ ΕΝ ΜΗ
 ΝΙ ΦΑΩΦΙ ΚΕ ΗΙΗ
 ΔΙΨ ΟΘΕΟΣ ΤΟΝ
 ΠΑΝΤΟΚΡΑΤΟΡΑΝ
 ΑΝΑ ΠΑΥΣΟΝ
 ΤΗΝ ΨΥΧΗΝ
 ΔΥΤΟΥ ✠

✠ ΚΟΙΜΗΘΗ
 ΟΜΑΚΑΡΙ
 ΟΣ ΤΡΑΥΛΟ
 ΕΜΜΗΝΙ
 ΦΑΡΜΑΘΙ
 ΙΙΔ ΔΕΤΑΡ
 ΙΗΣΙΝΔΑ
 ΟΘΕΟΣ ΑΡΑ
 ΠΑΥΣΟΝΤΗ
 ΨΥΧΗΝ ΑΥΤΩ ✠

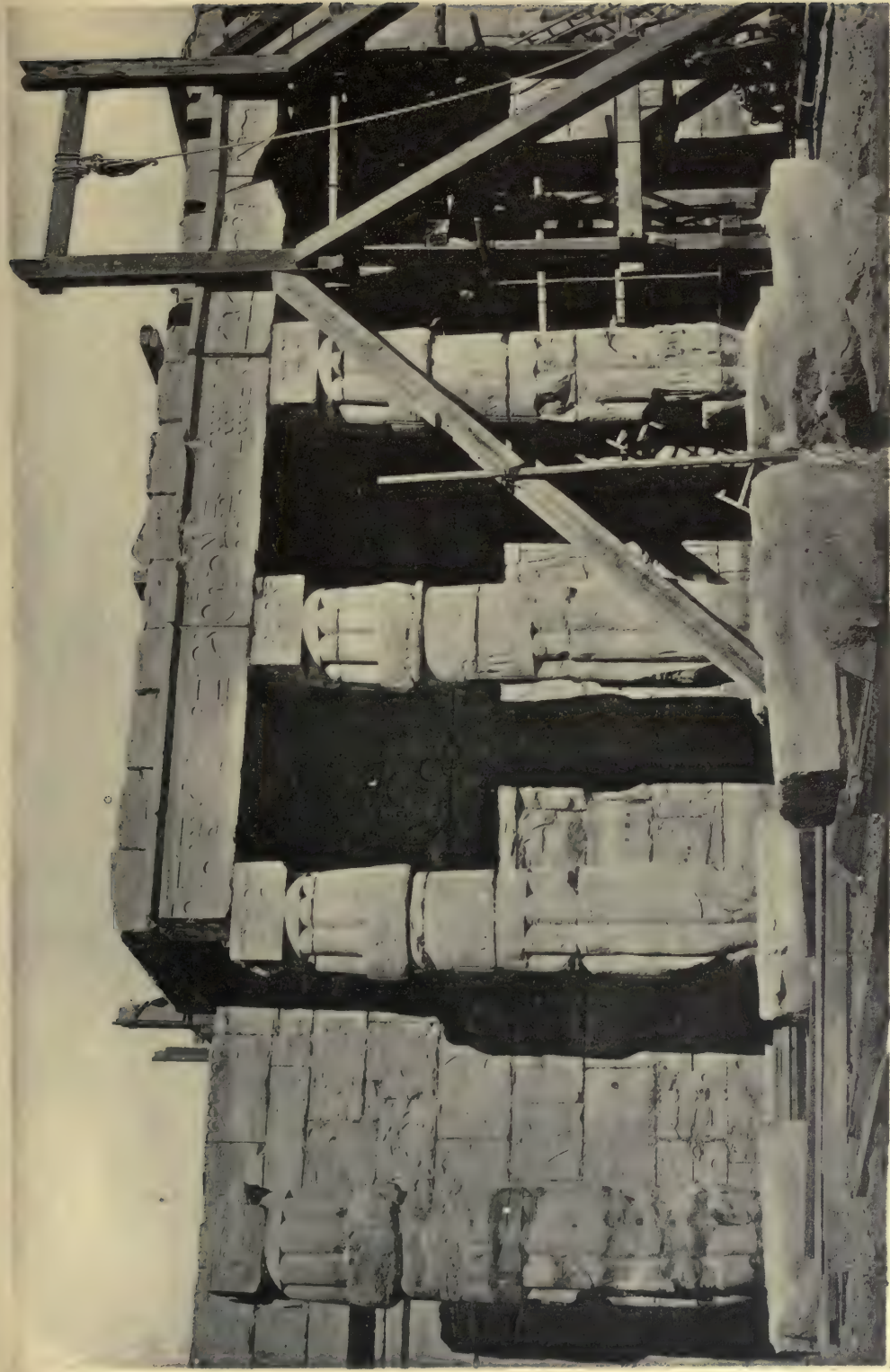
Antinoë, 1914

Deux inscriptions grecques, nos 834 et 836.



Photographie Piromali.

Façade du temple de Gournah, le 27 Décembre 1911, avant le commencement des travaux.



Photographie Piromali.

La portion Sud de la façade, le 5 Janvier 1912, après reconstitution de la dernière colonne.

207



Photographie Piromali.

L'architrave brisée de la Salle Hypostyle, le 3 Janvier 1912. Vue du Sud



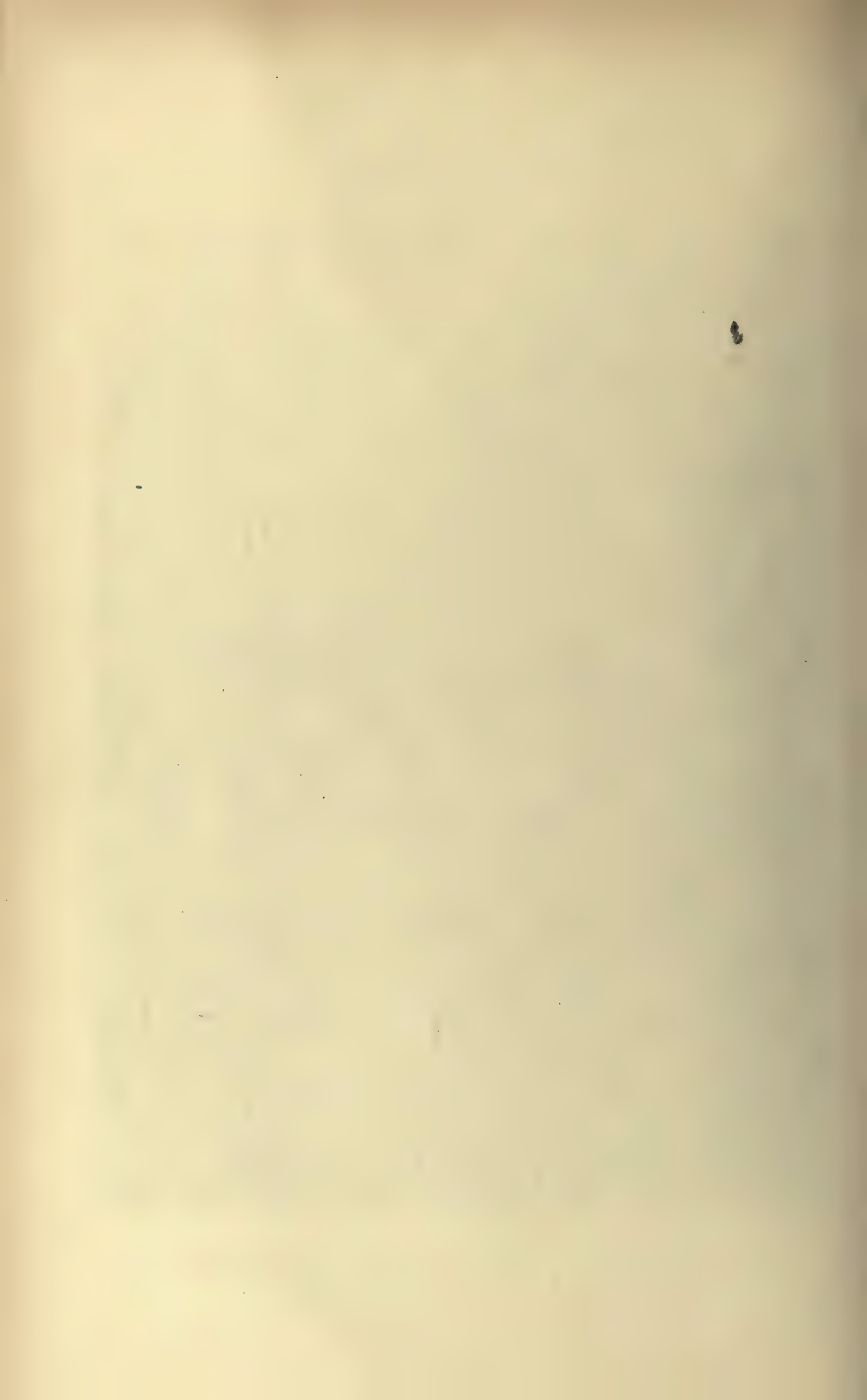
Photographie Piromali.

L'architrave brisée de la Salle Hypostyle. Vue du Nord



Photographie Piromali.

L'architrave de la Salle Hypostyle redressée le 22 Janvier 1912.





Photographie Piromali.

L'architrave de la Salle Hypostyle, débarrassée de ses échafaudages, le 4 Mars 1912.



Photographie Piromali.

La Salle Hypostyle, vue à travers la porte du Sanctuaire, le 22 Janvier 1912.



Photographie Piromali.

La Chapelle Sud-Ouest; vue du Nord, avant les travaux.



Photographie Piromali.

L'escalier du puits, le 4 Mars 1912.



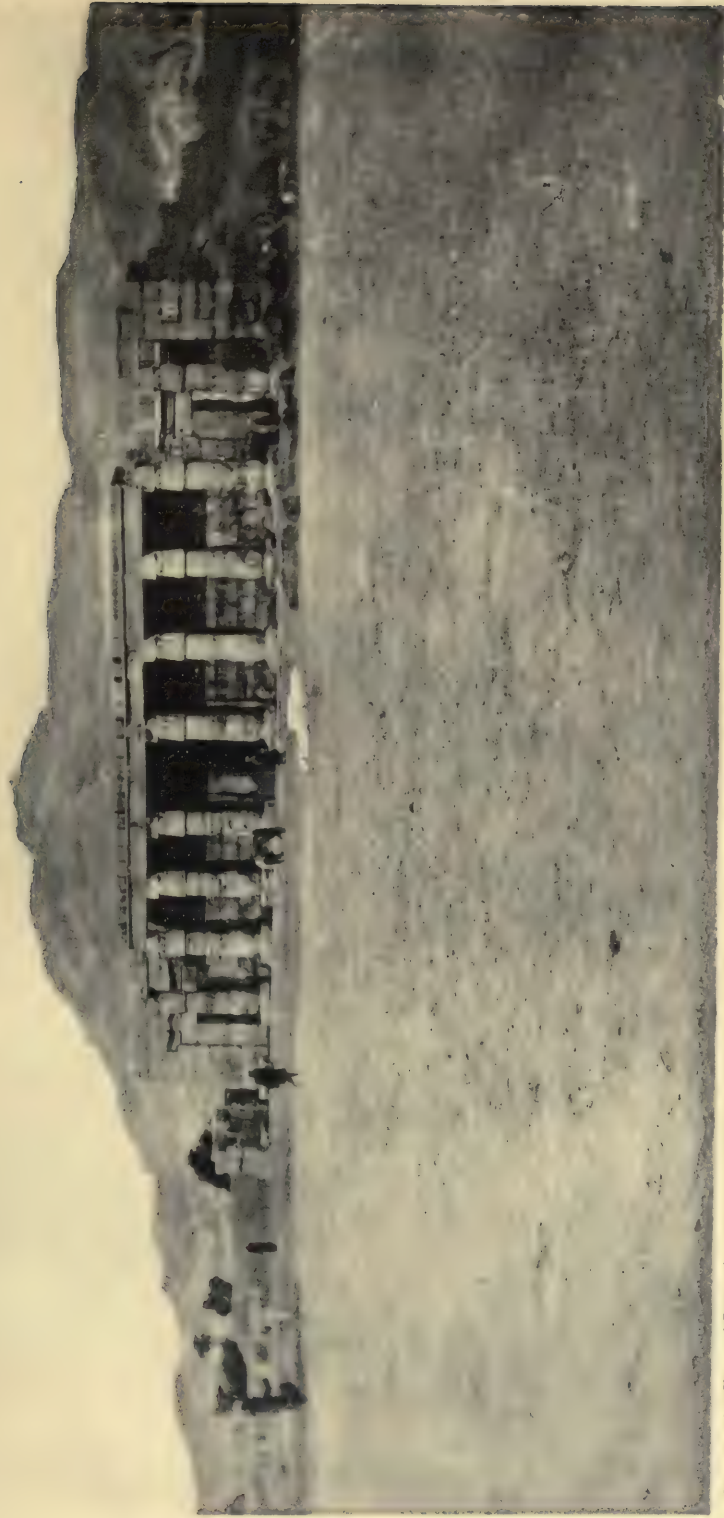
Photographie Edouard Barsanti.

Le Temple vu de l'Ouest, le 12 Janvier 1913.



Photographie Edouard Barsanti.

La cour de Ramsès II, après achèvement des travaux, le 30 Mars 1913.



Photographie Édouard Barsanti.

La Façade du Temple, le 30 Mars 1913, après achèvement des travaux.



Photographie Edouard Barsanti.

Aspect de la Salle Hypostyle pendant les travaux.
(Février 1914).



A



Photographie Edouard Barsanti.

B

La porte romaine dans les ruines de la ville.
A. Avant le déblaiement. — B. Après le déblaiement.
(Décembre 1913 — Janvier 1914).



A



Photographie Edouard Barsanti.

B

A. Le puits et la porte romaine réparés.
B. Le presbytère, l'emplacement de l'église copte et le mur de protection.
(Mars 1914).



A



Photographie Edouard Barsanti.

B

A. La nouvelle enceinte sur le front Est.

B. La chapelle de Caracalla.

(Février-Mars 1914).



Statue d'une des femmes de Thoutmôsis III.



A



Photographie Edouard Barsanti.

B

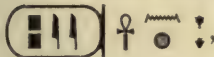
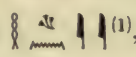


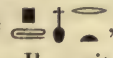
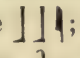
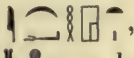
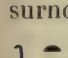
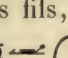
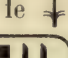
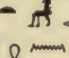


Phototype Berthaud, Paris

Le côté Nord du grand temple après la démolition du mur de Morgan.
A. Partie Nord-Ouest. — B. Partie Nord-Est.

LE TOMBEAU NOUVEAU DE MÊÎR

PAR


M. AHMED BEY KAMAL.

Le 14 mars 1913 un coup heureux a amené la découverte d'un hypogée de la VI^e dynastie appartenant : 1° au prophète d'Hathor maîtresse de Cusæ , surnommé ⁽¹⁾, fils de , surnommé , et de la dame , surnommée ; 2° à sa femme , surnommée . Il avait trois fils, le , le , le , et deux frères qui sont :  et . La figure 1 donne le plan de cet hypogée.

Son hypogée contient d'abord une cour rectangulaire (A) qui était couverte par des dalles appuyées sur de petits piliers dont il reste quelques assises. A côté de l'angle nord-ouest s'ouvre une porte basse donnant accès à une petite chambre sépulcrale à ciel actuellement ouvert en grande partie. Elle est bâtie sur le niveau même de la cour, et elle a reçu la momie d'un parent du défunt qui a été volée dès l'antiquité (B).

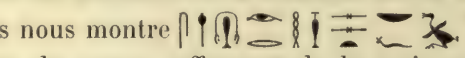
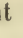
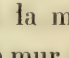
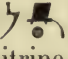

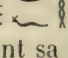
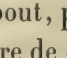
En face de l'entrée principale de la cour ouverte à l'est, on voit la porte de la chambre funéraire (C) qui renferme deux puits creusés dans le rocher : dans l'un, qui est à l'angle nord-ouest, était inhumée la momie de Pépi-ônkh-her-àb; dans l'autre, qui est à l'angle sud-est, reposait celle de sa femme. Toutes deux ont été violées dans l'antiquité, mais des

(1) Les inscriptions ornant le côté gauche de la façade de la grande chambre

funéraire donnent au défunt le surnom de .

recherches minutieuses ont permis de ramasser quelques objets leur appartenant, dont on verra la liste plus loin. Dans la paroi ouest de cette chambre s'ouvre à la hauteur de un mètre du sol une petite porte donnant accès à un *serdab* d'une forme irrégulière (D) où était un groupe de deux statues en calcaire représentant le défunt et sa femme; ce groupe sera mentionné dans la liste des objets trouvés.

COUR A.

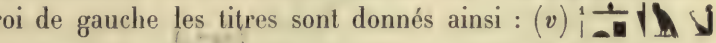
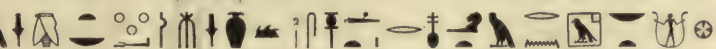

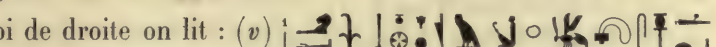



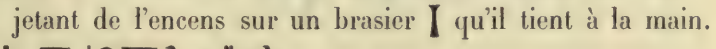
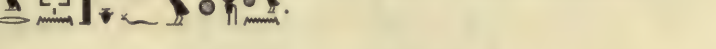
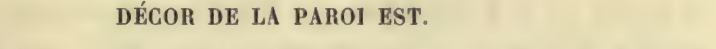
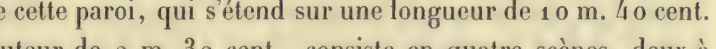
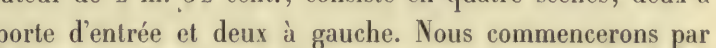
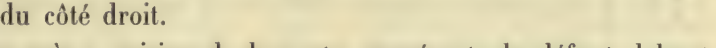
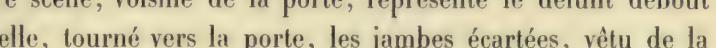
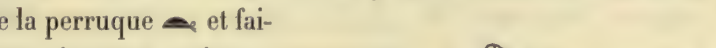
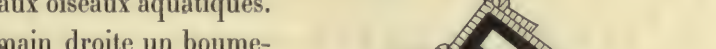

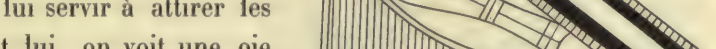

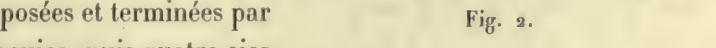
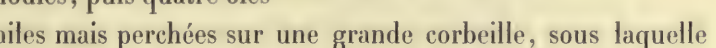
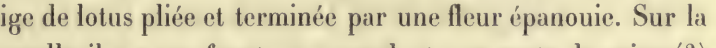
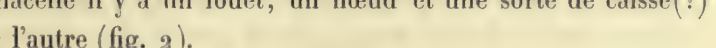
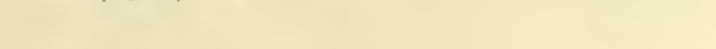
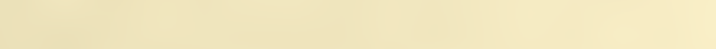
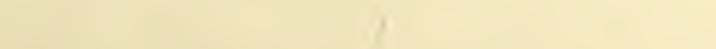
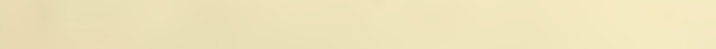
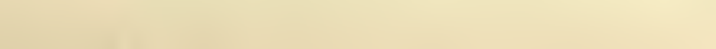
La cour mesure du sud au nord 4 m. 89 cent. et de l'est à l'ouest 5 m. 15 cent. de longueur. Elle est actuellement à ciel ouvert, mais elle était à l'origine couverte à la hauteur de 2 m. 32 cent. avec de longues dalles, soutenues par quatre petits piliers dont il reste aujourd'hui quelques assises. L'entrée principale, qui s'ouvrait à l'est, a complètement disparu avec ses inscriptions, mais sur la paroi du nord on voit deux petites représentations superposées et suivies à gauche d'une troisième. Ces représentations consistent en trois figures humaines dont deux sont dessinées sur un contrefort et la troisième sur le mur même. La première d'entre elles nous montre  debout, coiffé d'un bonnet, vêtu du pagne, offrant  de la main gauche et ayant le bras droit ballant. La seconde figure, dessinée au-dessous de la première, est  mais la main droite pliée et posée sur la poitrine. La troisième, placée sur le mur même à gauche de la précédente, représente  debout, la main gauche posée sur la poitrine; derrière lui un petit portrait du serviteur , portant une oie troussée. Sur la paroi sud on trouve deux tableaux semblables aux précédents; ils consistent chacun en un portrait d'homme gravé en creux, l'un à la suite de l'autre, sur une seule pierre de taille encastrée dans le mur à 0 m. 90 cent. de distance de l'angle sud-ouest. Le premier est celui du  debout, portant une oie troussée sur la main droite et posant sa main gauche sur la poitrine; le second appartient au  debout, portant sur sa main gauche une oie troussée dans un plateau. Une pierre de 0 m. 41 cent. de longueur sur 0 m. 27 cent. de largeur a été détachée de cette paroi. On y voit un homme debout, vêtu d'une *shenti*, posant la main gauche



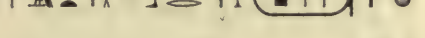
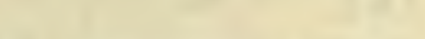
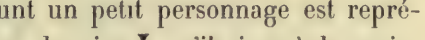
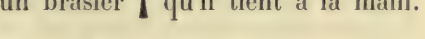
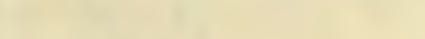
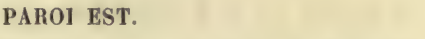
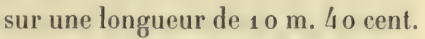
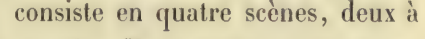
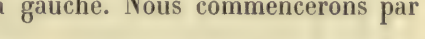
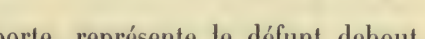
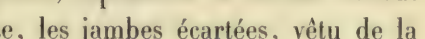
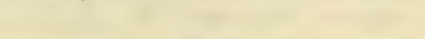





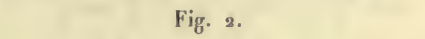
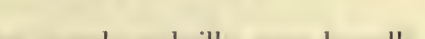
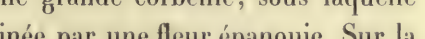
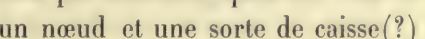
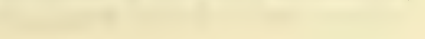
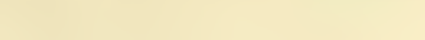
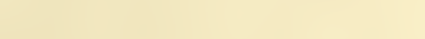
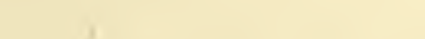
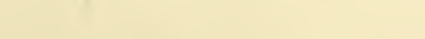
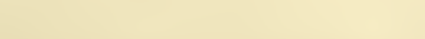
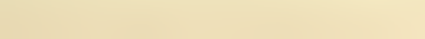
5
 6
 10
 11

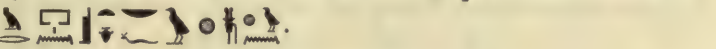
B'. Texte en colonnes, de gauche à droite :

C. Petit tableau. Le défunt et sa femme sont assis devant une table sous laquelle sont placés deux bassins avec aiguières, et au delà de laquelle on lit :

du défunt. La légende tracée sur le flanc droit est faite soigneusement, tandis que celle qui lui fait vis-à-vis est, au contraire, gravée négligemment.

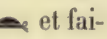
Sur la paroi de gauche les titres sont donnés ainsi : (v)                            

Sur la paroi de droite on lit : (v)                              

Entre la jambe et le bâton du défunt un petit personnage est représenté debout, jetant de l'encens sur un brasier I qu'il tient à la main. C'est le 

DÉCOR DE LA PAROI EST.

Le décor de cette paroi, qui s'étend sur une longueur de 10 m. 40 cent. et sur une hauteur de 2 m. 32 cent., consiste en quatre scènes, deux à droite de la porte d'entrée et deux à gauche. Nous commencerons par décrire celles du côté droit.

La première scène, voisine de la porte, représente le défunt debout dans une nacelle, tourné vers la porte, les jambes écartées, vêtu de la *shenti*, coiffé de la perruque  et faisant la chasse aux oiseaux aquatiques. Il tient de la main droite un boum-rang et de la main gauche trois oiseaux groupés pour lui servir à attirer les autres. Devant lui, on voit une oie volant à travers trois rangées de tiges de lotus superposées et terminées par des fleurs épanouies, puis quatre oies déployant les ailes mais perchées sur une grande corbeille, sous laquelle s'allonge une tige de lotus pliée et terminée par une fleur épanouie. Sur la poupe de la nacelle il y a un fouet, un nœud et une sorte de caisse(?) posés l'un sur l'autre (fig. 2).

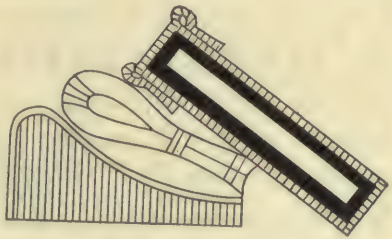


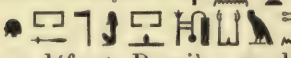
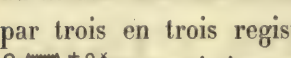
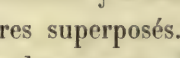

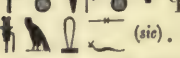
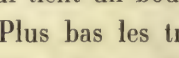
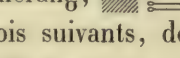
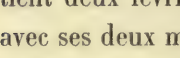
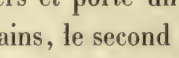
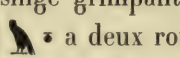

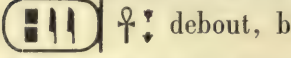

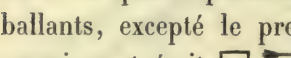
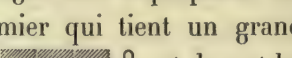
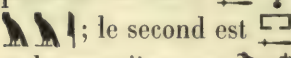
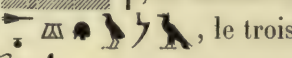
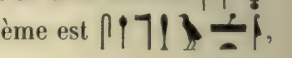



Fig. 2.

Au-dessus du portrait du défunt court cette légende . En dessous, écrite en gros caractères très en relief, et, devant lui, dans la même direction, sa femme est assise, flairant un bouquet de fleurs, et tenant à la main gauche une fleur de lotus; sa légende est ainsi conçue : . Devant elle court le nommé , tenant dans sa main trois oies qu'il offre au défunt. Derrière ce dernier il y a neuf hommes debout et classés trois par trois en trois registres superposés. Les trois premiers sont  qui tient un boumerang,  et  (sic). Plus bas les trois suivants, dont le premier  tient deux lévriers et porte un singe grim pant sur une corde qu'il tient avec ses deux mains, le second  a deux rouleaux dans la main droite et deux autres dans la main gauche, tandis que le troisième  porte un sac sur son épaule et un grand bâton à la main. Les trois derniers sont  qui brandit un boumerang,  qui brandit également un boumerang et a l'autre bras ballant, enfin  qui a les deux bras ballants.

La deuxième scène débute à droite par un grand portrait du ,  debout, barbu, coiffé d'une perruque évasée, vêtu de la *shenti*, paré d'un collier avec les larges bracelets et appuyé de ses deux mains sur un long bâton. Il inspecte ses animaux et ses bateaux, qui lui amènent les produits de ses fiefs, en remontant et en descendant le Nil. Devant lui, entre le long bâton et sa jambe, est représenté son fils aîné  debout, les bras ballants, et, derrière lui quatre personnages sont superposés. Ils sont debout, les bras ballants, excepté le premier qui tient un grand bâton. Au-dessus du premier est écrit , et devant lui en sens inverse ; le second est , le troisième est , et le quatrième est .

On voit en haut-relief également devant le même portrait du défunt trois registres superposés qui débute par une ligne verticale gravée en relief : .

Dans le premier registre du haut on voit à gauche huit bœufs à longues cornes, deux à deux, poussés par un bouvier, et, devant eux,

doigts, puis un bouvier qui conduit quatre bœufs $\text{||} \text{||}$ deux à deux. A leur suite il y en a quatre autres de l'espèce $\text{||} \text{||} \text{||} \text{||}$, dont le dernier, dessiné en miniature, monte sur l'avant-dernier pour s'accoupler avec lui.

Le troisième registre représente quatre barques, dont deux à gauche naviguent à la voile, l'une à la suite de l'autre, pour remonter le Nil et deux à droite superposées naviguent à la rame pour descendre le fleuve. La première barque à voile (fig. 3) a la proue en tête d'oie et la poupe en tête d'animal; elle a une grande voile fixée au sommet d'un haut mât et se manœuvrant par quatre bras attachés deux à droite et deux à gauche à l'extrémité de la vergue, qui sont les deux bras de tribord et les deux de bâbord. Le gabier est sur la cabine et il tient les deux câbles qui partent de l'extrémité droite du mât pour diriger la voile. Le mât est fixé en avant par dix câbles qui partent du sommet vers la poupe, et par quatre autres y compris les deux drisses : elles partent également du sommet pour se fixer en sens opposé aux deux bords vis-à-vis le mât; enfin trois autres partent vers la proue. Sur la poupe se trouve la cabine. L'équipage qui fait la manœuvre se compose d'un timonier, d'un gabier assis sur le toit de la cabine pour s'occuper de la voile, d'un assistant $\text{||} \text{||} \text{||} \text{||}$, qui porte une cruche vers sa bouche pour boire, et d'un pilote. Viennent ensuite à côté du mât deux matelots qui s'occupent du mât et qui sont suivis de six personnes : des trois premières on n'aperçoit que la tête,

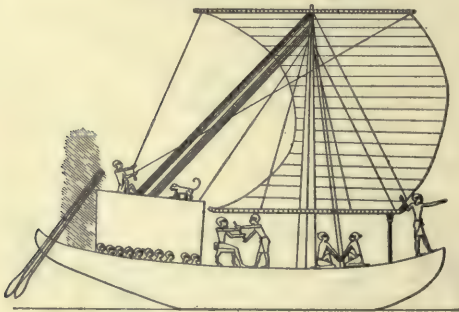


Fig. 4.

tandis que les trois autres sont assises. Devant cet équipage, le *raïs* debout tourne la tête et tend la main vers le pilote pour lui indiquer une manœuvre à faire.

La seconde barque à voile a une forme très commune, la poupe et la proue étant simplement recourbées (fig. 4). Le pilote est debout et tient la voile de la main gauche; derrière lui, sous le toit, il y a deux matelots tenant chacun une des cordes qui fixent la vergue au mât. Devant le mât, le maître de la tombe assis sur une chaise a devant lui un scribe, qui lui présente

Parmi ces poissons on peut distinguer les espèces ci-dessous (fig. 7) :

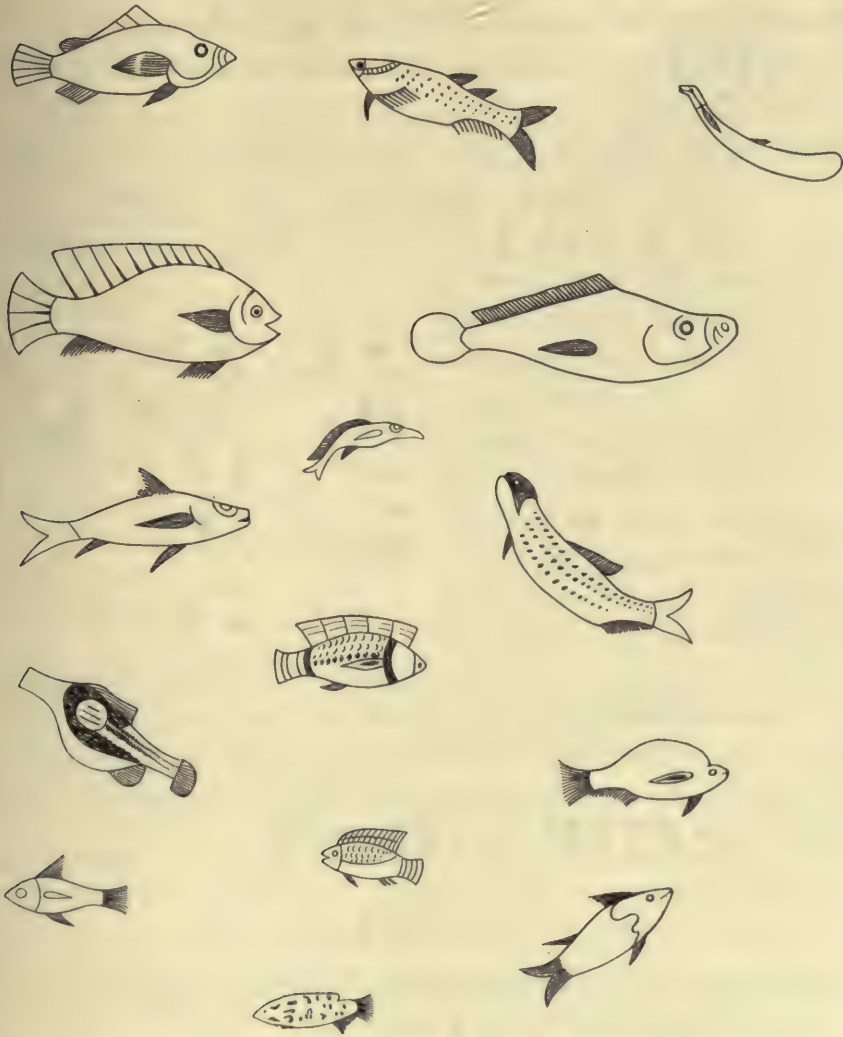



Fig. 7.

Enfin deux cuisiniers rôtissant deux oies embrochées et tenant chacun par la main droite un éventail pour activer le feu : c'est la manière actuellement en usage chez les rôtisseurs égyptiens; un troisième accroche dans un morceau de bois pendu quatre oies, deux quartiers de viande et un morceau de cette forme .

A droite de cette grande représentation que nous venons de décrire une grande scène occupe le reste de la paroi jusqu'à la porte d'entrée. Elle représente le défunt (\leftarrow) debout sur une nacelle de chasse, dans le même costume et la même parure qu'il porte à la première scène de cette paroi; il tient cette fois un long harpon avec lequel il perce deux grands poissons du Nil de l'espèce *serrasalme citharine*. Devant lui est sa femme (\leftarrow) assise et étendant les deux bras. Elle tient la jambe de son mari de la main droite et elle tend la main gauche vers un ichneumon qui grimpe sur une tige de lotus.

Derrière le maître sont représentés trois de ses parents (\leftarrow) qui sont debout, coiffés de perruques courtes, vêtus du pagne, tenant chacun un long bâton à la main gauche et un boumerang à la main droite.

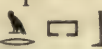

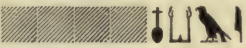

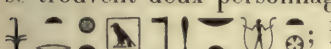
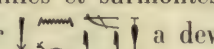

Au-dessus de la porte d'entrée est dessinée une barque aux longs avirons maniés par quatre bateliers, ayant à bord un grand veau couché sur la poupe et un homme tenant trois oiseaux dans chacune de ses deux mains. Les légendes qui accompagnent les deux premiers bateliers sont ainsi conçues :

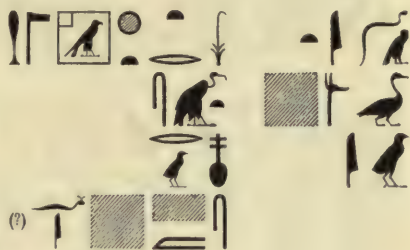


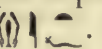


PAROI SUD.

Cette paroi est décorée de deux scènes principales, une à gauche qui en occupe les deux tiers, et une à droite.

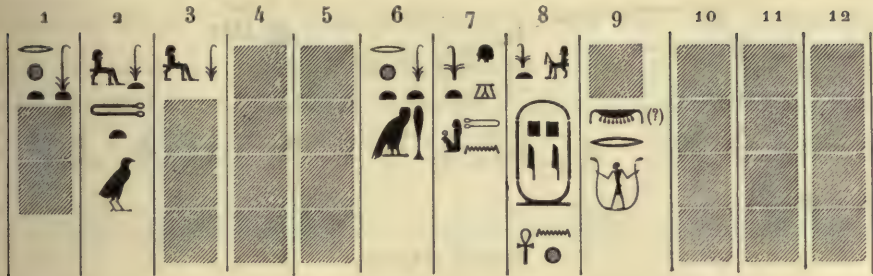
Première scène. Cette scène très détériorée représente dans une sorte de cadre le maître de l'hypogée posé à l'orientale, en pliant le pied gauche sous lui et en s'agenouillant sur la jambe droite. Il est coiffé d'une perruque évasée, vêtu du pagne, tenant à deux mains un long rouleau de papyrus qu'il lit. Son scribe se tient debout et courbé respectueusement devant lui pour lui offrir un compte sur un autre rouleau.

Derrière le maître se suivent : 1° un petit homme debout, les bras ballants et, sur sa tête, cette légende ; 2° sa femme debout; elle a souffert à tel point qu'il ne reste plus d'elle que la partie inférieure. Devant elle s'avance son fils  debout et tourné vers son frère. Derrière elle, dans le même encadrement, se tient un homme : buste et légende détériorés. Derrière cet ensemble que nous venons de décrire, on voit près de l'angle sud-est quelques registres superposés dont il ne reste que trois. Dans le premier figurent deux hommes agenouillés, le premier effacé, le second  occupé, semble-t-il, à présenter des offrandes sur un guéridon. Plus bas se trouvent deux personnages agenouillés et surmontés de cette légende ; le premier  a devant lui une table chargée d'offrandes; le second  a la même attitude et fait également des offrandes sur un guéridon en faveur du défunt. Au-dessous on voit deux autres hommes agenouillés dans la même attitude que les précédents :



Ils offrent chacun au défunt une table chargée d'offrandes. La partie supérieure au-dessus de cette scène est entièrement détruite. Devant le grand portrait de Pépi-ônkh-her-àb qui commence ce registre, et malgré la destruction, quatre bandes de personnages superposées sont visibles encore; elles sont en très mauvais état, pourtant on pourra y distinguer que le premier homme qui reste du premier registre porte cette légende . Dans le second registre on voit d'abord deux gardiens debout devant le maître, tenant chacun un grand bâton; devant eux deux hommes dont les légendes sont détruites sont courbés en signe de respect. Du troisième registre il reste encore visible en partie trois hommes assis à l'orientale. Ce sont des scribes. La légende du premier, à gauche, est effacée; celle du second est , et celle du troisième . Le quatrième registre nous montre six paysans courbés en signe de respect, et derrière eux un homme debout qui paraît être le chef : légendes détruites. Le cinquième registre occupe toute la longueur de la

Voici ceux qui occupent la deuxième rangée :



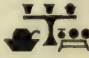

Deuxième scène. Cette scène commence à gauche par la légende de Pépi-ônkh-her-àb faisant en-tête : (→)



suivie en bas de son portrait qui le représente assis devant une table d'offrandes, sous laquelle figure, d'un côté une aiguière dans une cuvette, et de l'autre côté une sellette portant deux *hes*, $\bar{\Gamma}$ entre lesquels est placée une cruche ☪ à bouchon conique. Sous la chaise on voit la tête d'un lévrier dont le corps a disparu dans la cassure. Au-dessus il ne reste qu'un seul signe.

En face de la légende de Pépi-ônkh-her-àb est représenté en première ligne son père :







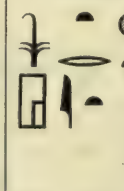


il est assis sur une chaise devant une table sous laquelle on voit une aiguière et une table basse portant des vases . Au-dessous du portrait du père et en face de celui du fils la mère est assise sur une chaise devant une petite table d'offrandes, accompagnée de cette légende gravée devant elle : 

PAROI OUEST.

Cette paroi, qui a 9 m. 34 cent. de longueur sur 2 m. 32 cent. de hauteur, se divise en trois parties : la première s'étend de l'angle sud-ouest, sur une longueur de 3 m. 97 cent., jusqu'à la porte du *serdab* et une hauteur de 2 m. 32 cent., la seconde comprend le retour du mur, qui mesure 0 m. 98 cent. de largeur, et la troisième atteint 4 m. 67 cent. de longueur. La première partie, celle qui est comprise entre l'angle sud-ouest et la porte du *serdab*, offre deux scènes principales : la première représente le défunt et sa femme, derrière eux leur entourage et devant eux leurs gens agricoles, le tout entouré de cinq bandes superposées.

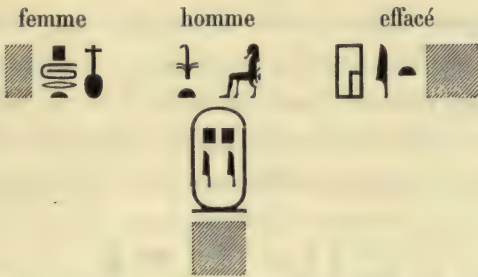
Les personnages des deux premières bandes sont assis, la main gauche sur la poitrine et la main droite sur la jambe pliée. Nous les donnons ici dans leur ordre : (→)

homme	femme	femme	homme
			
homme	homme	femme	
			

Ceux de la troisième bande sont au nombre de trois, accroupis : (→)



Ceux de la quatrième sont dans la même attitude que les précédents : (→)






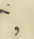
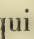
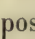
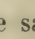
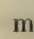


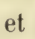
La cinquième bande ne renferme qu'une femme et un homme, également assis : (→)

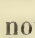
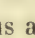


Devant les personnages de ces cinq bandes, à la partie supérieure, Pépi-ônkh-her-àb peint, assis par terre, les genoux levés et sur lesquels la main gauche, tenant le pinceau, est appuyée pour écrire la ligne verticale tracée devant lui qu'on verra plus loin. L'étui des pincesaux est attaché à l'extrémité de son pagne sur le pied gauche. La tête est coiffée de la courte perruque, le cou est orné d'un collier, les poignets sont parés de bracelets, et il est vêtu de la *shenti*. Au-dessus de lui court cette légende : (→)


Vient ensuite, au-dessous, le portrait de sa femme, assise sur une chaise devant un guéridon et surmontée de sa légende : (→)

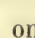
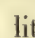
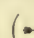
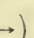
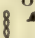


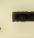
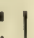


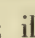
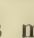
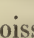
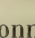
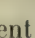
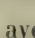
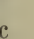






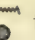
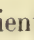
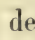
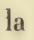
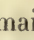
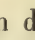

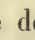


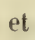

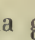

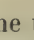


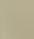
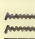

Devant le guéridon, une sellette porte une aiguière dans une cuvette, et au-dessous on aperçoit un homme         , qui pose sa main droite sur une tablette  et porte sur sa main gauche un godet .

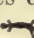



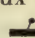
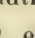
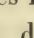
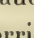
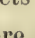
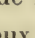
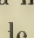
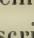
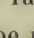
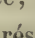
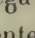
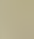
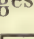
Enfin devant le défunt et sa femme court cette légende écrite en une ligne verticale et dont nous avons fait mention plus haut : ( )


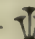

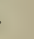

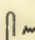
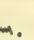
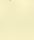
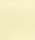
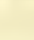
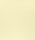
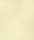
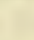
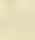
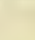
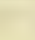
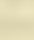
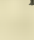
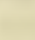
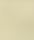
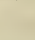
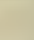
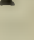
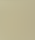



Elle est suivie de cinq registres superposés qui terminent la scène. Dans le premier on voit d'abord six personnages, dont quatre sont occupés à déraciner des tiges et deux, l'un au milieu et l'autre à la fin, tiennent  de la main droite et approchent la main gauche pour prendre les tiges avec les deux doigts; derrière eux deux caillles sont couchées à terre. Aucune légende.

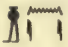
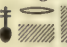
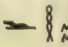
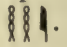
Dans le deuxième registre figurent trois moissonneurs au-dessus desquels on lit (                 ); ils moissonnent avec leurs faucilles le blé et le lin. Dans les plantes se trouvent quatre caillles becquetant par terre, et, devant les moissonneurs, un homme




                    tient de la main droite deux oies et de la gauche une cruche pendue à une corde pliée. Derrière lui un autre homme     fait couler un vase.

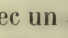
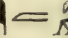
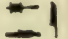
Le troisième registre représente à droite : 1° trois baudets de la race soudanaise chargés d'épis; 2° deux autres baudets de la même race, également chargés :                , et, derrière eux, le scribe présente une palette  à Pépi-ônkh-her-àb.

Le quatrième registre contient deux hommes debout : le premier tient dans chacune de ses deux mains un bâton, le second conduit devant lui quatre baudets en marche qu'il frappe avec une canne. On lit au-dessus des baudets, entre les deux hommes mentionnés plus haut,                         .

Dans le cinquième registre, représentation 1° du transport des épis; 2° d'un homme qui a devant lui un monceau très haut d'épis; 3° de deux hommes soutenant la charge d'un baudet; 4° d'un homme qui soutient la charge d'un troisième baudet. Ces charges consistent en épis et

par deux vaches et guidées par deux laboureurs, la première par les nommés  et , la seconde par  et .

Quatrième registre. Suite du labourage : à gauche, un paysan  pique deux vaches avec un aiguillon qu'il tient à deux mains; une autre charrue est traînée par deux vaches et guidée par le laboureur . A côté de l'attelage un autre paysan  brandit en l'air à deux mains un grand bâton pour presser les bêtes, dont l'une est menée par une corde tenue par un troisième paysan qui dresse, semble-t-il, l'animal.

Cinquième registre. Suite du labourage : on y voit à droite deux vaches prêtes à être attelées, puis une charrue traînée par deux vaches et guidée par . A côté de l'attelage  pique les bêtes avec un aiguillon qu'il tient à deux mains. Un troisième paysan  traîne l'attelage par une corde attachée aux bouches des bêtes.

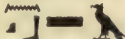
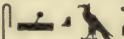
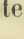
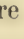
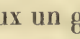
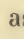
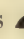
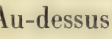
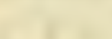
Sixième registre. Une bande de six bœufs, dont cinq à cornes marchant à la file; le premier bœuf à droite est le seul qui soit sans cornes, et le dernier saute sur l'avant-dernière vache pour s'accoupler avec elle. Pas d'inscription.

RETOUR DU MUR.

La paroi ouest fait un coude de 0 m. 96 cent. de largeur près de la porte du *serdab*, après laquelle elle reprend sa principale direction. Ce retour, dont la partie supérieure manque, est couvert de tableaux disposés sur trois registres superposés.

Premier registre. Fabrication de la bière : deux hommes à droite brassent la pâte dans un grand pétrin, et un troisième verse la bière fabriquée dans une grande cruche; deux rangées de petites amphores sont placées cinq en haut et quatre en bas sur deux tables basses, devant un homme assis à terre la jambe droite allongée et la main droite dans une amphore couchée qu'il tient de la main gauche; un autre homme verse

également de la bière dans des amphores superposées, trois en haut et quatre en bas. Légende disparue.

Second registre. Préparation de la pâte par deux ouvriers; le premier à droite a la légende  et le second ; ils ont chacun un morceau de pâte en forme d'œuf  et l'on voit entre eux un tas de pâte . Derrière eux deux autres hommes debout s'adressant des paroles, à en juger d'après la mimique de leurs mains, avec la légende , et entre eux un grand morceau de pâte . Ils sont suivis d'un cinquième ouvrier assis et tenant à chaque main un morceau de pâte rond devant un tas . Au-dessus de sa tête on lit :  .


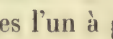
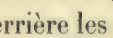
Troisième registre. On y voit à droite deux cuisiniers assis autour d'une chaudière placée sur le feu et surmontée de ; le premier à droite



Fig. 8.

remue la masse avec une sorte de louche, le second active le feu. Plus bas, on lit au-dessus de deux hommes l'un à gauche :  et l'autre à droite : . A gauche, derrière les cuisiniers, on voit une oie et des quartiers de viande suspendus et, au-dessous, deux hommes l'un assis, l'autre debout qui ont devant eux des pains accumulés. A leur suite se trouve un ouvrier assis et, devant lui, des pains accumulés; au-dessus de lui il y a deux cruches (fig. 8).

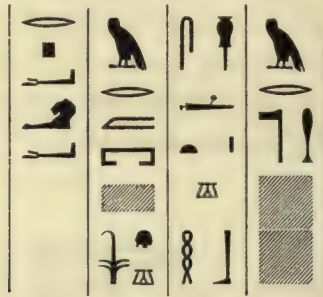
SUITE DE LA PAROI OUEST APRÈS LE RETOUR.


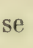

Sur cette partie de la paroi, qui mesure 4 m. 76 cent. de longueur, se trouvent trois tableaux allant de gauche à droite.

Le premier à gauche représente assis sur une chaise le (↔)



et à droite, également assis sur une chaise, le (↔)





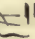


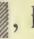


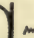
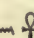
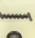



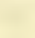
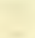

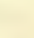
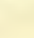
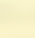
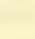
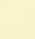
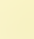


derrière lui son fils  se tenant debout posant la main gauche sur la poitrine et tenant avec l'autre main . Ces deux grands personnages ont devant eux de la volaille et un guéridon chargé d'offrandes; sous chacune de leur chaise un lévrier est accroupi, et sous le guéridon, à droite, sont deux sellettes dont l'une porte quatre vases *hes*  et l'autre une aiguière dans une cuvette, puis, à gauche, une autre sellette portant une aiguière dans une cuvette. Entre le premier personnage à gauche et le guéridon on voit près du plafond, accompagnés de ces légendes, les trois personnages suivants : (↔)




De ces trois personnages le premier est assis et lève un objet indistinct

26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36



Derrière le grand personnage de gauche il y avait une série de figures détruites, mais il en reste quelques-unes avec leurs légendes. La première est assise : (←→)      , la seconde est également assise et porte le nom de :                   



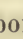
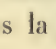
Sous le guéridon dressé entre le défunt et sa femme sont placées deux tables basses : la première à droite porte deux aigüières dans des cuvettes, la seconde à gauche quatre vases *hes* . L'espace au-dessus du guéridon, entre les deux grands personnages mentionnés plus haut, est occupé par une longue liste d'offrandes dont voici copie : (←→)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12





Derrière cette scène, à droite et faisant suite, sont rangés cinq registres superposés, occupant en longueur le reste de la paroi; les deux premiers comprennent les objets d'offrandes, les trois autres des porteurs d'offrandes marchant à la file. Commençons par décrire les objets d'offrandes. Derrière la légende de la femme, près du plafond, sont disposées deux rangées d'objets d'offrandes superposés. Dans la première on aperçoit : 1° deux choux sauvages entourant trois vases; 2° une table basse portant deux

une corde au bras gauche; 3° un homme  portant un morceau de bois au bout duquel est suspendue une tête de gazelle; il tient à la main gauche une cruche attachée par une corde et au bras droit trois vases également attachés; 4° un homme  portant un panier  à la main droite et une fleur ficelée sur le même bras, puis un grand morceau de bois à la main gauche et un sac attaché à son bras gauche; 5° un homme portant un veau et une cruche à la main droite, et levant trois vases attachés avec son bras gauche; 6° un homme portant une oie ainsi qu'une fleur attachées à son bras droit, et tenant une cruche à sa main gauche; 7° un homme portant une cuisse sur l'épaule droite et tenant également une cruche à la main gauche; 8° deux bouchers, le premier  tenant à deux mains la jambe d'un bœuf et le second dépeçant l'animal.


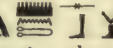

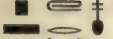

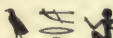
Plus bas figure une autre bande qui commence à gauche par un joueur de flûte,  (1) . En face se trouvent deux harpistes femmes accompagnées chacune d'une légende explicative : 1° 




Fig. 10.

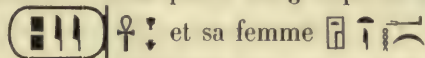
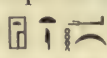
; 2° . Chacune d'elles porte une chevelure noire finissant par une mèche pendante et terminée par une boule de terre. A la suite il y a deux hommes assis et jouant aux dames; le damier porte des pions de deux formes différentes (fig. 10).

Viennent à la suite sept hommes portant des offrandes, dont le premier, qui paraît être le chef, tourne la face vers les autres; au-dessus court cette légende : . Le premier

(1) Le déterminatif est un homme jouant de la longue flûte. Ce signe manque.

porte une oie; le vingt-deuxième porte trois oies, un sceptre et trois vases pendus au bras gauche; le vingt-troisième est un homme debout levant la main droite pour faire signe aux bouchers dont mention sera faite plus bas, et laissant retomber la main gauche. Cette bande d'hommes se termine par deux bouchers dont les noms manquent, mais au-dessus d'eux court cette légende : . Le premier tient d'une main la victime et de l'autre un couteau, en tournant la face vers l'homme. Le second met le pied sur la victime et lui tient le cou à deux mains.

LE SERDAB D.

Au milieu de la paroi ouest et à un mètre environ de hauteur, on a évidé grossièrement une espèce de grand *serdab* d'un plan irrégulier⁽¹⁾. On y a déposé en face de la porte un groupe de deux statues en calcaire, représentant  et sa femme , et dont nous parlerons plus loin (voir p. 258).

LE Puits FUNÉRAIRE DE PÉPI-ÔNKH-HER-ÂB.

Dans le coin nord-ouest on a creusé un puits qui mesure 1 m. 40 cent. de largeur sur 1 m. 42 cent. de longueur et 10 mètres de profondeur. Il dessert un caveau d'une forme irrégulière : on y avait creusé d'abord dans le sol, en face l'entrée, une cavité rectangulaire pour recevoir le cercueil du défunt, mais lorsqu'on a vu que le plafond avait dans la masse rocheuse une grande crevasse qui pouvait menacer l'appareil funéraire d'écrasement en cas d'éboulement, on a ménagé une autre niche dans le rocher, au côté ouest de la première cavité, et on y a déposé le cercueil du défunt. Les trois parois

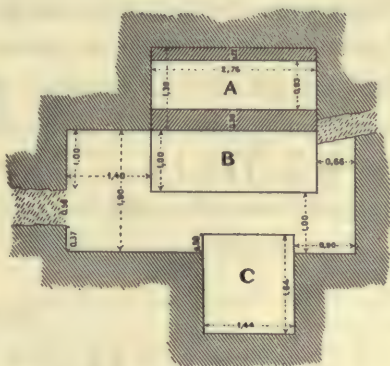


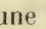
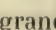
Fig. 11.

⁽¹⁾ Ce *serdab* mesure 9 m. 20 cent. de longueur sur 2 m. 73 cent. de largeur; la


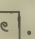



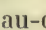
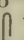













porte a 0 m. 60 cent. de largeur sur 1 m. 25 cent. de hauteur au dehors,

nord, ouest, sud de la niche préparée d'abord au-dessus de la cavité qui a reçu le cercueil, ont été ornées de tableaux, après avoir été couvertes d'une couche de stuc. Nous en donnons ici la description.

PAROI SUD DE LA NICHE.

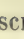



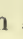





















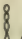



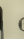
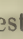
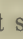
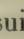


Cette paroi est ornée, à droite comme à gauche, d'une façade de maison, et l'on trouve trois registres superposés dans l'intervalle compris entre les deux : au registre supérieur qui est en haut, on voit, à droite, une cuisse sur une table basse, une table  portant deux vases et posée sur une sellette, puis cinq vases allongés de formes variées. Au second registre sont inclus, à droite, quatre vases suivis d'une sellette, puis cinq vases ayant la même forme que les cinq précédents et un grand pain  au-dessus de deux cuisses. Le troisième registre commence à droite par un guéridon portant un pain conique entre deux têtes de bœufs; il est suivi de cinq autres vases, puis d'une table basse portant trois pains, enfin d'un panier contenant deux pains coniques et une tête de veau, au-dessous duquel est figurée une cuisse.

PAROI OUEST.

Au registre supérieur on voit des amas de matières , dans lesquelles sont gravées des inscriptions mi-hiéroglyphiques, mi-hiératiques, alternant avec d'autres noms de substances, toutes marquées du chiffre . Le tout est peu net; on distingue   et . Vers la gauche est tracée une grande table  au-dessus de laquelle est inscrit :    ,   ,     également avec le nombre . Au-dessous s'alignent six coffres  et quatre tas .

Trois bandes rouge, blanche et noire ornent le soubassement.


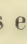
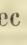
PAROI NORD.


L'inscription                                    est suivie de trois tables basses  au-dessus desquelles étaient tracées des inscriptions hiératiques comprenant surtout des chiffres. D'autres séries de

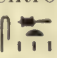
1 m. 10 cent. à l'intérieur; il ressemble à un fond de carrière. L'ouverture de la

cassure derrière le montant de la porte est large de 2 m. 42 cent.

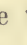
LISTE DES OBJETS TROUVÉS
DANS LE Puits DE PÉPI-ÔNKH-HER-ÀB.

Vingt pains conservés dans des soucoupes rondes en bronze, objets rares. Six vases en albâtre dont cinq sont de cette forme  (trois ont 0 m. 11 cent. de hauteur et deux 0 m. 12 cent. de hauteur) et un de cette forme  qui a 0 m. 065 mill. de hauteur. Douze vases en terre cuite de la forme  , dont quelques-uns sont encore bouchés avec un morceau de terre cuite fixé avec de la glaise, tandis que d'autres ont été débouchés déjà dans l'antiquité. Ils portent écrites à l'encre noire des légendes hiéroglyphiques, et ils contiennent l'espèce d'orge connue en arabe sous le nom de شعير نموى. Ils varient comme hauteur entre 0 m. 24 cent. et 0 m. 29 cent. y compris les bouchons.

Quinze vases de la même forme que les précédents, variant entre 0 m. 26 cent. et 0 m. 28 cent. de hauteur. Ils renferment une espèce de farine pétrie appelée  . Elle ressemble au pain de Nebak ou à celui de Doum.

Huit vases en terre cuite de la même forme que les précédents; ils varient de hauteur entre 0 m. 27 cent. et 0 m. 30 cent. et contiennent une matière appelée  , qui ressemble au pain de graine de lin ou de sésame.



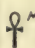
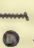

Sept vases en terre cuite, même forme que les précédents et dont quelques-uns sont bouchés et portent le nom répété sur chaque vase en hiéroglyphique. Ils varient comme hauteur entre 0 m. 24 cent. et 0 m. 29 cent.

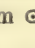
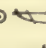
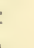
Deux vases en terre cuite : l'un est de cette forme  et servait de soucoupe à l'autre qui est en forme de coquille.

Une grande cruche en terre cuite de 0 m. 50 cent. de hauteur.

Quelques planches du cercueil de ce défunt, brisé par les anciens voleurs, subsistent encore. Sur une planche détachée d'un des côtés latéraux



par une préoccupation de cet ordre que pour éviter de reproduire le signe  on en a donné la lecture $\Delta \beta$, et de même dans le nom de    

le cartouche renfermant le nom terrestre Pépi a été remplacé par le prénom    d'assimilation au soleil, qui ne peut porter aucun maléfice.

G. D.

	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
c											
d											
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	
e											
f											

Deux couteaux en silex, taillés à grands éclats; l'un a 0 m. 17 cent. de longueur et l'autre 0 m. 125 mill.

Pot à collyre en albâtre de la forme ¶; hauteur 0 m. 08 cent.

Un vase en albâtre de la forme ¶, 0 m. 10 cent. Le bord en est ébréché, mais il est de bonne exécution.

Onze petites soucoupes rondes de 0 m. 05 cent. de diamètre chacune; elles contenaient des pains, comme les grandes soucoupes ramassées dans le puits du mari et dont mention a été faite plus haut.

Un pot à collyre en bronze, avec baguette également en bronze, forme cylindrique ¶; hauteur 0 m. 065 mill.

Cinq lames de haches en bronze de la forme ■.

Sept lames de couteaux ou de lances; longueur 0 m. 122 mill.

Sept lames de ciseaux en bronze; longueur 0 m. 082 mill.

Sept autres lames de ciseaux en bronze; longueur 0 m. 09 cent.

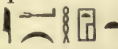
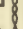
Huit lames droites en bronze; longueur 0 m. 072 mill.

Onze pointes mousses à collyre; longueur 0 m. 085 mill.

On a recueilli également dans ce puits funéraire quelques planches du cercueil qui nous donnent les formules écrites sur les côtés des pieds et de la tête :

1° (→) ¶ 𐀀 𐀁 𐀂 𐀃 𐀄 𐀅 𐀆 𐀇 𐀈 𐀉 𐀊 𐀋 𐀌 𐀍 𐀎 𐀏 𐀐 𐀑 𐀒 𐀓 𐀔 𐀕 𐀖 𐀗 𐀘 𐀙 𐀚 𐀛 𐀜 𐀝 𐀞 𐀟 𐀠 𐀡 𐀢 𐀣 𐀤 𐀥 𐀦 𐀧 𐀨 𐀩 𐀪 𐀫 𐀬 𐀭 𐀮 𐀯 𐀰 𐀱 𐀲 𐀳 𐀴 𐀵 𐀶 𐀷 𐀸 𐀹 𐀺 𐀻 𐀼 𐀽 𐀾 𐀿 𐁀 𐁁 𐁂 𐁃 𐁄 𐁅 𐁆 𐁇 𐁈 𐁉 𐁊 𐁋 𐁌 𐁍 𐁎 𐁏 𐁐 𐁑 𐁒 𐁓 𐁔 𐁕 𐁖 𐁗 𐁘 𐁙 𐁚 𐁛 𐁜 𐁝 𐁞 𐁟 𐁠 𐁡 𐁢 𐁣 𐁤 𐁥 𐁦 𐁧 𐁨 𐁩 𐁪 𐁫 𐁬 𐁭 𐁮 𐁯 𐁰 𐁱 𐁲 𐁳 𐁴 𐁵 𐁶 𐁷 𐁸 𐁹 𐁺 𐁻 𐁼 𐁽 𐁾 𐁿 𐂀 𐂁 𐂂 𐂃 𐂄 𐂅 𐂆 𐂇 𐂈 𐂉 𐂊 𐂋 𐂌 𐂍 𐂎 𐂏 𐂐 𐂑 𐂒 𐂓 𐂔 𐂕 𐂖 𐂗 𐂘 𐂙 𐂚 𐂛 𐂜 𐂝 𐂞 𐂟 𐂠 𐂡 𐂢 𐂣 𐂤 𐂥 𐂦 𐂧 𐂨 𐂩 𐂪 𐂫 𐂬 𐂭 𐂮 𐂯 𐂰 𐂱 𐂲 𐂳 𐂴 𐂵 𐂶 𐂷 𐂸 𐂹 𐂺 𐂻 𐂼 𐂽 𐂾 𐂿 𐃀 𐃁 𐃂 𐃃 𐃄 𐃅 𐃆 𐃇 𐃈 𐃉 𐃊 𐃋 𐃌 𐃍 𐃎 𐃏 𐃐 𐃑 𐃒 𐃓 𐃔 𐃕 𐃖 𐃗 𐃘 𐃙 𐃚 𐃛 𐃜 𐃝 𐃞 𐃟 𐃠 𐃡 𐃢 𐃣 𐃤 𐃥 𐃦 𐃧 𐃨 𐃩 𐃪 𐃫 𐃬 𐃭 𐃮 𐃯 𐃰 𐃱 𐃲 𐃳 𐃴 𐃵 𐃶 𐃷 𐃸 𐃹 𐃺 𐃻 𐃼 𐃽 𐃾 𐃿 𐄀 𐄁 𐄂 𐄃 𐄄 𐄅 𐄆 𐄇 𐄈 𐄉 𐄊 𐄋 𐄌 𐄍 𐄎 𐄏 𐄐 𐄑 𐄒 𐄓 𐄔 𐄕 𐄖 𐄗 𐄘 𐄙 𐄚 𐄛 𐄜 𐄝 𐄞 𐄟 𐄠 𐄡 𐄢 𐄣 𐄤 𐄥 𐄦 𐄧 𐄨 𐄩 𐄪 𐄫 𐄬 𐄭 𐄮 𐄯 𐄰 𐄱 𐄲 𐄳 𐄴 𐄵 𐄶 𐄷 𐄸 𐄹 𐄺 𐄻 𐄼 𐄽 𐄾 𐄿 𐅀 𐅁 𐅂 𐅃 𐅄 𐅅 𐅆 𐅇 𐅈 𐅉 𐅊 𐅋 𐅌 𐅍 𐅎 𐅏 𐅐 𐅑 𐅒 𐅓 𐅔 𐅕 𐅖 𐅗 𐅘 𐅙 𐅚 𐅛 𐅜 𐅝 𐅞 𐅟 𐅠 𐅡 𐅢 𐅣 𐅤 𐅥 𐅦 𐅧 𐅨 𐅩 𐅪 𐅫 𐅬 𐅭 𐅮 𐅯 𐅰 𐅱 𐅲 𐅳 𐅴 𐅵 𐅶 𐅷 𐅸 𐅹 𐅺 𐅻 𐅼 𐅽 𐅾 𐅿 𐆀 𐆁 𐆂 𐆃 𐆄 𐆅 𐆆 𐆇 𐆈 𐆉 𐆊 𐆋 𐆌 𐆍 𐆎 𐆏 𐆐 𐆑 𐆒 𐆓 𐆔 𐆕 𐆖 𐆗 𐆘 𐆙 𐆚 𐆛 𐆜 𐆝 𐆞 𐆟 𐆠 𐆡 𐆢 𐆣 𐆤 𐆥 𐆦 𐆧 𐆨 𐆩 𐆪 𐆫 𐆬 𐆭 𐆮 𐆯 𐆰 𐆱 𐆲 𐆳 𐆴 𐆵 𐆶 𐆷 𐆸 𐆹 𐆺 𐆻 𐆼 𐆽 𐆾 𐆿 𐇀 𐇁 𐇂 𐇃 𐇄 𐇅 𐇆 𐇇 𐇈 𐇉 𐇊 𐇋 𐇌 𐇍 𐇎 𐇏 𐇐 𐇑 𐇒 𐇓 𐇔 𐇕 𐇖 𐇗 𐇘 𐇙 𐇚 𐇛 𐇜 𐇝 𐇞 𐇟 𐇠 𐇡 𐇢 𐇣 𐇤 𐇥 𐇦 𐇧 𐇨 𐇩 𐇪 𐇫 𐇬 𐇭 𐇮 𐇯 𐇰 𐇱 𐇲 𐇳 𐇴 𐇵 𐇶 𐇷 𐇸 𐇹 𐇺 𐇻 𐇼 𐇽 𐇾 𐇿 𐈀 𐈁 𐈂 𐈃 𐈄 𐈅 𐈆 𐈇 𐈈 𐈉 𐈊 𐈋 𐈌 𐈍 𐈎 𐈏 𐈐 𐈑 𐈒 𐈓 𐈔 𐈕 𐈖 𐈗 𐈘 𐈙 𐈚 𐈛 𐈜 𐈝 𐈞 𐈟 𐈠 𐈡 𐈢 𐈣 𐈤 𐈥 𐈦 𐈧 𐈨 𐈩 𐈪 𐈫 𐈬 𐈭 𐈮 𐈯 𐈰 𐈱 𐈲 𐈳 𐈴 𐈵 𐈶 𐈷 𐈸 𐈹 𐈺 𐈻 𐈼 𐈽 𐈾 𐈿 𐉀 𐉁 𐉂 𐉃 𐉄 𐉅 𐉆 𐉇 𐉈 𐉉 𐉊 𐉋 𐉌 𐉍 𐉎 𐉏 𐉐 𐉑 𐉒 𐉓 𐉔 𐉕 𐉖 𐉗 𐉘 𐉙 𐉚 𐉛 𐉜 𐉝 𐉞 𐉟 𐉠 𐉡 𐉢 𐉣 𐉤 𐉥 𐉦 𐉧 𐉨 𐉩 𐉪 𐉫 𐉬 𐉭 𐉮 𐉯 𐉰 𐉱 𐉲 𐉳 𐉴 𐉵 𐉶 𐉷 𐉸 𐉹 𐉺 𐉻 𐉼 𐉽 𐉾 𐉿 𐊀 𐊁 𐊂 𐊃 𐊄 𐊅 𐊆 𐊇 𐊈 𐊉 𐊊 𐊋 𐊌 𐊍 𐊎 𐊏 𐊐 𐊑 𐊒 𐊓 𐊔 𐊕 𐊖 𐊗 𐊘 𐊙 𐊚 𐊛 𐊜 𐊝 𐊞 𐊟 𐊠 𐊡 𐊢 𐊣 𐊤 𐊥 𐊦 𐊧 𐊨 𐊩 𐊪 𐊫 𐊬 𐊭 𐊮 𐊯 𐊰 𐊱 𐊲 𐊳 𐊴 𐊵 𐊶 𐊷 𐊸 𐊹 𐊺 𐊻 𐊼 𐊽 𐊾 𐊿 𐋀 𐋁 𐋂 𐋃 𐋄 𐋅 𐋆 𐋇 𐋈 𐋉 𐋊 𐋋 𐋌 𐋍 𐋎 𐋏 𐋐 𐋑 𐋒 𐋓 𐋔 𐋕 𐋖 𐋗 𐋘 𐋙 𐋚 𐋛 𐋜 𐋝 𐋞 𐋟 𐋠 𐋡 𐋢 𐋣 𐋤 𐋥 𐋦 𐋧 𐋨 𐋩 𐋪 𐋫 𐋬 𐋭 𐋮 𐋯 𐋰 𐋱 𐋲 𐋳 𐋴 𐋵 𐋶 𐋷 𐋸 𐋹 𐋺 𐋻 𐋼 𐋽 𐋾 𐋿 𐌀 𐌁 𐌂 𐌃 𐌄 𐌅 𐌆 𐌇 𐌈 𐌉 𐌊 𐌋 𐌌 𐌍 𐌎 𐌏 𐌐 𐌑 𐌒 𐌓 𐌔 𐌕 𐌖 𐌗 𐌘 𐌙 𐌚 𐌛 𐌜 𐌝 𐌞 𐌟 𐌠 𐌡 𐌢 𐌣 𐌤 𐌥 𐌦 𐌧 𐌨 𐌩 𐌪 𐌫 𐌬 𐌭 𐌮 𐌯 𐌰 𐌱 𐌲 𐌳 𐌴 𐌵 𐌶 𐌷 𐌸 𐌹 𐌺 𐌻 𐌼 𐌽 𐌾 𐌿 𐍀 𐍁 𐍂 𐍃 𐍄 𐍅 𐍆 𐍇 𐍈 𐍉 𐍊 𐍋 𐍌 𐍍 𐍎 𐍏 𐍐 𐍑 𐍒 𐍓 𐍔 𐍕 𐍖 𐍗 𐍘 𐍙 𐍚 𐍛 𐍜 𐍝 𐍞 𐍟 𐍠 𐍡 𐍢 𐍣 𐍤 𐍥 𐍦 𐍧 𐍨 𐍩 𐍪 𐍫 𐍬 𐍭 𐍮 𐍯 𐍰 𐍱 𐍲 𐍳 𐍴 𐍵 𐍶 𐍷 𐍸 𐍹 𐍺 𐍻 𐍼 𐍽 𐍾 𐍿 𐎀 𐎁 𐎂 𐎃 𐎄 𐎅 𐎆 𐎇 𐎈 𐎉 𐎊 𐎋 𐎌 𐎍 𐎎 𐎏 𐎐 𐎑 𐎒 𐎓 𐎔 𐎕 𐎖 𐎗 𐎘 𐎙 𐎚 𐎛 𐎜 𐎝 𐎞 𐎟 𐎠 𐎡 𐎢 𐎣 𐎤 𐎥 𐎦 𐎧 𐎨 𐎩 𐎪 𐎫 𐎬 𐎭 𐎮 𐎯 𐎰 𐎱 𐎲 𐎳 𐎴 𐎵 𐎶 𐎷 𐎸 𐎹 𐎺 𐎻 𐎼 𐎽 𐎾 𐎿 𐏀 𐏁 𐏂 𐏃 𐏄 𐏅 𐏆 𐏇 𐏈 𐏉 𐏊 𐏋 𐏌 𐏍 𐏎 𐏏 𐏐 𐏑 𐏒 𐏓 𐏔 𐏕 𐏖 𐏗 𐏘 𐏙 𐏚 𐏛 𐏜 𐏝 𐏞 𐏟 𐏠 𐏡 𐏢 𐏣 𐏤 𐏥 𐏦 𐏧 𐏨 𐏩 𐏪 𐏫 𐏬 𐏭 𐏮 𐏯 𐏰 𐏱 𐏲 𐏳 𐏴 𐏵 𐏶 𐏷 𐏸 𐏹 𐏺 𐏻 𐏼 𐏽 𐏾 𐏿 𐐀 𐐁 𐐂 𐐃 𐐄 𐐅 𐐆 𐐇 𐐈 𐐉 𐐊 𐐋 𐐌 𐐍 𐐎 𐐏 𐐐 𐐑 𐐒 𐐓 𐐔 𐐕 𐐖 𐐗 𐐘 𐐙 𐐚 𐐛 𐐜 𐐝 𐐞 𐐟 𐐠 𐐡 𐐢 𐐣 𐐤 𐐥 𐐦 𐐧 𐐨 𐐩 𐐪 𐐫 𐐬 𐐭 𐐮 𐐯 𐐰 𐐱 𐐲 𐐳 𐐴 𐐵 𐐶 𐐷 𐐸 𐐹 𐐺 𐐻 𐐼 𐐽 𐐾 𐐿 𐑀 𐑁 𐑂 𐑃 𐑄 𐑅 𐑆 𐑇 𐑈 𐑉 𐑊 𐑋 𐑌 𐑍 𐑎 𐑏 𐑐 𐑑 𐑒 𐑓 𐑔 𐑕 𐑖 𐑗 𐑘 𐑙 𐑚 𐑛 𐑜 𐑝 𐑞 𐑟 𐑠 𐑡 𐑢 𐑣 𐑤 𐑥 𐑦 𐑧 𐑨 𐑩 𐑪 𐑫 𐑬 𐑭 𐑮 𐑯 𐑰 𐑱 𐑲 𐑳 𐑴 𐑵 𐑶 𐑷 𐑸 𐑹 𐑺 𐑻 𐑼 𐑽 𐑾 𐑿 𐒀 𐒁 𐒂 𐒃 𐒄 𐒅 𐒆 𐒇 𐒈 𐒉 𐒊 𐒋 𐒌 𐒍 𐒎 𐒏 𐒐 𐒑 𐒒 𐒓 𐒔 𐒕 𐒖 𐒗 𐒘 𐒙 𐒚 𐒛 𐒜 𐒝 𐒞 𐒟 𐒠 𐒡 𐒢 𐒣 𐒤 𐒥 𐒦 𐒧 𐒨 𐒩 𐒪 𐒫 𐒬 𐒭 𐒮 𐒯 𐒰 𐒱 𐒲 𐒳 𐒴 𐒵 𐒶 𐒷 𐒸 𐒹 𐒺 𐒻 𐒼 𐒽 𐒾 𐒿 𐓀 𐓁 𐓂 𐓃 𐓄 𐓅 𐓆 𐓇 𐓈 𐓉 𐓊 𐓋 𐓌 𐓍 𐓎 𐓏 𐓐 𐓑 𐓒 𐓓 𐓔 𐓕 𐓖 𐓗 𐓘 𐓙 𐓚 𐓛 𐓜 𐓝 𐓞 𐓟 𐓠 𐓡 𐓢 𐓣 𐓤 𐓥 𐓦 𐓧 𐓨 𐓩 𐓪 𐓫 𐓬 𐓭 𐓮 𐓯 𐓰 𐓱 𐓲 𐓳 𐓴 𐓵 𐓶 𐓷 𐓸 𐓹 𐓺 𐓻 𐓼 𐓽 𐓾 𐓿 𐔀 𐔁 𐔂 𐔃 𐔄 𐔅 𐔆 𐔇 𐔈 𐔉 𐔊 𐔋 𐔌 𐔍 𐔎 𐔏 𐔐 𐔑 𐔒 𐔓 𐔔 𐔕 𐔖 𐔗 𐔘 𐔙 𐔚 𐔛 𐔜 𐔝 𐔞 𐔟 𐔠 𐔡 𐔢 𐔣 𐔤 𐔥 𐔦 𐔧 𐔨 𐔩 𐔪 𐔫 𐔬 𐔭 𐔮 𐔯 𐔰 𐔱 𐔲 𐔳 𐔴 𐔵 𐔶 𐔷 𐔸 𐔹 𐔺 𐔻 𐔼 𐔽 𐔾 𐔿 𐕀 𐕁 𐕂 𐕃 𐕄 𐕅 𐕆 𐕇 𐕈 𐕉 𐕊 𐕋 𐕌 𐕍 𐕎 𐕏 𐕐 𐕑 𐕒 𐕓 𐕔 𐕕 𐕖 𐕗 𐕘 𐕙 𐕚 𐕛 𐕜 𐕝 𐕞 𐕟 𐕠 𐕡 𐕢 𐕣 𐕤 𐕥 𐕦 𐕧 𐕨 𐕩 𐕪 𐕫 𐕬 𐕭 𐕮 𐕯 𐕰 𐕱 𐕲 𐕳 𐕴 𐕵 𐕶 𐕷 𐕸 𐕹 𐕺 𐕻 𐕼 𐕽 𐕾 𐕿 𐖀 𐖁 𐖂 𐖃 𐖄 𐖅 𐖆 𐖇 𐖈 𐖉 𐖊 𐖋 𐖌 𐖍 𐖎 𐖏 𐖐 𐖑 𐖒 𐖓 𐖔 𐖕 𐖖 𐖗 𐖘 𐖙 𐖚 𐖛 𐖜 𐖝 𐖞 𐖟 𐖠 𐖡 𐖢 𐖣 𐖤 𐖥 𐖦 𐖧 𐖨 𐖩 𐖪 𐖫 𐖬 𐖭 𐖮 𐖯 𐖰 𐖱 𐖲 𐖳 𐖴 𐖵 𐖶 𐖷 𐖸 𐖹 𐖺 𐖻 𐖼 𐖽 𐖾 𐖿 𐗀 𐗁 𐗂 𐗃 𐗄 𐗅 𐗆 𐗇 𐗈 𐗉 𐗊 𐗋 𐗌 𐗍 𐗎 𐗏 𐗐 𐗑 𐗒 𐗓 𐗔 𐗕 𐗖 𐗗 𐗘 𐗙 𐗚 𐗛 𐗜 𐗝 𐗞 𐗟 𐗠 𐗡 𐗢 𐗣 𐗤 𐗥 𐗦 𐗧 𐗨 𐗩 𐗪 𐗫 𐗬 𐗭 𐗮 𐗯 𐗰 𐗱 𐗲 𐗳 𐗴 𐗵 𐗶 𐗷 𐗸 𐗹 𐗺 𐗻 𐗼 𐗽 𐗾 𐗿 𐘀 𐘁 𐘂 𐘃 𐘄 𐘅 𐘆 𐘇 𐘈 𐘉 𐘊 𐘋 𐘌 𐘍 𐘎 𐘏 𐘐 𐘑 𐘒 𐘓 𐘔 𐘕 𐘖 𐘗 𐘘 𐘙 𐘚 𐘛 𐘜 𐘝 𐘞 𐘟 𐘠 𐘡 𐘢 𐘣 𐘤 𐘥 𐘦 𐘧 𐘨 𐘩 𐘪 𐘫 𐘬 𐘭 𐘮 𐘯 𐘰 𐘱 𐘲 𐘳 𐘴 𐘵 𐘶 𐘷 𐘸 𐘹 𐘺 𐘻 𐘼 𐘽 𐘾 𐘿 𐙀 𐙁 𐙂 𐙃 𐙄 𐙅 𐙆 𐙇 𐙈 𐙉 𐙊 𐙋 𐙌 𐙍 𐙎 𐙏 𐙐 𐙑 𐙒 𐙓 𐙔 𐙕 𐙖 𐙗 𐙘 𐙙 𐙚 𐙛 𐙜 𐙝 𐙞 𐙟 𐙠 𐙡 𐙢 𐙣 𐙤 𐙥 𐙦 𐙧 𐙨 𐙩 𐙪 𐙫 𐙬 𐙭 𐙮 𐙯 𐙰 𐙱 𐙲 𐙳 𐙴 𐙵 𐙶 𐙷 𐙸 𐙹 𐙺 𐙻 𐙼 𐙽 𐙾 𐙿 𐚀 𐚁 𐚂 𐚃 𐚄 𐚅 𐚆 𐚇 𐚈 𐚉 𐚊 𐚋 𐚌 𐚍 𐚎 𐚏 𐚐 𐚑 𐚒 𐚓 𐚔 𐚕 𐚖 𐚗 𐚘 𐚙 𐚚 𐚛 𐚜 𐚝 𐚞 𐚟 𐚠 𐚡 𐚢 𐚣 𐚤 𐚥 𐚦 𐚧 𐚨 𐚩 𐚪 𐚫 𐚬 𐚭 𐚮 𐚯 𐚰 𐚱 𐚲 𐚳 𐚴 𐚵 𐚶 𐚷 𐚸 𐚹 𐚺 𐚻 𐚼 𐚽 𐚾 𐚿 𐛀 𐛁 𐛂 𐛃 𐛄 𐛅 𐛆 𐛇 𐛈 𐛉 𐛊 𐛋 𐛌 𐛍 𐛎 𐛏 𐛐 𐛑 𐛒 𐛓 𐛔 𐛕 𐛖 𐛗 𐛘 𐛙 𐛚 𐛛 𐛜 𐛝 𐛞 𐛟 𐛠 𐛡 𐛢 𐛣 𐛤 𐛥 𐛦 𐛧 𐛨 𐛩 𐛪 𐛫 𐛬 𐛭 𐛮 𐛯 𐛰 𐛱 𐛲 𐛳 𐛴 𐛵 𐛶 𐛷 𐛸 𐛹 𐛺 𐛻 𐛼 𐛽 𐛾 𐛿 𐜀 𐜁 𐜂 𐜃 𐜄 𐜅 𐜆 𐜇 𐜈 𐜉 𐜊 𐜋 𐜌 𐜍 𐜎 𐜏 𐜐 𐜑 𐜒 𐜓 𐜔 𐜕 𐜖 𐜗 𐜘 𐜙 𐜚 𐜛 𐜜 𐜝 𐜞 𐜟 𐜠 𐜡 𐜢 𐜣 𐜤 𐜥 𐜦 𐜧 𐜨 𐜩 𐜪 𐜫 𐜬 𐜭 𐜮 𐜯 𐜰 𐜱 𐜲 𐜳 𐜴 𐜵 𐜶 𐜷 𐜸 𐜹 𐜺 𐜻 𐜼 𐜽 𐜾 𐜿 𐝀 𐝁 𐝂 𐝃 𐝄 𐝅 𐝆 𐝇 𐝈 𐝉 𐝊 𐝋 𐝌 𐝍 𐝎 𐝏 𐝐 𐝑 𐝒 𐝓 𐝔 𐝕 𐝖 𐝗 𐝘 𐝙 𐝚 𐝛 𐝜 𐝝 𐝞 𐝟 𐝠 𐝡 𐝢 𐝣 𐝤 𐝥 𐝦 𐝧 𐝨 𐝩 𐝪 𐝫 𐝬 𐝭 𐝮 𐝯 𐝰 𐝱 𐝲 𐝳 𐝴 𐝵 𐝶 𐝷 𐝸 𐝹 𐝺 𐝻 𐝼 𐝽 𐝾 𐝿 𐞀 𐞁 𐞂 𐞃 𐞄 𐞅 𐞆 𐞇 𐞈 𐞉 𐞊 𐞋 𐞌 𐞍 𐞎 𐞏 𐞐 𐞑 𐞒 𐞓 𐞔 𐞕 𐞖 𐞗 𐞘 𐞙 𐞚 𐞛 𐞜 𐞝 𐞞 𐞟 𐞠 𐞡 𐞢 𐞣 𐞤 𐞥 𐞦 𐞧 𐞨 𐞩 𐞪 𐞫 𐞬 𐞭 𐞮 𐞯 𐞰 𐞱 𐞲 𐞳 𐞴 𐞵 𐞶 𐞷 𐞸 𐞹 𐞺 𐞻 𐞼 𐞽 𐞾 𐞿 𐟀 𐟁 𐟂 𐟃 𐟄 𐟅 𐟆 𐟇 𐟈 𐟉 𐟊 𐟋 𐟌 𐟍 𐟎 𐟏 𐟐 𐟑 𐟒 𐟓 𐟔 𐟕 𐟖 𐟗 𐟘 𐟙 𐟚 𐟛 𐟜 𐟝 𐟞 𐟟 𐟠 𐟡 𐟢 𐟣 𐟤 𐟥 𐟦 𐟧 𐟨 𐟩 𐟪 𐟫 𐟬 𐟭 𐟮 𐟯 𐟰 𐟱 𐟲 𐟳 𐟴 𐟵 𐟶 𐟷 𐟸 𐟹 𐟺 𐟻 𐟼 𐟽 𐟾 𐟿 𐠀 𐠁 𐠂 𐠃 𐠄 𐠅 𐠆 𐠇 𐠈 𐠉 𐠊 𐠋 𐠌 𐠍 𐠎 𐠏 𐠐 𐠑 𐠒 𐠓 𐠔 𐠕 𐠖 𐠗 𐠘 𐠙 𐠚 𐠛 𐠜 𐠝 𐠞 𐠟 𐠠 𐠡 𐠢 𐠣 𐠤 𐠥 𐠦 𐠧 𐠨 𐠩 𐠪 𐠫 𐠬 𐠭 𐠮 𐠯 𐠰 𐠱 𐠲 𐠳 𐠴 𐠵 𐠶 𐠷 𐠸 𐠹 𐠺 𐠻 𐠼 𐠽 𐠾 𐠿 𐡀 𐡁 𐡂 𐡃 𐡄 𐡅 𐡆 𐡇 𐡈 𐡉 𐡊 𐡋 𐡌 𐡍 𐡎 𐡏 𐡐 𐡑 𐡒 𐡓 𐡔 𐡕 𐡖 𐡗 𐡘 𐡙 𐡚 𐡛 𐡜 𐡝 𐡞 𐡟 𐡠 𐡡 𐡢 𐡣 𐡤 𐡥 𐡦 𐡧 𐡨 𐡩 𐡪 𐡫 𐡬 𐡭 𐡮 𐡯 𐡰 𐡱 𐡲 𐡳 𐡴 𐡵 𐡶 𐡷 𐡸 𐡹 𐡺 𐡻 𐡼 𐡽 𐡾 𐡿 𐢀 𐢁 𐢂 𐢃 𐢄 𐢅 𐢆 𐢇 𐢈 𐢉 𐢊 𐢋 𐢌 𐢍 𐢎 𐢏 𐢐 𐢑 𐢒 𐢓 𐢔 𐢕 𐢖 𐢗 𐢘 𐢙 𐢚 𐢛 𐢜 𐢝 𐢞 𐢟 𐢠 𐢡 𐢢 𐢣 𐢤 𐢥 𐢦 𐢧 𐢨 𐢩 𐢪 𐢫 𐢬 𐢭 𐢮 𐢯 𐢰 𐢱 𐢲 𐢳 𐢴 𐢵 𐢶 𐢷 𐢸 𐢹 𐢺 𐢻 𐢼 𐢽 𐢾 𐢿 𐣀 𐣁 𐣂 𐣃 𐣄 𐣅 𐣆 𐣇 𐣈 𐣉 𐣊 𐣋 𐣌 𐣍 𐣎 𐣏 𐣐 𐣑 𐣒 𐣓 𐣔 𐣕 𐣖 𐣗 𐣘 𐣙 𐣚 𐣛 𐣜 𐣝 𐣞 𐣟 𐣠 𐣡 𐣢 𐣣 𐣤 𐣥 𐣦 𐣧 𐣨 𐣩 𐣪 𐣫 𐣬 𐣭 𐣮 𐣯 𐣰 𐣱 𐣲 𐣳 𐣴 𐣵 𐣶 𐣷 𐣸 𐣹 𐣺

LES STATUES DU SERDAB D.

Dans le *serdab* ou niche de forme irrégulière D, placé en arrière de la salle C, se trouvait à 1 m. 80 cent. en face et à 1 m. 80 cent. de l'ouverture un groupe de deux statues en calcaire (hauteur de la chaise 0 m. 97 cent., longueur 0 m. 63 cent.; hauteur du groupe au-dessus de la chaise 0 m. 67 cent.), représentant, assis sur une même chaise, Pépi-ônkh-her-âb et sa femme . Le mari est coiffé de , vêtu du pagne et il pose les mains sur les genoux; la femme, qui est grasse de corps, passe le bras droit derrière le dos de son mari pour l'embrasser, tandis que le bras gauche est plié et que la main tient le bras gauche du mari afin de lui témoigner son tendre amour. Elle est coiffée d'une perruque évasée et vêtue d'une robe étroite, à la mode des dames égyptiennes. Les seins sont ronds et la figure est gracieuse, mais les traits du mari sont sérieux. Il a reçu une petite cassure au genou droit. Aucune inscription. VI^e dynastie.

AHMED BEY KAMAL.

UN
MONUMENT DU TEMPS DES HYKSOS

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Parmi les objets sortis des fouilles de M. Naville à Tell el Maskhouta en 1883 figure un monument qu'il a mentionné comme suit dans son mémoire *The Store-City of Pithom*⁽¹⁾ : « It does not appear that the kings of the twentieth dynasty did anything for Pithom. It is possible, however, that to the reign of one of these sovereigns we may attribute a calcareous stone with three faces on which there is represented a king worshipping Horus. This king had evidently returned from a successful campaign, for on one side he is seen bearing his mace and his bow, while, on the other, he holds by the hair a prisoner with his hands tied behind his back. The two broken cartouches, traces of which are still visible, are impossible to decipher. »

Je ne suis pas d'accord avec l'auteur de la découverte sur l'époque à attribuer à cette pierre à laquelle je reconnais un intérêt bien plus considérable que celui que lui-même y avait attaché.

Il est assez difficile de définir le monument, qui est en calcaire blanc assez tendre et dont, la partie supérieure étant brisée, la hauteur maximum est de 0 m. 34 cent. C'est une sorte de borne dont la face principale (A), verticale, mesure 0 m. 395 mill. de largeur à la base et 0 m. 28 cent. vers le haut; les arêtes latérales B et C ne sont donc pas parallèles : elles présentent une inclinaison telle que si elles se prolongeaient en ligne droite elles se rejoindraient à environ 1 m. 10 cent. de hauteur. La face postérieure est à peu près parallèle à la face antérieure, mais n'a que 0 m. 115 mill. de largeur à la base; quant aux côtés ils n'offrent pas des plans réguliers, comme dans les stèles égyptiennes de type courant : un panneau de 0 m. 18 cent. de largeur est contigu à la face principale et rejoint l'arrière par des pans taillés irrégulièrement en forme de triangles, de

⁽¹⁾ 1^{re} édition, p. 11; 4^e édition, p. 14, pl. VI.

trapèzes, etc. Il est regrettable que la partie supérieure du monument soit détruite et n'ait laissé aucune indication sur la manière dont elle était comprise. Même en admettant qu'un cintre s'arrondissait au-dessus de ce qui nous reste, l'épaisseur de la pierre, 0 m. 25 cent., nous défend de la placer à côté des stèles ordinaires et si les faces latérales montaient jusqu'à se rejoindre, ce monument à front triangulaire n'en offrirait pas moins un aspect insolite en archéologie nilotique.

Trois côtés seulement sont sculptés : les planches I et II donnent la reproduction photographique des scènes qu'on y voit actuellement. A première vue on aperçoit en A un roi faisant offrande à un Horus hiérocéphale couronné du *pchent*; en B et C le souverain est debout, tourné vers la face principale; en prêtant un peu d'attention on remarque que le tracé n'est pas net dans aucun des tableaux; les membres paraissent doublés, les attributs sont confus et l'on reconnaît vite que tous les personnages ont été retouchés; on avait sans doute rempli de plâtre les traits inutiles qui n'avaient pas été grattés, mais le masticage est tombé et les tracés s'enchevêtrent actuellement. Si l'on cherche à reconstituer les sujets tels qu'ils étaient primitivement et après les modifications, on retrouve les marques de deux époques différentes et je vais indiquer les résultats de cette étude d'un véritable palimpseste. Les croquis qui accompagnent le texte permettront de se rendre compte des transformations subies.

TABLEAU A.

ÉTAT ANCIEN. — A droite un roi est debout, adorant une divinité qui lui fait face. Il a la tête nue et les cheveux ras, ou bien est coiffé d'un serre-tête; son costume est une *chenti* dont l'étoffe transparente laisse voir les jambes; un grand poignard à large pommeau plat est passé presque horizontalement dans la ceinture. Le mauvais état de la pierre ne permet pas de déterminer exactement ce que tenait la main droite : quelques traits, dont ceux caractéristiques d'une base, semblent indiquer que le roi présentait un brasier **■**. La main droite ramenée sur la poitrine serrait un objet à long manche qui me paraît avoir été une rame dont des vestiges de la pale subsistent devant la *chenti*. La rame se voit fréquemment tenue dans cette même position par le roi sur les bas-reliefs représentant la course

traditionnelle du souverain autour du terrain des édifices à fonder⁽¹⁾; le brasier ne m'est pas connu comme figurant dans les mêmes scènes mais ceci rappelle le sceau (?) I que les pharaons tiennent parfois dans les mêmes occasions; si l'on veut admettre qu'au lieu du brasier on avait sur notre pierre un vase I, au lieu d'être tenu par le pied comme d'habitude

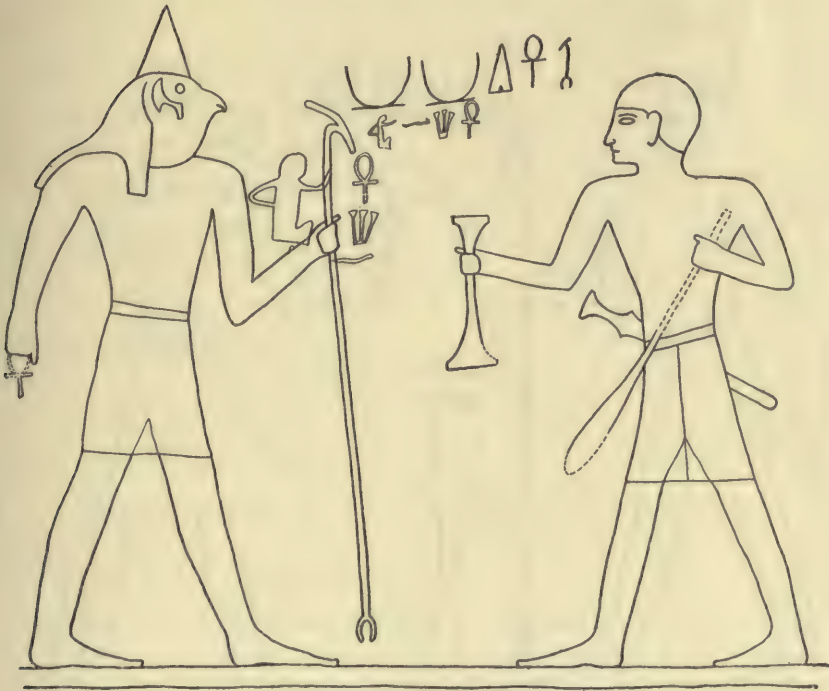


Fig. 1.

ce vase aurait dû être tenu par la partie la plus large ou par le col. Une autre différence entre notre tableau et ces représentations c'est que le roi n'y est pas figuré courant, mais marchant simplement à grands pas (fig. 1).

La taille du dieu est un peu supérieure à celle du roi; comme lui il est vêtu d'une *chent* légère, il tient en mains le sceptre I et le signe de la vie ♀. Ce dieu a une tête de faucon, mais je crois que le *pchent* qui la surmonte n'appartient pas à l'image première; au-dessus de la tête on

⁽¹⁾ Cf. A. MORET, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 262; H. KEES, *Der Opfertanz des ägyptischen Königs*.


reconnaît les traces de deux lignes droites formant un angle : je crois qu'il y avait là une figuration de Hor-Soupti, qui est en effet représenté coiffé ▲. Le dieu Soupti, protecteur du XX^e nome de la Basse-Égypte et vainqueur des Asiatiques, avait comme symbole une figure triangulaire dont la nature n'avait pas été déterminée jusqu'à présent; il est possible



Fig. 2.

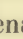
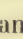
que ce symbole, qui était conservé dans le Sérapéum du nome Arabique, ait été une pierre sacrée, vaguement pyramidale, sur le modèle de laquelle aurait été taillé le monument qui nous occupe.

ÉTAT RÉCENT. — La chevelure du roi est retouchée de manière à former une perruque coupée droit en dessous pour dégager le cou; le profil du visage est probablement modifié : un léger encroûtement salin de la pierre empêche la vérification. La *chenti* est prolongée en avant en un tablier empesé, en utilisant une partie du tracé de la rame. Les jambes sont rapprochées, rendues moins épaisses et l'arrière de l'ancienne jambe

devient la queue appendue à la *chenti* du souverain. Les deux bras sont refaits; ils sont relevés et portés en avant : la main droite présente une fleur de lotus tandis que la gauche fait un geste d'adoration. Devant le roi on grave très légèrement un vase à eau lustrale  posé sur un autel et surmonté d'une fleur de lotus (fig. 2).

L'état du monument laisse difficilement reconnaître les modifications subies par l'image du dieu; il me semble y distinguer quelques éléments, menton, œil, d'une figure humaine.

Le bas-relief qui avait été sculpté, peut-être à Saft el Henneh, avec représentation du dieu Soupti protecteur du XX^e nome, aurait été changé, après son transport à Tell el Maskhouta, pour se rapporter à Toum, le dieu du VIII^e nome, et c'est pourquoi l'on

aurait la tête humaine coiffée du *pchent*⁽¹⁾. En même temps on alléga les membres, on rapprocha du corps le bras droit tenant le , et le sceptre , qui était très incliné, fut rapproché de la verticale.

Je reviendrai plus loin sur les fragments de légende gravés vers le haut du tableau.

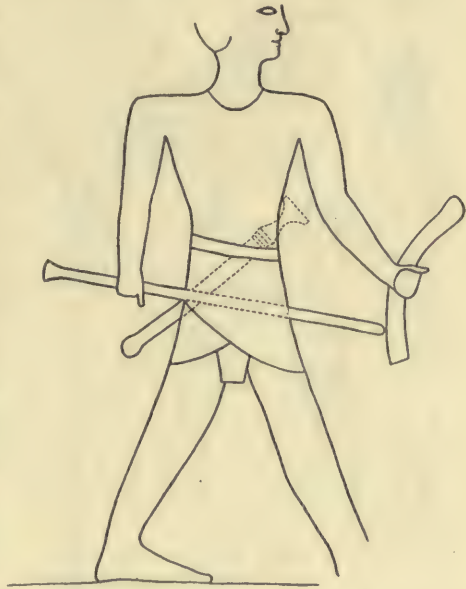


Fig. 3.

TABLEAU B.

ÉTAT ANCIEN. — Personnage debout tourné vers la droite; le haut de la tête, qui était rasée ou couverte d'un serre-tête, est brisé (fig. 3). La *chenti* semble avoir été tripartite; dans la ceinture devait être passé un poignard

⁽¹⁾ Le transfert du monument n'est cependant pas certain : le culte d'Hor-

Soupti s'était répandu dans le Ouady Toumilat comme le prouve la statue trouvée

dont la moitié supérieure a été effacée plus tard; la main gauche tient par le milieu un boumerang — ou casse-tête, la droite serre un bâton.

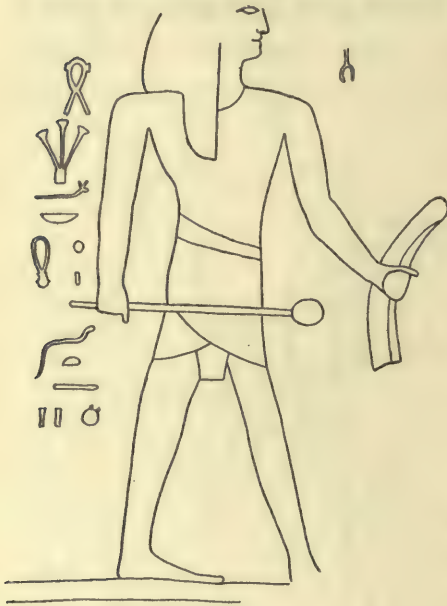


Fig. 4.

la légende que le signe final \uparrow ; derrière lui on lit verticalement : $[\text{X} \text{♀}]$
 $\text{V} \text{—} \text{◊} \text{!} \text{☉} \text{☽} \text{☼} \text{☽} \text{☼}$ (fig. 4).

TABLEAU C.

ÉTAT ANCIEN. — La tête du roi, qui ne semble pas avoir été retouchée depuis, est d'apparence très énergique et dépourvue de coiffure. La *chenti* à fente verticale et en étoffe transparente a une ceinture assez large dans laquelle est passé un poignard à pommeau plat. La main droite tient une longue canne et en même temps saisit par une mèche de cheveux un prisonnier qui est soulevé de terre, la pointe du pied touchant à peine le sol, dont les bras sont liés derrière le dos Y . On ne peut distinguer les caractères ethniques de ce captif dont le crâne est très développé en arrière

à Tell el Maskhonta par M. Naville (pl. 5)
portant des inscriptions démontrant que

le prince — était chef des prophètes de
ces deux divinités à la fois.

et qui est vêtu d'une *chenti*. Il se pourrait que cette scène appartint seulement au second état et que le roi eût tenu primitivement une simple canne; pourtant le groupe du roi et du prisonnier tenu par la chevelure est d'origine si ancienne, puisqu'on le voit déjà figurer dans les bas-reliefs

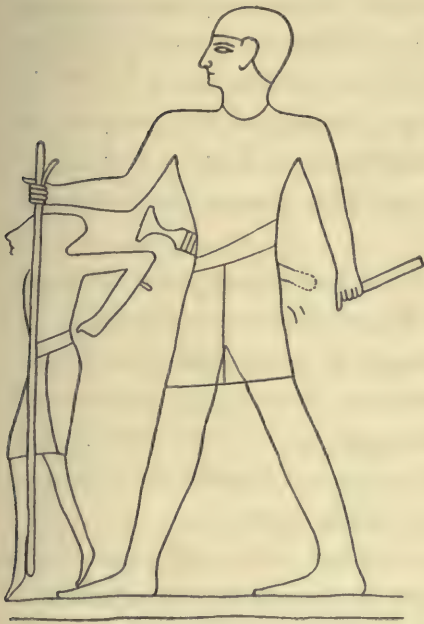


Fig. 5.

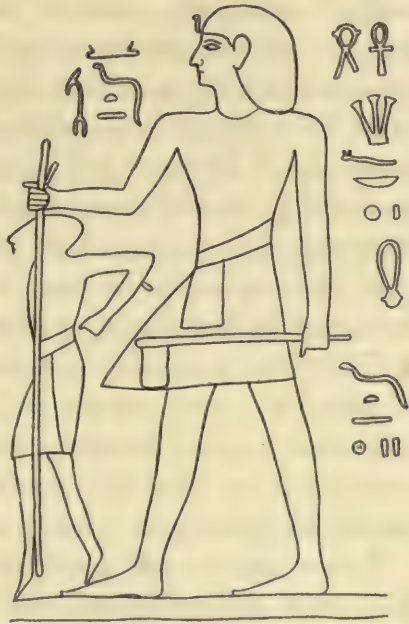


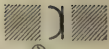
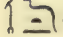
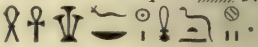
Fig. 6.

de Snéfrou au Ouady Maghara⁽¹⁾, que je ne trouve aucune difficulté à l'attribuer au sculpteur originel du monument (fig. 5).



La main gauche tenait obliquement une arme, bâton ou casse-tête, dont, à part le manche, il ne subsiste que de faibles traces.



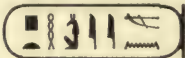

ÉTAT RÉCENT. — La coiffure est modifiée pour représenter une masse de cheveux tombant sur le cou; le buste et les bras sont amincis; les jambes sont rendues moins massives et celle en arrière est légèrement avancée. Le bras gauche est allongé et la main serre une hache dont la lame se profile sur la pointe empesée qui a été ajoutée à la *chenti* (fig. 6).

⁽¹⁾ Ces bas-reliefs du Sinäi sont maintenant au Musée du Caire.

De la légende qui fut inscrite devant le roi il ne subsiste que  , tandis que derrière lui on lit la formule .

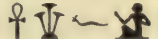
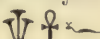
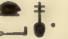
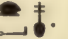
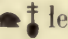
Il est très regrettable que ce monument ne nous soit pas parvenu dans son état primitif; cependant les restes de la gravure originale sont assez nombreux pour nous permettre de rétablir dans ses grandes lignes le premier aspect et nous montrer que le roi ici figuré avait tous les attributs caractéristiques des œuvres du Moyen Empire postérieures à la XII^e dynastie. Bien plus, si au lieu d'Hor-Soupti j'avais pu distinguer parmi les images divines des traces de l'animal symbolique du dieu Set ou Soutekh, je n'aurais pas hésité, étant donné surtout la provenance du monument, à l'attribuer à l'un des rois Hyksos.

Si l'on compare les tableaux avec les figures d'immigrants asiatiques des tombes de Béni Hassan ou avec celles gravées sur le poignard de   (1) on ne peut manquer d'être frappé de la similitude des détails : la coiffure et le vêtement sont les mêmes, le boumerang, qu'on ne voit guère dans les mains des rois purement égyptiens, est représenté dans les deux cas : ce que j'avais pris pour un carquois est manifestement un poignard porté de la même façon en travers de la ceinture.

Il ne subsiste rien des inscriptions primitives : celles qui restent datent de la réfection du monument. La légende du dieu est totalement détruite; quant à celle du roi, qui est très fruste, comme en fait foi le croquis de M^{me} Naville, il n'y a aucun doute qu'elle ne doive se compléter    . C'est donc à Séli I^{er} que l'on doit la retouche du monument; il semble, du reste, que sur le tableau A on ait alors tenté de donner au souverain le profil bien caractérisé de ce roi, tout en lui ajustant la coiffure à la mode de son temps.

Si donc il nous est interdit d'attribuer carrément la pierre à un roi Hyksos, il est à peu près certain qu'on doit la reporter à une époque où la population asiatique était prépondérante dans la Basse-Égypte à un tel point qu'on n'hésitait pas à représenter le Pharaon avec les attributs des princes étrangers.


(1) DARESSY, *Un poignard du temps des rois Pasteurs*, dans les *Annales*, t. VII, p. 115.

Sur la face principale à défaut de texte officiel on peut distinguer avec quelque attention des graffiti : un certain  y a tracé légèrement son nom à deux reprises. Malheureusement ce nom n'est accompagné d'aucun titre et l'on ne sait s'il a été mis peu après la dédicace du monument : on peut seulement remarquer qu'il a été porté au Moyen Empire et semble n'être qu'une variante de celui du Divin Père  qui fut père de Néferhotep- et de Sébekhotep-. Les noms des Pharaons de la XIII^e à la XVII^e dynastie recueillis dans le nord de l'Égypte sont très peu nombreux; or parmi eux se remarque justement ce Sébekhotep dont on connaît un sphinx trouvé à Atfièh⁽¹⁾, une pierre provenant apparemment d'Héliopolis⁽²⁾, et une grande statue enlevée à Tanis⁽³⁾. L'hypothèse serait-elle trop hardie de supposer que la pierre de Tell el Maskhouta a été sculptée en l'honneur de ce roi, à la suite d'une campagne dans laquelle il aurait refoulé les Hyksos déjà maîtres des frontières orientales du Delta et réuni tout le pays sous son sceptre? Mais alors pourquoi Sébekhotep se fait-il représenter sous les apparences d'un de ces étrangers abhorrés? Tout ce qui concerne les Pasteurs est encore entouré de mystère et ce serait un point historique important qui serait fixé si l'on pouvait être certain qu'à l'époque de Sébekhotep- les marches nord-est de l'Égypte étaient déjà sous l'influence des Asiatiques.

On voit sur les planches représentant les faces gravées de grandes lignes sans rapport avec les scènes en travers desquelles elles sont tracées très légèrement; ce sont des marques faites par des visiteurs antiques. Sur les côtés non décorés le nombre de lignes ainsi creusées au hasard est bien plus grand encore et la pierre en est éraillée en tous sens. Au milieu de cet enchevêtrement on peut cependant reconnaître quelques véritables dessins. Sur le côté adjacent à la face B une sorte de damier dont les cases sont alternativement unies et marquées d'une croix x semble être la robe d'un personnage phallique d'un tracé très primitif, dont nous

⁽¹⁾ Musée du Caire, *Guide* 1910, n° 263.

⁽²⁾ *Annales*, t. XII, p. 285. Dans le même article, c'est par un fâcheux lapsus que j'ai attribué à Ramsès I^{er} le cartouche

 : le bloc employé dans la muraille du Caire est à restituer à Aahmès I^{er}.

⁽³⁾ Musée du Caire, *Guide* 1915, n° 622.

n'avons pas la partie supérieure. A côté on voit le croquis d'un homme debout, une grande canne à la main droite et une massue (?) dans la gauche : ce serait une imitation du tableau C.

Dans le voisinage du tableau C sont groupées trois esquisses aussi simplistes (fig. 7). En bas un homme tenant un bâton et une massue (?)



Fig. 7.

tourné à gauche : juste au-dessus on a figuré un quadrupède qu'à sa queue tombante et à sa crinière hérissée on ne peut hésiter à prendre pour un cheval; le profil de la tête est du reste assez bien rendu, tandis que les sabots sont marqués par de simples traits en spirale. De la tête du cheval partent deux traits qui, s'ils ne sont pas accidentels, figureraient des rênes venant se réunir dans la main d'un autre personnage placé un peu au-dessus et en arrière, qui ne semble pas avoir été terminé; on ne distingue rien qui puisse faire supposer l'existence d'un char.

Si l'on songe que l'introduction ou tout au moins la multiplication du cheval en Égypte est généralement attribuée aux Pasteurs, on conviendra que c'est une coïncidence étrange que celle de la représentation de cet animal sur un monument orné de figures offrant les attributs caractéristiques des conquérants asiatiques. Je crois donc pouvoir affirmer que si cette pierre n'a pas été faite pour un roi Hyksos, elle a été sculptée à une époque où l'Égypte luttait pour maintenir son indépendance contre le flot des populations étrangères venues de l'Orient.

LE
PREMIER PROPHÈTE D'AMON
AP-OUAITOU-MES



PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

En mars 1914, je dénichai chez un marchand d'antiquités de Louqsor, le bon vieux Haggi Mohammed Moasseb, quatre petits morceaux de bois dont il me fit cadeau « pour ma collection ». N'ayant jamais eu la moindre collection, je ne puis mieux faire que de les offrir, au nom de Mohammed Moasseb, au Musée du Caire⁽¹⁾.

Ces quatre morceaux sont taillés dans un bois très dur, brun foncé, qui paraît être de l'acacia. Je ne suis pas botaniste.

Le plus grand est brisé et ne mesure plus que 0 m. 186 mill. de longueur, 0 m. 037 mill. de largeur et 0 m. 004 mill. d'épaisseur.

Une inscription horizontale dont les hiéroglyphes gravés en creux sont encore remplis d'un mastic qui, jadis jaune, est aujourd'hui blanchâtre, montre que le morceau A doit être placé horizontalement.

Les morceaux B, C et D mesurent 0 m. 073 mill. de hauteur et 0 m. 012 mill. de largeur; leur épaisseur (0 m. 004 mill.) est la même que celle de A.

Une inscription verticale gravée sur la face extérieure des morceaux B, C et D montre qu'ils devaient être placés verticalement par rapport à A. Les hiéroglyphes sont gravés en creux et remplis du même mastic que ceux de l'inscription de A.

Le morceau D a gardé sur ses tranches latérales des traces de sciage qui ne se retrouvent plus sur les autres morceaux. Ces traces sont visibles

⁽¹⁾ Numéro d'entrée 45386.

sur les deux tranches : elles sont obliques et font, avec l'horizontale, un angle d'environ 60 degrés. Leur parallélisme est parfait et nos machines perfectionnées d'aujourd'hui ne feraient pas mieux. Elles sont plus rapprochées sur la tranche gauche que sur celle de droite. A gauche, on compte environ dix traits par centimètre et, à droite, moins de huit. L'inclinaison va de bas en haut, de la face extérieure vers l'intérieure. Ce travail est si parfait que nous aurions pu croire à une retouche moderne à la lime ou à la scie si ces vieux morceaux de bois ne gardaient encore des morceaux de paille très fine (morceau B) ou des résidus provenant de la décomposition de matières organiques putrescibles.

Si nous cherchons à reconstituer l'objet dont firent partie ces quatre morceaux de bois, nous aurons bientôt l'idée qu'il s'agit d'un coffret construit avec quatre angles verticaux reliés entre eux par des bandes horizontales semblables à A. Les pièces B, C, D, convenablement espacées, sont placées verticalement entre ces bandes horizontales. Nous obtenons ainsi une sorte de silhouette, de carcasse à claire-voie, qui ne peut être qu'un meuble inachevé.

Ceux qui s'occupent d'archéologie égyptienne savent que les traces de travail telles que les traits de scie ne restent pas visibles à la surface d'un monument pharaonique achevé. Nous concluons de ceci que, entre les pièces verticales B, C, D, épaisses de 0 m. 004 mill., il dut exister des panneaux intermédiaires de même épaisseur que les montants verticaux et hauts comme eux de 0 m. 073 mill., dont la face extérieure s'alignait avec la face extérieure des montants verticaux dont ils cachaient les tranches latérales et les traces de fabrication que nous y avons constatées.

Ces panneaux ne peuvent pas avoir été du même bois que les montants. Après avoir vu et étudié les meubles qui sont gardés dans nos Musées, je ne crois pas me tromper en pensant que, selon la mode de la XVIII^e dynastie, ces panneaux intermédiaires étaient en verre, en émail ou en terre émaillée.

Si, d'autre part, nous examinons la tranche de la pièce A supérieure et les tranches supérieures et inférieures des montants B, C, D, nous ne trouvons ni tenons ni mortaises, d'où nous concluons que bandes horizontales, montants et panneaux étaient placés les uns contre les autres formant ainsi une sorte de mosaïque. Mais, si bien qu'aient été collées par

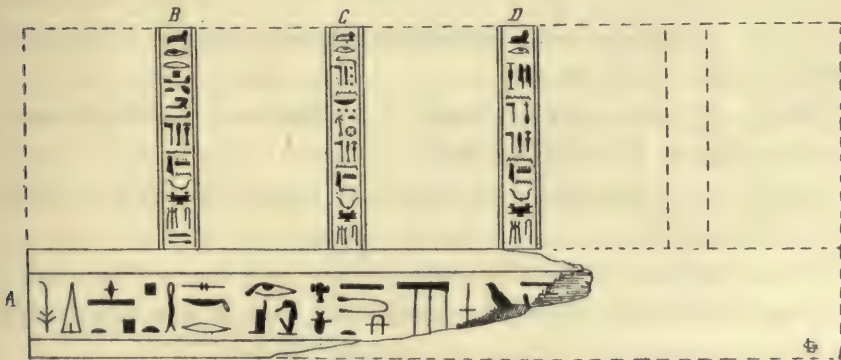
leurs tranches les pièces de cette mosaïque, elle était trop grande en même temps que trop mince pour pouvoir durer quelque temps. Comme toute mosaïque, elle devait être appliquée sur un fond plus solide et, dans l'occurrence, celui-ci était composé des planches formant l'intérieur du coffre dont la mosaïque était le revêtement extérieur et la décoration. Des meubles et des fragments de meubles nous ont appris que le plâtre fin servait de liaison entre les pièces de la mosaïque et le support.

Ces faits étant acquis, pouvons-nous savoir quelle était la destination et la forme de ce coffret ?

On remarquera que les textes verticaux font toujours précéder les titres et le nom du propriétaire du coffret du titre funéraire entre tous : « L'Osiris » auquel en B vient s'adjoindre celui non moins funéraire de *Makhérou* « Juste de voix ».

L'inscription de A vient confirmer l'indication fournie par les textes de B, C et D : « Proscynème à Ptah-Sokar-Osiris dans le sarcophage et aux dieux qui sont dans la nécropole thébaine . . . ».

Si, maintenant, nous mettons les quatre pièces à la place qu'elles occupèrent probablement jadis (toutefois l'écartement des montants et la largeur des panneaux est arbitraire sur notre dessin) nous obtenons le résultat suivant :



Nous observons alors que les quatre textes se lisent dans le même sens, de gauche à droite, ce qui indique qu'ils proviennent d'une seule paroi du coffre, probablement la gauche.

La disposition obtenue par le rétablissement de cette paroi nous fait

penser à celles des grands sarcophages de Youa et de Maherpra qui comprennent cinq panneaux divisés par quatre montants dorés. Il nous manquerait donc un des petits montants pour avoir la série complète formant la paroi gauche de ce sarcophage votif qui, si nous prenons le texte au pied de la lettre, renferma peut-être(?) une image de Ptah-Sokar-Osiris ou quelque offrande.

Nous avons remarqué déjà deux fois que ce monument devait dater de la XVIII^e dynastie par certaines particularités archéologiques que nous y avons relevées. Le style des hiéroglyphes, le mastic jaune qui les remplit jadis, indiquent encore cette époque et le tout fait penser à ce coffret d'Amenophis III dont Mariette trouva les fragments dans la Vallée des Rois et qu'il publia dans ses *Monument divers*, pl. 36, a.

Tous ces faits permettent de penser que le propriétaire du petit sarcophage votif dont il nous reste à nous occuper vécut à la fin de la XVIII^e dynastie et probablement avant la révolution atonienne.

Les textes B, C et D sont ainsi conçus :

Texte B.

Texte C.

Texte D.

Pièce B. « L'Osiris, Prince héréditaire, Premier Prophète d'Amon AP-OUAITOU-MES, juste de voix. »

Pièce C. « L'Osiris, chef des Prophètes des Maîtres de Thèbes, Premier Prophète d'Amon AP-OUAITOU-MES. »

Pièce D. « L'Osiris, favori du dieu bon, Premier Prophète d'Amon AP-OUAITOU-MES. »

Voilà, pensons-nous, une titulature régulière qui donne plein droit à l'inconnu AP-OUAITOU-MES de prendre rang dans la liste déjà longue et toujours incomplète des Premiers prophètes d'Amon.

M. Daressy a bien signalé dans le *Recueil de travaux* (19-20) un Premier prophète d'Amon Api-Mes qui paraît avoir vécu sous la XIX^e dynastie. Il ne peut être confondu avec Ap-ouaitou-mes que nous croyons être le premier à signaler au monde savant.

G. LEGRAIN.

LA LITANIE DE OUASIT

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

Jusqu'en 1902, le sol antique situé à l'angle sud-est de la Salle Hypostyle du temple d'Amon de Karnak était couvert d'une couche de décombres qui, en quelques endroits, atteignait jusqu'à sept mètres de hauteur. Une série de photographies faites à cette date et avant, le liséré brunâtre qui court encore sur les murailles me rappellent et montrent l'état dans lequel se trouvaient alors ce chaos et ces hautes buttes de décombres sous lesquelles je devais découvrir, en 1904, la cachette de Karnak.

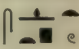
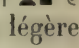
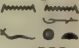
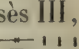
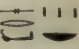
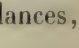
Sur et dans les décombres gisaient des blocs provenant des murs écroulés aujourd'hui. Ceux du nord avaient jadis surmonté le texte fameux du Poème de Pentaour qu'illustra M. le vicomte Emmanuel de Rougé. Ceux provenant du mur de l'ouest qui rejoint la Salle Hypostyle avec l'aile ouest du septième pylône furent découverts l'un après l'autre.



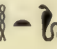
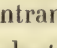
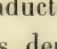



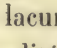
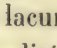


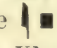
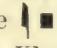


Tous furent transportés dans un magasin provisoire d'où ils reviendront en temps voulu reprendre la place qu'ils occupaient jadis dans le monument. Je ne traiterai aujourd'hui que de ceux du mur ouest.

Je remarquai, parmi ces blocs, quelques-uns qui, sur leur face extérieure, gardaient gravés des fragments d'une litanie dans laquelle étaient énumérées de nombreuses déesses égyptiennes et le lieu où elles recevaient un culte. Je classai ces blocs et, grâce à ce travail, ingrat entre tous, je rebâtis le pan de mur détruit comme j'en ai rebâti bien d'autres non moins intéressants.

En copiant et traduisant les textes gravés sur ces blocs alors épars, je m'étais aperçu qu'ils n'étaient autres que des fragments d'une litanie récitée par la déesse éponyme thébaine Ouasit. Elle datait de Ramsès II, mais elle avait été usurpée, quant au cartouche, par Sési II. Je m'aperçus aussi qu'elle se retrouvait presque entièrement dans le sanctuaire-reposoir de la barque sacrée d'Amon dans le temple de Ramsès III du grand temple d'Amon à Karnak. Nous possédions ainsi deux éditions d'un

texte dont si l'une était déjà connue et publiée⁽¹⁾, l'autre était digne de l'être aussi. La comparaison des deux textes me permit de constater que le texte de Ramsès II, tout incomplet qu'il fût, comblait en plusieurs endroits quelques-unes des lacunes de celui de Ramsès III. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il était utile de les éditer parallèlement. Ces genres de travaux apprennent toujours quelque chose de nouveau⁽²⁾.

Les deux éditions sont sensiblement semblables comme rédaction et comme orthographe, mais l'édition de Ramsès II donne toujours  quand celle de Ramsès III fournit la formule abrégée . Une légère défaillance de mémoire du scribe-graveur de Ramsès II est corrigée par celui de Ramsès III et le texte original de la première édition   retrouve sa forme première dans celui de Ramsès III, rétabli grâce au précédent :   « tu lui donnes toutes les victoires, tous les glaives, toutes les vaillances, toutes les forces ».

Dans l'énumération des noms des déesses et des lieux où elles sont vénérées, 1°  à tête de lionne, la déesse d'Esneh, reprend son déterminatif de serpent ; 2° Gébélein est écrit  d'un côté et de l'autre , montrant ainsi que « les deux montagnes, Gébélein جبلين », n'est que la traduction du vieux nom pharaonique :  « les deux pierres » ou « les deux montagnes » d'où l'on extrait les pierres qui serviront à l'édification des monuments du Pharaon. Plus loin, le texte lacuneux  se complète heureusement en  « Hathor, qui domine à Thèbes » et la lacune du texte de Ramsès III est comblée par la mention de  « Hathor, dame de la nécropole thébaine ». Plus loin encore, le texte lacuneux  est rétabli  « Hathor, dame d'Égypte », et la localité  est orthographiée  et la déesse  à la tête léonine est  « Apoui, dame de Khait », et le site de  est écrit .

Si l'on suit le texte de Ramsès II on s'aperçoit ensuite qu'un des versets fut oublié à cette époque ou ajouté sous le règne de Ramsès III, car la

⁽¹⁾ H. BRUGSCH, *Recueil de Monuments égyptiens*, III; DÜMICHEN, *Geographische Inschriften*, I, pl. XCIII.

⁽²⁾ Ces textes sont publiés pages 276 et 277.


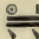
litanie de Ouasit, qui commence par la formule $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ « te rend favorable, propice », et a son corollaire par $\text{𓂏} \text{𓂏}$ « et t'adore », ne se juxtapose plus exactement dans les deux éditions. Entre les deux dynasties, une déesse oubliée ou négligée a repris place dans le cortège des dévotes d'Amon et a détruit les répons de la litanie. Ainsi quand le vieux texte donne $\text{𓂏} \text{𓂏}$ $\text{𓂏} \text{𓂏}$, celui de Ramsès III fournit : $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$, et désormais la juxtaposition est rompue, et elle continuerait de cette manière si, après une mention importante qui ne se trouve pas dans le texte de Ramsès III, celle de $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ « Maout dans Hat-Shet-Abot » où fut découvert l'Apis IV de la XXII^e dynastie en l'an 2 de Pimai, le texte de Ramsès II ne s'interrompait brusquement et ne reprenait qu'à la formule finale : « Ils te disent : Adorations de propitiation, Amon, chef de la Compagnie des dieux ».

Les quelques mentions qu'ajoute le texte de Ramsès II à celui de Ramsès III permettent, on le voit, de publier un texte presque définitif et assurément plus complet que celui qui fut copié et publié avant nous.

Le tableau du mur au sud de l'Hypostyle contenant ce texte représente Ramsès II apportant des offrandes à Amon. Le roi est suivi d'une sistrophore, d'une $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ *ahit* parée des insignes qui caractérisent la déesse Ouasit : le 𓂏 sur la tête, la hache 𓂏 , l'arc et les flèches dans la main gauche. Dans le temple de Ramsès III nous la retrouvons encore derrière le roi qui brûle de l'encens et verse une libation devant la barque sacrée d'Amon. Ce tableau ne représente pas des choses fictives mais réelles. La prêtresse (qui dans l'occurrence semble avoir été la $\text{𓂏} \text{𓂏}$ femme du dieu) est toute aussi réelle que le roi officiant. Dans la cérémonie qui s'accomplit, elle *joue le rôle* de la déesse Ouasit dont elle porte les insignes, et c'est elle qui récite la litanie. L'introduction à la litanie est ainsi conçue : « Discours de Ouasit, la forte, la maîtresse du glaive, la régente du district : Toute ville plie (?) sous toi, Maître des dieux, Amon-Râ, maître des trônes des deux mondes. La compagnie (Paout) des dieux en entier te rend propice. Leurs deux bras sont levés en adoration à ton apparition. Ils font tinter les sistres à ta belle face. Je viens courbée (?) pour rendre propices les beautés de Ta Majesté. Tu protèges ton fils *Ousirmara*⁽¹⁾ en



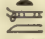

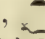
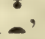

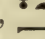
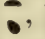
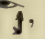
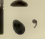
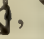
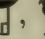
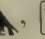
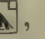
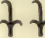

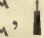

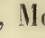
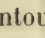
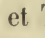
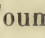
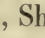
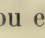
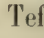
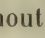
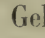
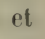
(1) Ramsès III.



(1) La copie de Dümichen porte par erreur  au lieu de .

vie, stabilité, sérénité : tu lui donnes toutes les victoires, tous les glaives, toutes les vaillances, toutes les forces. »

Est-ce par une simple coïncidence que, sur le mur opposé où le roi est représenté, comme sur le mur ouest, vénérant la barque sacrée d'Amon, l'endroit où était représentée Ouasit et gravée la litanie, est occupé par quinze dieux et déesses en trois registres de cinq chacun, dont, comme dit le texte, « les deux bras sont levés en adoration », tendant vers la barque sacrée ?

Ces quinze divinités composent l'assemblée (la grande  Paout) d'Amon. Ce sont : , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , Montou et Toum, Shou et Tefnout, Geb et Nouit, Osiris et Isis, Set et Nephthys, Horus et Hathor, Sebek avec Tanent et Anit. On rencontre ces divinités rassemblées dans de certaines circonstances. Elles paraissent soit assises et momiformes, soit anthropomorphes, soit, enfin, avec le corps humain, tête animale et emblèmes typiques. C'est ce dernier cas qui s'observe ici : Montou et Horus ont la tête d'épervier, Sebek celle d'un crocodile. Cette constatation ne m'empêche nullement de reconnaître dans ces quinze personnages composant la Paout, quinze officiants, portant masques s'il est nécessaire, qui jouent le rôle des membres de la Paout, qui lèvent réellement les mains pour adorer Amon. Les murs des temples avec leurs bas-reliefs et les textes qui les expliquent ont gardé, pour nos générations, le souvenir exact, le croquis des cérémonies qui se célébraient devant eux et recueilli les paroles liturgiques, hymnes, louanges, litanies qui firent vibrer leurs parois. Ils ont vu et entendu et n'ont pas oublié. Ils nous les redisent aujourd'hui.

Tous ces rois, femme du dieu, sistrophores, prêtres jouant leur rôle dans les mystères et plaçant devant leurs figures humaines les masques qu'ils transmettront aux Grecs tout d'abord pour la célébration des mystères de Bacchus, puis pour les tragédies où les héros grecs sont candidats à un état supérieur qui les rapproche des dieux, ont existé réellement jadis. S'il était permis de parodier ici ce qui exista réellement jadis dans ce sanctuaire, nous pourrions très facilement reconstituer le dais à la frise d'uræus, la barque avec la chässe dans laquelle était gardée pieusement la relique du dieu, le mobilier, les hauts bouquets factices, les vases où s'entassaient les concombres, les raisins, les figes et les grenades

dont la relique n'a que faire, mais dont les porteurs de la barque sacrée, buveurs de vin rouge, feront ripaille. Un figurant remplacerait le Pharaon brûlant l'encens; derrière lui, une femme, dont les insignes indiqueraient qu'elle représente la déesse éponyme Ouasit, au moment voulu, réciterait la litanie, et les répons, comme de nos jours encore, seraient entonnés à l'octave par les quinze choristes masqués selon leur rôle et leur fonction. Quoique l'endroit s'y prête le mieux du monde, nous nous contenterons de faire descendre des parois des murs tous ces personnages assez semblables aujourd'hui à ces génies qu'un conteur nous révèle compressés et gardés entre les pages d'un vieux grimoire magique. Je ne crois pas faire acte d'imagination en voyant le roi, pontife, accomplissant les rites de l'encensement et de la libation devant la barque sacrée. Pendant ce temps, les prêtres-porteurs, las de l'avoir charriée du sanctuaire jusqu'à ce reposoir, boivent autant qu'il leur plaît, ainsi qu'il est accoutumé, en attendant qu'ils la rechargent sur leurs robustes épaules pour aller la déposer dans la cabine de la grand'nef Ouser Hat. Celle-ci, amarrée au quai, l'attend pour la mener, par les canaux, au temple de Louxor et aux autres reposoirs où elle sera vénérée. En attendant, la prêtresse qui représente la déesse Ouasit entonne la litanie que les quinze choristes représentant les dieux de la Paout amonienne, adorateurs d'Amon, reprennent à leur tour. Les textes hiéroglyphiques, grecs et latins et les représentations nous autorisent largement et abondamment à faire revivre ainsi la représentation du mystère qui, comme ceux des Grecs, des Romains et du moyen âge, était réellement joué en cet endroit. En Égypte il n'exista pas de mystères au sens catholique, on en *joua*, on en représenta et la tradition se propagea jusqu'au jour où les tragédies et comédies les rendirent laïques. Dans sa litanie, Ouasit énumère longuement les déesses qui rendront Amon propice et celles qui lèvent les bras vers lui pour l'adorer. Ce n'est pas phraséologie creuse où s'accumulent des noms bizarres à souhait, mais une liste géographique indiquant, depuis la première cataracte jusqu'au Delta, les déesses qui chérissent Amon et constituent peut-être son harem de Karnak, les *Apitou* célèbres où vivait une épouse humaine du dieu. Parfois la localité où ces déesses sont vénérées est indiquée. Quelque progrès qu'ait fait l'étude de la géographie pharaonique, je ne me flatte pas, quant à moi, d'identifier exactement tous ces noms de localités.

D'autres le feront assurément mieux que moi qui me suis encore peu occupé de ce genre d'études, mais on peut constater facilement, au moins pour la Haute-Égypte, que des repères certains se trouvent assez souvent dans la liste et en conclure que, les sites non encore identifiés exactement peuvent et doivent se trouver entre ces deux repères. Ce sera aux fouilleurs futurs qu'appartiendra de retrouver sur les monuments qu'ils découvriront le nom des localités que nous ne pouvons identifier exactement aujourd'hui.

Je n'ai, pas plus que d'habitude, d'autre but que de publier un document qui pourra être utilisé par d'autres que moi. Je me contente facilement du rôle d'éditeur.

LITANIE DE OUASIT.

1. Te rend propice ta fille auguste Maout, dame d'Asherlou (*Karnak*).
T'adorent Satit et Anoukit (*Cataracte*).
2. Te rend propice Nekhabit.
T'adore la dame de Ro-anti (*El-Kab*).
3. Te rend propice Anoukit dans Pa-mer (*Koum Merreh?*).
T'adore Menhit, dame de la salle de prééminence.
4. Te rend propice la fille du Soleil, dame de *Agni*.
T'adore Hathor, dame de Anerti (*Gébélein*).
5. Te rend propice Râ-toouï.
T'adorent Tanent et Anit.
6. Te rend propice Amonit dans les Apitou (*Karnak*).
T'adore Hathor qui commande Thèbes.
7. Te rend propice Hathor, dame de la nécropole thébaine.
T'adorent les seigneurs de la montagne de l'ouest.
8. Te rend propice Heqit.
T'adore Isis de Coptos (*Qouft*).
9. Te rend propice Hathor, dame de Anti (*Denderah*).
T'adore Hathor, dame de Hatsheshesou (*Houu*).

10. Te rend propice Isis
[T'adore] Tefnout dans Abydos.
11. Te rend propice Hathor, dame des Arbres.
T'adore Isis de Panopolis (*Akhmîm*).
12. Te rend propice Hathor, dame de Paoudj (*Aphroditopolis*).
T'adore Hathor, dame des poissons(?).
13. Te rend propice Hathor, dame d'Égypte.
T'adore Maout, dame d'Emgabit (*Manqabad?*).
14. Te rend propice Ouadjit, dame des offrandes.
T'adore Hathor de Uadj.
15. Te rend propice Apoui, dame de Khaït.
T'adore Hathor, dame de Qesni (*Qousieh-Cusæ*).
16. Te pacifie Nohemaoui.
T'adore Sakhit, dame des écritures.
17. Te rend propice Heqit, dame de Hat-our.
T'adore Pekhit, dame de l'étoile Orion.
18. Te rend propice Hathor, dame de Ro-anit (*Tourah*).
T'adore Hathor, dame de Aakhi.
19. Te rend propice Hathor, dame de Tep-neb (*Batn el-Baqarah*).
T'adore Hathor, dame du Sycomore (*Saqqarah*).
20. Te rend propice Hathor dans Memphis.
T'adorent Bastit et Ouadjit les prééminentes.
21. Te rend propice Hathor, régente de?
T'adore Maout qui prédomine dans le temple de Ptah.
22. Te rend propice
T'adore Maout dans le temple des dieux.
23. Te rend propice Hathor, dame des Champs de Râ.
T'adore Maout, maîtresse des trônes des deux mondes.
24. [Le verset « Te rend propice » manque.]
T'adore Maout dans Hatshetabot.

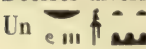
25. Te rend propice Aqtaït dans Memphis.
T'adore Sokhmit, maîtresse de toute déesse solaire(?).

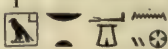
26. Te rend propice Maout de
T'adore Iousâas.

27. Te rend propice Nebithotepit, régente d'Héliopolis⁽¹⁾.

Ils te disent : Adorations en paix, ô Amon-Râ prince de l'assemblée
(Paout) des dieux.

Ce texte fournit le nom de cinquante-cinq divinités se décomposant ainsi :

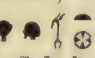
Hathors.....	18
Maout.....	7
Isis.....	3
Déeses diverses.....	26
Un 	1
TOTAL.....	55

Aux 18 Hathors on pourrait ajouter la « Dame de Roanit », qui est une Hathor (verset 2), et la « fille du Soleil » qui est dans *Agni* (verset 4), car d'autres textes nous font connaître une  qui paraît être la même.

Cette petite statistique permet de constater combien le culte d'Hathor fut populaire en Égypte : sous les Ramessides, c'est elle la déesse mère par excellence, bien plus que Maout et Isis. Ce n'est qu'à l'époque gréco-romaine qu'Isis l'éclipsera et pourra dire : « Je suis la Nature, mère des choses, maîtresse de tous les éléments, origine et principe des siècles, divinité suprême, reine des Mânes, première entre les habitants du ciel, type uniforme des dieux et des déesses. C'est moi dont la volonté gouverne les voûtes lumineuses du ciel, les souffles salutaires de l'Océan, le silence lugubre des enfers. Puissance unique, je suis par l'univers entier adorée sous plusieurs formes, avec des cérémonies diverses, avec mille noms différents » (APULÉE, *Métamorphoses*, XI). Elle est la déesse de Pessimonte et mère des dieux, Minerve Cécropienne, Vénus de Paphos, Diane

⁽¹⁾ Le verset « T'adore » manque.

Dictynne, Proserpine Stygienne, Cérès, Junon, Bellone, Hécate, Rhamnusie, mais seuls les Égyptiens connaissent son véritable nom : la reine Isis.

Sous les Ramessides, Isis n'est qu'une déesse locale, tout comme Maout et les autres divinités énumérées, mais à Thèbes même, Hathor est la déesse la plus puissante, la , celle qui est à la tête de Thèbes. Elle est adjointe avec Horus, Sebek, Tanent et Anit à la grande Paout, où se trouve Isis, mais dont Maout est exclue. Moins ancienne qu'Isis, elle est cependant celle qui est vénérée partout et par tous à cette époque, presque une déesse nationale.


La litanie de Ouasit est pour l'histoire du culte d'Hathor un document curieux qu'il nous a paru intéressant de publier en la complétant avec une nouvelle version.

Karnak, 26 mai 1915.

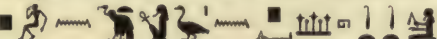
G. LEGRAIN.

« Proscynème à Ptah sous son arbre⁽¹⁾, Anubis sur sa colline, le secrétaire prééminent dans la salle du dieu : mille pains et boissons, mille bœufs et oies, mille étoffes et tissus, mille parfums et onguents, mille choses bonnes, pures et agréables dont vit un dieu pour le double du prince héréditaire, chancelier, ami unique, général en chef des archers de Sa Majesté *Petshahdidiit* (*Le don de la déesse Shahdidiit*), juste de voix. »


On voit que le scribe graveur pour transcrire le nom de *Shahdidiit* s'y est appliqué comme s'il s'agissait d'un nom géographique et, comme plus tard, quand il faudra transcrire les noms grecs et romains. Ceci indique la nouveauté de ce nom de déesse pour une oreille égyptienne.


Le fait certain que les statues telles que celle de *Petshahdidiit* ne se trouvent à la mode qu'aux débuts de la XXVI^e dynastie, me fait penser à ces mercenaires ioniens et cariens que Psamétique I^{er} prit à sa solde. Il leur donna des terres et remplit les magnifiques promesses qu'il leur avait faites (HÉRODOTE, II, 152-154). Ne serait-ce pas dans ces régions d'Ionie et de Carie que se trouverait le culte primitif de la déesse *Shahdidiit*? Il était facile de créer un nom égyptien théophore pour un nouveau venu en faisant précéder le nom de la déesse vénérée dans son pays d'origine de la formule  « le don de » et ainsi s'obtient le nom « *Le don de Shahdidiit* », comme nous furent créés *Padoubastit*, *Petisis*, etc. « le don de Bastit, le don d'Isis (*Isidore*), etc. ».

2. Le nom de *Petshahdidiit* se retrouve aussi sur une petite statuette en pierre saponaire, haute de 0 m. 30 cent., d'époque saïte tardive, que j'ai copiée au Musée de Naples.

Elle représente un homme agenouillé, tenant un scarabée sur ses cuisses. Cet homme s'appelle :  « *Psiennaout*, fils de *Petshahdidiit* ».

3. Une statuette de *Khonsou* du Musée du Caire fut dédiée par un

⁽¹⁾ . Un génie funéraire portant ce nom est parfois représenté sur les sarcophages. Ici la formule paraît être

un qualificatif de Ptah. Le  serait la *Moringa aptera* (LORET, *Flore pharaonique*, § 145).



Un monument du temps des Hyksos.

Face A



Face B



Face C

Un monument du temps des Hyksos.

BINDING DEPT. FEB 1 1956

DT
57
A24
t.15

Egypt. Maṣlahat al-Āthār
Annales

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

HAND BOUND
BY
UNIVERSITY
OF TORONTO
PRESS

